



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

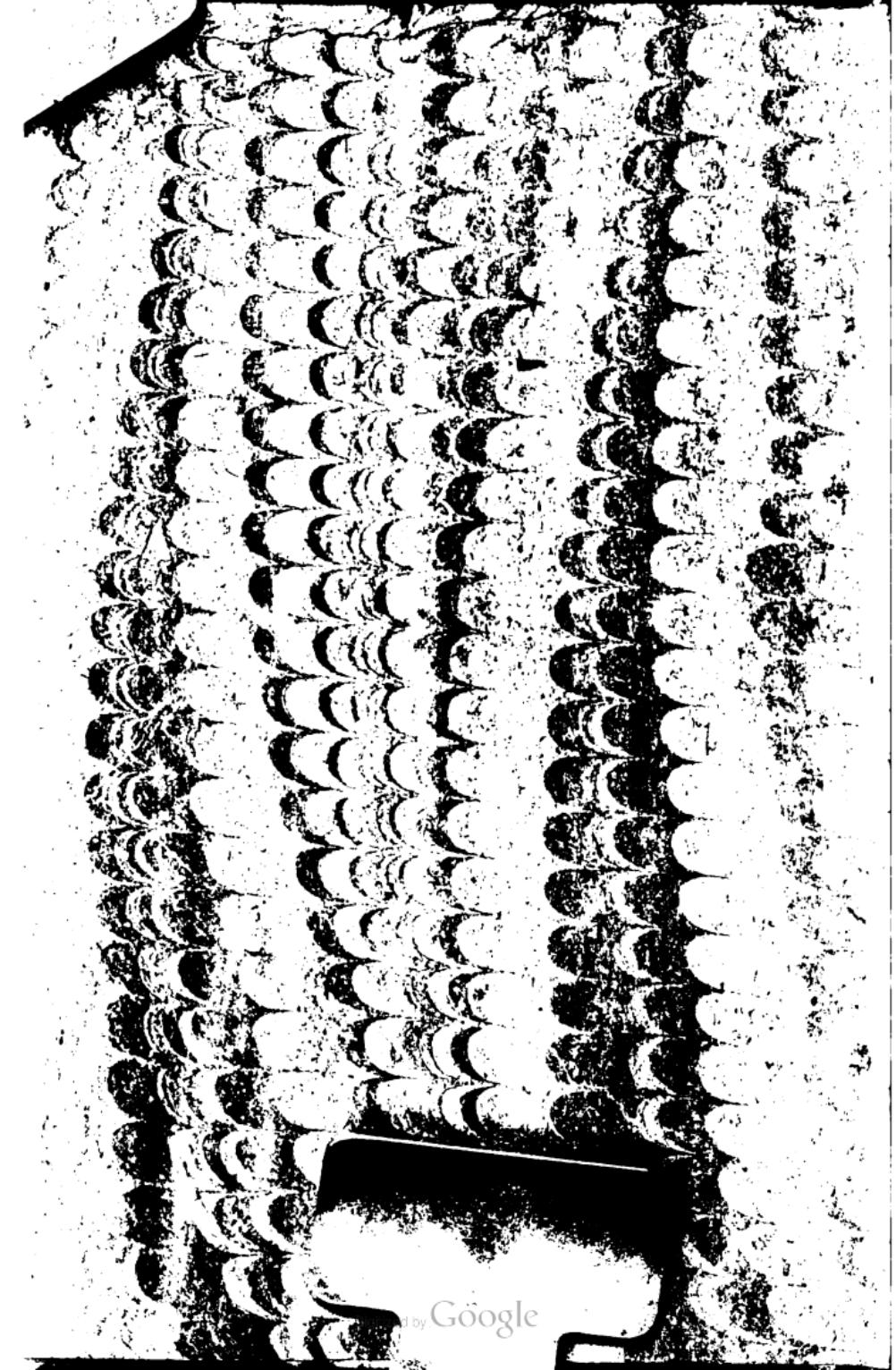
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

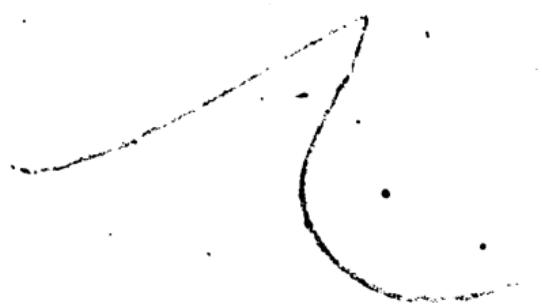
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





~~VIII F. 50~~
~~276747~~

ETAT PRÉSENT
DE
L'ÉGLISE
ROMAINE
DANS TOUTES LES PARTIES
DU MONDE,

Écrit pour l'usage du Pape
INNOCENT XI.

Par Monseigneur URBANO CERRI,
Secrétaire de la Congrégation de
Propaganda Fide.

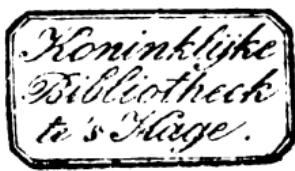
Avec une Epître Dédicatoire du Chevalier
RICHARD STEELE au Pape Clement XI.
contenant l'Etat de la Religion dans la
Grande Bretagne ; & autres particu-
laritez sur la conjoncture présente.

Traduit de l'Anglois.

¶ (o) ¶

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE HUMBERT,

M D C C X VI.



CATALOGUE
DE DIVERS
LIVRES

Qui se trouvent en nombre

Chez PIERRE HUMBERT, Libraire à *Amsterdam*.

A.

- A**vis aux Négociateurs, touchant les Intérêts de l'Europe, & de la Grande Bretagne en particulier. 8. 1712. traduit de l'Anglois.
- Apologie pour l'Histoire du Concile de Constance, contre le Journal de Trevoux, par Mr. Lenfant, 4. 1716.
- pour les Refugiez, 12. 1687.
- pour les Grands Hommes soupçonnez de Magie, par Naude, 8. 1712.
- pour l'Unité de l'Eglise Anglicane, par Mr. Burnet, 12.
- Abrégé de la Vie du Duc de Marlboroug & du Prince Eugène de Savoie, 8. 1714.
- de la Vie des Peintres, par De Piles, 12. Paris 1715.
- — de Dom Mabillon, par Ruinart, 12. Paris 1711.
- — de divers Princes Illustres, 12. fig. 1710.
- de l'Histoire du Concile de Trente, par Jurieu, 12. 2 vol.
- de la Vie de Mr. Claude, 12.
- de l'Histoire de France & d'Espagne, 12. 1709.
- — de Vellejus Paterculus, 12. 2 vol. Paris 1708.
- Chronologique du P. Petau, 12. 5 vol. Paris 1714.
- de l'Histoire Romaine par Duverdier, 12. 6 vol.
- Les Annales de la Cour & de Paris, 12.
- L'Arithmetique Militaire de Clermont, 12. 1707.
- Avantures Grenadières, 18. 1710.
- d'Apollonius de Tyane, 8. 1709.

CATALOGUE.

Avantures de *** ou Effets Surprenans de la Sympathie,

12. fig. 1715.

— de Zeloïde & d'Amanzarifdine, Contes Indiens,
12. Paris 1715.

Architecture de Palladio, 4. fig.

Les Avocats pour & contre le Dr. Sacheverell, 8. 1711.

Anatomie de la Messe, par Du Moulin, 12.

— de la Tête de l'Homme, par Chassiere, 12. Paris
1703.

L'Art de Precher avec les Gestes d'un Predicateur, 8.

— de la Prédication, ou Maximes sur le Ministère de
la Chaire, 12. Paris 1712.

— de guerir les maladies Veneriennes, par Alegny, 12.

Les Amusemens du Duc de Bretagne avec plusieurs petites
pièces, 12. Paris 1712.

Ab Ebyen Scripta de Jure Civili privato publico, fol. Argentorati,
1708.

Amour de Psyché & de Cupidon, par Mr. de la Fontaine, 12.

Apparat Royal, ou Nouveau Dictionnaire, Fr. Lat. Nouv.
Edit. 8. 1712.

l'Arsenal de Chirurgie avec plus de 50 Planches représentant
tous les instrumens de Chirurgie, Anciens & Modernes,
4. Lyon 1703.

Andrea Exercitationes Academicæ, 4. Franeker 1709.

Aetolini Resolutiones Juris, Fol. 1686.

Aerodius ad Pandætas, ibid. 1677.

Aristotelis Tractatus Varii Gr. Lat. 12. 6 vol. Patavii 1639.

Alciati Opera Omnia, fol. 4 vol.

B Arbejac, Traduction du pouvoir des Souverains. De la
liberté de Conscience, & de la Loi Roialz, de Mrs.
Noodt & Gronovius, 12. 1714.

— Discours sur l'Utilité des Lettres & des Sciences.
par rapport au bien de l'Etat, 12. 1715.

— Traité du Jeu, où l'on traite les principales ques-
tions de Droit & de Morale, qui ont du rapport à cette
matière, 8. 2 vol. 1709.

Beſombeſ Moralis Christiana, 12. 3 vol. Tolosa, 1709.

Bifilii magni & S. Caryſſoni Homilia Selecta, Gr. Lat. 12.
Patavii 1688.

Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques contenant les Au-
teurs du 17. Siècle. par Mr. Dupin, vol. 15. 16. 17. 18.
& 19. 4. 5 vol.

Bi-

CATALOGUE.

- Bibliothèque des Historiens Profanes par le même, 4. 1708.
— Orientale de Mr. d'Herbelot, fol.
Balance de la Religion & de la Politique, 12.
Barla Epistola, 8. 2 vol. 1667.
Bonucci Ephemerides Eucharistica, fol. Roma, 1700.
S. Bernardi Opera Horstii, fol. Lugduni.
Biblia Hebreïca Leusdeni ex recensione Vander Hoogt, 8. 1704.
— — — sine punctis, 12.
Boeceli Opera Omnia, 4. 4 vol. Argentorati, 1712.
Beverland de fornicatione cavenda, 8.
Bagtrui praxis medica, 8.
Boyle Opera Omnia, 4. 1714.
Bonne & Saintes Pensées, par Alix, 12. Paris.
Baxter Voix de Dieu, traduit de l'Anglois, 12.
les Belles Grecques, ou Histoire des plus fameuses Scouï-
fanes de la Grece, 12. fig. 1715.
Bellegarde Traduction de la Genèse, ou Histoire de la Cré-
ation, 8. Paris 1714.
les Batailles mémorables des François, 12. 2 vol.
Catechisme ou Instruction Chrétienne, par Mr. Oster-
vald, 8. 4 Edit. 1712.
— Réformé en Espagnol, 8.
— pour les Eglises Walones, 8.
Cloppeburgi Opera Omnia Philosophica, 4. 2 vol.
Claubergii Opera Philosophica, 4.
Claudianus, 24.
Cornelius Nepos, ibid.
Crellici Ethica cum Catechismo Eccles. Polonarum, 4.
Cabajusii Notitia Ecclesiastica, fol. Lugduni 1690.
Clemens Alexandrinus, fol. Gr. & Lat. Colonia 1688.
Censura celebrum Authorum a Blount, 4. Geneva 1710.
Cave Historia Litteraria Scriptor. Ecclesiastico. fol. 1706.
Conférences Ecclesiastiques sur le mariage, 12. 3 vol. Pa-
ris 1713.
Cours de Peinture, par De Piles, 12. Paris 1708.
Charron de la Sagesse, 12. Amst. 1662.
Château de Richelieu, ou Histoire des Dieux & Héros de
l'Antiquité, 8.
Commentaires de César, par Ablancourt, 12.
Gombat Chrétiens, par Du Moulin, 12. 1711.
les Coudées Franches, 12. Paris 1713.
Conduite du Comte de Galloway en Espagne, 8. 1711. Co.

C A T A L O G U E.

- Côde Criminel de Louis XIV. 24.
Cardinalismo di Santa Chiesa, 12. 2 vol.
les Caractères de Theophraste par Mr. de la Bruyère, N. Edition augmentée de plus de 40 Caractères, 12. 4 vol. 1716.
le Chrétien instruit des devoirs de sa Religion, 12. 6 vol.
Lyon 1713.
les Catechéses de St. Cytille de Jérusalem, avec des Notes & des Dissertations Dogmatiques, 4. Paris 1715.
Clerici (Danielis) Historia Naturalis & Medica Latotum Lumborum, 4. fig. 1715.
Des Causes de la corruption du Goût, par Madame Dacier, 12. 1715.
De la maniere de négocier avec les Souverains; de l'Utilité des Négociations, du Choix des Ambassadeurs, des Envoyés, & des qualités nécessaires pour réussir dans ces Emplois, par Mr. de Caillier Pénipotentiaire à la Paix de Ryswick, 12. 1716.
Défense de la Réformation par Claude, 12. 2 vol.
— de la traduction du N. Testament de Mois, 12. 2 vol.
Droit de la Maison d'Autriche à la Succession d'Espagne, 12.
Dialogues sur la Religion, par Mr. Piéter, 12. 1714.
— des Grands Hommes aux Champs Elizées, 12. 1713.
Description de deux Niveaux d'une Nouvelle Invention, par Mr. Hartsoeker, 4. fig.
De la Sainteté & des devoirs de la Vie Monastique, 3 vol.
12. Paris 1701.
De la Connoissance de Dieu, 12. Paris 1705.
Démonstration de l'Existence de Dieu, par Mr. de Cambray 12. Paris. Secondé Edit.
le Devoir du Chrétien convalescent en 1 V. Sermons, par Mr. De la Motte, 8. 1713.
les Divertissemens de Sanx, 12. Paris 1712.
Du grand & du Sublime dans les Mœurs, 12.
Dictionnaire François par Richelet, avec les mots Latins, 4.
2 vol. 1710.
— du Traité Universel des Drogues, par Lemery, 4.
2 vol. fig. 1715.
— Boralique & Pharmaceutique, 4. Paris 1716.
Dissertation Critique sur l'Iliade d'Homère, par Mr. Terrasson, 12. 2 vol. Paris 1711.
Doctrina Nôstra de Gratia & Prædestinatione, 12.
Daxfo-

CATALOGUE.

Dawsonii Lexicon Graecum Novi Testamenti. 8. Londini 1706.

E.

Etat présent de l'Eglise Romaine dans toutes les parties du Monde, dressé pour l'usage du Pape Innocent XI. avec une Epitre dédicatoire du Chevalier Steele au Pape Clement XI. contenant l'Etat de la Religion dans la Grande Bretagne, avec plusieurs particularités sur la conjoncture présente, 8. 1716.

Essai sur le Socinianisme & Remarques sur leur Doctrine & sur le Testament de Mr. Le Clerc, par Mr. Mesnard, 12. 1709.

Eclaircissements sur les conjectures Physiques, par Mr. Hartsoeker, 4. 1710.

— sur les Oeuvres d'Horace, par Mr. Dacier, 12. Paris. **E**ntretiens sur divers Sujets d'Histoire, de Politique & de Morale, 12. Paris 1704.

L'Europe Esclave si l'Empire est dans les Chaines, traduit de l'Anglois, 8. 1714.

L'Ecureuil de la Cour ou Veillées Divertissantes, 8. 1710.

L'Espion Turc dans les Cours des Princes Chrétiens, 12. 6 vol. fig. 1715.

Esprit du Siècle, 12.

— de Seneque enseignant l'Art de bien vivre, 12.

Etat des Reformés de France depuis la prise de la Rochelle, 12.

— du Siège de Rome, 12.

Emanuel de le Noir, 8.

Examen du Livre des Préjugés légitimes contre les Calvinistes, par Mr. Pajon, 12. 2. vol.

— Critique de l'Iliade d'Homère, par Mr. Terrasson, 12. 2 vol. Paris 1715.

Examen des 70 Semaines de Daniel, 12. 1709.

Essais sur la Bonté de Dieu, la Liberté de l'homme & l'origine du mal, par Mr. Leibnits, 8. 1712.

Eusebius Onomasticon Urbium & Locorum S. S. cum notis Bonfrerii & Cieries, fol. 1707.

Eusebius Preparation Evangelica, fol. 2. vol.

Fortification Ancienne & Moderne, par Mr. Ozanam, 8. fig.

Fables de la Fontaine, 8. 12. 500 fig.

Florine ou la Belle Italienne, 12. Paris 1713.

Fleurs des Vies des Saints, par Ribadeneira, fol.

* 4

Fleu-

CATALOGUE.

- Fleuri Devoirs des Maîtres & des Domestiques, 12.
— Mœurs des Chrétiens, & des Israélites, 12.
Fausseté des vertus humaines, par Mr. Esprit, 12.
Fabri Epistola, 4. 1654.
Florus Blanchard, 4. 1690.
- G**eographie Pratique & moyen de trouver la longitude, 4. 1715.
— Universelle par le P. Buhier, 12. Paris 1715.
Gaffetis Cormontarius Lingua Hebraica, fol. 1702.
Gaukes Praxis Chirurgico-Medick, 8. 1708.
Grotius Epistola, fol.
Grammaire Grecque en abrégé de Mrs. de Port Royal, 12.
Godeau Tableau de la Penitence, 12. fig.
Géometrie pratique de Clermont, 4. fig. 1706.
Gregorii (St.) Melleologium, fol. 1683.
— Nazianzeni Opera Theolog. fol. 2 vol. Lipsia 1690.
- H**éron ou portrait de la condition des Rois, traduit du Grec de Xenophon, par Mr. Coste, 8. 1711.
Histoire Critique des Dogmes, des Controverses, des Cœurs & des Cérémonies des Orientaux, par Richard Simon, 12. Trevoux 1711.
— de la Vie & du Règne de Louis XIV. 6 vol. fig.
Socii pressé
Historia Augusta Imperatorum, fol. fig. 1719.
Heideggeri in Apocalypsim Diatribe, 4. 2 vol. 1687.
Huetii de situ Paradisi, 12. 1694.
Haredia Opera medica, fol. 2 vol. Lugduni 1687.
Hippocratis Opera Omnia Fafii Gr. & Lat. fol. Genova 1657.
Histoire Universelle de Tursellini, avec des remarques sur l'Histoire, la Géographie, & la Fable, 12. 3 vol. 1708.
— de Thucydide traduite par Ablancourt, 12. 3 vol. 1714.
— Secrète des intrigues de la France en diverses Cours de l'Europe & principalement en Angleterre; Extraite de Mémoires Authentiques tant manuscrits qu'imprimés, traduite de l'Anglois, 3. Edit. 8. 3 vol. 1715.
— les Tomes 1 & 2. séparés.
— du Concile de Constance, par Mr. Lefant enrichie de Portraits, 4. 2 vol. 1714.
— la même sur de beau & grand papier royal avec des Portraits choisis.
— Critique de Francion, 12. 2 vol. fig.
- Histo-

CATALOGUE.

- Histoire de la République de Gênes, 12. 3 vol.
— de la Bible, par Roysmont, 12. avec & sans fig.
— Critique des Dogmes de l'Eglise, par Mr. Jurieu, 4.
— des imaginations Extravagantes de Mr. Oufle, 12.
2 vol. fig. 1710.
— du Maréchal de Gassion, 12.
— Universelle des Voyages, par Bellegarde, 12. fig. 1708.
— de la Princesse Estime, 12. Paris 1709.
— Métallique de Hollande, fol. fig. Paris.
— de la Vie de David, par l'Abbé Choisi, 4. fig.
— des Persécuteurs, traduit du Latin de Lactance, 12.
1687.
— de la Duchesse de Châtillon, 12.
— de la Révolte & des Fanatiques des Cevenes, 12.
Paris 1713.
— de l'Eglise, par Godeau, 12. 6 vol.
— de Louis XIV. par Rabutin, 12. Paris.
— — — — — la même par Rencourt, 12. 2 vol.
— de l'Eglise & de l'Empire, par le Sueur, 12. 8 vol.
— — — — — & du monde de l'onzième Siècle, par
Mr. Pieter, 4 2 vol. 1714.
— Critique de la République des Lettres, 12. X vol.
Histoire Générale des Progrès, par Romet, fol. fig.
Histoires de Piété & de Morale, ou Recueil d'Histoires
Sacrées & Profanes, par l'Abbé Choisi, 12. Paris 1710.
— Tragiques & Galantes, 12. 2 vol. fig. Paris 1715.
Hymnes de Santeuil, traduites en François, par Mr. Saurin,
12. Paris 1699.
Heures perdues du Chevalier de Rior, 12. Paris 1715.
l'Liade d'Homere, par Mr. De la Motte, 12. fig. 1714.
— — — — — par Msd. Dacier avec des remarques,
12. 3 vol. fig. 1714.
— — — — — la même Edition de Paris, avec de
très belles figures, 12. 3 vol.
Justiti Martiris Apologia 2. pro Christianis & de Monarcha Li-
ber, Gr. & Lat. 8. Oxonia 1702.
Jacobii Museum Regium Danicum, fol. fig. 1696.
Geeri Historia Ecclesiastica Tomus 1. fol. Hamborgi 1709.
Juvenalis Satyr, 24.
Imhoff Familia Italis, fol. fig. 1710.
Jugemens des Savens sur les Auteurs qui ont écrit de la
Rhétorique, 12. Paris 1713. Jar.
111 * 5

C A T A L O G U E.

Jardinier Fleuriste, par Liger, 12. 2 vol. fig.
Instructions pour un Jeune Seigneur, Franç. Alleman. 12.

1714.

- K**irkers *China Illustrata*, fol. fig.
— la même en François, fol. fig.
Lettres Critiques sur divers Sujets importans de l'Ecriture Sainte, par Mr. de Joncourt, 12. 1715.
— du C. d'Oissat, avec des Notes Histor. & Polit. de Mr. Amelot de la Houssaye, 12. 5 vol. 1708.
— diverses de Mr. Flechier, 12. Paris 1709.
— Choisies du même avec une Relation des Fanatiques du Vivarais, 12. 2 vol. Paris 1715.
— & Oeuvres de Voiruz, 12. 2 vol. 1708.
— de Bussi Rabotin, rangées par Ordre Chronologique, 12. 5 vol. 1715.
Lettres sur les affaires de la Chine, par un D. de Sorbonne 8. 1706.
— Nouvelles d'une Dame à un Cavalier, 12.
Lomeyer de Lustrationibus Veterum Gentilium, 4. fig. 1700.
Lycophron, Gr. Lat. fol. Oxonia.
Liberii de Sr. Amore Epistola Theologica, 8. Irenopolis 1679.
Lansbergi Opera Astronomica, fol. fig.
Luisini de compescendis animis affectibus, Editio secunda, 8. Argentorati 1713.
Latavatheri Historia de origine Controversia, 8. 1672.
Launois Epistola, fol.
Lepsi Opera Omnia, 8. 4 vol.
Leti Monarchie Universelle de Louis XIV. 12. 2 vol.
— *Ragaglii Historici à Polistchi*, 8. 2 vol. fig.
la Langue, 8. 2 vol. 1714.
Livre sans nom divisé en 5 Dialogues, 12.
Menandri & Philemonis Reliqua, Gr. Lat. cum notis Grotii & Clorici, 8. 1712.
Maimonidis de Vacca Rusa Hebreo-Latinum, 8. 1712.
Mémoires de Madame la Comtesse de * *, avant sa retraite servant de Réponse aux Mémoires de Se. Evremond, 12. 1709.
— pour la parfaite intelligence de la Rais de Rywik, par Mr. Du Mont, 12. 4 vol. 1699.
— pour l'Histoire des Sciences, ou Journal de Trévoux tome VIII. apres, 8. Edit. d'Hollande.
— du Duc de Guise, 12. 2 vol. 1699.

Me-

CATALOGUE.

- Mémoires de Pologne, 8. 1710.
 — — du Marquis d'Almacheu, 12. 2 vol.
 — — de Montecuculli, ou Principes de l'Art militaire,
 12. Paris 1712.
 — — de Brumotin, 12. 8 vol.
 — — du Marquis de Beauvau pour servir à l'Histoire de
 Charles IV. Due de Lorraine, 12.
 Morsale des Jesuites, 8. 3 vol. 1708.
 — — Chrétienne, par Mr. Pictet, 4. 2 vol. 1708.
 — — — — — la même, 12. 8 vol.
 la Médecine & la Chirurgie des Pauvres qui contiennent des
 remèdes choisis, faciles à préparer & sans dépense, 12.
 Paris 1715.
 Monde naissant, par Barin, 12. fig.
 Moyens sûrs & honnêtes pour la Conversion des Hérétiques, 12.
 Missel Romain, Fr. Lat. 12. fig.
 Mélange de remarques critiques contre Toland, 8. 1708.
 Malebranche Conversations Chrétiennes, 12.
 — — — — — Méditations Chrétiennes, 12.
 Mangeri Opera omnia Anatomica & Medico praktica, fol. 10 vol.
 Munniki Chirurgia, 4. 1715.
 Mathaus de Criminibus, 4. Edit. 2. 1715.
 Mori Opera Philosophica, fol. 2 vol. Londini.
 le Moine Marchand, ou Traité contre le commerce des Religieux, 8. 1714.
 Méthode (la Grande) Grecque & Latine de Mrs. de Port Royal, 8. 2 vol. Paris.
 — — pour apprendre l'Histoire des frères Dieux, ou le Pantheon Mythique, 12. Paris 1715.
 Medicina mentis & corporis, 4.
 Muratoris Anecdotæ Græca, 4. Patavii 1709.
 Mistica Cura di Dio della Madre Agreda, 4. 6 vol. 1713.
 la Nouvelle Astrée, 12. 1714.
 Nouvelles de la République des Lettres, par Mrs. Bayle & Bernard, 12. complètes.
 — — — — — celles de Mr. Bayle, apart, 12.
 — — — — — Prédications sur la destinée des Etats & Empires du
 Monde, 12. 1682.
 Nouveaux Intérêts des Princes de l'Europe, 12. 1712.
 Nouveau Testament & Psaumes, de la révision de Mr.
 Martin, 8. 1706.

Nou-

C A T A L O G U E.

Nouveau Testament avec des Notes, par le P. Simon, 8.
4 vol.

— avec des Remarques, par Amelote, Prêtre
de l'Oratoire, 4. 2 vol. Paris.

Newtonis Philosophia Naturalis Principia Mathematica, 4. 1714.

Nouveau Choix de pièces de Poésie, 8. 2 vol. 1715.

— Recueil de Traité de Paix, par Mr. Du Mont,
12. 2 vol. 1712.

Oeuvres Posthumes de Maucroix, 12. Paris 1710.

— de Claude, 8. 5 vol.

— d'Horace par Dacier, 12. X vol. Amsterd.

— en vers par l'Abbé Rellequin, 8. 2 vol. Pa-
ris 1715.

— de Berlerade, 8. 2 vol.

— ou Comparaisons des grands hommes du P. Rapin,
12. 2 vol.

— de Platon, par Mr. Dacier, 12. 2 vol. Paris 1699.

Openii Theologumena de origi & progressu vera Theologia, 4.
1701.

Oraison funèbre du C. de Tournon, avec une Relation de
sa Mort & des persécutons, qu'il a souffertes par les Je-
suites, 12. 1710.

Opere del Paire Paolo, 12. 6 vol.

POésies de Madame & de Mademoiselle Deshoulieres, 8.
2 vol. 1709.

Pharmacopée de Lemery, 4. *Sous presse*.

Prières (Surs.) & Chrétiennes tirées de l'Ecriture Sainte &
des Sis Pères, 8. 1708.

— pour ceux qui voyagent sur Mer, 12.

— pour tous les jours de la Semaine, par Mr. Piéret,
12.

le Parfait Procureur avec la résolution des Questions les plus
fréquentes de Droit & de Pratique, 4. 2 vol. Lyon
1705.

Priviléges du Cocuage, 12. 1713.

Pratique de piété, 12. traduite de l'Anglois.

— & Règles des Vertus Chrétiennes, par Mr. le Pel-
letier, 12. 4 vol. Lyon 1713.

Politique du Clergé de France, 12.

Pleurnes de la version de Mr. Comart, 1. Verset Musique
12. Amsterd.

— — — — — les mêmes tques Musique, 12.
Plai-

CATALOGUE.

- Réidoyers de le Maître*, 4. Paris.
Prodromo Apologetico alli Studiis Kirkerianis di Petrucci, 4.
fig.
Pastor filo, 32.
Portrait des foiblesses humaines, par Madame de Ville-Dieu, 12.
Pharmacopæa Hoffmanniana Illustrata, fol. fig.
Picleti Syllabus Controversiarum, 12. 3 vol. 1713.
Pausania accurata Descriptio Græcia, fol. Gr. & Lat.
Palmurii Exercitationes in Auctores Gracos, 4.
Principes du raisonnement, par le P. Bufier, 12. Paris 1714.
Procès de Mr. Fouquet, 12. complet.
Phantôme du Jansénisme, 12.
Le Parnasse assiégié, 12. Lyon 1697.
Penitens utiles aux Chrétiens de tous états, par Mr. de Joncourt, 12.
Q. Curce de Vaugelas, 8. fig. François seul.
Questions proposées en faveur du Prétendant, 12.
R Elation du Voyage de Port Royal, de l'Acadie & de la nouvelle France, en prose & en vers, 12. 1708.
Réponse à l'Histoire des Oracles. contre Mrs. Van Dale, Fontenelle, Le Clerc, & Bernard, 8. 2 vol.
—— ——— Le Tome Second séparément, 8. 1710.
Reflexions, Sentences, & Maximes Morales, de Mr. De la Rochefoucault, & de la Marquise de Sablé, 12. 1712.
—— ——— sur les différens caractères des hommes, par Mr. Fléchier, 8. 1714.
Recueil des Poëtes Gascons, 8. 2 vol.
—— ——— des Secrëts d'Emeiy, 12. 2 vol. fig.
Recueil des Flâneries de l'Academie Françoise, 12. 2 vol. 1708.
—— ——— d'Oraisons funebres, 12. 6 vol.
—— ——— de 3 Ecrits importans à la Religion, par Mr. Dartis, 8. 1714.
—— ——— de pieces Galantes, en prose & en vers, de Madame la Suze & Mr. Pelisson, augmenté de plusieurs pièces de divers Auteurs. 12. 4 vol. Lyon 1696.
—— ——— de Poësies diverses, 8. 1715. par le P. Du Cerceau.
Ruhe Specimen Philologia Numismatico Latina, 4. 1708.
Ranchini Miscellanea Decisionum, fol. Genève 1708.

Ri.

C A T A L O G U E.

Rivensis Praxis Medica, 8. 2 vol. Geneva 1706.

Herjok, *De la mort & du Jugement dernier*, traduit de l'Anglois, 8. 2 vol. 1712.

— *De l'immortalité de l'Ame & de la Vie Eternelle*, 12. 1709.

Sermons du D. Tillotson, Archevêque de Cantorbery, traduits par Mr. Barbeyrac, 8. 5 vol. 1714.

— *idem* les vol. 1. 4 & 5 séparés.

— *du P. Bourdiloue*, 8. 8 vol. 1714.

— *Dud. sur les fêtes des Saints*, 8. 2 vol. 1714.

— *de Mr. le Faucheur sur les Actes des Apôtres*, 8. 4 vol.

— *Daillé sur le Catechisme*, 8. 3 vol.

— *Pièce sur l'Examen des Religions*, 8. 1708.

Sermon du D. Sacheverell, qui a donné lieu à son Procès, 4.

Sentimens Chrétiens, 12.

Sayres de Petrone, Lat. Fr. 12. 2 vol. 1709.

Suetonius, 24.

Seneca cum notis Farnabii, 24.

Sallustius, 24.

Sauvedra Symbola Heroico Politica, 12. fig.

Sparhemii Vindicia Biblica, 4.

— *Dubia Evangelica*, ibid.

Schultzens Arboris Consanguinitatis brevis Expositio, 8. 1713.

Seneca Lipsi, fol.

Sanchez de Matrimonio, fol.

Scapula Lexicon, fol.

Sorbast Opera Medica, fol.

Sentenze e Proverbi Italiani e Françese, 8.

Traité contre l'Impureté, par Mr. Osterval, 8. 1712. — de la Vie Chrétienne, avec les motifs qui nous engagent à la pratiquer, traduit de l'Anglois du D. Scot, 12. 2 vol. 1699.

— sur la maniere d'écrire les Lettres, & sur le Cérémoniel, par Grimarest, 12. Paris 1708.

— Universel, ou Dictionnaire des Drogues, par Mr. Lemery, 4. fig. 1715.

— de la Grammaire Française de Mr. Regnier Desmaretz, 12. 1709.

— de la Divination de Ciceron, 8. 1711.

— des Monnoyes, par Boillard, 12. 2 vol. Paris 1711.

— de l'Antimoine, par Lemery, 12. Paris 1709.

Trai-

C A T A L O G U E.

- Traité de l'Autorité des Rois, par Talon, 8.
— du véritable Point d'honneur, 12.
— de Fortifications, par Gautier, 12.
— des Excommunications & Monitoires, par Eveillon,
12. 2 vol. Paris 1712.
— de l'Ame des Bêtes, 12.
— du Commerce de Terre & de Mer, 12. 2 vol. Pa-
ris 1714.
— Sur l'Homme, en IV. Propositions importantes, 4.
Paris 1714.
— du bon Choix des Medicamens, par Etmüller, 8.
2 vol. Lyon 1710.
— des Maladies les plus fréquentes, & des Remédies
pour les guérir, par Helvetius, 12. 1714.
— des Operations de Chirurgie, par La Charriere, 12.
Paris 1706.
la Theologie du Cœur, qui contient les Lumieres les plus
Divines des Ames simples & pures, 12. 2 vol. 1697.
seconde Edition.
— Chrétienne, par Mr. Piéter, 4. 2 vol. Geneve 1708.
les Titres du Droit Civil & Canonique, reportez par ordre
Alphabetique, 4. Lyon 1705.
Timandre instruit par son Genie, traduction du Grec, 12.
Paris 1708.
les Tours de Maître Gonin. 8. 2 vol. fig. 1714.
Théorie & Pratique du Jardinage, 4. fig. Paris 1709.
Teinturier parfait, 12. 1708.
Testament de Mons Fr. Lar. 12. 2 vol.
Tatiani Oratio ad Gracos, 8. Oxonia 1701.
Triglavs Syntagma Iudaicum, 4. 1703.
Tractatus de Libertatibus Ecclesie Gallicanae, 4. 1684.
Turretini Theses & Orationes Academicae, 4.
la V^e le d'Anne Stuart Reine de la Grande Bretagne, tra-
duite de l'Anglois, 8. 1716.
— du C. Commendon, par Flechier, 12. 2 vol. Paris 1702.
— du P. Paul, 12.
— du Marechal de Turenne, 12.
— de la Reine Elizabeth, par Leti, 12. 2 vol. fig.
— de J. C. par Mr. Butini, 12. 2 vol. Geneve 1708.
— de François Duc de Lorraine, 12.
— des Poëtes Grecs, par Le Fevre, 12.

C A T A L O G U E.

- la Vie de Moliere, 12. 1708.
— du Tasse, Prince des Poëtes Italiens, 12.
— de St. François de Sales, par Marsolier, 12. 2 vol.
Paris 1711.
— de Mr. Le Nain de Tillemont, avec des Reflexions,
12. 1711.
Vaefforis (Francisca, è Societate Jesu,) Opera omnia, fol. 1709.
Vossis Opera omnia, fol. 6 vol.
— Idem, *Charta magna.*
Van Eipen Opuscula varia, fol. Colonia 1709.
*Vivianus de Locis solidis, Opus Conicum & Divinatio Geometri-
ca, fol. fig. Roma 1707.*
Vitræga Hypothœsis Chronologica Historia Ecclesiastica, 8. 1708.
— de X Viris etatis, 4.
Vansi Emblemata, 8. fig.
Veijpera Groningana, sive Colloquia de Rebus sacris. 12.
Van der Wiele Epigrammata sacra, 8. 1700.
Verheyen Anatomia, 4. 2 vol. fig.
Varillas Histoire de Henri II. & François II. 12. 2 vol.
— — — des Heresies, 12. 6 vol.
— — — de François I. 12. 3 vol.
Veritable Clef de l'Apocalypse, 12.
— Medecin, par Flamand, 12. 1699.
Voyage de Suisse & d'Italie, par Mr. Burnet, 12.
— de Paul Lucas en Egypte, 12. Paris 1714.
Verité de l'Histoire de Judith, par Doñ Mabillon, 12.
Vie & Amours de La Valiere, 12.
W Enkeri Collecta Archivi & Cancellaria Jura, 4. Argente-
rati 1715.
Z Aphii Theatrum Arabico-Latinum, 8. Patau 1690.
Z Zephér Jezrah Hebraeo-Latinum à Rittangelio, 4.

L'on trouve chez ledit Pierre Humbert un asso-
timent général des meilleurs Livres de Paris.



A

SA SAINTETE CLEMENT XI.



OTRE SAINTETE se-
ra sans doute surprise
d'une chose aussi extra-
ordinaire , que celle de
recevoir une Epître Dé-
dicatoire de la part d'une Personne ,
qui , selon Vous , & dans le stile de
votre Eglise , est un Schismatique ,
un Hérétique & un Infidèle. Mais ,
comme je crois qu'il est de mon de-
voir de faire une restitution publi-
que du Traité suivant , que j'ai eû ,
a je

je l'avoue, d'une manière indirecte ;
je veux aussi faire cette restitution
au quadruple, avec tout l'avantage
possible pour Vous & pour votre
Eglise.

Je vois que de quelque infaillibilité que VOTRE SAINTETE soit
éclairée, Elle ne dédaigne pourtant
pas les secours humains pour s'instruire ; & je remarque en même tems
que les Rélations que vous avez de
l'Etat spirituel & temporel de ce
Royaume sont extrêmement défec-
tueuses. C'est pourquoi j'ai résolu
d'en agir en Ennemi généreux, &
de vous découvrir franchement, &
sans détour, des choses, qui vous
donneront une connoissance de no-
tre Etat plus juste & plus parfaite,
qu'aucun de vos Prédeceſſeurs en ait
jamais eues ; & cela sans autre ceré-
monie, & suivant qu'elles se préſen-
teront à mon esprit.

V O-

VOTRE SAINTETE ignore peut-être combien peu il s'en faut que nos Eglises Protestantes ne jouissent enfin des Privileges & des Perfactions, dont vous vous vantez comme d'une Prerogative particulière à votre Eglise. Il s'en faut si peu, que ceux qui ont le plus de pénétration & de sagacité, ne peuvent reconnoître d'autre difference entre vous & nous, par rapport aux fondemens de la Doctrine, de la Hierarchie, du Culte & de la Discipline, que celle-ci: C'est que *Vous ne sauriez errer* dans vos Décisions, & que *Nous n'errons jamais*; c'est-à-dire en d'autres termes, que *Vous êtes infaillible*, & que nous avons toujours raison. En quoi nous avons tout sujet de croire que l'avantage est absolument de notre côté, parce que nous jouissons de tout le bénéfice de l'*Infaillibilité*, sans être exposéz au ri-

a 2 dicu-

dicule d'y prétendre , & à l'embarras de soutenir un Dogme si absurde & si choquant. Et Vous nous permettrez , s'il Vous plaît , de penser que le Privilège , par lequel nous avons toujours raison sans prétendre à l'*Infaillibilité* , est aussi grand & aussi glorieux , que celui , par lequel Vous avez toujours tort , quoi qu'*infaillible*.

Ainsi le Synode de *Dordrecht* (dont les Décisions sûres & certaines sont célébrées tous les trois ans dans ce País-là par un jour solennel d'actions de graces) ; Ainsi les Synodes Nationaux des Eglises Reformées en *France* ; l'Assemblée Générale de l'Eglise Presbytérienne en *Ecosse* ; & , si j'ose la nommer , la Convocation du Clergé d'*Angleterre* , ont tous eû également cette Autorité incontestable , que votre Eglise s'atribue , fondée uniquement sur l'*In-*

l'*Infiaillibilité* qui réside en elle ; & les Peuples ont été obligez d'obéir à leurs Decrets avec autant de soumission, que l'on en a parmi Vous pour ce qui part d'une *Infiaillibilité* absolue. Ainsi la véritable raison, pour laquelle nous ne nous attribuons pas ouvertement l'*Infiaillibilité*, vient de ce que nous pouvons nous en dispenser. L'Autorité ne résulte pas moins du Pouvoir que du Droit ; & la pluralité des voix est pour cette Autorité un fondement aussi ferme & aussi inébranlable, que l'*Infiaillibilité* même. Les Conciles qui peuvent errer, n'errrent jamais : Et d'ailleurs, étant composez de Personnes dont toute l'étude est d'avoir raison, il seroit très-indécent à un Particulier de croire qu'ils ne l'ont pas ; parce que ce seroit préférer un Esprit particulier & prévenu, à un Jugement public & impartial.

C'est ainsi que l'on agit au *Septentrion* & au *Midi* ; dans le Royaume & au dehors. On exerce par tout cette même Autorité , que l'on ne peut s'empêcher de tourner en ridicule dans les autres.

Que prétend-on en *Angleterre* ? Le Synode de *Dordrecht* n'y est d'aucun poids ; il a mal décidé plusieurs Points de Doctrine. L'Assemblée du Clergé d'*Ecosse* n'a rien d'une véritable autorité , & son Système a de grands défauts par rapport aux Dogmes, au Culte & à la Discipline. Mais l'Eglise *Anglicane* a toute l'autorité requise , & c'est à juste titre qu'elle exige l'obéissance & la soumission.

Si d'*Angleterre* on va au *Nord* & que l'on passe une certaine Rivière, c'est toute autre chose. L'Eglise *Anglicane* n'est pas assez réformée : Elle a trop conservé de la *Rome*

Rome Antichrétienne dans sa doctrine, dans son culte, & dans sa discipline. Mais le Clergé d'*Ecosse* a un Droit Divin, qu'il tient de *Jesus-Christ* son unique Chef, de s'assembler & d'ordonner ce qu'il juge à propos pour le bien de son *Eglise*.

Ainsi nous nous sommes séparez de vous parce que vous prétendez avoir le don d'*infaillibilité*, ce qui est absurde & insoutenable; & nous avons trouvé un moyen inconnu à VOTRE SAINTETE & à les *Pré-décesseurs*, pour jouir de tous les droits attachez à l'*Infaillibilité*, en même tems que nous rejettons le fonds de la chose.

Pour revenir à notre *Eglise Anglicane*, si nous en voulons croire la plus grande partie de ses Défenseurs, nous avons une succession d'*Évêques* aussi certaine & aussi peu interrompue, que celle que votre *Eglise* au-
roit

roit pû nous communiquer. Sur ce fondement , nous sommes une véritable Eglise , & nous avons droit de nous séparer de vous ; mais nulle ame vivante n'a droit , ni d'avoir d'autres sentimens que les nôtres , ni de se séparer de nous. D'un autre côté , ceux qui ne sont pas dans nos principes , croient être plus parfaits que nous , soit pour avoir certaines choses qui nous manquent , ou pour être dégagéz de quelques autres , que nous avons de trop selon eux ; & cependant ils ne peuvent souffrir que d'autres veuillent encore aller plus avant , & tâcher de rendre leur Confession de foi plus parfaite.

Voila en quoi consiste notre séparation d'avec vous. Nous vous avons quitté , mais en même tems nous avons pris votre place , & nous ne faisons point de difficulté de nous

ser-

servir des mêmes apologies & des mêmes censures que vous , toutes les fois que nous trouvons que cela nous convient.

Nous avons tous assez senti le poids de ces fameuses accusations d'Hérésie & de Schisme. Nous avons été persécutéz , pendus , brûlez , massacrez en qualité d'Hérétiques & de Schismatiques ; comme VOTRE SAINTETE le fait très-bien. Cependant tout cela ne nous a point donné d'horreur pour ces deux Mots. Nous les avons , pour ainsi dire , adoptez , & nous nous en servons contre les autres avec la même générosité & la même force qu'ils nous viennent de votre part. Que VOTRE SAINTETE me permette ici de badiner un peu , & de lui dire , que cela me fait souvenir d'un certain Jeu d'enfans. L'un frappe son Voisin de toute sa force : ce-
a 5 lui-

lui-ci , au lieu de rendre le coup au premier , le donne à un autre sans hésiter ; & ce troisième à un quatrième ; en sorte que le coup fait la ronde , jusqu'à ce qu'il revienne à celui qui a mis le jeu en train. Ainsi VOTRE SAINTETE' commence l'attaque. Vous nous traitez d'Hérétiques & de Schismatiques , & comme tels vous nous faites périr par le fer & par le feu ; quoi qu'il soit constant , qu'il n'est pas plus permis de traiter cruellement les Hérétiques & les Schismatiques , que ceux qui obéissent aveuglément à leurs Supérieurs. Malgré cela , vous fulminez l'amathème contre nous ; & nous , trop polis pour vous rendre la pareille , nous lançons les mêmes foudres contre les premiers de nos Frères que nous rencontrons. Ceux-ci les rejettent sur d'autres ; & cela va de suite , jusqu'à ce qu'il s'en trouve

ve qui aient assez de jugement & de courage , pour en faire sentir la force à ceux qui ont commencé la querelle , en s'attribuant une Autorité insoutenable.

Il est vrai que nous n'avons pas aujourd'hui le pouvoir de brûler les Hérétiques , comme les premiers Reformateurs. La Puissance séculière a révoqué l'Acte , qui leur accordoit ce glorieux privilège , sur les représentations faites par plusieurs Personnes , qu'elles ne pouvoient pas dormir tranquillement , pendant que cet Acte étoit en vigueur. Mais à cela près , nous employions toujours les mêmes violences. Nous persécutons , nous tourmentons , nous emprisonnons & nous ruinons tout homme , qui prétend en savoir plus que ses Supérieurs : Et plus cet Homme est d'un caractère irreprochable , plus nous croïons qu'il est né-

nécessaire de se servir de ces sortes de rigueurs contre lui. Depuis que la Tolérance est établie par nos Loix, le zèle de certaines Personnes s'est réveillé & s'est encore plus animé contre les Héretiques (car il semble que ce zèle doit toujours s'exercer sur quelqu'un) ; & entre ces Héretiques , on s'est particulierement acharné contre ceux , qui ne diférent de nous qu'en certains points , sur lesquels il est le plus permis d'avoir des sentimens oposez ; comme sont ceux , qui sont généralement reconnus pour être impénétrables & inintelligibles , & dont on a pensé & jugé différemment dans tous les siècles.

Il arrive bien quelquefois que ceux de l'Eglise dominante se chargent seuls , & sans l'aide d'autrui , d'une *Poursuite* , qu'il ne m'est pas permis d'appeler *Persécution* . Mais je dois ren-

dre cette justice aux *Protestans Non-conformistes* de dire , que , quand l'occasion s'en est présentée , ils ont été fort promts à nous aider , dans une œuvre aussi pieuse & aussi Chrétienne , que celle de ramener les Hérétiques au bon chemin ; après avoir connu par leur propre expérience combien les amendes pecuniaires & les cachots ont de vertu pour éclairer les esprits & pour les convaincre . Voici quelle différence il y a entre ces deux sortes de Personnes . Les uns diffèrent de nous en certaines cérémonies qui regardent le Culte & la Discipline ; mais ils ne font aucun scrupule d'embrasser les Dogmes établis par nos premiers Reformateurs . Ils trouvent tous ces Dogmes aussi purs , que *Jesus-Christ* les laissa au commencement , & que *Calvin* les rétablit plus de quinze cens ans après . Les autres ont le malheur de croi-

croire que c'est couler le moucheron & avaler le chameau. Cette première espèce ayant un Acte de Tolérance pour son Culte, en soucrivant à tous nos Dogmes, s'Imagine cependant & se persuade, que le Christianisme est renversé, si l'on souffre que l'autre enseigne une Doctrine opposée aux Points que les Protestans ont apellez *Fondamentaux* depuis tant d'années.

C'est ce qui a été éprouvé en particulier en *Irlande* par une Personne, qui ne pouvoit pas voir distinctement ce qu'ils voioient, touchant la nature de Jesus-Christ avant sa venue au Monde. Car, comme parmi vous c'est un moindre crime de blasphemer contre Dieu, que de ne pas exalter la Bien-heureuse Vierge; ainsi chez nous, il y a beaucoup moins de peché & de risque, à diminuer la gloire du Pere que celle du

du Fils. Que dis-je? Ceux qui travaillent à reduire le Pere au niveau de son Fils , se rendent recommandables ; & c'est là l'étude favorite & la plus estimée de beaucoep de Savans. Mais c'est une erreur impardonnable , de placer le Fils au des- sous de son Pere , dans le moindre degré de perfection réelle: C'est un péché si irremissible , que tout le monde se ligua contre ce malheu- reux Homme ; & il reconnut enfin , qu'il auroit été moins mal traité pour avoir violé tous les Comman- demens de Dieu , que pour avoir interprété quelques passages de l'Ecriture autrement que ses Frères. Les *Nonconformistes* l'accusèrent ; les *Conformistes* le condamnèrent ; il fut livré au *Bras Séculier* ; & le Procès se termina par l'emprisonne- ment & par une amende considéra- ble : Deux voies de conviction sur les-

lesquelles l'Evangile garde le silence.

En *Ecosse*, pour peu qu'un Homme s'écarte de la Confession de foi, & du Culte établi par l'Assemblée du Clergé, il sentira bientôt, que, quoi que le Climat y soit très-froid, il y fait cependant trop chaud pour lui. On y batise les enfans, non seulement au nom du Pere, du Fils & du St. Esprit, mais aussi dans la pure Doctrine professée & établie par l'Eglise d'*Ecosse*. De sorte que de croire quelque point de cette Doctrine erroné, ou sujet à un nouvel examen, c'est être malin & infidèle; & quiconque a de pareils sentiments, est bien heureux s'il peut échaper de leurs mains.

En *Angleterre*, toutes les vertus imaginables réunies dans un seul Homme, ne sauroient le garentir des peines attachées au crime d'Hérésie, s'il

s'il a quelques sentimens particuliers sur des opinions communément reçues parmi nous ; sur tout s'il s'agit de ces opinions mystérieuses & inexplicables. Nous en avons aujourd'hui un exemple en la personne de * deux Savans , très-honnêtes gens d'ailleurs , qui ont crû que leur devoir les engageoit à s'écartier du chemin ordinaire ; & le tems nous apprendra quel sera leur sort. Quant à présent , le zèle de leurs Adversaires est le plus fort. Le feu est allumé , & il n'y a que Dieu qui sache jusqu'où il consumera & où il s'arrêtera. Cependant l'affaire d'un de ces Savans est très-remarquable , & peut donner à V O T R E S A I N T E T E quelque idée de notre humeur. Car , sans parler de ses bonnes moeurs , qu'on ne regarde que comme des

b

pau-

* Mrs. *Whiston* & *Clarke*.

pauvreté communes à tous les Héritiques modernes ; quoi que sa Religion soit soutenue par une véritable piété suivant le *Calendrier* & la *Rubrique* ; quoi qu'il observe les jours de Jeûnes & de Fêtes avec une extrême dévotion ; quoi qu'il soit zélé pour la forme Apostolique des Eglises, qui doivent être bâties comme un Vaisseau, & pour tous les ornemens que l'ordre & la bénédiction exigent ; quoi qu'il admette l'usage du *Chrême* & de la *Triple Immersion* dans le Batême, & l'eau mêlée avec le vin dans l'autre Sacrement ; quoi qu'il soit très-exact à confesser Jésus-Christ du côté de l'Orient, & à rejeter le Diable du côté de l'Occident ; quoi qu'il ait établi le pouvoir indépendant de l'Eglise sur les Décrets des Apôtres mêmes ; quoi qu'il se joigne aux Ministres de cette Eglise pour imposer silence à la Raison humaine, lors qu'elle

qu'elle prétend être Juge en matière de Religion, & qu'il leur cède tous les Bénéfices du Royaume depuis *Douvres* jusqu'à *Berwick* sur la *Tweed*: Cependant tout cela ne fait rien. Il croit le *Fils* inférieur au *Père*, & créé par lui; quoi qu'avec des perfections très-glorieuses: Et c'est là un crime, pour lequel il ne doit pas même jouir tranquillement de la Pauvreté, qu'il a choisie pour son partage. Si c'est là la destinée d'un tel Homme, à quoi devra s'attendre un autre, qui, avec une intégrité parfaite, une érudition profonde & un jugement incomparable, n'aura pas tous ces avantages de son côté?

Cela doit faire comprendre à VOTRE SAINTETÉ ce que c'est qu'*Hérésie* parmi nous; & ce que ce sera, si nos *Évêques*, qui ont maintenu notre liberté dans les cho-

ses civiles avec un courage sans exemple , n'arrêtent ce torrent avec la même fermeté , & ne s'oposent à cet Esprit de persécution , que l'on a vu commencer de même dans votre Eglise , & s'augmenter de plus en plus , jusqu'à en venir au feu & au massacre , pour la gloire de Dieu & pour le bien de son Eglise.

Et comme j'ai déjà remarqué , que rien ne vous obligeoit à vous dire infaillible , & que , sans cela , vous pouviez avoir également une autorité absolue , sans choquer le monde ; ainsi ceux de votre Communion doivent facilement s'apercevoir , que ce n'étoit pas pour eux une nécessité de rejeter l'Ecriture Sainte , comme règle de la foi de tous les Chrétiens , & d'y substituer l'Eglise . Et ils voient clairement aujourd'hui , que l'on peut parvenir au but , avec plus de bienféance , quoi que ce ne soit pas

pas avec plus de raison, sans porter les choses à cette extrémité. Car en même tems que nous soutenons avec chaleur contre vos Controversistes, que les Peuples ont droit d'examiner & d'éplucher eux-mêmes les Ecritures ; nous avons soin de leur inculquer dans nos instructions particulières, qu'ils ne doivent pas abuser de ce Droit, qu'ils ne doivent pas prétendre être plus sages que leurs Supérieurs, & qu'il faut qu'ils s'étudient à entendre les textes particuliers dans le même sens que l'Eglise les entend, & que leurs Guides, qui ont l'autorité *interpretative*, les expliquent.

Nous réussissons aussi bien par cette méthode, que si nous défendions la lecture de l'Ecriture Sainte : Et comme cela se fait galamment, & d'une manière qui laisse aux Particuliers tout le mérite de leur hu-

milité ; cela passe doucement , sans qu'ils fassent la moindre atention à l'absurdité qui en résulte , savoir , que , comme les Docteurs & les Conciles différent entre eux , cette méthode impose à deux Personnes différentes , & même à une seule Personne suivant les occasions , la nécessité d'entendre le même passage en deux sens différens & souvent contradictoires .

En quoi VOTRE SAINTETÉ me permettra de dire , que notre conduite a un grand avantage sur la vôtre . Car nous avons , aussi bien que vous , l'Autorité décisive , sans que l'on puisse nous reprocher que nous méprisons celle de la Parole de Dieu ; le Peuple demeurant toujours persuadé , que nous admettons l'Écriture Sainte comme la Règle de leur Foi , & qu'ils la peuvent tous lire & consulter quand il leur plait .

Et

Et quoi que par nos paroles nous conservions à l'Ecriture Sainte toute son autorité , nous avons cependant l'adresse d'y substituer réellement nos propres explications , & des dogmes tirez de ces explications.

De là , il nous revient un grand privilège , dont vous ne jouissez pas comme nous. C'est que chaque Ministre parmi nous est revêtu de l'*Authorité Plenière* d'un Ambassadeur de Dieu ; ce qui est fort différent des maximes de votre Communion.

Pour moi j'ai toujouors soutenu que l'on devoit avoir pour eux toute la vénération & tous les égards qu'ils peuvent prétendre avec justice ; & j'aurai toujouurs pour eux tout le respect qui est dû à leur Caractère , si leur conduite y répond. Mais il semble que ceux d'entre eux , qui font le plus de bruit , veuillent exiger tous les jours de nouvelles choses

ses de nous. Car , en aprofondissant les choses , je trouve qu'ils ont divers principes , que j'ignorois auparavant. C'est , que ce qui a été dit aux Apôtres , a été dit à chacun d'eux en particulier ; que c'est un crime de ne les pas croire , même dans les cas de contradiction directe & personnelle , de contradiction entre eux , & , ce qui est de plus grande conséquence , de contradiction à tous les préceptes de Paix & de Charité qui se trouvent dans l'Evangile ; qu'ils sont enfin d'un Ordre Angelique ; & que les mépriser , même dans les occasions où le mépris est aussi naturel que la faim & la soif , c'est mépriser Dieu lui-même. Et tout cela , fondé uniquement sur ce qu'ils ont été admis à administrer les choses saintes , par des Hommes sujets à erreur , à qui ce soin est confié , & qui s'en aquitent le mieux qu'ils peuvent.

Tout

Tout Homme qui se considère dans ce point de vûe , n'a besoin ni d'*Infaillibilité* ni d'*Impeccabilité* , pour être aussi grand que V O T R E S A I N T E T E . Son caractère seul le rendra tel , sans ces attributs , & même sans aucune autre perfection.

Depuis quatre ou cinq ans nos Chaires ne retentissent que du bruit de *Dignité* , d'*Ordre* , de *Prééminence* , & d'autres choses semblables. Il est vrai que les plus sages & les plus savans de nos Ecclesiastiques désaprouvent tout cela ; & qu'ils méprisent toute autre sorte de respect , que celui qu'ils s'atirent par leur probité & par leur application à procurer le bien du Genre humain. Mais les Turbulens font le plus de bruit par tout , & il se trouve peu de gens qui se mettent en peine de les contredire.

J'ai crû que ce *Privilège* méritoit
b 5 bien

bien sa place dans la Relation que je vous donne de nos Affaires de Religion ; parce qu'il est très-considerable en lui-même, & qu'il paroît être d'une nature à aller toujours en augmentant. Ce Principe étant une fois établi & reçû généralement , il n'y aura point de simple *Ministre* ou *Pasteur* qui ne soit un Pape absolu sur son troupeau.

Et cela seul suffit pour vous convaincre , qu'aujourd'hui , nonobstant tous les avis que vous pouvez avoir de leurs bonnes dispositions à votre égard , ce n'est pas vous , mais eux-mêmes qu'ils ont en vûe. Il est vrai qu'ils seront peut-être à la fin surpris de voir que tout tournera à votre avantage. Cependant je suis persuadé que ce n'est pas là leur dessein , & que leur unique but est d'atirer une vénération sans bornes sur une certaine espèce de gens parmi eux :

ce

ce que je ne voudrois pas avancer, si leur conduite n'en étoit pas une preuve évidente. Qu'un Ministre, un Evêque ou même un Archevêque n'ait pas les mêmes sentimens qu'eux sur quelque matière de spéculatîon, ou de politique ; toute leur prétendue vénération se change au premier signal en désobéissance & en mépris. De sorte que beaucoup de gens parmi nous peuvent se vanter d'avoir le privilège spécial, de dire le pour & le contre ; de faire & de défaire ; de soutenir que l'on doit au Clergé le respect le plus profond, & d'exciter en même tems de violentes persécutions contre ceux de leur propre Corps qui leur déplaisent ; & enfin d'affirmer gravement qu'il n'y a aucune contradiction en tout cela.

VOTRE SAINTETE' peut avoir été informée d'une chose, qui est très-

très-véritable : C'est que , depuis quelques années , nous nous aprochons plutôt de vous en plusieurs points de doctrine & de cérémonie, que nous ne nous en éloignons.

C'est une maxime commune , & répandue avec beaucoup d'industrie par les Emissaires de votre Eglise , à l'ombre des *Zélateurs* de la nôtre , *Qu'il vaut mieux être Papiste que Presbytérien.* Ce principe étant reçu par une grande partie des Ecclésiastiques , & insinué avec adresse parmi le peuple , l'aversion & l'horreur , que l'on avoit pour le seul nom de *Papisme* , diminuent de beaucoup ; & il arrive insensiblement que beaucoup de gens , qui sentoient d'abord de la haine dans leur cœur contre le *Papisme* , voiant que l'on convient qu'il vaut encore mieux que quelqu'autre chose , dont ils n'ont point de connoissance , s'accou-

coûtument à l'envifager avec plus d'indiférence. Ils le regardent d'abord comme une chose moins mauvaise que l'on n'avoit coûtume de la représenter ; ensuite comme n'ifiant rien de mauvais ; puis comme une Religion tolérable , & enfin comme une Communion meilleure qu'aucune autre. Si bien que par ce principe général , ménagé adroiteme nt , la pointe du zèle pour la Religion Protestante s'émoussé d'abord , & l'on vient en suite par degréz à s'aprivoiser tout-à-fait avec une Religion toute contraire.

C'est dans la même vûe que l'on fait revivre parmi nous certaines matières de *Doctrine* & de *Pratique* ; qui vous sont particulières. Le pouvoir , qui réside dans les Prêtres pour l'absolution des péchez , est expliqué par plusieurs personnes d'une manière , qui rend la volonté de Dieu sujette

jette à celle des hommes ; & même à leur caprice. On peut réduire leur opinion à ces deux points : *Que les hommes ne peuvent espérer le pardon de Dieu, que par l'absolution prononcée par un Prêtre ordonné dans toutes les formes, suivant une certaine idée de régularité. Et que Dieu est obligé d'absoudre ceux que le Prêtre a déclaré absous.* C'est-à-dire, qu'ils ne sont pas tant soumis à la volonté du Tout-Puissant, que le Tout-Puissant l'est à leur volonté ; & que Dieu n'est jamais si bien honoré, que quand des Hommes foibles & faillibles se placent sur son Trône.

Quelques-uns, voyant qu'il ne leur est pas facile de défendre une chose aussi absurde que l'*Absolution de Plein-pouvoir*, y ont substitué l'*Intercession irrésistible* du Prêtre, qui devient par ce moyen le Médiateur entre

entre Dieu & l'Homme, conservant toujours la même autorité & le même privilège d'une manière moins choquante. Cela tient également le Peuple dans la dépendance des Prêtres ; & fait voir combien nous sommes subtils & adroits dans le changement des mots , suivant les occasions, sans rien changer au fond des choses.

Mais VOTRE SAINTETÉ deviendra aisément le fin de tout cela , quand je lui dirai , que suivant les mêmes gens , on ne peut parvenir à ce grand avantage , que par la Confession auriculaire , & par un Aveu particulier de tous les secrets de la Conscience. Et vous savez très-bien , que c'est là un ressort admirable ; pour gouverner les Familles , les Etats & le Monde entier.

Ajoutez à cela un autre Point , que l'on inculque fortement depuis quel-

quelque tems , & dont les suites vous peuvent être fort avantageuses. C'est que tous Batêmes , qui ne sont pas administrez par des Prêtres ordonnez par des Evêques descendus de vous en ligne directe , sont declarez nuls & incapables d'introduire les hommes dans la Bergerie du Seigneur.

Il est vrai que nous nous déclarons ouvertement contre votre Doctrine , qui fait dépendre les Sacremens de l'intention du Prêtre. Mais, si le sentiment de quelques personnes prévaut , nous établirons un Dogme encore plus absurde , en faisant dépendre les Sacremens d'une chose , dont ni les Prêtres ni les Laiques ne peuvent jamais avoir des preuves ; je veux dire , de l'*Ordination Episcopale* des Prêtres , par une succession legitime & non interrompue depuis Jesus-Christ jusqu'à nous.

Dogme

Dogme capable de détruire des Paroisses entières, dont quelques Prédicateurs n'ont peut-être jamais été ordonnés, & de dépeupler le Monde Chrétien sans miséricorde : Mais il suffit qu'il oblige les pauvres Laïques à adorer des Hommes, qui ont le droit & le privilège de les faire jouir des grâces Divines, ou de les en priver.

Cependant quelques personnes peuvent donner un autre sens à la chose, & dire : Si le Clergé de notre Communion, qui a tout reçû par les mains de l'Eglise Romaine, est revêtu de cette glorieuse prérogative, n'est-il pas bien plus sûr que *Rome*, qui l'a communiquée à notre Eglise, jouit du même privilège ? S'il est vrai que nous tenons cette prérogative de ceux qui nous ont ordonné, sans quoi nous ne l'aurions pas ; ne l'est-il pas beaucoup plus

plus qu'elle se trouve en ceux, qui nous ont ordonnez ?

Qu'est-il besoin, après cela, que je vous entretienne d'une chose, qui ne vous doit pas être inconnue. J'entens ce zèle pour la multiplication des cérémonies & des génuflexions dans le Service Divin; pour le Récitatif des prières dans les Cathédrales, sur un ton qui forme un langage inconnu aux Protestans, qui n'y ont pas les oreilles accoutumées; pour nos Autels garnis de Cierges qui ne brûlent jamais; pour les Ornemens de nos Eglises, qui, comme vous savez, se multiplient toujours au delà de l'intention des Gens de bien, qui ont commencé à les établir; pour la Consécration de nos Cimetières; & pour quantité d'autres choses de cette nature. Autant d'articles, dont vous retirez cet avantage, qu'aient fait une profonde

fonde impression sur les Esprits , il est ais , avec un peu d'art & de m nagement , de les disposer   croire , que l'Eglise qui en a le plus est la meilleure.

Il est vrai que l'on n'a pas laiss  beaucoup d'Images dans nos Eglises, outre celles de *Mo  se* & d'*Aaron* ; dont les Figures, quoi qu'assez inutiles dans nos Lieux de d votion , m'alarment d'autant moins , qu'il n'est pas   craindre que les Chr tiens idol trent des Juifs.

Mais nous avons dans presque toutes nos Eglises une Repr sentation tr s-commune & tr s-ridicule , qui ,   mon sens , renferme toutes les absurditez imaginables en ce genre: Je veux dire celle de la *Trinit * en *Unit * , figur e par un Triangle enferm  dans un Cercle. Cette Repr sentation se voit commun ment au dessus de nos Autels , & c'est aujourd'hui la

grande mode d'en avoir des images dans nos Livres des Communes Prières. C'est avec raison que l'on regarde ce Mystère de notre Foi comme inexplicable & incompréhensible : Cependant, ceux mêmes, qui le considèrent comme tel, permettent qu'il soit décrit par une figure mathématique, qui suppose toujours les idées les plus claires & les plus complètes ; & l'on représente aux Chrétiens le Père éternel de toutes choses par le *Côté d'un Triangle équilatéral*. En quoi j'avoue qu'il est plus aisé de vous justifier que nous ; & que tous vos Crucifix & toutes vos Images de Saints, qui ont été des Créatures représentables, n'ont rien qui a proche de l'absurdité monstrueuse de cette seule Représentation.

Les Prédications de nos Ecclésiastiques Populaires, dont nous nous vantions beaucoup autrefois, sont pré-

présentement d'un tour si scandaleux , qu'en plusieurs endroits des personnes graves & de bon sens ne vont point à l'Eglise par un sentiment de piété , & de peur d'y entendre des choses qui blessent leurs oreilles. J'apelle à témoin de la vérité de ce que je dis , les avis que vous recevez des Emissaires de votre Eglise , que l'on a vu dans les nôtres écrire en abrégé les Sermons de quelques-uns de nos Prédicateurs les plus suivis. Pour moi , je me suis souvent imaginé que je n'étois pas à l'Eglise , mais tantôt au dernier Congrès d'*Utrecht* , où j'entendois un des Plenipotentiaires du Roi de *France* étaler les conditions glorieuses & avantageuses que son Maître nous avoit accordées pour la Paix ; tantôt au milieu des Commissaires du Commerce , qui élevoient jusqu'au ciel les Articles du Traité ; & quel-

quefois aux Funerailles d'une Princesse morte depuis peu , où mes oreilles étoient étourdies du bruit d'un fade Panégyrique. Il m'a semblé d'autrefois que j'étois parmi une Cabale de *Jacobites Mecontens* , qui déchargeoient toute leur bile en invectives , en satires & en insinuations malicieuses contre la dernière Révolution , & contre le Gouvernement présent ; ou dans une Assemblée de nos vieux Nonconformistes rigides , qui declamoient contre les Evêques ; ou dans un des Tribunaux de VOTRE SAINTETE , au milieu des foudres & des anathèmes lancez contre tous les Hérétiques & Schismatiques ; ou à un Combat de Taureaux ; ou , en un mot , parmi des Infensez . Après quoi je m'éveillois enfin comme d'un songe , bien surpris de me trouver dans un endroit où je ne devois m'attendre à rien moins

moins qu'à des discours sur de pareilles matières.

Sur la fin de Janvier, & au commencement de Fevrier, on nous anime extraordinairement les uns contre les autres, parce qu'il est arrivé il y a plus de soixante ans, que nos Ancêtres, & sur tout les Ancêtres des Champions modernes de la *Haute-Eglise*, étoient de grands Scélérats : Et l'on croit qu'on ne fauroit trop insister sur un sujet si beau, de génération en génération, & qu'on devroit même en parler depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

Mais il y a une autre espèce d'Enthousiasme, qui paroît revenir en vogue aujourd'hui. C'est le *Danger de la pauvre Eglise* : Danger que l'on voit toujours s'augmenter à proportion que le parti & les espérances des Amis de VOTRE SAINTÉ

te diminuent en ces quartiers. Si bien que pour savoir si cette Matière est à la mode , il n'y a qu'à s'informer en quel état se trouvent les Catholiques Romains en *Angleterre* , & s'ils sont contens ou non. Et je puis vous assurer , que votre Eglise en retire cet avantage , que d'un côté plusieurs des meilleurs Membres de la nôtre en ont conçû un grand dégout , & de l'autre quelques Nonconformistes en ont tiré un argument pour ne se point unir avec nous , disant , *Qu'ils ne seront jamais d'une Eglise qui est presque toujours en danger.*

J'ajouterai encore ici , que l'Eglise (c'est-à-dire cette partie des Ecclesiastiques dont je parle) est aujourd'hui en possession du privilège d'appliquer les jugemens de Dieu à leurs prochains : Ce que nos Ancêtres condamnoient avec tant de raison ,

sc.

se moquant en cela des Nonconformistes entêtez.

Ainsi, par exemple, la mort de la Reine est un effet de la colère de Dieu sur une Nation indigne d'une si bonne Princesse ; quoi que, d'un autre côté, quelques simples Fanatiques leur aient fait voir avec quelle facilité chacun peut interpréter cet événement en leur faveur, en observant que la Reine est morte le même jour que l'Acte contre le *Schisme* entroît en force. Acte qui, selon eux, ne tendoit qu'à les dépouiller d'un droit naturel.

Après le *Rétablissement* du Roi *Charles II*, l'Incendie qui consuma toute la Ville de *Londres*, en suite de la Peste, qui avoit enlevé un grand nombre de ses Habitans, fournit matière à ces sortes d'applications. Combien de gens n'y reconnoissoient-ils pas clairement les grands

c 5 Fleaux

Fleaux du Ciel , par rapport à ce même *Rétablissement* ? Ainsi cet Esprit d'impiété , qui fait l'essence du Fanatisme en quelque Eglise que ce soit , peut tirer des conséquences de choses beaucoup moins considérables. Un embrasement , qui ne se peut nullement comparer avec l'Incendie dont on vient de parler : Une mortalité sur les Bestiaux , que toute l'*Europe* a ressentie plus violemment que nous : Ces Accidens servent de matière à la Critique ; & l'on ne se contente pas de dire que ce sont des *Jugemens de Dieu* , comme ils le sont sans doute ; Mais on insinue positivement & sans détour , que ce sont des *Jugemens* , non pas pour les péchez & pour les crimes particuliers de ces Critiques , ou pour leur peu de reconnoissance en général des biens que le Ciel leur a assuréz (car ils ne se croient jamais cou-
pa-

pables), mais pour quelque chose qu'il y a à la Cour, & qui ne devroit pas y être; ce que tout le Monde fait assez interpréter.

Ainsi le Fanatisme a ses vicissitudes comme les autres choses de ce Monde: Quelquefois il régne dans l'Eglise, & quelquefois hors de l'Eglise. Il est dans un tems pour Elle, & dans un autre contre Elle. Et de cette manière il n'arrive que trop souvent parmi nous, que prêcher ses passions, ses animosités, & son ressentiment de voir ses espérances frustrées, s'appelle prêcher l'Evangile, & annoncer les Mystères Divins.

VOTRE SAINTETE ne doit pourtant pas croire que cela soit général: Car je puis vous assurer, que nous avons encore parmi nous des Ecclesiastiques, qui méritent véritablement le nom de *Prédicateurs de*

de l'Evangile. Prédicateurs dont le Monde n'est pas digne, & que le Monde même ne croit pas mériter; car ceux, que j'ai décrits les premiers, sont les Heros du Peuple, qui s'atirent les affections, & qui excitent les passions de la Multitude. Ils ont cependant aujourd'hui un désavantage, que les Agens de VOTRE SAINTETÉ, qui poussent à la roüe, devroient bien leur faire remarquer; C'est que *les tems ont change*, & qu'il n'y a pas un seul Homme au timon des affaires, qui veuille ni favoriser leurs extravagances, ni trahir le devoir de sa charge.

Je reviens à d'autres sujets.

Nous avouons que vous jouissez d'un grand privilège par dessus nous, en ce que vos Eglises matérielles ne sont sujettes à aucune Puissance Humaine, dès qu'elles sont consacrées au service de Dieu. Elles deviennent d'a-

d'abord l'Azyle des plus méchans Hommes ; elles ouvrent leurs portes aux Voleurs & aux Assassins ; &, par une influence très-salutaire , les plus grands Scélérats trouvent leur sûreté , dans l'enceinte de leurs murailles , contre la Force & contre la Justice. C'est de cette manière , & dans ce sens , que vous invitez , & que vous recevez les Pécheurs dans le sein de l'Eglise de Jesus-Christ ; & cette terre sacrée a un tel charme , que personne ne peut les attaquer dans leur Azyle , sans être bien-tôt écrasé par vos foudres.

Mais , d'un autre côté , nous avons quelques avantages de la même nature , dont vous n'êtes peut-être pas informé.

J'ai vu le tems , que la figure d'une Eglise materielle , faite de carton , plantée si artistement au bout d'un grand bâton , qu'elle paroissoit chanceler ,

celer , & représenter le danger de notre pauvre Eglise , & portée d'un air triste & lugubre devant un vénérable Ecclesiastique aux Elections des Membres du Parlement , parloit pour un Remede souverain contre ses Ennemis , & qu'elle avoit la vertu de les chasser du champ de bataille tout confus. J'ai vû même que le seul nom d'*Eglise* , ou de *Haute-Eglise* , prononcé avec emphase & d'un ton énergique , & répété un certain nombre de fois , a pû changer l'air & la voix d'une multitude innombrable , en je ne sai quoi de hideux & de farouche , qui tenoit du surnaturel ; qu'il a pû agiter leurs cœurs , & faire enfler leurs veines , comme par une espèce de *Frénésie* , qu'ils apelloient zèle , à cause de sa chaleur ; & faire enfin sur eux le même effet , que s'ils eussent pris du vin ou de l'opium par excès. Et j'ai vû , en

en même tems, que ce mot, prononcé d'un air touchant & pathétique, les mains & les yeux levez au ciel, a pu convertir les mensonges en véritez, un Scélérat en un Saint, & un Perturbateur du repos public en une Divinité Tutélaire.

Ce sont là des prérogatives, qui méritent, je crois, que VOTRE SAINTETÉ en soit informée. Mais ce n'est pas tout. Nous avons un autre avantage que je ne veux pas passer sous silence; parce qu'il paroît que nous nous fondons beaucoup dessus, & que nous en avons déjà recueilli de grands fruits; & d'ailleurs, suivant le rapport des Voyageurs, vous n'avez rien de pareil. C'est que nous ne manquons jamais de nous souvenir de notre Eglise en vuidant bouteille; de boire à sa santé; & de mettre sa prospérité de la partie dans tous nos plaisirs. Ainsi nous

nous sanctifions notre vin par notre zèle pour l'Eglise ; & le vin , par reconnoissance , entretient le feu & augmente la chaleur de notre zèle.

Il y a bien des gens qui croient qu'un véritable Membre de l'Eglise se distingue beaucoup mieux par ce caractère , que par la doctrine de l'*Obedissance passive* ; parce que l'on sait que plusieurs autres Eglises ont épousé cette Doctrine , & qu'il n'y a que notre Eglise au Monde qui pratique ce que je viens de dire. VOTRE SAINTETE' ne doit donc pas s'étonner de ce qu'il arrive quelquefois des revers dans les affaires de votre Eglise , puisque cette Coutume a été si fort négligée parmi ceux de votre Communion : Et si le seul mot d'*Eglise* a produit des miracles , que n'en doit-on pas atendre , lorsqu'il est animé par la chaleur & par la force d'un bon vin ?

C'est

C'est une chose assez plaisante de voir nos Zélateurs insister sur l'*Authorité* , sur les *Articles de foi* , sur la *Liturgie* , & sur les *Homélies de l'Eglise* , contre d'autres ; pendant qu'ils en nient & rejettent tout-à-fait l'autorité , dans des Points qui ne leur conviennent pas.

Selon eux, l'*Autorité de l'Eglise* est la voie de Dieu même : Mais ce n'est plus rien, s'il arrive qu'ils aient des Evêques qui leur déplaisent, ou qui leur soient suspects.

Les *Articles de foi* sont des Argumens convaincans contre d'autres; Mais ils vous prient gravement d'en excepter deux ou trois, comme inutiles, parce qu'ils aprochent du *Calvinisme*, ou qu'ils choquent trop votre Eglise.

La Liturgie de l'Eglise n'a certainement aucun défaut : Mais il faut être bien attentif à en expliquer

les passages les plus clairs par les plus obscurs ; & particulièrement à entendre les expressions de l'Ecriture & des anciens Symboles, dans le sens des Scholaïtiques modernes.

Pour ce qui est des Homélies, elles sont bonnes ou mauvaises, d'une autorité incontestable ou de nulle autorité, suivant leur fantaisie. Celles qui sont contre la *Rebellion*, sont bonnes contre toutes sortes de tumultes, de trahisons & de désordre, à la réserve de ceux qu'ils excitent eux-mêmes ; & ils les font valoir à outrance contre ceux de leurs Frères qui ne leur plaisent pas. Mais à l'égard de celles qui sont contraires à votre Idolatrie, à votre Antichristianisme, & à beaucoup de vos autres Dogmes, je puis assurer VOTRE SAINTETE', que ces mêmes gens ne les considèrent que comme les effets d'un zèle fougueux, ignorant, &

& précipité dans les premiers Réformateurs ; dont on ne peut pas plus se servir contre les véritables Membres de l'Eglise , depuis le tems de l'Archevêque *Laud* , que de la Discipline de *Calvin*.

Et tout cela passe doucement parmi ceux qui sont sous leur direction ; quoi que le sens commun nous apprenne certainement , pour peu qu'on y fasse atention , que toutes ces sortes de choses sont fondées sur une même infaillibilité ; que l'Autorité est égale , soit qu'elle se trouve contre eux ou pour eux ; & qu'il faut , ou que toutes les Décisions Humaines soient incontestables , ou qu'il n'y en ait aucune qui le soit. Il n'y a point de milieu en cela. Et si l'on ne convient pas de cette vérité , & que l'on veuille toujours avoir recours à de vaines distinctions , là où il n'y a aucune différence ; je crois ,

d 2 qu'a-

qu'avec le tems , les personnes judicieuses ne trouveront point d'autre différence entre votre *Papisme* , & celui de beaucoup de gens parmi nous , si ce n'est que le nôtre est un *Papisme Protestant* , & le vôtre un *Papisme Romain*.

C'est avec beaucoup de raison , que les Sciences ont toujours été considérées , dans les Etats bien policez , comme la base & l'ornement de la Vie humaine , & de la véritable Religion. Mais elles sont aujourd'hui , parmi nous , dans un état , que l'on auroit peine à décrire. Il semble que non seulement les Sciences , mais le désir même d'apprendre . & toute sorte d'émulation par rapport à l'étude , se soient évanouies du milieu de nous. Depuis quelque tems l'éducation des Jeunes gens tend plutôt à leur inspirer l'esprit de Faction , qu'à les animer à l'étude des Sciences ;

ces ; & à peine les Enfans commencent-ils à lire , qu'on leur donne des principes de violence , & qu'on les dispose à recevoir toutes les impressions d'un Parti.

C'est aussi à juste titre , que l'on a ci-devant appellé nos Universitez les Sources de la Littérature. Mais je voudrois bien pouvoir dire , qu'il ne s'y trouve pas des gens , qui emploient adroiteme~~nt~~nt ces Sources , & qui emploient toute leur habileté & tout leur crédit , à faire en sorte , qu'il y ait plus de gloire à devenir un *Zélateur fougueux* , qu'à être un *Regent sage* , ou un *Ecolier laborieux* ; en sorte que l'on aquiert plus de réputation , pour être versé dans la connoissance des Libelles factieux & des Satires de Parti , que dans celle des bons Auteurs de l'Antiquité. Et je souhaiterois fort n'être pas obligé d'ajouter , qu'il arrive souvent

de là , que la saine érudition , les bonnes mœurs , & le désir de les faire fleurir , exposent un homme à une luite continue de contradictions , de chagrins , & de mauvais traitemens ; pendant que le zèle de Parti suffit , pour attirer tous les égards & tous les honneurs imaginables à des gens , dont je passerai sous silence le caractère , l'habileté & les mœurs.

Que VOTRE SAINTETÉ ne craigne donc pas , qu'il se fasse , parmi nous , de grands progrès dans les Sciences , ou dans la recherche de la *Vérité* ; qui , à moins que nous ne la possédions déjà , pourra , comme on dit , demeurer éternellement *au fond du Puits* , quelque chose que nous fassions pour l'en tirer ; puisque l'on ne nous permet pas de nous servir d'autres seaux , que de ceux qui sont marquez d'une certaine emprein-

présenté ; ni d'autres cordes , que de celles qui sont d'une certaine mesure & d'une certaine force. Car que doit-il résulter de tout cela , sinon que l'industrie & l'application des plus grands Genies doivent être extrêmement gênées & resserrées , lors que tout le cours des études est tellement compassé , qu'il ne s'agit pas d'entretenir les lumières & les recherches des hommes , mais de fixer l'esprit à un certain nombre d'idées , que l'on a déjà attachées au mot de *Vérité* , & d'accoutumer la langue à un certain nombre de sons , pour soutenir éternellement ces idées.

Il est vrai que les Ecoles publiques ne sont pas tout-à-fait ce qu'elles étoient , lors que le seul nom d'*Aristote* , ou de *Thomas d'Aquin* , suffisait pour établir une vérité , à peu près comme les Billets de notre Banque passent parmi nous pour de l'argent

gent comptant. Mais la Méthode y est toujours la même en *qualité*, si ce n'est pas en *quantité*: Car, quoi que nous ayions rejetté beaucoup de choses; cependant nous retenons en général, à peu près les mêmes *formules*, & les mêmes manières de parler, que vous nous laissâtes, lors de notre séparation, pour la sûreté des absurditez que nous gardions.

Nous disputons toujours par des argumens en forme, comme vous aviez coutume de le faire, *de omni Ente scibili & non scibili*. Nous avons encore le même *Quoad hoc*, &, *Non quoad hoc*; le même *Quatenus*, &, *Non quatenus*, que nous avons hérité de vous; & beaucoup d'autres *termes auxiliaires*, qui sont très-nécessaires pour rafraîchir les *Disputans*, & pour tenir la *dispute* en haleine; mais qui ne sont d'aucune utilité ni pour découvrir la moins-
dre

dre Vérité , ni pour la faire sentir aux hommes.

On peut apeller cette Méthode l'*Art de baloter* aussi long-tems que le Modérateur de la Dispute en a le loisir ; & l'on pourroit dire que c'est une espèce de *Jeu à la paume* pour les Savans. La *Thèse* est la *balle* que l'on pousse ; & celui-là gagne , qui fait voir le plus d'habileté à la soutenir long-tems. Un *Syllogisme* la fert au *Répondant* ; & un *Nego* , ou un heureux *Distinguo* , la renvoie à l'*Oposant* : Et ainsi , elle va & vient par dessus la tête de ceux qui ont la patience de demeurer assis , jusqu'à ce que le *Juge du Jeu* fasse intervenir son autorité , pour la faire tomber & pour imposer silence.

Voila quel est l'état des choses parmi nous , & sur tout dans les choses qui intéressent également tous les Hommes & tous les Siècles. On veut

d 5 que

que ce que nous devons regarder comme *Vérité*, ait été déterminé pour nous, & réglé avant que nous fussions néz, par nos Ancêtres & par nos Supérieurs, dans les Siècles où l'*Esprit étoit illuminé*, & l'*Entendement exempt de préjugez*. Et nos études ne tendent point du tout à faire de nouvelles découvertes de la *Vérité*, dans les matières les plus importantes ; mais elles n'ont pour but que de nous enseigner l'*Art de defendre ce qui a été découvert*, & déclaré être *Vérité*, avant notre tems ; & de nous apprendre le grand devoir de l'*Humilité*, qui nous engage à nous contenter de ce qui a déjà été réglé pour nous, & à rejeter toutes vaines pensées de cultiver le *Fonds Intellectuel*, qui nous a été laissé par nos Ancêtres. La voix de l'Autorité est, *Tu iras jusques-là, & tu ne passeras pas plus avant*.

C'est

C'est ainsi que dans nos Ecoles de *Littérature & de Théologie*, toutes choses sont renfermées dans des bornes que l'on ne doit point passer. Nous avons établi un certain nombre de *Questions*, dont il n'est pas permis de s'écartez ; & cela forme un cercle de *Syllogismes fixes* pour l'attaque, & de *Distinctions réglées* pour la défense. D'où il arrive, que l'on voit souvent les plus jeunes Ecoliers, disputer, dans leurs premiers Exercices publics, de la *Préscience de Dieu*, & des *Futurs Contingens*, en suivant une Méthode établie pour les difficultez & pour les solutions ; & cela avec autant d'érudition & de netteté, que l'on en peut trouver dans les Ouvrages des plus célèbres Ecrivains Scholastiques.

Mais on peut encore mieux remarquer ces bons effets dans les Ecoles de Théologie, où la Méthode est

est toujours également uniforme & invariable ; & où, par ce moyen, ce n'est pas une chose extraordinaire d'entendre, que les passages de *S^r. Athanase* & de *S^r. Augustin* ont plus de poids, que ceux d'un *Apâtre* ; & qu'une vaine distinction, ou une définition incompréhensible, d'un de vos Scholastiques, décide plûtôt une difficulté, qu'une Affirmation, ou une Expression claire & intelligible de notre Sauveur.

S'il y avoit moins d'abus, soit dans les Universitez établies en *Ecosse*, soit dans nos Academies *Nonconformistes* en *Angleterre*, je l'avoüerois ingénûment. Mais, croiez moi, il y en a encore plus dans ces Ecoles-là. En *Ecosse*, comme il y a un *Royaume Temporel de Jesus-Christ* établi par les Loix, aussi bien qu'un *Royaume Spirituel*, l'Ordination & les Bénéfices sont scrupuleusement &

& nécessairement atachez à un certain *Système d'Opinions*: Ce qui détermine naturellement l'éducation des Jeunes gens, & les oblige d'éviter soigneusement toute pensée & tout désir de devenir plus savans que leurs Ancêtres.

Il en est à peu près de même parmi nos *Nonconformistes* en Angleterre. Ils suivent, de génération en génération, la même *Logique*, & le même *Cours de Théologie*. Ils retiennent constamment les mêmes *Systèmes*, les mêmes *Syllogismes*, les mêmes *Definitions* & les mêmes *Distinctions*; & ils donnent le même rang à *Calvin* & à l'*Evangile*; sans mettre la moindre différence entre ces deux Autoritez.

Il peut y avoir quelques exceptions; Mais, en général, les choses sont sur ce pié-là; & il y a peu d'apparence qu'elles changent de long-
tems,

tems, pour deux raisons. Première-
ment, parce que la *Tolerance* des
Nonconformistes est fondée sur ce
qu'ils se glorifient d'être plus étroi-
tement attachés aux Articles de foi
de l'*Eglise*, dans le sens des pre-
miers Réformateurs, que l'*Eglise*
Anglicane elle-même : Et il faut
avouer qu'on leur a abandonné pres-
que tout le soin & le mérite de dé-
fendre ces Articles. En second lieu,
parce que leurs Catechismes mêmes
sont des *Systèmes* de tous les Points
obscurs, de tous les Lieux Com-
muns & de tous les Termes barbares
de la Théologie ; en sorte que les
Particuliers, qui sont tous *Théolo-
giens par Système*, obligent leurs
Ministres de se tenir colez au Plan
établi ; faisant beaucoup de bruit, &
donnant peu d'argent pour leur en-
tretien, dès qu'ils s'écartent tant soit
peu de ce qu'ils se sont toujours pi-
quez

quez d'entendre mieux que leurs Voisins, & qui leur a été enseigné, dès leur enfance, comme l'ame & l'essence de l'Evangile.

C'est à cette méthode d'étudier, que nous sommes redevables d'une chose, qui est très-utile à votre Cause : Je veux dire, de cette foule d'Ecrivains de part & d'autre, qui, dès qu'ils paroissent dans le monde, soutiennent les Mystères les plus sublimes par la seule répétition de certains termes, auxquels ils attachent une certaine signification ; qui, comme ils n'ont pas honte de l'avouer eux-mêmes quand on les presse, n'est point en usage en toute autre sorte de discours : Ce qui est la même chose que s'ils dissoient, *qu'ils n'en ont aucune*.

C'est à cette même méthode, que nous sommes enfin redevables de l'heureuse découverte, qui nous apprend

aprend à confesser ingénûment , qu'il n'est pas à propos d'attacher une signification aux mots , quand on parle de Dieu , cet Etre suprême , que nous devons *adorer en esprit & en vérité*. Découverte , qui ne manquera pas de tourner à l'avantage de VOTRE SAINTETE , à proportion des progrès qu'elle fera parmi les Protestans.

On a toujours reconnu qu'il y a trois grands obstacles à la Réformation de votre Eglise ; savoir , une fausse érudition , une ignorance réelle , & un certain art d'attacher tous les Bénéfices à un Système particulier d'opinions ou de mots.

Les deux premiers se trouvent quelquefois ensemble , & quelquefois séparez. Les gens , qui n'ont point d'éducation , sont dans une ignorance réelle , sans avoir une fausse érudition ; mais les autres ne sauroient avoir

avoir une fausse érudition, sans être dans une ignorance réelle. Cependant, ces deux obstacles joints ensemble seroient peu à craindre contre la nature des choses, & contre la force irrésistible de la Vérité, sans le troisième. Otez les Bénéfices, & vous verrez bientôt le masque tomber de dessus la face des choses. Vous verrez les nuages, que le faux savoir a répandus sur les principaux Dogmes, se dissiper en peu de tems, & laisser la Vérité toute nuë, exposée aux yeux chastes, dans son aimable simplicité.

Mais vous savez trop bien que votre sûreté consiste à maintenir les Bénéfices. Pendant que l'Eglise & le Monde sont aussi étroitement unis ensemble, que l'ame l'est avec le corps; & que les richesses immenses de vos Archevêchez, Evêchez, Doiennez, Canonicats, Abbaies,

e

Mo-

Monastères, Cardinalats, & de votre Papauté, font l'apanage de la Messe, & des Articles de foi du Concile de *Trente*, les Enfans de votre Eglise ne se mettent point en peine de s'appliquer à une étude, qui ne conduit qu'à la pauvreté; mais ils se contentent d'une autre sorte de science, qui n'en impose pas moins au Vulgaire, & où ils trouvent d'autant plus d'agrément & d'utilité, qu'elle mène aux Biens & aux Grand'eurs, & qu'elle sert à soutenir les Opinions qui soutiennent une Eglise si riche.

Je ne dis tout cela à VOTRE SAINTEté, que pour vous faire souvenir, que votre Eglise possède ces choses en si grande abondance, & avec tant d'avantage, que vous ne devez, ni être surpris de ce qu'il en reste si peu parmi les Protestans, ni le leur envier.

Je

Je crois que VOTRE SAINTETÉ peut se dispenser maintenant d'avoir recours à son infaillibilité, pour juger du véritable état des choses parmi nous ; pendant que nous n'avons dans la bouche que notre glorieuse Séparation d'avec vous, & que nous étourdissons le monde, & nous usons les poumons, à force de crier, *La Pureté, la Purcté Apostolique.*

J'avoüe que nous avons raison de nous glorifier de nous être séparés d'avec vous ; pour les choses que nous condamnons dans votre Eglise ; lorsque notre conduite justifie cette Séparation. Mais lorsque nous avons une espèce d'union avec vous par notre conduite, & que nous ne sommes séparés que de nom ; il me semble , pour dire la vérité , quel nous vous fournissons un juste sujet de vous récier contre nous , & de dire , que

nous pratiquons nous-mêmes, en certaines occasions, & à certains égards, ce que nous faisons profession de condamner avec tant de rigidité dans votre Eglise.

J'oublie que VOTRE SAINTETE' est chargée du soin de tout l'Univers. Cependant je ne puis me résoudre à lui demander excuse, lorsque je considère, qu'il est de son intérêt, que je m'étende sur ces sortes de vérités.

J'ai étalé franchement à vos yeux, des choses qui doivent naturellement faire un sensible plaisir à VOTRE SAINTETE', & au sacré Collège. Je vous ai fait voir, sans détour, la plupart de nos extravagances, de nos foiblesse, de nos défauts, de nos contradictions & de nos obliques. La justice, que je dois à notre Cause, veut maintenant, que je change un peu la Scène, & que je raba-

rabate quelque chose , de la grande satisfaction que vous pouvez avoir. Mon dessein n'est pas de vous flater plus que nous : Et en effet , comment pourriez-vous savoir au juste ce que vous avez à espérer ou à craindre , par rapport à la *Grande Bretagne* , si vous n'étiez pas informé de nos avantages , & de ce qui fait notre bonheur , aussi bien que du contraire ? D'ailleurs , puisque j'ai bien voulu prendre beaucoup de peine , dans la première partie de cette Epitre , pour faire plaisir à VOTRE SAINTE TÉ ; il est bien juste que je m'en puise dédommager par le plaisir de vous causer un peu de chagrin : D'autant plus , que s'il se présente quelque chose , dont la connoissance vous puise être agréable , je vous promets de la placer de bonne foi dans la suite de ce Discours , afin de donner quelque soulagement à votre peine ,

Sachez donc, TRÈS-SAINT PERE; que le Conclave des Cardinaux, que toute votre Eglise, & que l'Univers entier, quelque part que vos Missionnaires soient répandus, sachent, que le Roi GEORGE porte aujourd'hui la Couronne de ces Royaumes; que l'Electeur de Brunswick-Lunebourg est Roi de la Grande Bretagne; qu'en Lui, les Branches Protestantes de notre Famille Royale ont commencé à prendre place; que la Succession limitée par les Actes du Parlement, & qui est si odieuse à vos Amis, est soutenue, non seulement par la *Lettre morte* de nos Loix, mais par une possession actuelle; que ce Prince est arrivé heureusement, suivant nos souhaits, malgré tous les dangers qu'il pouvoit courir par terre & par mer; qu'il est venu accompagné du Prince son Fils, en qui nous nous promettons de trouver

ver l'imitation des vertus de son Père, & la continuation de notre bonheur ; & qu'enfin ce Fils a une famille belle & nombreuse, qui fait les délices & les espérances de tous ceux qui la voient ; & pour Epouse une Princesse, dont la conduite passée n'a point d'exemple, & qui, à en juger par là, semble destinée & réservée par la Providence pour l'avantage & pour la gloire de la Cause Protestante. Cause, qui, autant que l'on peut compter sur les choses humaines, lui promet, par reconnoissance, une Couronne sur la terre, en récompense du sacrifice que cette Princesse lui a fait si généreusement d'une autre Couronne ; & lui assure une Couronne éternelle dans le Ciel, quoi qu'il arrive des vaines Grandeur de ce Monde.

Pardonnez-moi, si je le repète encore. Le Roi GEORGE est aujourd'hui

sur le trône de la *Grande Bretagne* ; & croiez-moi , quoi qu'en disent vos Amis d'ici , qui ne vous écrivent jamais que ce qu'ils souhaitent , il ne pense pas à nous quitter. Son cœur & son ame sont avec nous. Il est au dessus des insultes brutales & des lâches médisances de ses Ennemis , par une grandeur d'ame toute Roiale , qui ne Lui inspire que ce qui est grand & digne de lui. Il sent que le courage & les richesses de la Nation lui sont assurez. Il se voit à la Cour au milieu des véritables Amis de sa Personne & de la Patrie. Son Conseil est composé de Personnes qui se distinguent également par leur sagesse & par leur zèle ; & il a le bonheur de voir son premier Parlement uni avec lui de cœur & d'affection , engagé dans sa Cause , & animé d'un véritable zèle pour sa gloire , & pour ses intérêts , qui sont inseparables de leur

leur felicité particulière. Qu'a-t-il donc à craindre , au milieu de tant d'avantages extérieurs , & avec toutes les vertus intérieures , qui peuvent assurer à un Prince l'amour de son Peuple?

Que dirai-je , pour vous donner quelque idée de ce qu'il est , & de ce que nous possedons? -- *Le voir, c'est l'aimer.*

„ Jamais Physionomie n'a témoigné tant de probité , de fermeté & de douceur tout ensemble. Il a toute la dignité du Prince , tempérée par l'affabilité du Gentilhomme. Sa Religion est une Piété Chrétienne , exempte de bigoterie. La Justice , accompagnée de la Bénéficence , est le seul Art de regner , qu'il veut savoir ; & cet Art , en quoi il excelle , suffit pour le rendre *les délices du Génie humain.* Ainsi l'Intégrité dans

e 5 „ l'ad-

„ l'administration des Affaires publiques va convaincre le Monde , „ qu'elle est infiniment supérieure „ aux lâches artifices de la Ruse & „ de la Fourberie , & répandre ses „ heureuses influences sur nous , & „ sur notre Postérité .

VOTRE SAINTETE' veut - elle savoir , si cette idée de bonheur est fondée sur quelque réalité ? Demandez à ses Sujets en *Allemagne* , comment il gouvernoit , lorsqu'il n'avoit point d'autre Loi que sa Volonté . Informez - vous s'il ne se croïoit pas alors obligé d'observer la grande Loi de la Nature ; & si la Justice & la Bénéfice n'étoient pas les principes de son Gouvernement . Ou bien , demandez - leur seulement , pourquoi ils prirent congé de lui , les yeux baignez de larmes ; & pourquoi leur séparation fut accompagnée de toutes les marques d'une grande affliction ,

tion, & d'un deuil universel. Et jugez ensuite, si nous ne devons pas conclure, qu'un Prince, qui a résisté à la tentation du *Pouvoir arbitraire*, & qui a gouverné justement & sagement lorsque sa Volonté pouvoit servir de Loi, se déterminera par les mêmes principes de justice & de sagesse à n'avoir d'autre Volonté que nos Loix, à rendre le bonheur, dont nous jouissons par ces Loix, plus parfait qu'il n'a jamais été, & à l'affermir, s'il est possible, contre toutes sortes de dangers à l'avenir.

Que je m'étendrois avec plaisir sur cette matière, si je ne craignois d'ennuier & de chagriner VOTRE SAINTE !

Je sais bien que malgré cela vos Agens vous envoient des Relations consolantes de beaucoup de difficultez & de désagrémens qu'il trouve ici. Il a, je l'avoue, de grandes diffi-

sicultez à vaincre : Mais il a l'ame assez grande, pour les combatre, & une fermeté inébranlable, qui lui aquerera la gloire de les surmonter.

Je n'userai point de dissimulation en cet endroit. Les Emissaires de votre Eglise, & ceux parmi nous qui agissent de concert avec eux, ont terriblement embrouillé les affaires de la Nation. Il faut une prudence, une application, une habileté, & une constance, pour ainsi dire, plus qu'humaines, pour remédier à tant d'abus, & pour débrouiller un si grand cahos. Aussi est-il venu avec toutes ces vertus, pour nous sauver, & pour maintenir notre Constitution.

J'avoüe qu'il a déjà effuïé des désagrémens & des dificultez en grand nombre. La férocité d'un faux zèle de Religion, allumé & fomenté par vos Agens, & poussé jusqu'à la rage:

ge : La fureur d'une Populace excitée par ceux qui ne trouvent leur sûreté que dans la confusion : Les invectives de plusieurs Prédicateurs, qui n'ont pas eû honte de débiter les plus insignes mensonges dans la chaire de Vérité, & de démentir, à la face du Soleil, les protestations solennelles, qu'ils avoient faites auparavant, d'un sincère attachement à ses intérêts. Voila un échantillon de ce qu'il a eû à souffrir.

A peine croira-t-on ce que je pourrois dire de la manière dont il a été traité par ceux-là même, qui étoient le plus intéressés à le voir monter sur le trône.

La plus célèbre de ses deux Universitez lui témoigna ses premiers respects, en admettant unanimement parmi les Membres de ce savant Corps un Homme, que Sa Majesté avoit été obligée de chasser de son

fer-

service ; & que votre Ami le *Prétendant* auroit volontiers distingué par les premières Dignitez, s'il avoit regné en ce Païs, en reconnaissance des grands services qu'il a rendus au Papisme en *Irlande*.

Mais Sa Majesté peut-elle en être surprise, sachant que son Titre même, & son Droit de succession à la Couronne, étioient un Point de dispute entre un Decret de l'*Université d'Oxford*, & un Acte du Parlement ; qu'il possède aujourd'hui la Couronne, contre un Decret solennel de ce savant Corps ; & que ce Decret est encore affiché, à la vûe de tout le Monde, sans être révoqué, comme un témoignage authentique de l'affection & de l'attachement de ceux qui l'avouent, aux intérêts de Sa Majesté, & de la sincérité avec laquelle ils abjurent la Ligne Papiste.

Et

Et de quelle manière a-t-il été traité par son autre Université ? Si des désordres & des tumultes plus violens, qu'il ne s'en est vu en tout autre endroit de son Royaume, sont des marques éclatantes d'affection & de zèle ; certainement l'Université lui a donné de grandes preuves de sa fidélité.

Voila en partie, je l'avoue, l'accueil public qui a été fait au Roi. Le bruit de ces Chaires, où depuis long-tems la Parole de Dieu, & l'Evangile de Paix n'ont point retenti : Les Affronts des Universitez, ces deux grans Luminaires du Monde savant : Les désordres des gens Lettrez, & les tumultes des Ignorans : Les insinuations malicieuses des gens rusez, & les Satires des Critiques : Les passions des Etourdis, & la fureur de ceux dont l'attente a été frustrée : Les craintes des Criminels,

&c &c

& les espérances de ceux qui n'ont rien à perdre: Tout cela conduit & ménagé avec adresse par les Amis du *Prétendant*, & par les Emissaires de votre Eglise, nous a fait voir que ces gens-là savent jouer leur rôle en perfection; & qu'ils pouvoient, par leurs clamours, mettre l'air qui nous environne, dans une espèce de trouble & de désordre.

Mais soyez assuré, que c'est-là tout l'avantage, que vous & vos Amis en pouvez retirer, & que toutes ces choses tourneront à votre préjudice. On sait très-bien que ces désordres ne sont que les téméraires efforts du Crime & du Désespoir; & que beaucoup de gens, bien intentionnez d'ailleurs, n'y ont été engagés que par ignorance ou par imprudence. De sorte que certainement, la fin de toutes ces intrigues ne répondra pas à l'attente de ceux qui en sont les Auteurs.

II

Il est évident qu'ils n'ont fait jouer tant de ressorts, que dans la vûe de rendre leur Parti formidable à un Roi, nouvellement arrivé parmi nous; & de l'obliger par la crainte à entrer dans leurs mesures, s'imaginant qu'il n'avoit pas plus de fermeté qu'eux.

Mais, comme il a reconnu que tous les vacarmes & toutes les violences de ces gens-là n'ont pas été capables de former une Chambre des Communes suivant leurs désirs; il est aussi convaincu, par la connoissance qu'il a présentement de leurs personnes & de leur conduite, d'une chose, qu'il n'avoit que trop de sujet de croire d'eux, avant que l'expérience l'eût mise hors de doute: Savoir, que ceux qui font sonner le plus haut le *Serment de fidélité*, & l'*Obéissance passive*, ont un autre que *lui* en vûe; & qu'ils eu-
f ten-

tendent, que ces devoirs engagent les autres, & non pas eux.

Ce sont, en général, les mêmes gens, qui, depuis quelques années, ne parlent jamais de *Non-Résistance*, qu'à dessein de rendre la dernière Révolution odieuse, & de ternir la mémoire du Roi *Guillaume*, qui en a été le glorieux Instrument : Les mêmes, à qui seuls on doit imputer tous les désordres & tous les tumultes que l'on a vus dans ces Royaumes depuis vingt-six ans : Les mêmes, qui, après avoir trompé votre Ami infortuné, le Roi *Jacques II*, par leurs flatteries, & par leur doctrine de l'*Obéissance passive*, & l'avoir engagé dans ces fatales démarches, qui ont causé sa ruine, ont traversé tous les grands desseins de son Successeur ; qu'ils n'avoient fait venir, que pour se dispenser de pratiquer eux-mêmes cette Doctrine favorite,

qu'ils

qu'ils ont tant de soin de recommander aux autres: Les mêmes, en un mot, qui, dans leurs différens postes, ont toujours formé des opositions à toutes les démarches, qui ont conduit le Roi *George* au Trône.

Voila les gens, dont VOTRE SAINTETE & ses Amis peuvent tirer vanité: Mais une sagesse, bien au dessous de l'infâillibilité, ne permet pas de s'y fier. Tous les avis & toutes les espérances qu'ils vous donnent d'une autre Révolution, ne sont que les illusions de leurs songes ou de leur désespoir. Il ne s'est rien passé à votre avantage; à moins que vous ne leur aiez peut-être l'obligation, de ce qu'un Homme foible, après avoir insulté le Roi dans un *Poste Privilegié*, s'est démis gloorieusement de ses emplois. J'en félicite VOTRE SAINTETE; & je souhaite, que tous ceux d'entre nous,

f 2 qui

qui ont les mêmes principes dans le cœur, se déclarent ouvertement vos *Proselytes*.

C'est peut-être là une partie de la Scène, que l'on a voit dessin d'ouvrir en faisant courir ces bruits. Mais du reste, soyez assuré que personne n'a peur en ce Païs ; si ce n'est ces Chefs de Parti, sur qui, suivant ce qu'il paroît aujourd'hui, la Faction rejette sagement tout le crime ; quoi qu'il fût évident, il y a quelques mois, que beaucoup d'entr'eux étoient aussi coupables : Et sachez que personne ici n'est alarmé, si ce n'est ces *Têtes*, qui doivent une satisfaction exemplaire à l'*Europe*, pour l'avoir jettée dans l'embarras & dans la confusion.

Et dans le tems même que je suis occupé à vous écrire, ces puissans Chefs de Parti, (si nous pouvons juger de leur conduite par celle de l'un d'eux)

d'eux) après avoir engagé un nombre de gens, sous je ne sai quels prétextes, à les soutenir aux dépens de leur réputation ; & les avoir plongez si avant dans le bourbier, qu'ils auront peut-être de la peine à s'en tirer : Ces Chefs, dis-je, se disposent, chacun de leur côté, à se mettre à couvert par la fuite ; abandonnent leurs Amis à leur propre conduite ; & les traitent, comme les Partisans de tels Personnages, & d'une telle Cause, méritent d'être traitez.

Mais quelque part qu'ils s'en fuient, ils ne sauroient se fuir eux-mêmes ; & en quelque endroit qu'ils aillent, ils porteront avec eux, je ne dis pas les remords d'une Conscience criminelle, mais les tourmens d'une *Ambition frustrée de ses espérances* ; & d'une Ambition qui a échoué au moment même que tout paroissoit prêt pour l'exécution de ses desseins.

Il faut que je dise ici une chose à VOTRE SAINTETE, à peu près sur le ton d'une proposition faite dans le dernier Parlement par un Membre Protestant de la Chambre des Communes, lorsque ces grands Personnages avoient toute l'autorité parmi nous. C'est que, „ si vous pourvez porter Sa Majesté Très-Chrétienne, dont les intérêts leur ont été si chers, non seulement à les recevoir dans ses Etats, en cas qu'ils prennent tous la même route, que l'un d'eux leur a tracée; „ mais aussi à leur confier l'administration de ses affaires, pour autant de temps seulement que nous avons eû le bonheur de voir les nôtres entre leurs mains: Je me fais fort, que la *Grande Bretagne* leur fera grâce, & que les autres Puissances de l'*Europe* en remercieront VOTRE SAINTETE.

J'ai

J'ai déjà bien fatigué VOTRE SAINTETE, & j'avoüe que j'ai de l'impatience d'avoir achevé : Cependant il y a encore quelques particularitez, que je ne saurois passer sous silence.

Le vieux Pramat respire encore ; & il respire toujours le même esprit de *Liberte Chretienne*, & de la même haine contre toute *Tyrannie Spirituelle*, qui ressemble en quelque sorte à la vôtre. Puisse-t-il vivre encore long-tems : Puisson ses derniers jours être sereins, tranquilles, & accompagnés de tout le respect, & de toute la vénération, que ses travaux & sa constance ont mérités.

Les Prélats, qui l'environnent, sont ces dignes Evêques, qui ont résisté au Jour de l'épreuve, & qui en ont remporté une gloire immortelle. Je ne veux pas blesser leur modestie, en vous entretenant de

leurs vertus, & de la confiance que tous les bons *Anglois* ont en eux.

Il est vrai que le Ciel vient de nous en enlever un, aux services duquel la Nation *Britannique* doit un monument éternel. Je respecte son grand Nom, & je n'ose y joindre un éloge de ma façon.

J'entreprendrois cependant de paier une espèce de Tribut à sa Mémoire, qui est si chère à la Liberté & à la Religion; si je pouvois dire quelque chose, qui fût capable d'augmenter une *Réputation* aquise, soutenue, & étendue par une assiduité constante & sans relâche aux devoirs de son Ministère, depuis sa première jeunesse jusqu'à ses dernières années; & par des Ouvrages, qui feront vivre le nom de *BURNET*, long-tems après que celui de ses Ennemis sera enseveli dans l'oubli.

Votre

Votre Eglise lui a toujours rendu l'hommage de la Crainte ; & la Postérité rendra à sa mémoire l'estime & l'admiration , que les Ingrats de ce siècle lui ont refusées pendant sa vie.

Je suis persuadé que la nouvelle de sa mort réjouira VOTRE SAINTETE , & ses Amis au dehors , pour plus d'une raison : Et ce qui fait que je n'en doute point , c'est qu'elle a donné de la joie à certains Protestans , ou soi-disans tels , parmi nous , qui prennent toujours part à ce qui fait plaisir à VOTRE SAINTETE .

Je me presse de quiter un sujet si désagréable , & de prendre congé de VOTRE SAINTETE , par une Proposition aussi étrange , & aussi romanesque en aparence , que toute cette Epître peut le paroître ; mais qui , au fonds , n'est ni plus étrange , ni plus romanesque , que l'amour de

f 5 la

la justice, de la probité & de la candeur, dans un siècle gâté & corrompu.

Mais si je me laisse aller en ceci au delà des justes bornes, n'en imputez, je vous prie, la faute, qu'au sujet que j'ai eu à traiter.

L'état de la Religion est, de tous côtés, une grande matière d'étonnement; & la surprise, où j'ai été, de voir des choses que j'avois toujours ignorées, m'a, je l'avois, rempli d'une espèce d'*Enthousiasme*, que je n'ai pu retenir.

Descendez, TRÈS-SAINTE MÈRE, de vos sèches Montagnes, & ne dédaignez pas de marcher dans la plaine. Dépouillez-vous de tous ces vains ornemens d'une pompeuse superstition. Défatez-vous de tous ces embarras de la Grandeur mondaine. Détournez vos yeux, de ces amas d'or & d'argent, dont l'usage étoit

in-

inconnu à St. Pierre & à son Maître. Reconnoissez que la Religion est quelque chose de plus ; que d'être envelopé de riches vêtemens, ou d'être expert dans l'art de faire des simagrées à l'antique.

Et alors, rentrez en vous-même. Renoncez à votre infallibilité ; & confessez que vous êtes un Homme tel que nous. Et puisque l'abandon d'un Roiâume, pour l'amour de votre Eglise, a été considéré comme le comble de la gloire & de la sainteté, il vous sera d'autant plus glorieux, de renoncer, au nom de votre Eglise à un double Roiâume ; pour l'amour de *Jesus-Christ* : A ce Roiâume temporel, que vous avez érigé sur les corps & sur les biens, en son nom, & au mépris de son Evangile ; & à ce Roiâume spirituel, que vous avez établi sur les Consciences.

Souvenez-vous, au milieu de votre luxe,

luxe, de votre délicateſſe, & de votre pompe, de la terre, ſur laquelle vous marchez. Ses entrailles ſont armées contre vous. Les trémblemens de terre, & les feux qui ſortent de ſes gouffres, ſans parler des calamitez ordinaires qui affligent les Nations, ſont les préludes du Jour de vangeance, qui vous conſumera; à moins que vous ne le préveniez par une prompte conveſion au Christianiſme.

Renoncez donc à vos Clefs d'or, & à vos riches Roiaumes. Jettez loin de vous vos babioles, vos indulgences, vos proceſſions & vos canonifications. Montrez-vous dans une simplicité toute nuë, & embraflez l'Evangile de la bouche & du cœur.. Rapellez vos Emissaires, & vos Missionnaires, de toutes les parties du Monde; & faites-les instruire, avant qu'ils entreprennent de convertir les autres.

Ne troublez plus le Monde, par des

des disputes touchant le saint Sepulchre ; mais croiez que celui , qui y a été mis, est ressuscité des morts. Cessez de multiplier à l'infini le bois de sa Croix , & son Corps naturel. Rendez les têtes des Saints & des Saintes à leurs corps. Laissez reposer les os des Saints Trépassez ; & ne fatiguez plus leur sang du soin de faire continuellement des miracles.

Jetez au feu toutes vos Legendes ; bannissez tous vos miracles véritables ou supposez ; & laissez tous vos tours de souplesse aux Charlatans de ce Monde. Déclarez aux Jésuites que leurs fourberies ne sont plus de saison ; & rendez l'Inquisition à l'Enfer, où elle a été forgée.

Et pour consommer ce grand ouvrage , celebrez un mariage public & solemnel entre la Foi & la Raison ; publiez une amitié éternelle entre la Dévotion & la Charité ; & formez un accord indissoluble entre la Religion

gion d'un côté , & l'Humanité , la Tolérance , & la Bénignité de l'autre.

Ne croiez pas que j'exige tout cela de VOTRE SAINTETE , sans rien offrir de notre part. Bien loin de là , j'avoüe que l'on ne doit pas s'attendre que vous fassiez un si grand sacrifice de vos prétentions , à moins que les autres n'abandonnent de leur côté tout ce qu'ils ont de la même espèce & de la même nature.

Si VOTRE SAINTETE renonce à l'*Infalibilité* , il est bien juste que les Eglises Protestantes renoncent aussi à l'*Autorité incontestable* . Si vous abandonnez le *Concile de Trente* , que les *Hollandois* abandonnent aussi le *Synode de Dordrecht* , & que les autres , par tout ailleurs , bannissent de la Religion toutes sortes de *Décisions humaines* . Si vous retranchez l'*Inquisition* , qu'ils supriment les *Synodes* , les *Colloques* , les *Consistoires* , les amendes pécuniaires , les emprison-

sonnemens, & tout le train de l'*Artillerie séculière & mondaine.*

Si vous obligez tous les Grands Hommes, qui ont été parmi vous, à flechir le genouil, & à rendre hommage au Nom de *Jesus-Christ*; que de l'autre côté *Calvin*, *Luther*, *Zuingle*, *Knox*, *Laud*, *Baxter*, & toutes les autres Idoles des Peuples, se prosternent devant le Sauveur du Monde. Que les Chrétiens cessent de se distinguer par ces Noms-là; & puisqu'ils n'ont qu'un Maître, qu'ils n'aient aussi qu'un seul & même nom.

Que cet heureux Accord soit enfin scellé d'un *Baiser de Paix & de Charité*, & de toutes les marques de *Bienveillance & d'Amour fraternelle.*

Mais quoi qu'il en soit, que cet Accord se fasse, ou qu'il ne se fasse pas; que Vous, ou les autres, daigniez m'écouter on non: *J'ai déchargé mon cœur.*

Un

Un certain mouvement m'a poussé à dire toutes ces choses. Je me suis laissé aller à ce mouvement ; *Ce qui est dit, est dit.*

J'ai ouvert mon cœur à VOTRE SAINTETE' ; & vous pouvez en faire tel usage qu'il vous plaira.

Si vous trouvez à propos d'agréer ma correspondance, je vous promets de vous écrire de tems en tems, & de vous rendre un compte exact & fidèle de l'état présent des Protestans, & de celui où ils pourront être dans la suite.

Pour le présent, sans autre cérémonie ni excuse, je baise les pieds de VOTRE SAINTETE', non par principe de Religion, mais par civilité ; & je suis

Votre très-fidèle Ami,
ou

Généreux Ennemi,
RICHARD STEELE.

P R E -



P R É F A C E.


Ai dit mes pensées au Saint Pere avec tant de naïveté & de franchise, qu'il me reste peu de chose à y ajouter pour tout autre Lecteur.

*Ceux qui liront la Relation suivante de l'Etat de la Religion Catholique Romaine, ne douteront point, que ce ne soit un véritable Original. Il y a apparence que plusieurs personnes en ont vu le Manuscrit Italien en Suisse. Il fut ti-
g re*

ré de la Bibliothèque de St. Gall, après la defaite de l'Abbe de ce nom, par les troupes des Cantons de Zurich & de Berne, & mis ensuite dans celle de Zurich : Et le savant Mr. Otto, Gardien de cette Bibliothèque, en a envoié une copie authentique.

A l'égard de la Traduction, les Connoisseurs avoueront qu'elle rend fidélement le sens de l'Original ; particulièrement lorsqu'ils sauront qu'elle a été faite par le savant Auteur des Mémoires de Literature : Ouvrage, dont je ne dirai autre chose, si ce n'est, qu'il mérite une place dans la Bibliothèque de tout homme, qui aime l'érudition & le bon sens ; puisque c'est un Recueil de plufieurs Pièces complètes très-rares & très-curieuses, aussi bien qu'un Abrégé des meilleurs Ecrits qui ont paru depuis quelques an-

P R E F A C E. 99

années dans la République des Lettres.

Il faut aussi que je dise quelque chose, en forme d'Apologie, à ceux qui peuvent être surpris de mon Epître Dédicatoire, & de ce que je suis entré si avant dans la discussion de certains Points, dont je ne m'étois jamais mêlé auparavant.

J'avoüe qu'il en a été de moi pendant quelque tems, comme il en est de beaucoup d'autres, à qui une espèce de Religion implicite paroît la plus commode & la plus confortable; & que souvent un respect aveugle pour je ne sai quoi, & pour je ne sai qui, m'a tenu lieu d'une entière conviction. J'ignorais, il est vrai, que cette conduite aveugle est le grand ressort du Papisme, & une invention admirable pour détruire le bon naturel,

g 2 aussi

aussi bien que le bon sens. Cependant je puis dire en toute vérité, que le désir de faire du bien à ceux que Dieu a créés hommes comme moi, ne m'a jamais abandonné ; que c'est ce désir, qui a enfin alarmé & réveillé mon Esprit ; & qu'un ou deux Incidents m'ont confirmé, dans les sentiments où je suis aujourd'hui.

Il me souvient, que j'avancai, il y a quelque tems dans un de mes Ecrits, Que tout pouvoir exorbitant dans le Clergé étoit une espèce de Papisme: Que pouvoit-on dire de moins offensant, la proposition étant générale, sans déterminer en aucune manière ce que c'est que ce pouvoir exorbitant ? Cependant on ne sauroit croire quel bruit on en fit ; comme si c'eût été le comble de la folie & de l'absurdité d'avancer une pareille chose. Je
sai

P R E F A C E. 101

sai qu'il y a dans ce venerable Corps beaucoup de personnes assez desintéressées , pour soutenir la même opinion : Mais je reconnus bien-tôt par le ressentiment des autres , que , quelque pouvoir qu'ils aient , ils ne l'estiment jamais exorbitant ; & que cette partie du Papisme n'est pas une chose , qu'ils aient fort en horreur. Cela me fit penser plus sérieusement aux suites & aux conséquences des principes de ces gens-là.

Mais ce qui m'a fait plus d'impression que toute autre chose , c'est le dernier Acte contre le Schisme , qui m'a tout-à-fait voir les choses dans tout leur jour. Et cette impression , je l'avoue , a été si vive , que je n'ai pu m'empêcher d'être extrême-

ment

ment indigné de voir la Loi de la Nature , & les Droits de tout le Genre humain , sacrifiez à la fureur & à la bigoterie. Je savois bien , il est vrai , que l'Eglise n'étoit qu'un Mot , dont , ceux , qui étoient alors au timon des affaires , se servoient dans la seule vûe de faire réussir leurs pernicieux desseins ; & que ces gens-là estimoient également toutes sortes d'Eglises & de Religions. Mais je fus surpris de voir le Complot soutenu avec tant de chaleur & d'animosité par un Parti considérable , & les Peuples donner en foule dans le piège , & se laisser aller aux mêmes violences. Cela m'engagea à refléchir davantage là-dessus , & m'inspira quelques pensées , dont je fis alors part au Public. J'ai tout-

toujours continué depuis à méditer sur toutes ces choses ; & l'enchainement naturel des reflexions m'a porté insensiblement à examiner la conduite de toutes les Eglises Chrétiennes, & particulièrement des Eglises Protestantes. Une reflexion en a produit une autre ; Et, quoi que jusqu'ici j'aie été peu versé dans ces sortes de matières, j'ai cependant bien-tôt reconnu, que le Christianisme n'est ni incompréhensible, ni d'une nature à porter au mal ; que l'Evangile n'abolit pas les droits de l'Humanité ; que la Religion ne revêt aucun homme d'une autorité qui détruisse la Société ; & ce qui m'affligeoit le plus, que les Protestans sont réduits à cette nécessité, ou de renoncer à leurs principes en qualité de Chrétiens

tiens & de Protestans, ou d'avouer que l'on ne sauroit accorder leur pratique avec leur doctrine. J'ai voulu representer tout cela dans mon Epître; & je l'ai fait, sans avoir une Eglise en vue plus tôt qu'une autre.

Je me persuade tous les jours de plus en plus, que l'on n'est pas moins obligé d'entendre la Religion, que de la respecter; & que la Regle d'or, pour mesurer la vénération qui est due aux Ecclesiastiques, est celle-ci: D'honorer seulement le Mérite.

Si je me suis servi de quelques termes un peu durs, ils m'ont été dictés par le chagrin que j'ai, de voir comment le Roi GEORGE a été traité par tant de Membres d'un Corps, qui doit toute sa sureté à son avènement à la Couronne.

ronne. On ne sauroit excuser leur conduite en cela. J'ai donné assez de preuves au Clergé de mon attachement à ses intérêts, lorsqu'il ne les sépare pas de ceux de la Patrie : Mais je rens graces à Dieu, de ce que cet attachement le cède à mon zèle pour le Bien public ; & de ce que je sens en moi la vérité de ce que dit l'Orateur Romain, *Omnes omnium charitates Patria una complexa est.* Puis, donc, que tant d'Ecclesiastiques ne sont pas contenus que leur conduite passée soit ensevelie dans le silence & dans l'oubli ; & qu'ils jugent à propos, de faire revivre, par leurs atentats réitérez, la mémoire de ce qu'ils ont fait ci-devant, lorsqu'ils ont entrepris la défense d'un malheureux In-

85 cem-

cendiaire, & enseigné au peuple, au nom de l'Eglise, qui n'a jamais requis cela de leurs mains, à se revolter en suivant les maximes de l'Obéissance passive, & à insulter l'Autorité souveraine du Roi & des Parlemens, par principe de fidélité : Puis, dis-je, qu'ils ont recommencé la guerre, sonné l'alarme de nouveau, & traité le meilleur des Rois, sans qu'il leur en ait donné aucun sujet, d'une maniere indigne, je ne dis pas de Chrétiens, mais d'Hommes raisonnables ; c'est à eux seuls à repondre des conséquences ; & aux autres à défendre leur Patrie, leurs Loix & leur Prince, contre ces sortes d'entreprises, & à témoigner par leur courage & par leur constance, que, malgré tous les moyens dont

dont ils se servent pour tromper le peuple, la crainte de leurs invectives & de leurs machinations, ne sera jamais capable de nous obliger à sacrifier ni notre Religion, ni notre Constitution, ni les peuples mêmes qui se laissent abuser.

Quelque chose, en effet, que les autres fassent, je crois qu'il est tems de faire voir à ces Ecclésiastiques-là, qu'il y a des gens, qui, quoi que disposez à les aimer, & à les respecter presque jusqu'à l'adoration, ne les craignent pourtant pas. Et pendant qu'ils font éclater leur haine contre le Roi, ceux qu'ils aiment, font, à mon avis, un sacrifice de ce Prince, toutes les fois qu'ils témoignent avoir peur de leurs menaces. Comme je suis tou-

toujours assez Romanesque, pour dire ce que je pense; je suis aussi assez foible, pour croire que cela a son usage.

Tout le Monde fait avec quel zèle, & avec quelle sincérité, j'ai épousé le parti du Clergé & des Universitez. On a vu que leur cause faisoit les délices de ma langue, & le sujet favori de mes entretiens; que je les ai louez en tems & hors tems; & que j'ai toujours pris leur défense avec chaleur. Mais que dirai-je? L'objet de mes plus tendres inclinations me déchire le cœur; & il ne me reste qu'une consolation de ce côté-là. C'est que la plus saine partie du Clergé, qui est demeurée fidèle, incorruptible, & inébranlable, au milieu d'une foule de grands Exem-

Exemples, & contre le torrent de la violence & des calomnies; peut être considérée présentement comme la Victime qui fait expiation pour les péchez des autres Membres; & qu'avec le tems, leur probité se repandant sur tout le Corps, l'imitation de leurs vertus sera assez générale, pour rendre au sacré Caractère toute la splendeur, & toute la gloire, que les honnêtes gens souhaitent d'y voir briller.

Et cependant, il est certainement du devoir & de l'honneur de tous les bons Anglois, d'employer tous les moyens, que leurs talens, leurs emplois, & leur fortune peuvent leur fournir, pour faire honneur & plaisir à ces Excellens Hommes du Clergé, qui ont reconnu, & défendu, dans

110 P R E F A C E.

dans toutes les occasions, par leurs paroles & par leurs actions, la constitution & la base de notre Gouvernement. Heureux ceux qui ont le pouvoir & la volonté de le faire !

Ces Ecclesiastiques méritent assurément une estime & une vénération proportionnée à l'excellence de leur Vertu, & aux injures qu'ils ont souffertes, tant de la part de ceux de leur Ordre, que de celle des autres, à cause de la candeur & de la probité qu'ils ont fait paroître, en dédaignant de s'elever eux-mêmes aux dépens de la prospérité de leurs Frères, & en se conduisant comme de généreux Compatriotes, par rapport aux choses de ce monde, & comme de fidèles Dispensateurs de celles qui concernent l'autre Monde.

Il

Il me reste à dire, que, comme je me suis étudié à être exactement instruit des faits contenus dans mon Epître Dédicatoire, & que j'ai agi en tout de bonne foi, je promets, dès que l'on pourra me convaincre que je me suis trompé en quelque chose, d'en donner une meilleure information à Sa Sainteté, & de rendre justice à tout le monde.

Et enfin, s'il étoit nécessaire, je pourrois appeler Dieu à témoin, qu'en tout cela je n'ai agi, ni en vue d'un intérêt particulier, ni par un esprit de Parti, comme ceux qui ont quelque connoissance du monde peuvent facilement s'en apercevoir; mais par un principe d'amour & de zèle pour le service du meilleur des Rois, & de la meilleure des Constitutions; & par-

112 P R E F A C E.

particulierement par un desir ardent de purger le Nom Chrétien & Protestant, & l'Eglise Anglaise, de tout ce qui tient de l'Antichristianisme & du Papisme.



M E.

MEMOIRES
POUR
NOTRE SAINT PERE
INNOCENT XI.
TOUCHANT

*L'Etat présent de la Religion
Romaine dans toutes les
Parties du Monde.*

Par M. URBANO CERRI, Secrétaire
de la Congregation *De Propa-
ganda Fide.*

TRÈS-SAINT PERE,

E n'est pas sans un grand mystère, que le Saint Esprit, qui a voulu que le Sacré Collège reconnût le grand mérite de Votre Sainteté, en vous plaçant sur le Trône Apostolique, vous A inspiré

inspiré la pensée de prendre le nom d'*Innocent*; puisqu'il semble que vous soiez appelé à suivre les traces des *Dix Innocents*, vos glorieux Prédécesseurs, par un zèle ardent pour la propagation de la Foi Orthodoxe, & par l'exercice des plus hautes vertus dans toutes les parties de votre conduite,

Le premier Pape de ce nom, qui étoit un *Saint*, natif d'*Albanie*, chassa de *Rome* l'Hérésie des *Cataphrygiens* & des *Noyatiers*; dompta la perfidie des *Pelagiens* & des *Apollinaristes*; & confondit les *Donatistes* à *Carthage*.

Innocent II. étoit *Romain*, de la famille des *Paparechi*, & grand Ami de *S. Bernard*. Malgré le Schisme d'*Anacle* & de *Victor*, il étendit la Foi Catholique en *Angleterre* & en *Irlande*, par le moyen de *S. Malachie*, Primat du Royaume. Il convoya quatre Conciles, & condamna les Hérésies de *Pierre Abelard*, & d'*Arnaud de Bresse* son Disciple.

Innocent III, natif d'*Anagni*, de la famille des Comtes de *Sigrie*, détruisit l'Hérésie des *Batareni* en *Bosnie*. Ce fut sous son Pontificat

cat que les Ordres de *S. François*, & de *S. Dominique* furent instituez. Il envoia le dernier contre les *Albigesis de France*.

Innocent IV, de la famille des *Fieschi*
de *Genes*, fit paroître un zèle extraordi-
naire par l'envoi d'un grand nombre de
Moines dans plusieurs Provinces de l'*Eu-
rope* & de l'*Asie*, pour étendre la Foi Ca-
tholique ; par la Conversion du *Sultan* ;
& par la Réunion des Grecs.

Le Pape Innocent V, natiſ de Bourgogne, & Religieux de l'Ordre des Dominicains, fut à peine cinq mois assis sur la Chaire de S. Pierre. Cependant il fit éclater ſon zèle Apostolique, durant ce court intervalle, en envoiant des Legats pour faire la paix entre les *Genois* & les *Venitiens*, & entre les *Pisans* & les *Florentins*; & en ramenant au sein de l'Eglise Catholique les derniers qui étoient déjà excommuuniez.

L'Élection d'*Innocent VI*, du País de *Limoges*, fut immédiatement suivie d'une grande réforme dans l'Eglise & à la Cour, & ce Pape envoia plusieurs Evêques & plusieurs Moines en *Rascie*, en *Macedoine*, en *Esclavonie* & en *Dalmatie*, pour

convertir les Hérétiques & les Schismatiques.

Innocent VII, natif de *Sulmone*, & de la famille *Meliorati*, quoi que troublé par le Schisme de *Benoist*, vainquit cependant l'orgueil de *ladislas*, Roi de *Naples*, en l'excommuniant, & en le dépouillant de son Royaume; & il fit assembler un Concile à *Rome*.

Sous le Pontificat d'*Innocent VIII*, qui étoit de la noble famille des *Cibo* à *Genes*, le Roi de *Congo* fut batisé avec un grand nombre de ses Sujets. Ce Pape auroit formé une puissante Ligue entre les Princes Chrétiens, contre les *Turcs*, si la mort ne l'eût pas prévenu. D'ailleurs ce fut de son tems que la Foi Chrétienne commença à être prêchée en *Amérique*; ce nouveau Monde ayant été découvert depuis peu par *Christophe Colomb*.

Le Pape *Innocent IX*, né à *Boulogne*, de la famille des *Facchinetti*, ne vécut pas assez long-tems pour exécuter ses grands desseins. Son intention étoit, d'extirper l'Hérésie en *France*, & de fournir, pour cet effet, cinquante mille écus par mois à la

dans toutes les Parties du Monde. 15
la Ligue Catholique. Il avoit aussi dessein de fonder un Collège pour les Turcs convertis au Christianisme, & de secourir l'Eglise du Japon, qui étoit alors cruellement persécutée par les Idolâtres.

Enfin, sous le Regne d'*Innocent X*, qui étoit Romain de naissance, & dont le nom de famille étoit *Pamfilio*, la Foi Catholique fit de grands progrès en *Allemagne*, en *Afrique*, & aux *Indes Orientales*. Ce Pape commença l'importante *Mission* de la *Chine*, dont l'établissement fut achevé par *Alexandre VII*, qui y envoia trois Evêques *François*, avec le Titre de *Vicaires Apostoliques*; & il arrêta les progrès des fausses opinions des *Jansenistes*, avec un applaudissement universel.

Votre Sainteté reconnoîtra facilement, par ce petit détail , que vos pensées & vos sentimens sont parfaitement conformes à ceux de vos Prédécesseurs. Et en effet, le principal, ou plutôt, le seul Ministère , qui convienne proprement au Souverain Pontife , c'est celui dont Jesus-Christ l'a chargé, lorsqu'il lui a dit, *Païssez mes brebis ; exigeant de lui , suivant l'explicâ-*

tion des Saints Péres, non seulement du pâtre le Troupeau, qui étoit déjà formé & assemblé, mais aussi de travailler sans relâche à l'augmenter; en faisant entrer dans la Bergerie *alias oves*, *que non sunt ex ovili*. C'est aussi ce que signifie cette mystérieuse Vision qu'eût *S. Pierre*, comme nous le lisons dans les Actes des Apôtres. Il vit *un certain vaisseau descendant sur lui, comme si c'eût été un grand linceul, lié aux quatre coins*, & s'abaisstant en terre; dans lequel il y avoit toutes sortes d'animaux à quatre pieds, de Reptiles, & d'Oiseaux de l'air. L'Apôtre entendit ensuite une Voix, disant, *Leve-toi, Pierre, tue, & mange.* A quoi il répondit, *Non, Seigneur, car je n'ai jamais mangé aucune chose souillée ou impure.* Mais la Voix repliqua, *N'appelle pas impur ce que Dieu a purifié;* Et enfin le vaisseau fut retiré au Ciel. Ces paroles, *Leve-toi, Pierre, tue, & mange,* furent répétées par trois fois, pour signifier que les Souverains Pontifes entendent continuellement une voix intérieure; qui leur dit, *Levez-vous par une vigilance*

Aposto-

Apostolique, détruisez la vie présente des Infidèles, & les mangez : C'est-à-dire, changez leur vie fausse & brutale, en une véritable vie dans la Foi Chrétienne. Comme vous êtes, Très-saint Pere, le véritable Héritier de l'Apostolat ; vous êtes obligé, plus qu'aucun autre, de veiller à l'observation de ce Precepte, *Allez, & enseignez toutes les Nations.* Vous, qui êtes le Vicaire de Christ, le Successeur de S. Pierre, & le Pere de tous les Hommes, vous devez, & vous pouvez même en demeurant assis sur le Trône Apostolique, parcourir l'Univers entier, en envoyant des Missionnaires pour prêcher l'Evangile, jusqu'aux endroits les plus reculés de la Terre. Cet *Anneau* même, avec lequel vous avez épousé l'Eglise Universelle, montre que vous êtes un Pêcheur d'hommes ; comme Christ le déclara, lorsqu'il entra dans le Vaisseau de S. Pierre, qui étoit un Type de celui que vous gouvernez si saintement.

Mais je fais, qu'il n'est pas nécessaire de représenter ces choses à Votre Sainteté ; puisque vous vous aquitez de cette gran-

de partie de votre Ministère avec tout le soin & toute la vigilance imaginables, & que la Congregation de *Propaganda Fide* en est un Témoin oculaire. Les Membres de cette Congrégation se sont souvent assemblés en votre présence, & vous leur avez donné les ordres nécessaires pour répandre la Foi Catholique dans plusieurs Royaumes & Provinces. Ainsi nous avons tout sujet d'espérer que cette Foi se répandra, non seulement dans les Pays, où elle n'a jamais été; mais aussi dans ceux dont elle a été chassée par la malice des Hommes.

C'est dans cette vûe que je présente à Votre Sainteté une Relation abrégée de l'état présent de la *Propagation de la Foi* dans toutes les parties du Monde; afin que votre zèle Paternel puisse employer les moyens les plus efficaces, tant pour l'assistance des Catholiques, que pour la conversion des Infidèles & des Hérétiques.

L'E U-

L'E U R O P E.

PO U R commencer par l'*Europe*, les *Infidèles* & les *Hérétiques* peuvent être divisés en deux Classes. La première, qui est la plus nombreuse, est composée de ceux, qui vivent dans des Pays gouvernez par des Princes, qui sont aussi *Infidèles* & *Hérétiques*; comme l'*Angleterre*, l'*Irlande*, l'*Ecosse*, le *Dannemark*, la *Suède*, les *Provinces-Unies*, la *Basse-Allemagne*, les *Villes Anfétatiques*, la *Suisse*, le *Pais des Grisons*, la *Moscovie*, la *Tartarie Crimée*, l'*Illyrie*, suivant la Géographie ancienne, toute la *Grece*, avec les *Îles de l'Arcipel*, & la *Romanie*.

La seconde Classe comprend premièrement ceux qui font profession publique de leurs erreurs dans des Pays gouvernez par des Princes Catholiques; comme en *Pologne*, en *Allemagne*, en *Bohème*, & en plusieurs Villes de *France* & d'*Italie*: Et en second lieu, ceux qui professent secrètement leurs erreurs; comme en quelques Villes des *Pais-Bas Espagnols*, d'*Espagne*,

A 5 d'Ita-

d'Italie, de France (j'entens les Villes de France, où le Roi ne soufre point d'autre Religion que la Catholique, particulièrement dans les Païs-Conquis) & en quelques Places des Païs Héritaires de la Maison d'Autriche. Je donnerai présentement une Relation en abrégé de l'état de la Religion dans tous ces Païs ; réservant à un autre tems d'en faire une plus ample & plus particularisée, lorsque Votre Sainteté jugera à propos de me l'ordonner.

L' A N G L E T E R R E.

* **L**'AMOUR illégitime de *Henri VIII*, pour *Anne de Boulon*, fut cause de la

* Les habiles gens tiennent cela pour une Calomnie. Voiez la Préface qui est au devant des Lettres de ce Roi à *Anne de Boulon*, publiées depuis peu. On pourroit l'imputer, avec plus de vraisemblance, au ressentiment du Roi contre la Cour de *Rome*, qui refusoit d'aprouver son Divorce, ou qui en retardoit l'exécution. Quoi qu'il en soit, la Cause des Protestans n'est nullement fondée sur une pareille chose; mais sur le droit qu'ont tous les Chrétiens, de n'avoir que l'Evangile pour règle de leur Religion.

revolte de ce grand Royaume , & de ce qu'il se sépara du Siège Apostolique. Ce Prince , qui étoit le Fils Ainé de l'Eglise , devint son Ennemi , & un Fils rebelle , jusqu'à persécuter & mettre à mort les Evêques & les Prêtres Catholiques. Il détruisit entièrement la *Hierarchie Ecclesiastique* , en se faisant lui-même le Chef de l'Eglise d'*Angleterre*. Ce nouveau Gouvernement continua sous le Règne de son Fils *Edouard VI*. La Religion Catholique commença à revivre sous la Reine *Marie* , dont le Règne fut court ; mais elle fut bien-tôt réduite à une condition pire qu'auparavant , par *Elizabeth* , Fille d'*Anne de Boulen* , qui étoit une violente *Calviniste*. Les Prêtres furent persécutés avec tant de fureur , qu'ils ne se purent sauver que par la fuite. Ainsi l'*Angleterre* devint la proie de l'Hérésie. On fonda deux Collèges *Anglois* , l'un à *Douay* , & l'autre à *Rome* , du tems de *Gregoire XIII* , afin que l'on pût en tirer des personnes capables d'être envoiées en *Angleterre* pour la consolation des Catholiques. La tempête excitée par la Reine *Elizabeth* , étant

étant en quelque façon apaisée, à cause de son âge avancé ; le nombre des Prêtres Catholiques, sortis de ces deux Séminaires, s'augmenta insensiblement en Angleterre ; en sorte qu'il leur parut nécessaire d'avoir un Chef. Sur quoi *Clement VIII.* établit, en 1598, *Henri George B ***, sous le titre d'Archiprêtre, avec quelques Conseillers & Assesseurs, pour gouverner tout le Clergé *Anglois* ; lui enjoignant d'informer la Cour de *Rome* de toutes les matières importantes. Il s'éleva bien-tôt plusieurs Diférens entre ces Ecclesiastiques, qui eurent recours à *Rome*, où ils apellèrent des Ordonnances de l'Archiprêtre ; & le Pape interposa son autorité pour remédier promptement à ce Mal. Mais, à la mort de la Reine *Elizabeth*, *Jaques Roi d'Ecosse*, qui ne paroissoit pas si grand Ennemi des Catholiques, succeda à la Couronne ; & peu après la *Conspiration des poudres* fut découverte. Conspiration ainsi nommée, parce que les Conspirateurs avoient mis plusieurs barils de poudre à canon sous une Voûte, à dessein de faire périr le Parlement & toute

toute la Famille Roiale. Le Roi crût, que les Catholiques, de concert avec le Pape, étoient les Auteurs de ce Complot; & dans cette pensée il les voulut tous obliger à prêter un serment impie & hérétique. Les bons Catholiques furent égourdis de la publication de cet Arrêt, & effraieez des peines dont il menaçoit ceux qui refuseroient de prêter le serment. Mais l'Archiprêtre, dont j'ai parlé, au lieu d'empêcher qu'ils ne le prétassent, fit ce qu'il put pour persuader le Clergé de s'y soumettre; & il persista avec opiniâtreté, dans son erreur, jusqu'à sa mort. On mit deux autres Archiprêtres à sa place; Mais enfin on crut qu'il étoit nécessaire d'avoir au moins un Evêque dans ce Rojaume-là. C'est pourquoi *Paul V.* éleva à cette Dignité *Guillaume B. ** *, un des plus anciens Prêtres d'*Angleterre*, & lui donna le titre d'Evêque de Châlcedoine. Cet Evêque fut ensuite revêtu, par un Bref de *Gregoire XV*, du pouvoir d'*Ordinaire* en *Angleterre* & en *Ecosse*; mais on le lui ôta bien-tôt, à la requête des *Ecossois*. L'Evêque se regardant comme un véritable

Ordi-

Ordinaire, en vertu du Bref dont je viens de parler, & croiant avoir une autorité presque égale à celle du Pape, entreprit de diviser le Royaume en plusieurs parties, & d'établir dans chaque département un *Archidiacre*, pour être le Chef & le Supérieur des Catholiques de son District. Il établit aussi des *Doyens Ruraux*, pour être comme les Vicaires de ces *Archidiacres*, & subordonnez à eux: Et afin que les affaires importantes pussent être expédiées avec toute la diligence possible, il députa cinq *Vicaires Généraux*, qui résidoient en différentes Villes. De tous ces *Archidiacres*, *Doyens* & *Vicaires*, il composa un *Chapitre imaginaire*, au dessus duquel il constitua un *Doyen*; voulant qu'en cas de vacance, la *Jurisdiction Episcopale d'Angleterre* résidât dans le *Doyen*. Il écrivit souvent à *Grégoire XV*, & à *Urbain VIII*, pour avoir leur approbation; mais il ne put rien obtenir. Cet *Évêque* mourut peu de tems après, & *Richard Smith* lui succeda, avec le même caractère d'*Évêque de Chalcedoine*.

Ce nouveau *Prélat*, étant arrivé en *Angle-*

gleterre, mit plus de confusion que jamais parmi les Catholiques. Il prétendit aussi-tôt être *Ordinaire d'Angleterre & d'Ecosse*. Il s'oposa aux Missionnaires Apostoliques: Il établit un Tribunal: Il confirma le Chapitre: Il exigea des pensions des Laïques: Et il y eût une grande inimitié entre lui & les Moines. Là-dessus le Pape *Urbain VIIIL*, de très-sainte mémoire, déclara dans la Congrégation du *St. Office*, en l'année 1627, que l'Evêque de *Chalcedoine* n'étoit pas *Ordinaire d'Angleterre*, mais un simple *Délégué*, avec un pouvoir limité, qui pouvoit être révoqué quand il plaisoit au Pape. L'Evêque, chagrin de cette Déclaration, résolut d'abandonner le soin Pastoral de ce Royaume-là; & passa en France, où il fut arrêté par ordre du Siège Apostolique, de peur qu'il ne retourât en *Angleterre*; car il se repentit bien-tôt de sa renonciation.

Ensuite, sous le Pontificat d'*Innocent X*, on fit une nouvelle tentative, au nom de la Reine, du Clergé, & de tous les Catholiques d'*Angleterre*, pour obtenir du Pape la confirmation du *Chapitre*, dont
j'ai

j'ai parlé, qui étoit gouverné par le *Doïen*, durant la vacance de l'Episcopat, suivant les reglemens faits par le premier Evêque de *Chalcedoine*. Mais cette proposition fut rejetée. Cela n'empêcha pas qu'ils ne continuassent à suivre la même forme de gouvernement; & les *Réguliers* faisoient tout ce qu'il leur plaittoit. Quelque tems après, le Père *Pazzani*, & l'Abbé *Agretti* furent envoiez en Angleterre par la Congrégation de *Propaganda Fide*; pour informer de ces désordres, & ils en envoierent un grand détail à Rome. L'Abbé *Agretti* manda qu'il lui paroissoit nécessaire d'établir un Evêque, revêtu de l'Autorité de *Vicaire Apostolique*; & il ajouta que le Roi même le souhaitoit. Ainsi l'on nomma un Evêque, & les Brefs furent mis entre les mains de l'*Internonce* en *Flandres*, & du Père *Howard*, aujourd'hui Cardinal de *Norfolk*; mais ils ne furent pas exécutez pour de très-bonnes raisons.

Je ne puis rien dire à Votre Sainteté de ce qui s'est passé depuis, parce que la connoissance de toutes les affaires d'*Angleterre* fut alors ôtée à la Congrégation de *Pro-*

Propaganda Fide, & portée à celle du St. Office; afin qu'elles puissent être ménagées avec plus de secret. Je dirai seulement en général, qu'il y a présentement beaucoup de Catholiques en Angleterre; Mais leur nombre n'est pas fort considérable, si on le compare à celui des Hétéritiques, qui sont divisés en *Anglicans*, *Presbytériens*, *Quakers*, *Anabaptistes*, & *Independants*, & en plusieurs autres Sectes. L'exercice de la Religion Catholique y est absolument défendu, tant en public qu'en particulier. Les Catholiques s'assemblent en quelques endroits, pour faire le Service Divin; mais ils le font très-secrètement, & avec un grand danger. L'exercice public de notre Religion n'est permis qu'en dans la Chapelle de la Reine, & dans celles des Ambassadeurs Catholiques; & les Catholiques n'osent y aller, de peur de s'exposer aux peines punitives par les Loix & à de nouvelles persécutions. Le Roi n'est pas Ennemi des Catholiques, mais la crainte qu'il a du Parlement, & particulièrement de la Chambre des Communes, l'empêche de les favoriser au point B qu'il

qu'il le souhaiteroit. Pour ce qui est du Duc d'York, il se dit Protestant, mais on croit qu'il est Catholique dans le cœur. La Reine & la Duchesse d'York sont très-dévotes, & s'il se présentoit quelque occasion de favoriser notre Eglise, elles l'embrasseroient avec plaisir, mais elles ne se mêlent point des affaires qui concernent le Public; & encore moins de celles de la Religion, qui pourroient exciter la jalouſie des Hérétiques. Voila quel est l'état présent de la Religion Catholique en *Angleterre*; si bien qu'il est aujourd'hui plus nécessaire que jamais de songer à y établir au moins un Evêque. Et en effet il paroît fort étrange, qu'un Clergé si nombreux n'ait point de Chef; & que chacun ait la liberté de s'ériger en *Pape*, & de prétendre de rendre compte à personne de ses actions, sinon à Dieu. Il est vrai, que le *Chapitre*, dont il a été parlé, n'a pas été approuvé par le Saint Siège; mais aussi il n'a pas été condamné. Le Cardinal *Barberin* est le Protecteur de ce Roi au me-là: Ainsi il seroit très à propos de le consulter, & de faire usage de son grand zèle,

zèle, pour mettre fin aux désordres dont j'ai fait mention.

L'I R L A N D E.

Il y a un grand nombre de Catholiques en Irlande; & malgré toutes les persécutions des Hérétiques, ils ont toujours été constants dans la Foi. C'est pour cette raison que la Congrégation a établi de nouveau des Evêques dans ce País-là. Toute l'Isle est divisée en quatre Archevêchés, savoir, *Armagh*, *Dublin*, *Cassel* & *Tetuan*, qui, avec leurs Suffragans, font vingt-six Eglises. Ces Eglises sont pourvues, en partie d'Evêques, & en partie de Vicaires ou Apostoliques ou Capitulaires; & chacun d'eux a son Clergé, & un revenu médiocre. Il y a présentement quinze Evêques, dont huit seulement résident dans le País, les autres étant, ou bannis par les Hérétiques, ou absents pour d'autres raisons. Ils sont continuellement en différent entre eux-mêmes; ce qui cause de fréquentes persécutions contre les Catholiques, & un grand préjudice à la

B 2 Re-

Religion. D'ailleurs, ils sont souvent traverséz & troublez par les Moines, & particulièrement par les *Franciscains*, qui y ont beaucoup de *Convents*; mais qui ne vivent pas suivant leur Institution; & qui font continuellement un mauvais usage de leurs Priviléges, en célébrant plus de Messes qu'il n'est nécessaire, en accordant des Dispenses au second degré, en prenant de l'argent pour les Sacrements, en les administrant à Paques contre la volonté des Curés de Paroisses, en démeurant à l'Autel jusqu'à ce que leur aumône soit faite, & en se soustrayant entièrement à la Jurisdiction des Ordinaires. De sorte que, pour remédier à ces inconveniens & à beaucoup d'autres, il ne seroit pas mal à propos de mettre en exécution la Bulle, qui a été dressée ci-devant par ordre de la Congrégation, pour prévenir la confusion & les désordres causez dans tout le Monde, par l'abus que les Moines font de leurs Priviléges. Et quoi que la Congrégation ait revêtu l'Interdiction en *Flandres* de la Superintendance de ce Royaume-là; cependant il paroît nécessaire d'y envoyer

voyer un Visiteur Apostolique, qui ait les qualitez & les instructions convenables. Ce Visiteur rendroit compte au moins du véritable état de la Religion Catholique en *Irlande*; & pourroit servir, non seulement pour ce Royaume-là, mais aussi pour l'*Angleterre* & l'*Écosse*.

L' E C O S S E.

LE nombre des Catholiques en *Ecosse* n'est pas considérable; mais ils font tout-à-fait exemts de persécution, & il y a dans ce País-là une disposition favorable pour la propagation de notre sainte Foi, les Hérétiques s'étant presque entièrement dépouillez de cette haine violente, qu'ils avoient ci-devant contre les Catholiques. Plusieurs Provinces dans les Montagnes embrasseroient aisément notre Religion, si elles étoient pourvues de Missionnaires. Il y a douze Jésuites à *Edimbourg*, Capitale du Royaume, & dans quelques autres Villes commodes. Dix Prêtres Séculiers, répandus dans le País, sous la direction d'un Supérieur, & entretenus par la Gén-

B 3 gré-

grégation de *propaganda Fide*, y font de grands progrès. *Alexandre Lesley* y a été depuis peu en qualité de *Visiteur Apostolique*, & il est du nombre des Missionnaires. Nous attendons de lui un compte au juste de l'état de la Religion Catholique en *Ecosse*, afin de pouvoir emploier les moyens les plus propres à étendre notre Foi dans ce Païs-là. Il seroit très nécessaire d'ordonner une Visite exacte de tous les Collèges de la Nation *Ecoffoise*. Il y en a un à *Rome*, un à *Madrid*, un à *Paris*, & un autre à *Douay*. D'ailleurs il y a trois Couvents de *Bénédictins Ecoffois* en *Allemagne*, savoir, à *Ratisbonne*, à *Wurtzbourg*, & à *Erfurt*. Si ces Collèges & ces Monastères étoient bien gouvernez, l'*Ecosse* seroit suffisamment pourvûe de Missionnaires, sans aucune charge pour la Congrégation : Mais, faute d'une bonne administration, les Collèges & les Couvents *Ecoffois* tombent insensiblement en décadence ; & les Missionnaires, qui en sortent, demandent continuellement l'assistance du Saint Siège. Si bien, que, pour prévenir efficacement ces sortes d'in-

con-

conveniens , il faudroit que ces Maisons fussent visitées par une Personne zélée de la Nation , avec plein-pouvoir d'y faire les dispositions , qu'il jugeroit à propos ; & que cet Homme fût obligé d'informer le Saint Siége de tout ce qu'il feroit. Sans cet expédient , il sera impossible d'établir la Mission d'*Ecosse* sur un fondement solide. D'ailleurs , on devroit instituer un Evêque dans ce Païs-là , pour ordonner & confirmer , & pour les autres fonctions Ecclesiastiques.

LE DANNEMARCK.

IL semble que l'on ait entièrement abandonné le *Dannemarc* & la *Norvege* ; car à peine y a-t-il des Missionnaires dans ces deux Royaumes , excepté quelques-uns qui sont à *Glukstad* & à *Altena* ; & quelques Jésuites , qui vivent à *Copenhague* , comme Chapelains de l'Envoié ou du Résident de l'Empereur , & un ou deux Prêtres , qui y passent pour Chapelains de l'Ambassadeur d'*Espagne*. Ces Ecclesiastiques ne peuvent ni être d'un grand usage ;

ni faire beaucoup de **Conversions**, parce qu'ils n'entendent pas la langue du País. Comme ils sont **Etrangers**, ils n'ont aucune connoissance de la Langue & du génie des Peuples, à qui ils sont d'ailleurs suspects. Et cependant, de toutes les Nations du Nord, il n'y en a peut-être aucune qui ait plus de disposition à recevoir la Foi Catholique, que ces deux Royaumes; comme les Naturels du País l'affirment, aussi bien que les Etrangers qui y ont été. J'observerai comme une preuve incontestable de cette vérité, que le Roi de *Dannemare* ne fit point de difficulté d'accorder la liberté de conscience dans la Ville d'*Altena*, à la sollicitation du Chevalier de *Trelon*, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien. D'ailleurs, il souffrit l'ouverture d'une Eglise Catholique à *Copenhague*; ce qu'il n'auroit jamais fait, s'il y eût trouvé quelque oposition de la part du Peuple, ou de la Noblesse du Royaume. Cette liberté ne subsiste plus aujourd'hui, non seulement à cause de la mort de ce Prince, dont le Fils a beaucoup plus de haine pour la Religion Catholique;

que ; mais aussi , parce que les Catholiques ne se sont pas conduits aussi prudemment qu'ils l'auroient dû , pour se maintenir dans la jouissance de la liberté qui leur avoit été accordée. Ils ont fait plusieurs choses , qui ont donné occasion aux Evêques Hérétiques , d'en demander la revocation au Roi.

Le Vicaire Apostolique de *Hanover* , par exemple , entreprit d'administrer le Sacrement de la Confirmation avec pompe & ostentation ; & les Jésuites soutinrent publiquement , dans l'Université de *Copenhague* , plusieurs Disputes Philosophiques & Théologiques , qui contribuèrent beaucoup à la perte de la liberté , dont les Catholiques jouissoient dans cette Ville-là. Le Roi craignant quelques soulèvements , jugea à propos de les en dépouiller. Cependant on peut inférer clairement de là , qu'il y a dans ce Royaume quelque disposition à embrasser la Foi Catholique ; puisque , quand les Catholiques font quelque chose qui déplaît aux Prédicateurs , on ne les persécute pas ; & qu'on leur défend sciemment de faire là même chose

chose à l'avenir, sans mettre en exécution contre eux les Loix faites au commencement de l'Hérésie. Et quoi que le Baron de *Goes* ait ci-devant mandé au Cardinal *Caraffa*, qui étoit alors Nonce à *Vienne*, combien il seroit difficile d'obtenir du Roi de *Dannemarc* un libre exercice de Religion pour les Catholiques ; il paroît cependant aujourd'hui, que les choses ont changé : D'autant plus que Votre Sainteté a reçù depuis peu une Lettre du Nonce à *Cologne*, portant, que, par le moyen du Ministre d'*Espagne*, la Religion Catholique est sur un bon pié en *Dannemarc*, & qu'un Catholique a été enterré publiquement à *Copenhague*, sans aucune opposition de la part des Hérétiques.

Il me paroît que l'on pourroit tenter deux choses, pour l'avancement de la Religion dans ce Royaume. La premiere est, de faire tous les efforts possibles auprès de l'Empereur, pour l'engager à obtenir du Roi de *Dannemarc* la liberté de Conscience pour les Catholiques. Mais cela sera très-dificile, non seulement parce que l'Empereur a préféré la Princesse de

de Neubourg à celle de *Dannemarc* ; mais aussi parce que les Concessions , qui ne sont fondées que sur des vœus de politique , aboutissent généralement à rien ; l'Edifice entier tombant en ruine , toutes les fois que le fondement de la *Raison d'Etat* vient à être changé. Ce qui a été dit de l'Empereur , peut à plus forte raison être dit du Roi d'*Espagne* , parce qu'il a présentement un Ambassadeur en *Dannemarc* : Et ce ne seroit pas un petit avantage à la Religion , si ce Prince vouloit recommander sérieusement cette affaire à son Ministre. * Le Duc *Jean Frederic de Hanover* , qui est très-bon Catholique , pourroit aussi beaucoup contribuer à faire réussir ce dessein ; sa Sœur étant Reine *Douai*-

* Tout Avis de cette sorte est présentement inutile pour toujours ; puisque , par un effet admirable de la Providence , cette Illustre Maison est fixée sur le Trône de la Grande Bretagne , & devenue la *Tête & le Cœur* de tout le Parti Protestant. Cet Auteur appelle plus bas le Pere de notre Roi *George* , & son Oncle le Duc de *Zell* , des *Hérétiques opiniâtres* , comme il fait ici la Sœur de son Pere ; ce qui doit être regardé par les Protestans , comme une marque d'honneur pour cette Famille.

Douairière de *Dannemarc*, & Mère du Roi d'aujourd'hui. Mais en l'année 1670, le Pere *Isokni* Capucin s'étant adressé à ce Prince, au nom de la Congrégation, il répondit que sa Sœur étoit trop obstinée dans son hérésie, & qu'ainsi tout ce qu'il pourroit faire seroit inutile. Cependant on lui a permis depuis d'envoyer un Résident Catholique à *Copenhague*; & il a dessein de donner ce Caractère à un Gentilhomme de qui aura le privilége d'entretenir quelques Prêtres dans la Ville, & de faire dire la Messe chez lui. Le Duc étant si proche Parent du Roi, aura auprès de lui un Résident plus constamment qu'aucun autre Prince; ce qui sera fort avantageux à l'Eglise Catholique.

Il me semble, en second lieu, que, comme d'un côté ces moyens ne doivent pas être tout-à-fait méprisés, aussi d'un autre côté nous ne devons pas croire avoir entièrement satisfait à l'obligation où nous sommes de prêcher & d'étendre l'Evangile de Christ, si, nous contentant de recommander cet Ouvrage aux Puissances du Monde, nous négligeons les moyens les

les plus convenables, ordonnez par *Jesu-Christ*, & pratiquez par les *Apôtres*, & par les *Hommes Apostoliques*, dans tous les Siècles. Ainsi le meilleur moyen seroit d'ériger des *Colleges* pour la Nation *Danoise*, comme on l'a fait pour d'autres Nations; l'expérience nous apprenant, que, malgré les plus violentes persécutions, la Foi Catholique se conserve dans ces *Colleges*. Et l'on pourroit, sans doute, trouver un expédient pour le faire, sans que cela fût à charge au Saint Siège. Mais on devoit, sur toutes choses, établir, à la Cour de *Rome*, un *Protecteur* zélé & vigilant pour les affaires de cette Nation. Autrement on parleroit bien de ces peuples-là pendant quelque temps, mais lors qu'il surviendroit d'autres affaires, on les auroit bien tôt oubliés,

L A S U E D E.

T L est beaucoup plus difficile d'introduire la Foi Catholique en *Suède*, & d'y obtenir la liberté de Conscience, à cause des grandes oppositions que l'on y trouve;

non

non seulement de la part des Prédicateurs, mais aussi de celle du Roi, des Magistrats, & des Grands du Royaume. Cependant on sait assez, que depuis que la Noblesse Suedoise a commencé à voyager, & à convertir avec les Catholiques en *France*, en *Allemagne* & en *Italie*, les Suedois sont devenus fort modérez sur l'Article de la Religion, s'étant dépouillez de la haine qu'ils avoient conçue auparavant contre nous, & permettant aux Catholiques Etrangers de vivre parmi eux. De sorte que nous ne devons pas désespérer d'obtenir avec le tems quelque avantage pour la Religion Catholique, si une affaire de si grande importance est ménagée avec prudence & dextérité. Pour ce qui est d'employer le crédit des Princes Catholiques, pour obtenir quelque indulgence en *Suède* en faveur de notre Religion, je regarde ce moyen non seulement comme inutile, mais aussi comme dangereux, à moins qu'on n'ufât de grandes précautions. Pour prouver de cela, il suffit de se souvenir que le zèle, la vertu, & le pouvoir de la Reine *Christine*, ne pârent jamais engager ces Héré-

Hérétiques à embrasser la Foi Catholique, non plus que l'exemple que cette Princesse leur donna, par une action aussi sainte que glorieuse, en abandonnant un si grand Royaume pour l'amour de la Religion. Le Roi *Gustave* son Pere, donna quelque espérance de se faire Catholique, du tems d'*Urbain VIII*; c'est pourquoi on lui envoia le Pere *Possevin* Jésuite. Mais ce Prince, trouvant quelques difficultez, qui ont été depuis surmontées par sa Fille, chercha divers prétextes pour demeurer dans sa Religion. Ainsi le meilleur expédient seroit de fonder quelques Colleges pour cette Nation: Et certainement ce moyen auroit avec le tems le succès que l'on souhaite; particulièrement si l'on y emploioit toute la diligérice & toute l'application nécessaires. Il me semble d'ailleurs que l'on pourroit y réussir sans que cela fût à charge au Saint Siège. Si Votre Sainteté prie le Roi Très-Chrétien de fonder à *Paris* un College pour les *Suedois* & pour les *Danois*, il le fera aussi-tôt. Il y a une autre chose qui contribueroit beaucoup à introduire la Foi Catholique en

Sue-

Suedo ; J'entens , de traiter avec une extrême civilité les Gentilshommes *Suedois* , qui voyagent en *Italie* , & qui vont à *Rome* , & de tâcher de gagner leur amitié par toute sorte de bons accueils. Mais ce que j'ai dit du *Danemarc* , doit être dit de la *Suède* avec plus de certitude. Il est absolument nécessaire , que cette Nation ait un *Protecteur* actif & vigilant ; & cette Charge pourroit être conférée au *Pere Laurent* , *Suedois* , qui vit in *Axa Cæli* , & qui a toutes les qualitez requises pour un tel Emploi , étant un Homme savant , pieux & zélé , & connoissant parfaitement ce País-là. Personne n'est plus capable de travailler efficacement à la propagation de la Foi Catholique en *Suède*. Sans cela cette Nation sera , certainement , abandonnée pour toujours , & privée de toute sorte d'assistance.

LES PROVINCES UNIES.

Les *Provinces-Unies* contiennent plus de trois cens mille Catholiques , & de trois cens Prêtres , la plupart Séculiers , tous

sous la direction de l'Evêque de , qui a le Titre de *Vicaire Apostolique de Hollande* , & d'un Prêtre, qui est Vicaire Apostolique de *Boisleduc*. Il y a aujourd'hui plus d'aparence , qu'il n'y en avoit ci-devant , que l'on pourra établir la Foi Catholique dans ce Païs-là ; car on sait que notre Religion y est tolérée. Elle y soufre quelquefois, non seulement par les persécutions, dont on ne se délivre jamais qu'en payant de grandes sommes d'argent , ce qui apauvrit les Catholiques de jour en jour ; mais aussi par les dissentions entre les Catholiques mêmes ; & par les disputes entre les Missionnaires , savoir , entre le Vicaire Apostolique , & les Moines , au sujet de leurs priviléges. Et quoi que les querelles des Jésuites aient été en quelque manière étouffées par *Alexandre VII* , & que celles des autres Réguliers paroissent aujourd'hui presque éteintes ; cependant la Religion Catholique souffre beaucoup en *Hollande* pour une autre raison. Ces Provinces sont , si je le puis dire , une Forge publique , qui fournit toutes les armes , dont l'Eglise de Dieu

est attaquée par tout le Monde. C'est un endroit de refuge pour toutes sortes d'Apôstats. On y imprime les Livres les plus pernicieux contre la Foi Catholique & contre le Saint Siège, & toutes sortes de Satires & de Libelles contre cette Cour. Enfin les Hollandois, en partie par leurs artifices, en partie par leur *Commerce & par d'autres moyens diaboliques, ont chassé la Foi Catholique des Indes Orientales & Occidentales. En un mot, ce sont eux qui fomentent la Rébellion en Angleterre, qui maintiennent l'Hérésie dans tous les Païs du Nord, & qui enseignent

* Je ne sais pour quelle raison on met ici le *Commerce* au rang des Ennemis de l'Eglise & des *Arts diaboliques*; si ce n'est, parce que le Commerce fait la richesse des Laïques, & une richesse que l'on ne peut considérer que comme leur appartenant en propre: Au lieu que l'on voudroit leur faire comprendre qu'ils doivent toujours être pauvres & soumis. C'est ce que l'on n'a pas encore pu persuader aux Marchands Protestans, qui croient que cette Doctrine n'est bonne qu'à *Rome*. Cela m'a fait venir la pensée de travailler à un Traité, que je publierai dans peu, intitulé, *La Malignité des Richesses Laïques démontrée: ou La Nature Diabolique & Anti-Ecclesiastique du Commerce.*

seignent aux Princes Idolâtres à persécuter les Catholiques , & à extirper la Foi de *Christ* dans leurs Etats. Ainsi il seroit nécessaire , que le Nonce Apostolique au Congrès , fit tout son possible pour obtenir que la liberté de Conscience pour les Catholiques soit insérée dans le Traité de Paix , & qu'il n'y ait , s'il est possible , aucune différence entre eux & les autres Sujets de la République ; dans les Affaires politiques & temporelles. Le Vicaire Apostolique , dont j'ai parlé , est tout-à-fait vigilant , & il profite de toutes les occasions avantageuses pour étendre la Foi Catholique dans les *Provinces-Unies* ; & il y a beaucoup de *Hollandois* entretenus dans notre Séminaire , où ils font des progrès admirables dans les bonnes Mœurs & dans les Sciences. De sorte que l'on peut attendre de tous ces secours , que notre Religion fleurira dans ce País-là.

LA BASSE ALLEMAGNE.

A peine prend-on quelque soin de la conversion des Hérétiques , dans les

C 2 País

Païs de la Basse Allemagne, & particulièrement dans ceux qui confinent la Mer Baltique. Leur condition est d'autant plus déplorable, que, quoi que le Saint Siège ait suffisamment pourvu aux besoins de ces Quartiers-là par la fondation des Collèges de *Fulde*, de *Vienne*, de *Gratz*, de *Dillingen*, d'*Olmutz*, & de *Rome*, où l'on doit éléver de jeunes Gens pour aller prêcher l'Evangile ; cependant on n'y admet que peu ou point de Naturels des *Cercles Hérétiques*, mais d'autres nez dans les *Cercles Catholiques*, & des Enfans de Gens riches & de considération, qui ne vont jamais en Mission dans les Païs dont j'ai parlé, nonobstant que les *Bulles* pour l'établissement de ces Collèges soient clairement contre cette pratique. Cependant les Capucins nez dans ces Provinces-là sont dispersés en plusieurs endroits, où ils exercent leur Mission ; & dans les Etats de *Brunswik*, la Congrégation entretient un Vicaire Apostolique, qui réside à *Hannover*, avec le caractère d'*Evêque*, & qui est protégé par le Duc Catholique. A la mort du dernier Vicaire, Votre Sainteté mit

mit à sa place , à la requisition de ce Duc , *Don Nicolas Stenon* , Prêtre Danois d'une vie exemplaire , qui , quoi que converti à *Florence* de la Secte *Lutherienne* à la Foi *Catholique* , est un Homme d'un esprit véritablement Apostolique ; & l'on espère qu'il sera d'une grande utilité pour le Roiaume de *Dannemarc* , & pour tous ces Quartiers - là. On ne doit presque pas douter que les Princes de ce Cercle - là ne soient bien disposez en faveur de la Foi Catholique ; d'autant plus qu'ils ne craignent plus d'être obligez de restituer les Biens d'Eglise , & que cette crainte les empêchoit auparavant de prendre aucune résolution là - dessus. Mais comme personne ne les entretient sur les matières de Religion , & qu'ils ne sont ni soutenus dans leurs résolutions , ni encouragez contre la peur qu'ils ont des soulévemens du peuple , ils n'exécutent jamais leurs bons desseins. Et pour donner une preuve remarquable de ce que je viens de dire , je ferai souvenir Votre Sainteté de l'avis qu'Elle a reçû depuis peu d'un Jésuite Allemand , qui a été long-tems en *Saxe* ,

& particulièrement à *Dresde*, où l'Electeur fait sa Résidence ordinaire. Ce Jésuite écrit que l'Electeur a un grand panchant pour la Religion Catholique ; qu'il s'adresse tous les jours à un Crucifix, le priant de lui enseigner quelle est la véritable Foi ; qu'il se confesse souvent à un Prêtre, & lui déclare ses péchez ; qu'il ne mange point de viande le Vendredi & le Samedi ; qu'il invoque le Nom de la Sainte Vierge ; qu'il soufre la Célébration du Service Divin dans les Maisons particulières ; qu'il a ordonné à un Capitaine Catholique de ne pas laisser mourir ses Soldats sans l'assistance d'un Prêtre ; qu'il a permis qu'un *Tarc*, qui a été son Esclave, ait été baptisé & instruit dans la Foi Catholique, quoi que secrètement, afin que ses Prédicateurs n'eussent pas un prétexte de faire du bruit ; qu'il a taillé de sa propre main du Livre des Prières *Lutheriennes*, les Imprecations contre le Pape ; qu'il ne protège & ne veut avoir à sa Cour, aucun *Apostat* ; & enfin, qu'il fait beaucoup d'actes extérieurs, qui sont non seulement louables, mais aussi défendus par

par les Hérétiques ; & même que quand il assiste à leurs Sermons, il ne prête pas l'oreille à ce qu'ils disent, afin de ne pas entendre leurs invectives contre les Catholiques. A l'occasion de l'élection de Votre Sainteté, il dit à un de ses Musiciens qui est *Italien*, qu'il s'étoit souvent étonné, que, depuis la mort de *Luther*, aucun Pape n'eût tâché de réunir tous les Princes d'*Allemagne* à l'Eglise de *Rome* ; & qu'une semblable Réunion lui paroissoit fort aisée, parce que la grande aversion, que les *Lutheriens* avoient eue pour l'Autorité du Pape, étoit dissipée. Il ajouta que, si le Pape permettoit la Communion sous les deux espèces, il retourneroit sous son obéissance ; & que tous les autres Princes d'*Allemagne* suivroient facilement son exemple. Un avis si important mérite une sérieuse attention ; & il seroit très à propos d'envoyer à cet Electeur, sous quelque prétexte, une Personne inconnue, savante & habile, qui pût lui parler en confidence, & entrer avec lui en négociation ; puisque l'on pourroit se promettre des avantages considérables

bles de la Conversion de cet illustre Prince.

Il y a plusieurs Châteaux remplis de Catholiques, dans la *Haute Lusace* appartenante à cet Electeur, à qui elle fut engagée du tems de la Révolte de la *Bohème*, en l'année 1639, pour envoyer quelques Troupes contre les Rebelles; mais la plupart sont sans aucune assistance Spirituelle. Il y a aussi à *Bautzen* un Chapitre tout Catholique: Mais peu de gens y assistent; &, à la réserve des Peres Jésuites, qui y vont quelquefois, ils ne voient point d'autres Prêtres. Il y a aussi dans cette Province un Couvent de Moines de *Citeaux*, & deux de Religieuses du même Ordre, sous la protection de l'Empereur, qui commit, en 1669, la visite des Monastères & du Chapitre à l'Archevêque de *Prague*. Ce Prélat les trouva dans un très-mauvais état, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il s'adressa à la Congrégation en 1671, afin qu'elle lui donnât six mille écus à prendre sur la Caisse du Sel, pour retirer des mains des Hérétiques quelques terres qui apartenoient

noient au Chapitre. Les Missions de la *Lusace*, & la nomination du Missionnaire qui résideroit à la Cour de l'Electeur, pourroient ainsi être confiées aux Peres de *Boheme*, qui, outre la Langue, ont plusieurs Personnes propres à cela. Et comme ils ont hérité un grand fonds de la Comtesse *Nerula Kafkiana*, pour la conversion des Hérétiques, le même Pere qui a donné l'avis ci-dessus, dit, qu'ils ne sauroient l'employer à un meilleur usage. Il faudroit que les Nonces à *Vienne* & à *Cologne* eussent soin de profiter de toutes les occasions favorables d'entrer en négociation avec ces Princes; & cependant d'informer toujours exactement la Cour de *Rome* de l'état spirituel de ces Pays-là, afin que les choses pussent être ménagées avec sûreté & sans perte de tems: Autrement les Affaires les plus importantes traînent en longueur, & ne s'exécutent presque jamais.

C S L E S

LES VILLES ANSEATOIQUES.

Les plus méchans Hérétiques de toute l'Allemagne sont ceux des *Villes Anseatoiques*, qui fomentent l'Hérésie partout, & qui empêchent les Princes Voisins de se faire Catholiques par la crainte qu'ils en ont. On n'a jamais pensé à la conversion de ces Villes-là ; c'est pourquoi il me paroît qu'il seroit très-nécessaire d'en avoir un détail plus exact que d'aucun autre endroit. Outre la connoissance générale que les Livres peuvent en donner, il seroit à propos d'être bien instruit touchant les Personnes les plus considérables de ces Villes, leurs Factions, leurs Sectes, &c. On pourroit profiter de leurs discordes & de leurs divisions à l'avantage de la Foi Catholique. Mais sur toutes choses il seroit absolument nécessaire d'entretenir les peuples de l'espérance qu'on ne les abandonnera pas. Nous savons déjà qu'il y a environ trois mille Catholiques dans *Hambourg*, qui ont peu de

de secours spirituels, n'ayant qu'une petite Eglise à deux milles de la Ville. Il se-roit aisé, comme dit le Nonce de *Cologne* dans une Lettre écrite en 1670, d'obte-nir, par l'intercession des Princes Catho-lique-s, la liberté d'y bâtir une Eglise pour l'usage des Marchands Catholiques ; ce qui pourroit être d'un grand avantage avec le tems, en ce que beaucoup de *Lu-theriens* ne font pas difficulté d'entendre les Prédicateurs Catholiques, parce qu'ils ne doutent point de la vérité de leur pro-pre Croyance. Le Cardinal *Nitard* s'em-ployera avec zèle à faire réussir cette en-treprise.

Il y a aussi plusieurs Catholiques à *Lu-bek*, qui ont jouï jusqu'à présent de l'exer-cice de leur Religion dans des Maisons particulières, du consentement des *Luthé-riens*. Avant la Paix de *Munster*, ils avoient cinq Canonicats, & plusieurs Bénéfices qui sont présentement remplis; & les Canoni-cats Catholiques sont réduits à trois. Ils ont négligé de répéter les autres, & ils disent qu'ils ne sont pas en état de supor-ter les frais d'un procès. On devroit or-don-

donner au Nonce Apostolique d'envoyer un compte exact de l'état de cette Eglise, & d'informer la Congrégation si l'on peut y établir quelques Prêtres, pour le secours des Catholiques.

Ce qui a été dit des *Villes Anfératiques*, peut être appliqué aux Universitez Hérétiques, où il y a plus de divisions qu'en aucun autre endroit ; & si l'on y aportoit les soins convenables, on pourroit ramener à l'Eglise, non seulement les plus savans Docteurs, mais aussi les plus grands Esprits de ces Universitez, au grand avantage de la Foi Catholique, & à la ruine irréparable de l'Hérésie.

L A S U I S S E.

LA *Suisse*, Païs montagneux, mais fort peuplé, faisoit autrefois partie de la *Gaule*. *Jule César* la réduisit à l'obéissance des *Romains* ; & par la suite du tems elle devint une partie de l'*Allemagne*, & demeura sous la puissance des Ducs d'*Au-triche* jusqu'à l'année 1400. *Léopold*, leur dernier Duc, ayant été tué cette année-là, les

les *Suisses* se declarèrent un Peuple libre. Ils sont divisez en Treize Cantons confé-
derez, dont sept sont Catholiques, quatre
Hérétiques, & deux Mixtes. Ils ont eû
de grandes guerres entre eux au sujet de
la Religion : La perfide Hérésie de *Zuin-
gle*, qui fut tué dans une bataille, causa
ces guerres. Notre Religion est bien éta-
blie dans les Cantons Catholiques ; mais
elle est en même tems bannie de ceux qui
professent l'Hérésie. Il s'est fait peu de
progrès dans les deux Cantons Mixtes,
& point du tout ailleurs, particulièrement
par les Capucins de ce País-là. Comme
le Nonce fait sa résidence à *Lucerne*, il ne
seroit pas difficile d'avoir par son moyen
une information exacte de l'état de la Re-
ligion Catholique en *Suisse*, & de la ma-
nière dont on pourroit l'étendre dans les
deux Cantons Mixtes ; car on ne peut fai-
re aucun progrès dans les Cantons Héré-
tiques. Pour chasser l'Hérésie de ce País
qui confine l'*Italie*, il faudroit tâcher de
gagner par toutes sortes de moyens les
Principaux de leur Université à *Basle*,
& de leurs Academies à *Zurich* & à *Lau-
zan-*

zanne. Si on avoit quelques conférences secrètes avec eux, & qu'on pût leur faire comprendre, qu'ils pourroient renoncer à leurs erreurs, sans tomber dans une grande misére, peut-être que leur conversion ne seroit pas difficile. Ces gens-là seroient suivis par plusieurs personnes, & les autres commençeroient à chanceler dans leur Foi. On devroit avoir soin de donner quelques charges, ou quelque assistance, à ceux qui se convertiroient, & particuliérement aux Prédicateurs, afin d'encourager les autres. Il y a présentement un Homme de Zurich à Lucerne, qui a été ramené à notre Religion par le zèle & par l'habileté de Monsignor Cibo, & qui est entretenu par le Cardinal son Frere.

LE PAIS DES GRISONS.

LE Païs des *Grisons*, qui fait partie de l'ancienne *Rhetie*, est dans une étroite Alliance avec les *Suisses*, & composé de deux Parties, savoir, la *Libre*, & la *Sujette*. La première consiste en trois *Ligues*, dont la plupart des Habitans sont in-

infétez de l'Hérésie de *Calvin* & de *Zwingle*.

La première *Ligue*, appellée la *Ligue Grise*, contient vingt-neuf Paroisses *Hérétiques*, trente-deux *Catholiques*, & trois *Mixtes*.

La seconde, qui porte le nom de *Ligue de la Maison de Dieu*, comprend la Ville de *Coire*, qui est toute Hérétique, excepté le Château, où l'Evêque demeure avec son Chapitre. Il y a aussi quelques autres *Catholiques* dans cette Ville, avec un Maître d'Ecole, à qui la Congrégation paye une pension de soixante & dix écus par an. D'ailleurs, la même *Ligue* contient trente Paroisses *Hérétiques*, sept *Catholiques*, & dix-neuf *Mixtes*. Le Comté de *Peschiano* est uni & allié à cette *Ligue*; & il y a dans ce Comté environ douze cens *Catholiques*, avec un bon Curé, qui est aussi Vicaire de l'Evêque, quelques autres Prêtres & Clercs, & un Monastère. Il se trouve aussi dans le même País environ quatre cens *Catholiques*, avec leur Prédicateur, & à peu près cent de plus dans le Château de *Brusio*.

La

La troisième *Ligue*, appellée la *Ligae des dix Droitures*, ou *des dix Jurisdictions*, n'a aucune Paroisse Catholique, mais seulement quatre *Mixtes*, & vint-quatre *Hérétiques*.

Plusieurs *Capucins*, des Païs de *Bresce* & de *Milan*, ont été envoyez dans ces trois *Ligues*, où ils font de grands progrès dans leur *Mission*; quoi que les Hérétiques tâchent de les éloigner autant qu'ils peuvent, faisant croire aux Catholiques qu'ils ont envie de prendre la place de leurs propres Prêtres. C'est pour cette raison, que le *Nonce*, qui les avoit menez à *Jamillo*, où ils réussisoient heureusement, a été obligé de les en faire sortir par ordre de la *Congrégation*, pour éviter de plus grands inconveniens.

Le Païs *Sujet* apartenant aux *Grisons* est la *Valteline*, avec les deux Comtez de *Bormio* & de *Chiavenne*; le tout sous la juridiction temporelle de l'Evêque de *Corte*. La *Valteline*, fameuse par les guerres des *François*, des *Espagnols* & des *Venitiens*, est une Vallée longue & fertile, dans laquelle il y a fort peu d'Hérétiques. Outre

tre les soins de l'Evêque , & des Prêtres qui le secondent, la Mission des Capucins s'étend aussi jusques-là. Le Comté de *Bormio* est un Pais large & plat , presque ruiné par les Guerres. Il s'y trouve une Eglise Collégiale , consistant en six Chanoines & un Archiprêtre , & une Eglise apartenante aux *Jésuites* , qui y travaillent avec succès. Tout ce territoire est en quelque sorte exempt d'Hérésie. Le Comté de *Chiavenne* est situé au haut bout du Lac de *Côme* , & l'on y trouve peu d'Hérétiques. L'Evêque de *Coire* , qui est *Ordinaire* de la plus grande partie des *Griffons* , demanda l'année dernière un fonds annuel , pour bâtir une Maison à *Côme* , où les Convertis fussent entretenus , jusqu'à ce qu'ils pussent avoir quelque emploi ; ce qui seroit , sans doute , un grand encouragement pour la conversion des Hérétiques. La Congrégation ordonna , que Votre Sainteté , qui étoit alors *Cardinal* , seroit consultée touchant cette affaire. L'exécution en fut suspendue dans le dernier Conclave , & l'Evêque n'a pas pour suivi sa Demande.

D.

LA

LA MOSCOVIE.

LE Schisme des Grecs est dominant en Moscovie. On a fait plusieurs tentatives en divers tems pour réunir cette Nation à l'Eglise de *Rome*; mais elles ont toujours été inutiles. Il est, à la vérité, surprenant, qu'il y ait plus de difficulté à réunir ces *Schismatiques* à l'Eglise, qu'à faire entrer les *Infidèles* mêmes dans son sein. Je vais en donner plusieurs raisons.

La première est, l'étroite Correspondance que les *Moscovites* entretiennent avec le Patriarche de *Constantinople*, & les *Schismatiques* de *Grèce*, qui, étant ennemis mortels du *Saint Siège*, & tirant la plus grande partie de leur subsistance des contributions des *Moscovites*, qui ne manqueroient pas de cesser si les *Moscovites* étaient réunis à l'Eglise de *Rome*, font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher cette Réunion.

La seconde est, que toutes les propositions, qui ont été faites jusqu'à présent pour une Réunion, n'ont eu que des vues

A. I.

C.

de

de politique ; le dessein du Czar étant de se faire Roi de *Pologne*, & n'offrant de réunir ses Sujets à l'Eglise de *Rome* qu'à cette condition. Mais comme les *Polonois* haïssent la domination des *Moscovites*, & qu'ils craignent que la grande puissance de cette Nation ne mette leur Liberté en danger, ils ont toujours refusé d'élire ce Prince pour leur Roi ; c'est pourquoi il a entièrement abandonné la pensée de se reconcilier avec le Saint Siège. D'ailleurs les guerres entre les *Polonois* & les *Moscovites* ont augmenté l'aversion que les derniers avoient pour une réunion.

La troisième raison, pour laquelle cette réunion a rencontré tant de difficultez, c'est que l'on ne s'est pas servi des moyens convenables pour la faire réussir. Car le Saint Siège n'ayant point d'autres personnes, qui entendissent les Rites *Grecs*, de même que la Langue & les coutumes des *Moscovites*, que les Moines *Ruffiens* de *Pologne* réunis à l'Eglise de *Rome*, on les a employez de tems en tems à cette Négociation. Mais, soit que ces Moines

D 2 fus-

fussent suspects aux *Moscovites* ; comme étant leurs Ennemis , soit qu'ils aient eu peur de donner quelque jaloufie aux *Pélonois* par leurs liaisons avec les *Moscovites* ; il est certain qu'ils ont ménagé cette Négociation avec beaucoup de negligence , & plutôt par des considérations politiques , qu'avec un véritable désir de travailler à l'avantage de l'Eglise. *Rome* même n'a pas témoigné assez de zèle , quand on a fait de tems en tems des ouvertures pour une réunion. J'en donnerai un exemple. Il y a quelques années qu'il vint un Envoyé de *Moscovie*. C'étoit un *Ecoffois* , homme savant , & bon Catholique , qui avoit été élevé dans le Collège de cette Nation à *Douay*. Il offrit d'établir une correspondance entre la Cour de *Rome* & celle de *Moscovie* ; mais parce qu'il vouloit que l'on donnât à son Roi le Titre de *Czar* , qui a une grande affinité avec le mot de *Cesar* , sa proposition fut rejetée. Là-dessus il quitta *Rome* , & retourna en *Moscovie* , pour rendre compte de sa Commission à son Prince , qui le fit mettre en prison , où il a demeuré long-tems. Ce

Prin-

Prince est mort présentement, & son Fils lui a succédé, A cette occasion nous sommes informez de quelques particularitez, qui peuvent beaucoup contribuer à l'avantage de l'Eglise, & encourager Votre Sainteté à reprendre le dessein de cette Réunion. Ce Prince fut extrêmement irrité contre le Patriarche de *Constantinople*, à l'occasion de quelques Evêques qu'il avoit envoyez en *Moscovie*, pour y faire une Collecte, & que l'on reconnut être des Espions pour les *Turcs*. Il chassa ces Evêques de ses Etats, & défendit à ses peuples d'avoir aucune correspondance avec le Patriarche, & avec les *Grecks* sujets du Grand Seigneur. Ensuite, considérant que ses Evêques ne pouvoient pas gouverner l'Eglise sans quelque Autorité suprême, il songea à se réunir à l'Eglise de *Rome*, & fut confirmé dans ce dessein par *Pantaleon*, qui étoit son Directeur de Conscience. Ce *Pantaleon* avoit demeuré dans le Collège des *Grecks* à *Rome*; & s'étant fait consacrer Archevêque de *Gaza* par le Patriarche Schismatique, il étoit devenu extrêmement suspect à la Congré-

gation, quoi que dans toutes les occasions il eût témoigné un grand respect pour l'Eglise de *Rome*, & porté les *Grecs* à se reconcilier avec Elle. Il paroît de là, que l'Eglise auroit pu tirer de grands services de cet Homme, en le ménageant, & en lui témoignant toute l'amitié & toute la considération possibles; puisqu'il avoit déjà guéri ces Peuples-là de beaucoup d'erreurs, & fait cesser leurs horribles blasphèmes contre le Saint Siége. Ainsi il est manifeste, que nous avons perdu une belle occasion, non seulement d'établir une correspondance avec la Cour de *Moscovie*; mais aussi d'y envoyer un Ministre Apostolique, que ce Prince offroit de recevoir de la même manière que son Envoyé avoit été reçù à *Rome*. Cela aurroit été fort glorieux au Saint Siége: Et comme les *Moscovites* étoient alors brouillez avec le Patriarche de *Constantinople*, & engagez dans une guerre contre les *Turcs*, on auroit pu entrer dans des liaisons fort avantageuses à la Foi Catholique. Nous apprenons aussi par le même Envoyé, qu'il part tous les ans de *Moscovie* une Caravane

Caravane de Marchands, pour aller à la *Chine*, par la *Tartarie Asiatique*. C'auroit été un moyen d'envoyer très-commode-
ment nos *Missionnaires* dans ces vastes *Pais*, & d'avoir de bonnes relations de toute la *Tartarie*, & des autres endroits de l'*Asie Septentrionale*, dont jusqu'à présent nous avons eu peu de connoissance; ce qui a fait que l'on a négligé & abandonné la *Mission* de ces *Quartiers-là*.

LA TARTARIE CRIMEE.

LA *Tartarie Crimee* a son Roi, appelé *le Kan*, qui est obligé de servir le *Grand Seigneur* dans ses guerres. Il est *Mahometan* & de la *Famille Ottomanne*. Ses *Sujets* sont fort cruels à la guerre; mais en temps de paix ils ne paroissent ni si *barbares*, ni grands *Ennemis* du *Nom Chrétien*. *St. Dominique* forma le dessein d'aller prêcher l'*Evangile* dans ce Royaume-là, & dans cette vûe il commença à laisser croître sa barbe; mais la mort l'empêcha. Plusieurs *Moines Polonais* de son *Ordre* partirent ensuite pour ce Râgne-là,

là, où non seulement ils donnèrent du secours à ces pauvres *Esclaves*, que les *Tartares* gardent en grand nombre à *Caffa*, comme une commodité dont ils se servent pour envoyer continuellement à *Constantinople*; mais aussi ils traversèrent tout le País, pour consoler les autres *Esclaves Catholiques* par l'administration des Sacrements. Cette Mission est aujourd'hui tout-à-fait abandonnée; soit que la cruauté des *Tartares* ait fait peur à ces Religieux; (Et en effet, lorsque Monsignor *Pignatelli* étoit Nonce en *Pologne*, il sauva la vie à trois Moines qui avoient été pris pour des Espions, par le crédit du Roi auprès du *Kan*, avec lequel il étoit alors allié,) ou soit que personne ne veuille entreprendre une pareille Mission. Mais il seroit nécessaire de la faire revivre, non seulement afin de secourir les *Esclaves*, mais aussi parce que *Caffa* est un Port rempli de Marchands de toutes les Nations, & particulièrement d'*Armeniens*. Et la route la plus sûre que les Missionnaires pourroient prendre pour y aller, seroit de *Constantinople* par la *Mer Noire*. Si les *Dominicains* refu-

refusoient cette Mission , on pourroit la donner à quelque autre Ordre : d'autant plus que dans une Ville appellée *Forala* , peu éloignée de *Caffa* , il y a encore quelques restes des anciennes Familles *Genoises* de *Doria* , *Spinola* , *Giustiniani* , *Grimaldi* , & autres , qui jouissent de plusieurs priviléges , & qui sont très riches ; mais ils n'ont point de Prêtres Catholiques.

L' I L L Y R I E.

LA *Hongrie* , là *Transilvanie* , la *Valachie* , la *Moldavie* , la *Bosnie* , la *Bulgarie* , l'*Albanie* , la *Dalmatie* , & plusieurs autres Provinces , sont comprises sous le nom général d'*Illyrie* , ou de *l'Illyricum* des Anciens.

L A H O N G R I E.

PO U R commencer par la partie de la *Hongrie* , qui appartient aux *Turcs* , l'Empereur , en vertu d'une Concession faite par *Sylvestre II.* à *St. Etienne* , premier Roi de ce País-là , & confirmée ensuite au Roi

D 5 La-

*La dislas par Urbain II, jouit du droit de nommer aux Evêchez ; quoi que tous les Evêques élus restent à la Cour Impériale, se contentans du simple titre , sans prendre aucun soin de leurs Diocéses. Et en effet , excepté l'Archevêque de *Strigone*, Prélat très-zélé , & l'Evêque d'*Agria* , qui s'est donné beaucoup de peine pour la propagation de la Foi parmi les Hérétiques & les *Turcs* , ils ne font que très-peu de bien. L'Evêché de *Belgrade* est à la nomination du Saint Siège ; & la Congré-gation choisit l'Evêque , à qui elle donne l'administration de l'Eglise de *Sirmium* , & , avec le titre de Vicaire Apostolique , le soin des autres Eglises privées de sa Résidence , qui sont situées entre la *Dra-ve* , la *Savè* , le *Danube* , & la *Teisse* , jusques à *Temisvar*. L'Evêque de *Belgrade* donna avis en 1672 , qu'il y avoit dans cette Ville-là six cens Catholiques , & parmi eux plusieurs Marchands de *Raguse* , qui ont une Eglise parée de riches ornemens , & servie par deux *Franciscains* , à qui ils four-nissent la nourriture , aussi-bien qu'à l'E-vêque , qui n'a ni maison ni revenu. La*

Con-

Congrégation donna l'année passée cinq cens pièces de huit , pour contribuer à rebâtir cette Eglise , qui a été brûlée ; & les *Ragusiens* ont permission de la *Porte* de le faire , quoi que généralement la Superstition *Mahometane* ne permette pas une pareille chose.

Le Comté de *Sirmium* , qui est une des Eglises dont l'administration est commise à l'Evêque de *Belgrade* , contient , outre les Villes , douze Villages ou Paroisses , & vingt & un mille six cens Catholiques , sous la direction de huit *Observantins Mineurs* , & de quatre Prêtres Séculiers , qui reconnoissent le Vicaire Général . L'Empereur a nommé un Evêque pour l'Eglise de *Sirmium* , mais cette nomination n'a pas été admise par la Congrégation . Il y a dans les autres Evêchés administrez par l'Evêque de *Belgrade* , comme Vicaire Apostolique , plus de vingt six mille Catholiques , qui ne sont assitez , dans les choses spirituelles , que par les Moines de la Proyince de *Bosnie* . *Clement X.* nomma à cet Evêché , il y a deux ans , le Pere *Mathieu B...* , Mineur *Observantin* , & Jeune

Jeune Homme de bonnes mœurs, qui pouvoit être d'une grande utilité dans ces quartiers-là, par le crédit & la puissance de ses Frères ; mais comme il n'étoit pas en âge, sa consécration fut différée. Le *Pere Jean de Béritenta, Mineur Observantin*, y est présentement, avec le titre de Vicaire Apostolique. Cependant une si grande Eglise au milieu des Infidèles manque de Pasteurs ; car la Congrégation ne veut pas permettre que les Evêques, nommez par l'Empereur, se mêlent des affaires de cette Eglise, tant qu'ils n'y résident pas. Il y a aussi, dans cette Partie de la *Hongrie*, le Comté de *S...*, qui contient seize petites Villes, avec quelques Villages, apartenans à la *Pologne*.

Et comme l'exercice de la Religion Catholique étoit défendu dans treize de ces Villes, entièrement infectées de l'Hérésie ; Monsignor *Pignatelli*, qui étoit alors *Nonce en Pologne*, persuada au Roi *Casimir* d'y envoyer quelques Missionnaires ; ce qui fut executé. Les Peres de *S. Paul*, premier Hermite, & de, y sont encore. Les Prédicateurs Hérétiques

ques en furent en même tems chassés, & l'Archevêque de *Strigonie* contribua beaucoup à cet heureux succès.

LA TRANSILVANIE

IL y a plusieurs Sectes dans la *Transilvanie*; mais les principales sont la *Lutherienne*, la *Calviniste* & l'*Arienne*. Il s'y trouve aussi un grand nombre de *Catholiques*; & tous les Habitans de cette Principauté, tant *Catholiques* qu'*Hérétiques*, forment comme une espèce d'*Union*, à laquelle le nouveau Prince est obligé de prêter serment, lorsqu'il y fait son entrée. Les autres, qui sont *Puritains*, ou *Sabbataires*, y demeurent secrètement. Il y a aussi en quelques endroits des *Grecs Schismatiques*, la plupart *Païsans*, qui ont un *Evêque*. Toute la Province contient soixante & douze Paroisses, bien desservies. Tous les *Catholiques* sont sous la direction du *Vicaire Apostolique*, *Monsignor Idemokoy*, *Evêque de Corona*, *Prélat* très-digne & très-vigilant, sur lequel la *Congrégation* se repose tout-à-fait.

Mais

Mais comme il ne jouit pas d'une bonne santé, il souhaite avoir pour son Coadjuteur le Pere *Jean Cajone*, qu'il dit être un excellent Religieux, & un Prédicateur fort habile, & très-aimé dans ce Pays-là. Il y a aussi deux Maitres d'Ecole, l'un à *Sik*, & l'autre à *Smakasa*; par où il paroît que la Religion *Catholique* y est sur un bon pié. Je ne dois pas oublier de dire, que plusieurs Villes des *Lutheriens* & des *Calvinistes* ayant été détruites en *Transilvanie* par le feu, ils prétendent que le Pape y a envoyé des gens pour les brûler; ce qui tient les peuples dans une continue appréhension; en sorte qu'aucun Prêtre *Catholique* ne peut entrer dans *Corona*, Capitale de la Province.

LA VALACHIE.

LA *Valachie* est gouvernée par un Prince, que le Grand Seigneur y établit. Ce doit toujours être un *Grec Schismatique*, ses Sujets étant *Grecs*. Ils ont un *Metropolitain*, & beaucoup de Religieux de l'Ordre de *S. Basile* dispersés en plusieurs

sieurs Couvents, dont les Supérieurs sont choisis par le Prince même. Les Patriarches Schismatiques, & particulièrement celui de *Jerusalem*, tient de grandes sommées de ce País-là. Il y a aussi à la Cour du Prince beaucoup de *Lutheriens* & de *Calvinistes*, la plupart *Transylvains*, outre un grand nombre de *Juifs* & de *Turcs*. Les *Catholiques* sont dispersés dans la Province en assez grande quantité. Ils étoient gouvernez ci-devant par l'Archevêque de *Sophie*, & ils le sont présentement par le Pere *Antonio Stefani* son Vicaire. Ils attendent avec une grande impatience le Pere *Stefano Conti*, *Mineur Observantin*, & très-honnête Homme, qu'il a plu à Votre Sainteté de nommer pour remplir cette place. Il y a aussi en *Valachie* une Mission de *Mineurs Observantins*, qui sont *Bulgariens*, & qui ont été presque entièrement ruinez par les *Tartares*. Le Vicaire, dont il a été parlé, a demandé depuis peu au Saint Siège quelque argent, pour rebâtir l'Eglise à *Bugoresto*, où le Prince fait sa résidence. Plusieurs *Catholiques* de différentes Nations se rendent là, pour le serv-

servir, soit à la Cour, soit à l'Armée. Le même Vicaire ajoute, que le País étant ruiné par la guerre, il est impossible d'y faire des collectes; & il prie la Congrégation de lui envoyer deux ou trois Moines de son Ordre, Gens de bonnes mœurs & savans, afin qu'ils puissent instruire les Enfans, que les Schismatiques mêmes, & les Personnes les plus considérables envoient à son Ecole, au grand avantage de la Religion Catholique.

L A M O L D A V I E.

LA Moldavie, ainsi appellée du nom d'une Rivière qui la traverse, fut prise par Soliman sur Etienne le Bon, qui, quoi que Schismatique, avoit une Femme Catholique. Elle étoit Hongroise, & elle ne rendit pas peu de service à notre Religion. Les Catholiques ont dix-neuf Eglises: Celle de Cofina est la seule qui ait un revenu pour entretenir un Prêtre. Les autres ne sauroient fournir la subsistance aux Missionnaires, non seulement parce que leurs revenus ont été pris par les Schisma-

Schismatiques, mais aussi parce que la Guerre a réduit les Catholiques dans la dernière misére, de sorte qu'ils demandent une pension annuelle à la Congrégation. Il y a présentement en *Moldavie* douze Prêtres du País, & trois *Franciscains*, qui y ont demeuré treize ans, & qui pour cette raison demandent à retourner en *Italie*, comme fit le Pere *Vito Pelutii*, après y avoir été vingt-trois ans, au grand contentement du Peuple & de la Congrégation. Un nouveau Prefect, & six Moines du même Ordre, sont actuellement en chemin pour ce País-là; & l'on espère qu'ils y feront beaucoup de bien, lorsqu'ils en auront appris la Langue. L'Eglise de *Backou* étoit la résidence de l'Evêque; mais elle a été détruite par un débordement de la Rivière. Le Prince, quoique Schismatique, étant bien disposé en faveur des *Latinis*, par le moyen de son Secrétaire, qui est natif de *Camimies*, & bon Catholique, & du Pere *Vito*, a ordonné que l'on bâtisse une nouvelle Eglise dans un endroit plus commode. Il n'y a pas long-
tems qu'il a été établi dans ce País-là à
E
la

la place d'un autre , qui étoit grand ennemi des Catholiques : Ainsi nous avons tout sujet d'en espérer de grands avantages pour l'Eglise. C'est la coutume d'accorder cet Evêché , qui a été érigé par *Clement VIII*, à ceux qui sont recommandez au Saint Siège par les Rois de *Pologne*, comme le Roi d'aujourd'hui a recommandé depuis peu un *Dominicain* à Votre Saineté. Mais comme vraisemblablement ce *Dominicain* imiteroit ses Prédécesseurs , qui ne résidoient presque jamais dans cet Evêché , la Congrégation a dessiné d'y envoyer le Pere *Pilutii*, dont j'ai parlé , avec le caractère d'Evêque *in Partibus* , comme on l'a fait souvent , & même en dernier lieu en la personne de l'Archevêque de *Marienopoli*, qui est mort depuis. Il y a quatre mille Catholiques en *Moldavie*. Les autres Habitans sont *Græc Schismatiques* , & ils ont un Métropolitain ; & trois Evêques , qui , outre les erreurs ordinaires , en ont plusieurs autres particulières. Ils accordent le Divorce pour de l'argent , & la liberté d'épouser d'autres Femmes : Ils permettent le concubinage , moyennant une

une certaine somme qui se paye dans le
tems du Carême: Et ils disent que celui
qui rebâtise un Catholique suivant leurs
Rites, obtient le pardon de ses péchés.
Si bien qu'un certain méchant Prince
Schismatique, nommé *Stefaniza*, força
tous les Catholiques à se faire rebâtiser,
& détruisit beaucoup d'Églises. Plusieurs
de ces gens - là retournèrent à la Foi Ca-
tholique après sa mort. Il y a aussi plu-
sieurs *Arméniens*, *Lutheriens* & *Juifs* en
Moldavie. Quelques Jésuites demeuroient
ci-devant à *Jassi*, & y faisoient de grands
progrès; mais les guerres les ont obligéz
de quitter cette Ville. Le Nonce de *Po-
logne* écrit que ces Peres ont desséin d'y
retourner; ce qui seroit très-avantageux
pour l'instruction de la Jeunesse, qui va à
leurs Ecoles.

L A B O S N I E.

LA *Bosnie* étoit ci-devant une partie de
l'Esclavonie, avec laquelle elle vint par
succession aux Rois de *Hongrie*. Les *Turcs*
la conquirent ensuite sous *Mahomet II*,

E 2

en

en 1463. *Capoferaglio* est une Ville fort peuplée, sans remparts & murailles, & la Résidence du Bacha. Le Commerce y amène beaucoup de monde. Il y a environ mille Catholiques, qui entretiennent quelques Prêtres à leurs dépens. Les *Mineurs Observantins* ont dix-huit Couvents dans ce País-là, qui est la plus riche Province de *S. François*, mais la plus relâchée. Ces Moines se soulèvent tellement contre le Clergé Séculier, par la crainte qu'ils ont de perdre les revenus des Paroisses, qui servent à entretenir leurs Couvents, que tous les ordres de la Cour de *Rome* contre leur conduite sur cet Article ne servent à rien; & ces Religieux exposeroient plutôt le Clergé à la persécution des *Turcs*, que d'y obéir. C'est pourquoi on tolére cet abus, afin d'éviter un plus grand mal. La Congrégation a établi quelques Places en *Italie*, pour un certain nombre de ces Moines, afin qu'ils puissent apprendre les Sciences, & les enseigner aux Novices lorsqu'ils retournent en *Bosnie*; & le Roi d'*Espagne* leur accorde quelque argent, qui se prend sur les impôts du Vin dans le Royau-

Royaume de *Naples*. L'Evêque, qui est un Religieux du même Ordre, & qui a été depuis peu à *Rome*, demeure parmi ces Moines ; mais il y a peu d'harmonie entre eux. Ces Moines entretiennent des factions & des divisions domestiques, jusqu'à accuser quelquefois l'Evêque, & quelquefois leurs Compagnons, devant les Judges *Turcs*, qui profitent de l'occasion pour en tirer de l'argent, & pour ruiner leurs Couvens. Toutes leurs querelles ont été décidées par la Congrégation ; mais l'Evêque n'est pas content de cette Décision, prétendant que sa Jurisdiction est trop limitée. Cet Evêque a été fait par *Clement IX*, à la nomination de l'Empereur, comme Roi de *Hongrie* ; & cependant cet Evêché n'est pas compris dans les dix Evêchés fondez par *S. Etienne* premier Roi. La Chambre de *Hongrie* paye à ce Prélat cent *réales* ; ce qui joint à ce qu'il a des Paroisses & des Couvents, le met en état de vivre commodément.

S A N T A S A B A.

LE Païs le plus proche du côté de l'Orient est le Duché de *Santa Saba*, grande Province, où il y a quelques Catholiques, renfermez dans les Diocèses de *Macascha* & de *Trebigne*. Ces Diocèses sont pourvus de quelques Pasteurs, aussi bien que celui de *Scardona*, à qui la Congrégation paye deux cens écus; & il y a quelques Moines pour servir la Paroisse.

L A B U L G A R I E.

LA Sainte Congrégation entretient en Bulgarie l'Archevêque de *Sophie*, ou de *Sardica*, avec la Cure de *Valachie*. Les *Mineurs Observantins* sont le seul Clergé de ce Païs-là. Ils sont *Bulgariens*; & comme le nombre en est petit, & qu'ils sont bien discipliniez, ils valent mieux que ceux de *Bosnie*. Ils ont le soin des Paroisses, & sont payez, avec un Maître d'Ecole, par la Congrégation. Ils ont aussi quelques Places établies en *Italie* pour leurs étu-

études. L'Eglise Cathedrale fut brûlée il y a quelques apnées ; & les Moines ont si bien fait, par le crédit des Ambassadeurs Catholiques à la Porte , qu'ils ont obtenu la liberté de la rebâtir , moyennant un présent de mille écus , quoique cela soit contraire à la Loi Mahometane. La Mission de ces Religieux s'étend jusqu'à la basse Hongrie ; & quand ils ont un bon Supérieur , ils réussissent très-bien. Il y a plusieurs Places en Bulgarie habitées par les Catholiques , dont la principale est *Cibyrouz* , dont le terrain est fort étendu. Ils y sont au nombre de quatre mille , & y ont une Eglise. Les Fidèles ont eu le bonheur d'obtenir la permission de la rebâtir , parce que les *Turcs* ont de grands égards pour cette Ville-là , dont les revenus apartiennent , *pro tempore* , à la Sultane Mère , qui prend soin de protéger les Habitans , en les défendant contre les insutes des *Turcs* , & en leur procurant la jouissance de plusieurs autres priviléges.

LA THRACE.

Les Paulinistes, Secte d'Hérétiques, qui n'avoient point de Sacremens, & qui étoient grands Ennemis de la Croix, ont été convertis dans ce País-là par le Pere *Pierre Dédaro*, Archevêque de *Sophie*. Ils demeurent dans l'Evêché de *Nicopoli*, où la Congrégation entretient quelques Prêtres, avec un Evêque. Le Pere *Antonio Stefani*, Mineur Observantin, a succédé au dernier Evêque, qui est mort depuis peu. L'Eglise de *Nicopoli* est très ancienne; & comme elle est située dans un endroit creux fut un fonds très-fondé, on ne doit pas craindre qu'elle tombe jamais en ruine.

LA SERVIE.

Il n'y a que peu de Catholiques en *Serbie*, & ils sont répandus dans les Villages. On trouva dans la dernière Visite qu'ils étoient au nombre de douze cens soixante. Il y en avoit ci-devant un plus grand

grand nombre ; mais beaucoup ont renoncé à la Foi Chrétienne pour éviter les tributs & les vexations des *Turcs*. On compte environ huit Paroisses dans ce País-là ; dont les Prêtres sont entretenus par la Congrégation. Monsignor *Vogdani*, Homme de quatre-vingts ans, est Archevêque de *Scopie*, Capitale de la *Servie*. Ce Prétat a été fort négligent ; & depuis peu il a demandé à Votre Sainteté la permission de résigner son Archevêché à l'Évêque de *Sicutari*, son Neveu ; ce qui lui a été accordé. Il est à souhaiter que cette Eglise soit mieux gouvernée par le Neveu. En 1674, la Congrégation fit cesser les désordres qui regnoient dans ce País-là, en démettant les Prêtres, qui n'officioient pas. On eut soin aussi d'y envoyer des Orientaux d'Aurel, dont les Eglises avoient grand besoin.

Je ne pourrai me dispenser d'observer ici que la Religion Catholique tire un grand avantage du zèle des *Ragusiens* en *Bosnie*, en *Bulgarie*, en *Servie*, & dans les autres País voisins. Car entre autres priviléges qui leur ont été accordés par le Grand

E S Sei

Seigneur, à qui ils payent un Tribut annuel, ils ont diverses Colonies dans ces Provinces, & plusieurs Eglises, où leurs Chapelains font publiquement le Service Divin, non seulement pour les Naturels du País, mais aussi pour les Etrangers. Ces Eglises sont à Belgrade, à Ruscik, à Siliſtria, à Provata, à Andrinople, à Sopbie, à Procupia, & à Hauipassar, où les Catholiques font non seulement exemts de plusieurs tributs & vexations des Turcs, mais aussi à l'abri des extorsions des Evêques Schismatiques protégés par la Porte.

L' A L B A N I E.

L'Albanie étoit ci-devant un Royaume Catholique; mais après la mort du Fameux Scanderberg, qui porta si glorieusement le Sceptre, elle tomba sous la domination des Turcs; ce qui fit que la plus grande partie des Habitans embrassa le Mahometisme. Plût à Dieu que cette Secte n'allât pas toujours en augmentant! Mais, helas! des Villes entières se déclarent en sa faveur. Il y a présentement dans ce Royau-

Royaume deux Archevêchez, & quatre Evêchez, dont les Sièges sont remplis par la Congrégation.

L'Archevêché d'*Amirvari* contient trois cens soixante sept familles Catholiques, qui montent à deux mille deux cens soixante & dix Ames. L'Archevêque, qui y réside, est D. *André Smaieuich*. Il a été élevé dans le Collège *Italien*; & c'est un Homme fort vertueux, & d'une grande intégrité, sur lequel la Congrégation se repose entièrement.

L'Archevêché de *Durazzo* contient environ mille soixante familles Catholiques, qui font treize mille six cens cinquante Ames. D. *Gerard Galata* en est l'Archevêque. Les nouvelles que nous avons de lui ne sont pas édifiantes; car il est devenu très-violent & fort intéressé.

L'Evêché d'*Afissio* est divisé en haut & bas, c'est-à-dire, la partie montagneuse, & la plaine. Il y a dans cet Evêché neuf cens familles Catholiques, qui montent à sept mille Ames. Nous avons de mauvaises nouvelles de l'Evêque, qui est D. *George Uladigni*, savoir: Que c'est un Homme

in-

intéressé ; qu'il n'a pas soin de faire enseigner la Doctrine Chrétienne ; & qu'il a souvent irrité les *Turcs*, ayant fait bâtr une Maison très-forte dans la Paroisse de *S. Nicolas*, qu'ils ont brûlée depuis peu.

L'Evêché de *Pullati* contient cinq cens quatre-vingts familles Catholiques, qui font quatre mille cinquante personnes. L'Evêque est retenu prisonnier au Château *S. Ange* depuis plusieurs années, parce que c'étoit un Homme turbulent, & que sa Foi étoit suspecte. La Congrégation lui allouë dix écus par mois pour sa nourriture ; & l'administration de son Evêché a été commis à l'Evêque de *Sappe*.

Il y a dans l'Evêché de *Scutari* deux mille cent soixante & quatorze familles Catholiques, montant en tout à vingt mille deux cens soixante & dix personnes. Le dernier Evêque étoit *D. Pierre Vogdani*, Neveu de l'Archevêque de *Scopia*, dont il a été parlé. Il a été promu à l'Archevêché de *Scopia*, & *D. Dominique Bubieck* lui a succédé.

L'Evêché de *Sappe* contient mille soixante & quinze familles Catholiques, & neuf mille

mille deux cens trente ames. L'Evêque, *D. Etienne Gaspari*, qui a été élevé dans le Collège Italien, fit la visite en *Albanie* dans l'année 1671.

Outre ces Evêques, la Congrégation a établi plusieurs Prêtres dans les Paroisses, avec le titre de Missionnaires, & une pension annuelle. La Congrégation a aussi ordonné une Mission de *Moines Reformez*, au nombre de douze Prêtres, répandus dans les Villages, pour administrer les Sacremens à ces pauvres Ames. Outre ces Missions, qui dépendent de la Congrégation, il y a en *Albanie* trois Couvents de *Mineurs Observantins*, sous un Provincial. Ce fut pour redresser divers abus des Missionnaires & des Evêques de ce País-là, que *D. Etienne Gaspari*, dont j'ai parlé, y fut envoyé en 1671 en qualité de Visiteur; après quoi il fut fait Evêque de *Sappe*. Plusieurs Eglises furent pourvûes d'Ornemens, & les Evêques censurèrent les Missionnaires qui étoient lâches & négligens. D'ailleurs pour empêcher l'ignorance des Sacremens dans ce País-là, la Congrégation fonda un Collège à *Fer-*

Fermo, où les *Albaniens* étudient la Grammaire, & les cas de conscience, pour être en suite renvoyez chez eux. Il y a un pareil Collège à *Loreto*, sous la direction des Jésuites.

L A C I M A R R E.

Cette Province confine l'*Albanie*. Les Habitans sont *Grecs*, réunis à l'*Eglise Latine*; & comme ils demeurent dans les montagnes, ils ont peu de crainte des *Turcs*. La Congrégation y entretient l'*Évêque de Massachia*, & lui donne une pension annuelle. Ce Prélat demande sa démission, à cause de ses infirmités. Il y a aussi un Maître d'*Ecole* dans ce País-là, entretenu par la Congrégation.

L' O C R I D E.

Il y a dans ce País un Patriarche, ou un Archevêque *Grec*, appellé l'*Archevêque de Justiniana*. Il étoit Schismatique, & il se fit Catholique avec une partie de son troupeau. Du tems d'*Alexandre*

dre VII. il vint à *Rome*, où il fut bien reçù par Sa Sainteté. Il y avoit aussi un Archevêque *Latin*, résidant dans le País ; mais comme il s'y trouve peu de Catholiques du Rite *Latin*, l'administration de cet Archevêché a été commise à l'Archevêque de *Scopia*, qui en est le plus voisin.

L A D A L M A T I E.

LA *Dalmatie* & la *Croatie* sont sous la domination de plusieurs Princes. Le Haut-Païs appartient aux *Turcs*, le Bas à la République de *Venise*, & celui qui est au Nord à l'Empereur. Il y a des Evêques dans les deux derniers. Quelques-uns de leurs Diocèses s'étendent jusques dans les Etats du Grand Ssigneur ; & le nouvel Evêque de *Nona* souhaite qu'on lui envoie quelques Missionnaires, pour le service des pauvres Chrétiens qui sont sous le joug des *Turcs*. La Congrégation entretient un Prêtre Séculier à *Cattaro*, pour l'instruction des *Serviens du Rite Grec*, & un autre pour les *Morlaques* dans le Diocèse

cèle de *Spalatro*. Avant les Guerres des *Venitiens*, il y avoit trois *Hospices* (qui sont une espèce d'Hôpitaux pour les Moines) de Missionnaires Réformez à *Pelastro*, *Lustrifa*, & *Le Rose*, qui étoient d'une grande utilité pour ces Chrétiens-là; mais ils ont été entièrement abandonnez, & tout ce qu'il y avoit a été porté à l'*Hospice* de *Cattaro*. Les Missionnaires n'y sont point retournez depuis la Paix. Ainsi la partie de la *Dalmatie*, qui appartient aux *Turcs*, est dans une triste condition, n'y ayant qu'un Prêtre à *Perasto*, qui n'administre les Sacremens que rarement dans le cours de l'année. De sorte que, pour ne pas laisser ces Chrétiens sans consolations spirituelles, il seroit très à propos de rétablir cette Mission; & pour cet effet, on pourroit consulter l'Archevêque d'*Antivari*, qui a été ci-devant Abbé de *Perasto*, afin d'en avoir les informations nécessaires. Monsignor *Royas*, Evêque de *Finia*, ou *Finis*, appellé *Chinin* en Langue *Esclavonne*, qui a été nommé à cet Evêché par l'Empereur, comme Roi de *Hongrie*, est arrivé depuis peu à *Rome*; où il a ren-

rendu un compte exact de son Diocèse, qui s'étend jusqu'à *Sebenico*. Il dit qu'il y a dans ce Diocèse plus de huit mille Catholiques, gouvernez pour le spirituel seulement par quatre ou cinq *Mineurs Observantins* du Couvent de *Visouar*, situé dans le Diocèse de *Scardona*. Ce Prélat s'est adressé à Votre Sainteté, demandant quelques secours nécessaires pour prendre soin de ces bonnes Ames; & ils lui ont été accordez.

L A G R E C E.

LA Grèce est divisée en quatre Provinces, savoir, la *Macedoine*, l'*Epire*, l'*Achaïe*, & la *Morée*; quoi que l'on y puisse comprendre aussi la plus grande partie de la *Romanie*, de même que les Isles de l'*Archipel*. Tous les Chrétiens de la Grèce sont Grecs Schismatiques, & il n'y a point de différence essentielle entre eux. Il est vrai que le Christianisme a été comme ruiné sous le joug des *Turcs*, les Villes ayant été dépeuplées, & les Eglises entièrement détruites; en forte que les

F *Turcs*

Tarcs sont en beaucoup plus grand nom-
bre en Grèce que les Grecs. Pour ce qui
est des Catholiques, leur nombre est ex-
trêmement petit, & ils n'ont point de con-
solation spirituelle; car les Missionnaires
qui y ont été envoyez à plusieurs reprises,
n'ont jamais pu s'y établir. Cependant
ces Catholiques reçoivent quelque secours
des Conventuels de Corfou, & des Capu-
tins François qui font dans l'Archipel.
C'est une chose étrange que tant de Grecs,
élevez dans le Collège Grec à Rome, ne
contribuent en rien à ramener les Schis-
matiques au sein de la Sainte Mere Eglise.
Au contraire, plusieurs retournent à leur
Schisme, & deviennent les plus violens
Ennemis des Catholiques, lorsqu'ils ont
apris nos Sciences, & qu'ils ont connois-
sance de nos imperfections. Pour en don-
ner un exemple, Paniotto, Evêque Schis-
matique, & ci-devant Interprete du Grand
Vizir, qui avoit été élevé dans notre Col-
lège Grec, a été le plus grand Persécuteur
des Catholiques, & a supposé de faux Ecrits
pour les dépourrir du Saint Sépulchre.
En un mot, tout le Levant, comme il pa-
roît

roit par les Lettres qui viennent de ces quartiers-là, demande que ce Collège soit supprimé. Ainsi il seroit à souhaiter, que Votre Sainteté le fit visiter, afin de découvrir, s'il est possible, ce qui peut être la cause de cette fatalité. Il seroit même à propos de consulter l'Archévêque Grec, qui réside ici pour ses Ordinations. Il pourroit donner de bons avis, connaissant le Collège & la Nation; quoi qu'il ne soit pas fort aimé des Peres du Collège.

L' A R C H I P E L.

L'Archipel contient plusieurs îles: Mais je ne parlerai que de celles où il y a des Catholiques, des Evêques *Latins*, & des Missionnaires, suivant les informations qui en ont été données par l'Evêque de *Castello* lors de sa dernière Visite.

Naxia est la Metropole, où l'Archevêque *Latin* réside avec son Chapitre & son Clergé. Il y a dans cette île plusieurs Couvents de Réguliers, savoir, de *Capucins*, de *Mineurs Observantins*, & de *Jésuites*, outre plusieurs Confréries de Laiques;

ques; & le Service Divin s'y fait publiquement. Nous avons reçû de mauvaises nouvelles au sujet de l'Archevêque d'aujourd'hui, qui a été souvent censuré par la Congrégation: Et le peuple de *Naxia*, les *Jésuites*, & les *Capucins* ont fait de grandes plaintes contre lui.

Paros est une Eglise unie à *Naxia*, & il s'y trouve peu de Catholiques. Un Missionnaire, entretenu par la Congrégation, fait l'office de Chapelain à *S. George d'Augusta*.

Sciro contient environ quatre mille Catholiques. L'Evêque d'aujourd'hui est Monsignor *Guavo*, qui est poursuivi depuis plusieurs années devant la Congrégation pour quelques fautes; & quoi que l'on n'en ait pas assez de preuves pour le dépouiller de son Evêché, cependant la Congrégation a jugé à propos d'envoyer dans cette Isle *D. Thomas Badetto*, en qualité de Vicaire Apostolique, lequel a été ci-devant élevé dans le Collège de *Rome*. Il y a dans *Sciro* un Chapitre, un Clergé, & une seule Paroisse, qui est la Cathédrale. Il y a aussi des *Capucins*, & des Religieus.

dans toutes les Parties du Monde. 35
ligieuses du tiers Ordre de *S. Fran^{çois}*,
& du tiers Ordre de *S. Dominique*, qui ne
demeurent pas dans des Cloîtres, & qui
sont sous la direction des Capucins. La
Congrégation a donné ordre au nouveau
Visiteur de l'Archipel de procéder contre
quelques Prêtres qui mènent une vie scan-
daleuse.

Tine, ou *Teno*, est une Isle de quarante
milles de tour, l'appartenante à la Républi-
que de *Venise*. Elle renferme une Ville
& vingt-huit Villages, habitez par huit
mille *Latins*, & quatre mille *Grecs*. Il y
a un Evêque *Latin* dans cette Isle. L'E-
vêque d'aujourd'hui est Monsignor *Venie-
ra*, Noble *Venitien*, & très-digne Prélat,
à qui les *Grecs*, qui sont presque tous réu-
nis à l'Eglise, sont aussi sujets *in spirituali-
bus*. Le Clergé *Latin* consiste en six Cha-
noines, & vingt-quatre Prêtres, contre
lesquels on n'a point fait de plaintes à la
Congrégation, à cause de la bonne disci-
pline de l'Evêque; de sorte que ce Prélat
mérite de grandes louanges, & une bon-
ne récompense.

Micone est séparée de *Tine* par un Canal

fort étroit. Quoi qu'il y ait peu de Catholiques dans cette Isle ; cependant l'Evêque de *Tine*, dont je viens de parler, y a établi un Curé. Ce Prêtre est un Homme de bonnes mœurs, & il a fait beaucoup de bien à cette Eglise-là.

Andros est une Isle de cent cinq milles de tour, & voisine de *Negrepont*. Il s'y trouve peu de Catholiques. *D. Ignatio Rosa*, élevé ci-devant dans le Collège Grec à *Rome*, fut élu l'année passée Evêque d'*Andros* par la Congrégation ; mais il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il commença à se plaindre, qu'il ne pouvoit pas vivre d'une pension de soixante écus, que la Congrégation lui donne. C'est pourquoi on attend les informations du Visiteur de cette Isle, afin que l'on puisse mieux pourvoir aux besoins de l'Evêque, d'autant plus que nous avons appris depuis peu, qu'il a été fait Esclave par les Corsaires de *Barbarie*, & racheté pour une somme considérable.

Santerine a trente-six milles de circuit. Outre la Cathedrale, il y a quatre autres Paroisses, avec un Evêque & un Chapitre.

Le

Le nombre des *Latins* ne monte pas à mille ; mais il y a dix mille *Grecs*, bien disposés pour la Religion Catholique, & les plus riches sont réunis. Il y a aussi une Eglise qui appartient aux *Jésuites*, & un Monastère de l'Ordre de *S. Catherine de Sienne*. La Cathédrale a été fort endommagée par un tremblement de terre ; c'est pourquoi on a souvent demandé quelque secours pour la réparer.

Sifanto est une Isle de trente milles, où il y a quatre Eglises *Latines*, mais peu de Catholiques ; c'est pourquoi l'administration spirituelle de cette Isle fut donnée à l'Evêque de *Milo*, qui y résidoit quelquefois. Mais comme il n'en avoit pas assez de soin, cette administration fut donnée l'année passée à *D. François Santavi*.

Zea & *Termia* sont deux petites Isles, qui font partie du Diocèse de *Sifanto*. Le nombre des Catholiques y est fort petit. La Congrégation y entretient un Millionnaire, à qui elle a promis une pension de trente ducats. D'ailleurs cette Eglise a eu un Legs pour deux Messes qui se doivent dire par semaine ; &

F 4 l'Evê-

l'Evêque de *Tine* a le maniment de ce Legs.

Il n'y a pas beaucoup de Catholiques dans *Milo*, ou *Melos*; mais cette Isle est fort frequentée par les Etrangers. Il y a un Evêque & un Chapitre, avec un Couvent de Capucins. La Congrégation a reçù de méchantes nouvelles au sujet de cet Evêque, à qui on a souvent représenté son devoir.

Argentiera est sujette à l'Evêque, dont je viens de parler. Il y a un Curé, qui a le titre de Miffionnaire, & qui est entre-tenu par la Congrégation. Il a été déposé depuis peu, parce qu'il y faisoit peu de bien.

Scio, ou *Chio*, est une des meilleures Isles de l'Archipel. Elle a cent vingt milles de tour, une grande Ville du même nom, & soixante & douze petites. La Capitale contient vingt mille Habitans, savoir, cinq mille *Latins*, neuf mille cinq cens *Grecs*, cinq mille *Turcs*, & cinq cens *Juifs*, outre les Etrangers qui y trafiquent; mais les *Latins* sont les plus considérables. L'Evêque d'aujourd'hui étant un Homme de

de quatre-vingts ans, & très infirme ; la Congrégation a jugé à propos de lui donner un Coadjuteur, avec lequel il ne peut pas s'accorder. Il n'est pas en état de s'quitter des fonctions Ecclesiastiques, cependant il ne veut pas permettre que le Coadjuteur le fasse pour lui. Le Clergé de cet Evêché, où il n'y a ni Chapitre ni aucune Dignité, n'est composé que de Prêtres ; mais il y a plusieurs Couvents de Reformez, & de Capucins, Dominicains & Jésuites, qui y rendent de grands services. Les Dominicains ont sous leur direction quelques Religieuses, qui vivent dans leurs Maisons. Elles sont des meilleures familles, & mènent une vie exemplaire. Le Metropolitain Grec réside aussi dans cette Isle, & il entretient une bonne correspondance avec les *Latins*.

Il arrive continuellement des désordres dans ces Isles-là ; c'est pourquoi la Congrégation y envoie un Viseur tous les dix ans, & le Cardinal *Giustiniani* a fait un Legs à la Congrégation de cinquante ducats par an pour servir aux frais de cette Visite. Il y a dix ans que l'Evêque de

Hierapoli, aujourd'hui *Evêque de Castelle*, y alla, & sa visite fut très utile à toutes les Eglises de l'*Archipel*. L'*Evêque de Tine*, dont j'ai parlé ci-dessus, a été député cette année, pour faire la même visite ; & la Congrégation lui a envoyé un Mémoire bien particularisé de tout ce qu'il doit faire pour le bien des Catholiques, afin qu'il puisse rendre raison de tous les désordres, & indiquer les remèdes que l'on doit y apporter.

Candie est la dernière Isle dont j'ai à parler. Elle est exposée à la tyrannie des *Turcs* & des *Schismatiques* ; c'est pourquoi on devrait y envoyer quelques Missionnaires, pour soutenir la foi du peu de Catholiques qui y sont. La Sainte Congrégation reçut, vers la fin de l'année 1676, une Lettre d'un nommé *André Barozzi*, natif de *Candie*, portant que, lorsque la Ville de ce nom se rendit, tous les Catholiques en sortirent avec le Général *Venien*, sur la promesse qui leur fut faite, que l'on pourvoiroit à leur subsistance ailleurs ; & que, quand ils arrivèrent à *Zante*, ils se trouverent privés de toutes sortes

tes de provisions, & forcez de retourner à *Candie*, & d'y être tributaires des *Turcs*. Il ajoutoit qu'il n'y avoit ni Eglise *Latine*, ni Prêtre *Latin* dans cette Isle-là; & il prioit humblement la Congrégation, au nom de tous les Catholiques, d'ordonner au *Gardien de Jérusalem* d'y envoyer deux Religieux, en qualité de Missionnaires. Il disoit de plus, que les Catholiques auroient soin de leur fournir la nourriture, les habits, le logement, & toutes les autres choses nécessaires; & qu'ils souhaittoient avoir deux Moines de cet Ordre, plutôt que d'aucun autre, parce que les *Turcs* leur accordent plus de liberté, & que les Catholiques ont une vénération extraordinaire pour eux. Cette affaire ayant été proposée à la Congrégation, en présence de Votre Sainteté, on donna les ordres nécessaires là-dessus au Cardinal *Barberin*, qui a envoyé à *Candie* deux *Mineurs Observantins de Rome*.

L'A

LA ROMANIE.

Constantinople, où le Grand Seigneur fait sa résidence ordinaire, contient une grande multitude d'Habitans de toutes sortes de Nations & de Religions. Le nombre des *Latins* ne monte pas à mille. Ils sont presque tous Marchands, & ils demeurent à *Galata*, ou *Pera*. Les Ministres publics des Princes Chrétiens logent parmi eux. La Congrégation entretient un Evêque à *Constantinople*, avec le titre de Vicaire Patriarchal. Le dernier étoit Monsignor *Ridolfi*, de la *Marche d'Ancone*, *Mineur Conventuel*; qui ayant obtenu, à cause de ses indispositions, la permission de retourner en *Italie*, mourut avant l'arrivée de son Successeur, le Pere *Gasparini*, de la Province de *Fano*, ci-devant Provincial du même Couvent, qui a toutes les qualitez convenables pour cette vocation, suivant les informations que le Pere *Lauria* nous en a données. Il est actuellement en chemin pour sa Résidence. Il y a plusieurs Eglises à *Constantinople*;

ple; & la République de *Venise* obtint, il y a quelques années, la liberté de rebâtir celle de *S. François*, qui avoit été brûlée en 1639, & qui est présentement en bon état. Le Vicaire Patriarchal, dont j'ai parlé, fait les fonctions Episcopales à *Constantinople*, & il a la direction des Moines qui administrent les Sacremens aux *Latins* & aux Esclaves. Il n'a point d'autre liberté, soit à cause de la tyrannie des *Turcs*, soit par l'entêtement des *Grecks*, dont le Patriarchat est devenu vénal; & le Grand Seigneur choisit & dépose les Patriarches de *Constantinople* quand il lui plaît. En un mot, les *Grecks* ont toujours été exposés à une terrible servitude, depuis qu'ils se sont séparés de l'Eglise de *Rome*, par le Schisme de *Photius*, dont la malice horrible, plutôt que la doctrine, causa cette grande division entre les Eglises d'*Orient* & d'*Occident*. Et quoi que la Réunion ait été faite au Concile de *Florence*, cependant la haine & l'opiniâtreté des *Grecks* ont empêché qu'elle n'ait eû lieu: Outre que les *Turcs* mêmes s'y opposeront toujours.

LA POLOGNE

Après avoir parlé des *Catholiques*, qui vivent dans les Etats des Princes *Herétiques*, & sous la domination des *Infidèles*; je vais traiter des *Infidèles* & des *Herétiques*, qui demeurent dans les Etats des Princes *Catholiques*, & premièrement de ceux, qui ont le libre exercice de leur Religion. Je ne dirai rien des *Juifs*, qui ne sont que trop tolérés dans la plus grande partie de la Chrétienté.

Il y a en *Pologne* un grand nombre de *Grecs* du Rite *Russe*, tant de ceux, qui sont réunis à l'Eglise de *Rome*, que de ceux, qui sont *Schismatiques*; & ils ont tous leurs *Évêques*. Les premiers ont été reconciliez au Saint Siège du temps du Pape *Clement VIII*, & ils sont sous la conduite spirituelle du Métropolitain de *Kiorie*, de l'Archevêque de *Plosko*, & des *Évêques* de *Chelm*, de *Presmilia* & de ... Ils ont plusieurs Couvents de Religieux de *S. Basile*, qui non seulement maintiennent la Réunion, mais l'avancent aussi de tout

tout leur pouvoir. Il y a deux ans que trente Paroisses se reconcilièrent à la Sainte Eglise Catholique , & depuis peu une autre a fait la même chose dans le Palatinat de Novogrod. Le Curé de cette dernière Paroisse , (chose très-remarquable) & trois mille Personnes se sont faits Catholiques ; & dans une autre Paroisse , après la mort du Curé Schismatique , on en a admis un autre envoyé par le Métropolitain. Et même , nous apprenons aujourd'hui que l'Evêque *Russien Schismatique* de *Leopol* a embrassé la Foi Catholique ; en sorte que l'on a tout sujet d'espérer de nouveaux progrès de jour en jour. Le Saint Siège soutient les *Russiens* réunis par le moyen des places établies pour leurs Moines dans les Colléges du Pape qui sont en *Pologne* , & dans le Collège *Grec* à *Rome* ; où ils ont aussi l'Eglise & l'Hospice de *S. Sergius* & de *S. Bavus* , & un Légs annuel , que la Congrégation leur paye du fonds qui a été laissé par le Cardinal *S. Onofrio*. La Congrégation accorde aussi deux cens ducats par an au Métropolitain , & quelquefois une assistance extra-ordi-

ordinaire aux Evêques , particulièrement lorsqu'ils sont en danger d'être oprimés par les Schismatiques , comme ils le furent il y a quelques années en deux occasions , que les *Cosaques* , tirant avantage de la condition déplorable où se trouvoit le Royaume de *Pologne* , formèrent diverses prétentions extrêmement préjudiciables à la Réunion. Mais les Cardinaux *Vidoni* & *Marescotti* , & Monsignor *Pignatelli* , qui étoient Nonces dans ce País-là , surmontèrent des obstacles , qui paroisoient invincibles , par le moyen des Instructions , des Brefs , & de l'argent qu'on leur envoya d'ici; en sorte que les Schismatiques ne pûrent réussir dans aucune de leurs prétentions : Et la fermeté du Roi & de la République se distingua par le refus qu'ils firent de consentir aux *Pacta* , apellez *adjacentia* , malgré la guerre & le danger éminent où étoit le Royaume.

Ce qui a été dit fait voir , 1. Que quand la Congrégation entreprend sérieusement une affaire , comme elle fit en cette occasion , elle réussit heureusement avec l'assistance de Dieu , & que les attentats des

des Ennemis s'en vont en fumée. 2. Il paroît de là , combien il est nécessaire qu'un Nonce soit muni avant son départ d'Instructions fort amples sur toutes les affaires , qui intéressent la Congregation dans le País où il va , & particulièrement que Votre Sainteté le charge de mettre en exécution les ordres qui lui sont donnés , & d'avoir l'œil sur toutes choses. J'ai donné de telles Instructions aux Nonces de *Pologne* , de *Savoye* , & de *Florence* ; & je continuerai à faire la même chose à l'avenir. 3. On pourroit , par le moyen de ces *Russiens* , avoir une entrée de *Pologne* en *Moscovie* , particulièrement aujourd'hui que la Paix & le Commerce fleurissent entre ces deux Nations. S'il plairroit à Dieu d'éclairer les *Moscovites* , le Schisme seroit bien-tôt aboli par cette voie-là , non seulement au Septentrion ; mais aussi à l'Orient ; parce que le Patriarche de *Constantinople* seroit privé des contributions qu'il tire de la *Moscovie* pour son entretien , par le moyen des Evêques , qu'il y envoie , non seulement pour cela , mais aussi pour y maintenir le Schisme.

Il y a aussi en Pologne une Nation entière d'Arméniens, qui demeurent presque tous à Léopol. Ils sont Catholiques dans les environs ; leur Rite étant approuvé ; & relèvent de l'Archevêque Arménien de Léopol, qui vint à Rome il y a quelques années, ayant auparavant embrassé la Religion Catholique du temps du Pape Urbain VIII. La Congrégation lui paye erenté ducats par an. C'est un homme fort inconstant & fort voluptueux ; ce qui a fait que, pour s'assurer de lui & de sa Nation, la Congrégation l'a obligé, avant son départ, de consacrer à Rome un Coadjuteur, avec le titre d'Evêque d'Epiphanie. Ce Coadjuteur a été élevé dans le Collège de cette Ville, & c'est un Homme de bonnes mœurs. Cela étoit d'autant plus nécessaire, que le Patriarche Schismatique d'Arménie avoit déjà envoyé à Léopol un Evêque Schismatique nommé Vartanovitz, pour le faire élire Coadjuteur par le Peuple, en l'absence de l'Archevêque ; & Monsieur Pignatelli n'eût pas peu de peine à le faire sortir du Royaume. Cet homme-là est présentement

ment à *Rome*, où il professe la Religion Catholique; & la Congrégation l'entre-tient à *Santa Mariæ Egizjaca*, avec une pension de six cens écus par mois; mais elle ne se fie pas en lui. Pour maintenir la Réunion de ces *Arméniens*, la Congrégation a fondé un Collège à *Lépogl* sous la direction des Clercs Réguliers, à qui elle donne six cens écus par an, outre d'autres pensions pour quelques Prêtres élévez dans ce Collège, qui servent les Paroisses *Arménienes*. Le Pere *Clemente Galano, Theatru*, a contribué beaucoup à la Réunion de ces *Arméniens*. Il a visité ces Eglises, corrigé les abus & les erreurs, & y a introduit la Doctrine Catholique. Nous avons reçû dernièrement de méchantes nouvelles du Nonce, touchant le Pere *Pidon, François de Nation*, qui est présentement Recteur de ce Collège, & en même tems Supérieur de la Mission. Le Nonce dit, que le Pere *Pidon* ne prend aucun soin de ce Collège, qu'il en loue tous les jours des appartements aux Etrangers, & qu'il donne trop de liberté aux Ecoliers. Il ajoute que l'Archidiocèse

mène une vie plus scandaleuse que jamais. Sur quoi Sa Sainteté a donné ordre au Nounce de visiter ce Collège , & d'avoir soin que le Coadjuteur soit mis en possession de l'Archevêché , lorsque l'Archevêque sera mort. Votre Sainteté lui a aussi envoyé un Bref pour le Roi , ainsi qu'il soit appuyé de ce Prince.

Outre le Collège de *Leopol* , il y en a deux autres fondez en *Pologne* par le Pape *Gregoire XIII* ; l'un à *Vilna* , sous la direction des Jésuites , pour vingt Ecoliers *Russiens & Moscovites* , & la Chambre Apostolique leur paye cent cinquante ducats par mois des revenus de la Daterie. L'autre Collège est à *B.* , sous le gouvernement aussi des Jésuites , à qui on donne environ cent ducats par mois. On ne feroit pas mal d'ordonner au Nounce que ces Collèges fussent visitéz ; car nous apprenons qu'ils sont mal gouvernez par ces Peres , & que les Statuts n'y sont pas observéz.

Outre le Schisme des *Grecs* & les Erreurs des *Armeniens* , la *Pologne* est infectée des Hérésies des *Calvinistes* , des *Anabaptistes* ,

*dans toutes les Parties du Monde. Roi
baptistes, & des Luthériens. A l'égard
des Arions, il y a long-tems qu'ils ont été
bannis par arrêt d'une Diète générale. La
Congrégation n'a point d'autre Mission
pour les Hérétiques que nous venons de
nommer, qu'une des Peres de St. Paul,
premier Hermite. Cependant il y a plu-
sieurs autres Missions des Jésuites. Il se-
roit à souhaiter qu'il y eut quelques Mis-
sions établies à Danizick, & dans toute
la Prusse, parce que l'Hérésie regne plus
dans cette Province, que dans aucun en-
droit de la Pologne.*

LIVONIE.

*A Livonie, située sur la Mer Balti-
que, fut convertie de l'Idolatrie au
Christianisme par les Chevaliers de l'Or-
dre de Livonie; mais les Habitans sont
présentement infectez de l'Hérésie de Lu-
ther. Cette Province est en partie sous la
domination du Roi de Suede, & en par-
tie sous celle du Roi de Pologne.*

*Il y a eu pendant long-tems une grande
contestation touchant le recouvrement*

de l'Evêché de *Pilten*, situé entre la *Livonie* & la *Courlande*. Cet Evêché a la Jurisdiction temporelle sur sept Villes murées, & un bon Port sur la Mer *Baltique*; & son revenu monte à environ quarante mille florins par an. Les Habitans sont riches et sonts de Paix, & jouissent en *Pologne* des mêmes Priviléges que les *Poles*. Cet Evêché fut possédé par les Hérétiques, auxquels il fut engagé pour la somme de trente mille Dallers, par *George Westphalus*, Evêque de cette Eglise, qui apostasia en se mariant & en embrassant l'Hérésie de *Luther*. Sur quoi le Pape *Urbain VIII* donna l'administration de cette Eglise à l'Evêque de *Vilna*, qui, à cause de son grand âge, résigna son propre Evêché au Pape, & suplia Sa Sainteté de conférer celui de *Pilten* au Père *Jacques Goriec, Dalmatian*, qui auroit volontiers employé tout son bien au recouvrement de cet Evêché; mais la mort de l'Evêque de *Vilna* fut cause que cette affaire n'eut aucune suite.

En 1665 le Duc *Michel Radzivil*, pour contribuer à l'avancement d'une œuvre si

sain-

sainte., & à l'élévation de ce Père, offrit de donner une partie de son bien pour le recouvrement de cet Evêché. Le Nonce de *Pologne* eut ordre de s'informer de cette Donation, & si elle concernoit tous les Successeurs à cet Evêché. Il répondit, que la Donation consistoit en Terres de l'Eglise dans le Diocèse de *Vilna*, & dans le Don du Duc *Radzivil*; & qu'elle n'avoit été destinée que pour le Père susnommé, & non pour l'Eglise: De sorte que cette Donation se réduisit à rien. Dans la suite l'Archevêque de *Ploscow* offrit de débourser trente mille Dallers pour le recouvrement actuel de l'Evêché, à condition qu'il en seroit revêtu. Sur cela on écrivit au Nonce, & on lui ordonna de donner une entière connoissance de cette affaire. Le Nonce répondit, que cet Evêché, durant les guerres contre les *Moscovites*, avoit été vendu au Roi de *Danemarck*, pour la somme de trente mille Dallers, par le premier Evêque, qui en avoit la Jurisdiction temporelle & spirituelle; qu'il fut ensuite recoutré par *Etienne Roi de Pologne*, comme faisant partie de la

Livonie, qui lui apartenoit, pour une somme qui lui fut prêtée par le Marcgrave d'*Anspach*, de la Maison de *Brandebourg*; que ledit Roi le céda audit Marcgrave & à sa Femme, *vita duraute*, se reservant la liberté de le racheter; & que ladite Princesse ayant perdu son Epoux, le céda du consentement du Roi à un Nôble de ce Païs-là, nommé *Herman Maidel*. Le même Nonce ajoutoit, que le Successeur à cet Evêché étant sur le déclin de l'âge, le Duc de *Courlande* faisoit tous ses efforts pour le faire tomber entre ses mains, en payant les trente mille Dallers. Mais parce que les Habitans de ce Diocèse ne pouvoient se résoudre à devenir Sujets de ce Duc, le Nonce représenta au Roi que si cet Evêché tomboit entre les mains de Princes Hérétiques, il seroit impossible de l'en retirer jamais, & l'engagea à empêcher que la vente ne s'en fit. Depuis cet avis du Nonce, il ne paroît pas dans nos Registres, qu'on ait poussé plus loin cette affaire. Ce qui est cause que Votre Saincteté, après qu'on lui eut exposé tout le fait, ordonna qu'on écrivît de nouvelles Let-

Lettres , pour savoir dans quel état étoit cet Evêché , & par quel moyen on pourroit le recouvrer. Sur cela le Nonce d'aujourd'hui a envoyé plusieurs Ecrits & Mémoires , qui contiennent en substance ; que le Droit de l'Eglise est toujours maintenu par le Roi & la République , qui ont approuvé plusieurs Protestations de l'Evêque de *Samogitie* , qui est aujourd'hui Administrateur de cet Evêché ; que néanmoins il y a plusieurs difficultez pour le recouvrer , parce qu'il y en a une partie qui est possédée par le Duc de *Courlande* , une partie par les Héritiers de *Maidel* , & par leur Belle-mere en qualité d'Usufruтие , & une autre partie par quelques Gentilshommes du País ; & que la Jurisdiction entière est entre les mains du Duc , ce qui fait que les Catholiques y sont fort oppimez. La première difficulté consiste à trouver les trente mille Dallers , tous les expédients qu'on a pris pour cela ayant été inutiles. La seconde difficulté vient de l'oposition du Duc de *Courlande* , qui ne voudra jamais ceder cette Jurisdiction ; puisqu'il se trouve appuyé par l'Alliance ,

G 5 qu'il

qu'il vient de contracter avec l'Electeur de Brandebourg, & qui lui fera tout entreprendre pour se maintenir dans cette Possession, & que d'ailleurs ses prétentions ne paroissent pas être trop mal fondées. En troisième lieu, cette Affaire ne trouvera pas moins d'opposition de la part des Héritiers de *Maïdel*, & des autres Gentilshommes du País, qui sont en possession de plusieurs Places considérables; & le recouvrement de cet Evêché fera d'autant plus difficile, non seulement parce qu'il y en a plusieurs portions, qui à la longue sont tombées entre les mains de plusieurs personnes, & qui sont devenues leur patrimoine, mais aussi parce que par un Accord passé entre les Rois de *Pologne* & de *Danemarc*, il a été stipulé, que ceux qui étoient en possession y seroient maintenus. Il seroit à souhaiter, que nous pussions avoir une entière information du mérite de cette cause, ce qu'on ne peut pas obtenir sans le consentement de la République. Le Nonce finit en disant, que comme il a pris tous les soins possibles de prévenir une plus grande perté,

re, que dans toutes les occasions il fera aussi tous ses efforts, pour assister ces Catholiques dans le recouvrement dudit Evêché, & pour empêcher qu'ils ne soient molestez.

Nous avons reçû dernièrement une Lettre du Roi, dans laquelle il déclare qu'il travaillera de tout son cœur audit recouvrement, pourvu que la Cour de *Rome* lui puisse procurer quelque secours pour cela.

C O U R L A N D E.

C E Duché, situé sur la Mèr *Baltique*, est infecté de l'Hérésie de *Luther*. Il est vrai que le Duc est obligé, en vertu de quelques Conventions avec le Roi de *Pologne*, d'accorder une entière liberté de conscience aux Catholiques dans tous ses Etats; & il ne peut pas les exclure des Emplois publics, ni les empêcher d'avoir des Chapelles & des Prêtres pour eux & leurs familles. Mais c'est ce qui n'a pas été soigneusement observé par le Duc, qui s'arroge la Jurisdiction spirituelle; & les Ca-

Catholiques ne sont pas exemts de quelques autres vexations. Il n'y a que quatre Eglises en Courlande ; l'une à *Mittaw*, résidence ordinaire du Duc, qui est servie par les Jésuites ; la seconde à *Goldingen*. Le Duc est obligé d'entretenir & de réparer ces deux Eglises, & de payer les Cu-
rez tous les ans. La troisième est dans les terres héréditaires de quelques Gentilshommes, qui sont tous Catholiques, aussi bien que leurs Vassaux ; & la quatrième est dans une Seigneurie de M. *Berg*, qui l'a donnée aux Jésuites, cohtre la volonté du Duc, & qui de plus leur a fait présent d'une Maison dans la Ville de *Bautsk*, afin qu'ils pussent y avoir un Collège.

A L L E M A G N E.

Les Hérésies de *Calvin* & de *Luther* sont publiquement professées dans plusieurs Provinces de l'Allemagne gouvernées par des Princes Catholiques ; ce qui est caule que les susdits Collèges de *Fulde*, *Vienne*, *Gratz*, *Dillingen*, *Olmutz*, & *Rome*, ont été fondez. Les Capucins de ces Pro-

Provinces d'Allemagne y sont aussi Missionnaires; &, comme je l'ai déjà dit, la Congrégation entretient un Vicaire Apostolique à *Hanovre*, dont le Duc est Catholique, mais tous ses Sujets Hérétiques. Il n'oseroit faire tous ses efforts pour les rendre Catholiques, parce qu'il craint ses Frères, dont l'un est Duc de *Zell*, & l'autre est en possession de l'Evêché d'*Osnabrug*, qui sont deux Hérétiques obstinez; & parce que d'ailleurs il n'a point d'Enfants mâles. Je supplie ici Votre Sainteté de me permettre que je lui représente d'où l'Hérésie a tiré son origine en *Allemagne*, afin que vous puissiez mieux juger par quels moyens on pourroit la détruire.

Au commencement du dernier siècle l'*Europe* étoit presque exemte d'Hérétiques; & hormis quelques restes des anciens *Vaudois*, & quelques Sectateurs de *Jean Hus*, qui dans le Concile de *Constance* fut condamné à être brûlé, il n'y avoit que quelques Païs qui fussent infectez du Schisme *Grec*, savoir la *Moscovie*, & quelques parties de la *Pologne* & des Royaumes voisins, lorsque *Martin Luther* s'écri-
gea

gea en Réformateur. Ce détestable Hérétiarque, protégé par l'Électeur de Saxe, sous prétexte d'attaquer les Indulgences publiées par *Leon X*, donna naissance en Allemagne à sa Secte Diabolique, qui fut d'abord condamnée par la Bulle du Pape & par le Décret de l'Empereur. Ce pernicieux exemple excita *Ulric Zwingle* en Suisse à faire la même chose; & étant Curé à Zurich, où il étoit né, il entreprit d'y répandre la Doctrine de *Luther*. Mais bien-tôt après il devint lui-même Chef d'une Secte particulière, & mit la division dans la République des Suisses, comme l'autre l'avait mise dans l'Empire d'Allemagne, quoique le Landgrave de Hesse les aboucha pour tâcher de les réunir. Dans la suite les Hérétiques du Nord augmenterent, avec une si grande diversité d'opinions, qu'il y en a plusieurs qui aujourd'hui même ne savent pas encore ce qu'ils doivent croire. Ils se partagèrent en *Luthériens*, *Semi-Luthériens*, & *Anti-Luthériens*, avec plusieurs autres subdivisions. Ils se nommerent *Protestants*, de la Protestantion qu'ils firent à Spire contre le Décret

cret de l'Empereur, en apellant au Concile futur; & leurs Chefs étoient les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*, les Ducs de *Brunswick-Lunenbourg*, le Landgrave de *Hesse*, & le Prince d'*Anhalt*, & quatorze Villes Impériales. Quelque tems après, dans la Diète d'*Augsbourg*, ils présentèrent à *Charles-Quint* leur Confession, qui de là fut nommée la *Confession d'Augsbourg*. Ils furent joints par l'Electeur de *Mayence*, l'Electeur *Palatin*, le Comte de *Mansfeld*, & d'autres Villes Impériales, & firent la Ligue de *Smalcalde*, particulièrement pour s'oposer à l'Assemblée du Concile de *Trente*. Et quoique cette Ligue fut détruite par les Armes de l'Empereur, cependant elle causa l'*Interim*, qui fut d'un si grand préjudice à la Religion Catholique. Cette pernicieuse semence produisit l'Hérésie de *Calvin*, natif de *Noyon* en *Picardie*, qui la répandit premièrement à *Bâle*, & ensuite à *Genève*, d'où elle passa dans le *Nord*, & commença d'infecter le Royaume de *France*, & fit encore de plus grands ravages que celle de *Luther*.

B O-

B O H E M E.

LA Congrégation a plus d'autorité en *Boheme*, parce que *Ferdinand II*, ayant reconquis ce Royaume sur l'Electeur *Palatin*, qui l'avoit envahi, le Saint Siège y fonda deux Evêchez des revenus de l'Exercice sur le Sel, qui avoient été assignez par l'Empereur en recompense des terres de l'Eglise usurpées par les Hérétiques. On doit y fonder deux autres Evêchez des mêmes revenus. Ils sont Suffragans de l'Archevêque de *Prague*, qui a l'administration de ces revenus, & qui en rend compte tous les ans à la Congrégation.

L'Hérésie commence à prendre racine dans tous les Diocèses de l'*Allemagne*, à la reserve de ceux des Electeurs Ecclésiastiques, & d'autres Evêques qui ont la Jurisdiction temporelle & spirituelle, parce que ces Prélats étant des Personnes de la première qualité en *Allemagne*, ne songent à autre chose qu'à la guerre, & aux autres exercices de Princes Séculiers. Il est vrai, qu'ils ont des Vicaires pour les fonc-

fonctions spirituelles, qui quelquefois, suivant qu'ils sont zélez, contribuent à la conversion des Hérétiques, particulièrement par le secours des Jésuites. Ces Pères, suivant leur coutume, n'écrivent jamais à la Congrégation, qu'ils ne parlent de milliers de personnes qu'ils ont convertis; ce qui fait qu'on doit ajouter peu de foi à ce qu'ils disent.

HONGRIE IMPÉRIALE.

CETTE partie de la *Hongrie*, qui appartient à l'Empereur, est remplie de *Lutheriens*, *Calvinistes*, & *Schismatiques*, qui non seulement sont ennemis de la Religion Catholique, mais aussi Rebelles à l'Empereur, & qui entretiennent correspondance avec le *Turc*. La liberté de conscience, dont ils jouissent, est cause de ces maux. Entre les endroits, où les Catholiques sont les plus forts, il y en a qui manquent de Paroisses, sur tout dans les Diocèses d'*Erla*, (ou *Agria*,) & de *Varadin*. L'Empereur pourvoit à plusieurs Paroisses des revenus de *Hongrie*; & il y a

H quel-

quelques Paroisses, qui depuis quelque tems ont été enlevées aux Hérétiques. Les Missions en *Hongrie* se font avec beaucoup de succès, mais avec danger, par les Pères de *S. Paul* premier Hermite, qui ont été établis pour cela par la Congrégation; outre les autres Missionnaires, qui y vont de leur propre mouvement, savoir les Jésuites, les Réformez delle *Scuole Pio*, & de la *Miséricorde*, les *Augustins*, les *Servites*, les *Carmelites*, les *Dominicains*, & les *Capucins*.

U S C O Q U E S.

LEs Peuples nommez *Uscques*, de l'Église Grecque Schismatique, qui vivoient sous la Domination du *Turc*, se retirerent en grand nombre le Siècle dernier sur les frontières de cette partie de la *Hongrie* qui appartient à l'Empereur. Quoique les Papes prissent soin d'y envoyer des Prêtres Catholiques de leur propre Rite, pour les instruire, ils ne laissent pas de suivre plus que jamais les Erreurs du Schisme. C'est pourquoi, par ordre du Pape

Pape *Clement VIII*, & à la requête de l'Empereur, un certain *Simon* fut consacré pour être Evêque de ces Peuples; mais quoi qu'il fut bon Catholique, cependant il n'y fit jamais aucun bien, à cause de son ignorance. Après la mort dudit *Simon*, l'Empereur recommanda deux autres personnes, l'une après l'autre, au Saint Siège, pour prendre soin des *Uscouques*. Ils furent tous les deux consacrés Evêques de *S. . . .* par le Patriarche Schismatique; mais quoi qu'ils professassent la Foi Catholique, & qu'ils se fussent rangez sous l'obéissance du Pape, cependant ils ne furent jamais approuvez par le Saint Siège. Un d'eux étant engagé dans les troubles qui regnent aujourd'hui en *Hongrie*, fut arrêté par ordre de l'Empereur, & banni du Royaume. Mais en 1671. l'Evêque de *Zagabria* repréSENTA le triste état où la Religion étoit réduite parmi les *Uscouques* de son Diocèse, & demanda à la Congrégation de vouloir confirmer la nomination de l'Empereur au dit Evêché de *S. . . .* en faveur d'un Moine de *S. Basile*, qui étoit un bon Catholique, qu'il avoit

H 2 des-

déssein de faire son Vicaire parmi ces *Grecs*. Cette proposition ayant trouvé plusieurs difficultez, le Nonce eut ordre de représenter à l'Empereur, qu'on ne pouvoit pas trouver dans les Actes du Confistoire l'Erection d'un tel Evêché; que quoique la Ville de *S.*.... existât actuellement en *Servie*, on ne pouvoit pas cependant la mettre au nombre des Eglises de *Hongrie*; qu'étant une Eglise *Latine*, on ne devoit pas la donner à un *Grec*; & qu'un Evêque *Grec* ne pouvoit pas être créé Vicaire d'un Evêque *Latin*. A la fin pourtant de peur de déplaire à l'Empereur, & pour obliger l'Evêque de *Zagabria*, & donner quelque secours à ces Schismatiques, il fut résolu de conférer à ce Moine *Grec* le titre d'Evêque de *Piazza*, de lui donner le Gouvernement spirituel des *Uscouques*, de le créer Vicaire Apostolique, & de le faire consacrer par l'Archevêque *Grec* qui résidoit à *Rome*. Le Bref lui en fut expédié, & on l'envoya dans sa Résidence, avec de l'argent pour son voyage, des Vaisseaux sacrez, & d'autres présens que la Congrégation lui fit; mais

mais il n'a jamais rendu compte du bien qu'il pouvoit avoir fait. On devroit ordonner au Nonce de *Vienne* de s'informer de cet *Evêque*, & d'en donner quelques nouvelles.

F R A N C E.

DANS les Provinces de *France*, où les Hérétiques sont tolérez, les Missions se font par les *Capucins*; & les *Evêques* se servent de ces *Moines*, lorsqu'ils visitent leurs Diocèses. Il y a en *Normandie* quelques Prêtres, qui ont dessein de prendre soin de la conversion des Hérétiques; & ci-devant il y avoit une Mission de *Barnabites* dans le *Bearn*. Il y a à *Avignon*, sous la direction du Vice-Légit, un Collège Papal pour la *Savoye* & autres Provinces frontières de l'*Italie*. Il y a aussi dans la même Ville une Congrégation pour les *Convertis*. Cette Congrégation se propose d'envoyer des Missions dans les *Cévennes*, Païs montagneux & rempli d'Hérétiques, & de se servir pour cette fin des intérêts des onze mille

H 3 livres,

livres, payées pour la Dispense matrimoniale, accordée au Comte de *Rouvre*. Le Pape *Alexandre VII.* donna l'intérêt de cet argent à ladite Congrégation, pour en disposer en faveur de cette Mission.

GENEVE est située sur les frontières de *France*. L'Evêque de cette Ville en ayant été châtré, il y a environ cent quarante ans, avec tout son Clergé, se retira à *Annecy*, & retint toujours le titre d'Evêque de *Geneve*. Cette Ville est le Siège des plus méchants & des plus obstinéz Hérétiques du monde; & c'est aussi le Refuge des Apostats & d'autres Scélérats, de sorte qu'à moins de vaincre leur perfidie par les Armes, on ne peut jamais espérer que l'Hérésie y puisse être extirpée. Ce Diocèse contient cinq cens Paroisses toutes Catholiques, dans cette Partie de la *Savoye*, qu'on appelle *le Genevois*. Le Saint Siège a pris soin d'y entretenir & d'y étendre la Foi Catholique, sous la direction des Evêques, & particulièrement du Saint Prélat *S. François de Sales*. Les *Capucins* font les Missions dans le País de *Gex*, où il y a cinquante Paroisses, composées

posées de Catholiques & d'Hérétiques. Lors que *Charles Emanuel*, Duc de Savoie, eut recouvré le Duché de *Chablais*, qui étoit déjà perverti, le Pape *Clement VIII*, à la requête de ce Prince, publia une Bulle pour la fondation d'une Maison à *Thonon*, Ville capitale de ce Duché, avec le titre de *Notre Dame de Miséricorde*, où plusieurs Prêtres devoient être entretenus des revenus de quelques Prieurez & Abbayes. Les *Capucins* ont été ajoutés à cette Communauté pour les Missions, & les *Barnabites* pour les Ecoles; de sorte que ce saint Lieu est habité par ces trois sortes d'Ecclésiastiques.

I T A L I E.

IL y a quelques siècles que plusieurs Hérétiques s'établirent dans ces Vallées des *Alpes*, situées entre la *France* & l'*Italie*, savoir les *Vaudois*, les *Albigeois*, & enfin les *Calvinistes*. Un mélange si pernicieux causa la destruction entière de la Foi Catholique dans ces Montagnes, & même une Rébellion de ces gens-là

H 4 con-

contre leur Souverain, le Duc de *Savoye*, qui étoit alors *Emanuel Philibert*. Le Pa^{pe} *Clement VIII.* y envoya plusieurs *Jésuites* & *Capucins*, qui furent pourvûs d'amples pouvoirs, & aux fraix du Saint Siège. Le même Pontife envoya aussi de grosses sommes d'argent audît Duc, pour réduire ces Hérétiques par les armes. Les *Capucins*, avec le secours de la Congrégation, ont si bien réussi dans les Vallées qui leur avoient été assignées, que les *Habitans* sont presque entièrement exemts d'Hérésie; comme on le peut voir dans un gros Volume *in folio* du Pere *Mathias Ferreccio*. Les *Jésuites* ne firent pas un long séjour dans ces Vallées, & eurent pour successeurs dans la Vallée de *Lucerne* une nombreuse Mission de *Reformez*, qui commença en 1629, & qui fit beaucoup de bien. Mais l'Archevêque de *Turin*, & les Ministres du Duc de *Savoye*, ont demandé dernièrement au Saint Siège, qu'on n'envoyât d'autres Moines dans ces Vallées, que ceux qui seroient natifs du País; jugeant qu'ils y feront plus de progrès que les autres, parce qu'ils entendent

dent parfaitement le Langage des Habi-
tans, & qu'ils sont bien instruits de leurs
coutumes & de leurs manières. Sur quoi
Votre Sainteté a ordonné, qu'à l'avenir
on y enverroit plus de Missionnaires de
ce País-là, que d'autres ; ce qui a été
ponctuellement exécuté par la Congréga-
tion.

Il y a quelques années que plusieurs
Maronites, de l'Eglise *Grecque Schismati-
que*, vinrent dans ces quartiers des Dio-
cèses de *Soana* & *Volterra*, situez près de
la Mer. La Congrégation y entretient un
Moine *Bénédictin*, qui est *Grec*, avec le
pouvoir & le titre de Visiteur. Ce Reli-
gieux a reconcilié presque tous ces *Maro-
nites* à l'Eglise Catholique, & ne se don-
ne pas peu de peine pour convertir leurs
Prêtres, qui sont obstinez dans le Schisme.
La Congrégation souhaiteroit que ces
gens-là voulussent embrasser le Rite La-
tin ; & le Visiteur dit que cela se pour-
roit faire facilement, si on pouvoit leur
ôter les Prêtres de leur Nation. Il ajoute
que dans un tel cas on pourroit s'assurer
de leur Foi.

Six cens autres *Maronites* se sont enfuis dans l'Isle de *Corse*, avec leur *Evêque* & plusieurs *Prêtres*: Ils sont tous *Schismatiques*. Ils ont envoyé une *Confession* de leur *Foi*, & se sont adressez à la République de *Genes*, pour que leur *Evêque* fut confirmé par le *Saint Siège*. Cette affaire ayant été portée à la *Congrégation du Saint Office*, elle a résolu qu'il seroit fait *Vicaire Apostolique* sous l'*Evêque de Sagona*. Il seroit nécessaire d'y envoyer quelqu'un qui entendit leur *Langage*, & qui fut instruit de leurs *Rites* & de leurs *Cérémonies*, qu'ils voudront faire pour conserver plus que jamais; comme aussi d'avoir là le même soin & la même diligence, que dans les deux *Diocèses de Toscane*, dont nous venons de parler.

Il y a dans la *Calabre* & dans la *Sicile* plusieurs *Villes*, qui suivent le *Rite Grec*; & quoiqu'elles soient sous la *Jurisdiction* d'*Evêques Latins*, elles ne laissent pas d'avoir besoin d'être visitées, ces *Prêtres* étant fort ignorans. L'*Archevêque de Rossano* le souhaite extrêmement.

Héré-

Hérétiques cachez dans les Païs Catholiques.

I. **P**O U R ce qui est des Hérétiques cachez dans les Païs Catholiques, il y en a un grand nombre dans les plus considérables Villes de *Flandres*. Ils s'assemblent la nuit ; & les Gouverneurs & les Magistrats ne leur témoignent pas beaucoup de rigueur. Il est vrai, que les Evêques, les Universitez, & tout le Clergé, ont grand soin de fortifier les Peuples par les Catéchismes, les Sermons, l'Administration des Sacremens, & autres exercices de Piété; mais il est fort à craindre, que durant cette malheureuse Guerre la Foi Catholique n'en souffre, & que les Hérétiques *Hollandois*, qui sont venus au secours de la *Flandre*, n'infectent ce Païs-là. C'est pourquoi on devroit ordonner à l'Internonce, qu'il eut à exhorter les Evêques de prendre un soin tout extraordinaire de leurs Diocèses dans cette conjoncture.

II. **L**A sévérité de l'Inquisition en *Espagne* & en *Portugal*, est un si grand frein

frein à l'Hérésie & à l'Infidélité , qu'il ne semble pas que le Saint Siège ait rien à faire dans ces Païs-là. Cependant il y a par tout plusieurs Hérétiques , & même dans la Ville de *Madrid* , à l'occasion des Ambassadeurs qui y viennent de *Hollande* , d'*Angleterre* , & d'autres Païs Hérétiques. *Lisbone* & tous les Ports de l'*Espagne* sont aussi remplis de Marchands Hérétiques. Je ne doute point que les Evêques & l'Inquisition ne prennent tous les soins possibles , pour empêcher que ce venin ne se répande ; mais je crains que des raisons politiques ne les obligent de témoigner trop d'indulgence aux Hérétiques. Il n'y a point d'Ambassadeur , point de Vaissseau , qui n'ait un Prédicateur , qui est toujours un des plus habiles hommes de son Païs ; & ces Prédicateurs , sous couieur de Modestie & de Charité , s'attachent à tromper par des Argumens Sophistiques & des Livres pernicieux , plusieurs personnes qui ne sont ni accoutumées à ces Spéculations Scholastiques , ni instruites dans ces Controverses. Qui plus est , ces gens-là sont autant d'Espions , qui

qui étudient nos foiblesseſſ , qui remarquent nos scandales , & qui emportent avec eux une infinité d'Ecrits satiriques , dont ils font retentir leurs Chaires dans le Nord , (*colle quali fanno rimbombare i loro Pulpiti nel Settentrioſe.*)

III. 1. On peut dire de l'*Italie* ce que j'ai dit de l'*Eſpagne* ; car il y a un Réſident d'*Angleterre* à *Venise* , qui a un fort habile homme pour Prédicateur ; & plus il est modeste , plus il s'infine dans la conscience & dans la familiarité d'un chacun. La Ville de *Venise* est non ſeulement fréquentée par les Hérétiques du *Nord* , mais auſſi par les Schismatiques de *Grèce* & d'*Asie* , ſous prétexte du Commerce. Plût à Dieu qu'ils ne fuſſent pas ſi tolérez , ou plûtôt ſi favorifez ! Mais l'indulgence qu'on a pour eux eſt ſi grande , qu'il n'eſt pas permis à l'*Inquisition* , ni aux Ministres Apostoliques , d'exécuter les ordres réiterez de la Congrégation par rapport à ces gens-là. De là vient qu'ils font profession ouverte de leur Rite , & qu'ils font ſi hardis que de faire publiquement des inveſtives contre l'*Eglise* & la Cour

Cour de Rome. Les Schismatiques ont des Eglises & des Evêques dans cette Ville, pour mieux soutenir leur Schisme ; & aujourd'hui même les *Armeniens* ont dessiné d'y bâtir une autre Eglise. Quelques Hérétiques, reconnus pour tels, se sont fait passer Docteurs à *Padouë* ; & ce qu'il y a de pis encore, quelques Professeurs en Médecine & en Anatomie, entretenus par la République, ont vécu dans l'Hérésie jusqu'à leur mort. En un mot, il y a une grande liberté dans tout l'Etat de *Venise*.

2. Les Marchands Hérétiques jouissent aussi d'une grande liberté à *Genes* ; & cette liberté est plus grande, qu'on ne sauroit le croire à *Rome*, parce que la République n'entreprend jamais de contraindre en aucune manière ceux qui professent diverses Religions, de peur d'apporter du préjudice à leur Commerce. Les Moines & les Prêtres, & l'Archevêque même, craignent d'irriter la République. De là vient que les Hérétiques conversent avec un chacun, qu'ils mangent de la chair les jours défendus, & qu'enfin ils prêchent l'Hérésie *inter privatos parietes*, & à bord de

de leurs vaisseaux , où ils chantent leurs Pseaumes , & d'où ils sont entendus de ceux qui demeurent près du rivage. Une telle Tolérance ne peut pas avoir un bon effet. C'est pourquoi on devroit enjoindre aux Inquisiteurs d'être bien vigilants , lorsque la République y voudra bien consentir.

3. Il y a plusieurs défordres à *Livourne* ; car pour conserver ce Port libre , les Hérétiques & les Infidèles y sont sans aucune contrainte , & y font tout ce qui leur plaît. Les *Armeniens Schismatiques* professent publiquement leur Rite à *Livourne* ; ce qui est cause que la Congrégation y entretient deux Missionnaires *Dominicains* , qui nous marquent qu'ils y font beaucoup de bien , quoiqu'ils soient continuellement persécutés par les Schismatiques. Il y a aussi dans ce Port une Chapelle *Armenienne* , où l'on fait le Service Divin suivant la Liturgie *Armenienne* corrigée , & dans cette Langue , & conformément à ce Rite. Mais il y a une si grande liberté , que chacun y vit suivant sa fantaisie ; & on doute même , que les Mission-

Missionnaires , dont nous venons de parler , s'acquitent de leur devoir.

4. Il y a aussi un grand concours de Marchands Hérétiques à *Naples* ; & outre les mêmes désordres qui y regnent aussi bien que dans les autres Ports , dont nous venons de parler , les Troupes auxiliaires , qui sont venuës dernièrement dans cette Ville , y peuvent causer de plus grands maux qu'on ne sauroit exprimer. Il est certain , qu'aussi-tôt que *Ruyter* fut arrivé à *Naples* , il obtint la liberté de trente Prédicateurs , que l'Empereur , par un effet de sa piété , avoit privez de leurs Eglises en *Hongrie* , & condamnez aux Galères à cause de leur rebellion , & dont quelques-uns sont restez en *Italie* , & d'autres s'en sont retournez dans leur Païs. Les *Hollandais* ont aussi dispersé dans cette Ville-là plusieurs Livres & Ecrits , qui doivent infailliblement troubler l'esprit des Simples & des Ignorans. La *Sicile* est exposée aux mêmes dangers , & peut-être à de plus grands , parce que les Troupes , durant toute cette Guerre , y ont fait beaucoup plus de séjour. C'est pourquoi le Saint Siège

Siége devroit s'employer avec tout le soin & toute la diligence possible à étouffer ces semences pernicieuses , par le secours de l'Inquisition , de peur qu'elles ne produisent un très-mauvais effet parmi les Ignorans.

5. L'Isle de *Malte* est aussi fort fréquentée par les Hérétiques & les Infidèles. Je ne voi pas qu'on s'en mette plus en peine , que des autres Ports de l'*Italie* ; & comme cette Isle est remplie d'étrangers , il est fort à craindre qu'elle ne se corrompe. C'est ce qu'on devroit pourtant prévenir avec soin ; & pour cet effet on devroit donner ordre à l'Inquisiteur , de ne pas permettre que les étrangers fissent un long séjour à *Malte*.

6. Je passe aux Villes éloignées de la Mer , où l'on voit un grand nombre d'étrangers , les uns qui y demeurent quelque temps , & les autres qui ne font qu'y passer , pour se rendre dans d'autres Villes. Je commence par *Turin* , qui , outre les Hérétiques de *France* & de *Savoye* , est particulièrement fréquenté par les Marchands de *Genève*. On peut dire la même

me chose de *Milan*, qui est une Ville de Négoce, non seulement pour les Hérétiques que je viens de nommer, mais aussi pour ceux de *Suisse* & du País des *Grisons*, sans parler des Hérétiques d'*Allemagne*, qui y vont à l'occasion de la guerre. Tous travaillent à répandre leur fausse Doctrine dans cette Ville.

7. Il y a ordinairement à *Florence* un Résident d'*Angleterre*, qui a son Prédicateur; & cette ville est templie d'Hérétiques, où les Etrangers sont extrêmement carents, pour les obliger à y rester quelque tems, & à dépenser leur argent pour le bien du País. Comme la Langue *Italienne* se parle plus parfaitement à *Sienne* qu'ailleurs, cette Ville est fort fréquentée par les *Ultramontains*, & même par les Hérétiques, qui ont toujours un Prédicateur avec eux, sous le nom de Gouverneur; d'où leur conversation peut être d'un très-mauvais effet.

8. Enfin, il n'y a point de Ville en *Italie*, qui soit plus fréquentée par les Hérétiques & les Schismatiques, que *Rome*, où ils restent ordinairement plusieurs mois,

&

& quelquefois plusieurs années. Ils s'y abandonnent à tous les vices de la Jeunesse. Ils y font des Recueils d'Ecrits satiriques contre la Cour de *Rome* & ses Prélats. On leur y permet, non sans un très-grand scandale, de manger de la chair les jours défendus. Ils savent s'y insinuer dans l'amitié & dans la familiarité de toutes sortes de personnes, ce qui les fait parvenir à la connoissance de toutes nos foiblesses. La vérité est que les Cavaliers, en quittant l'*Italie*, ne paroissent pas être portez de fort mauvaise volonté pour la Foi Catholique & pour la Cour de *Rome*; mais les Prédicateurs qui les accompagnent, font d'amples Recueils de tout ce qu'ils ont ouï & vu, pour servir de matière aux Sermons, qu'ils débitent dans leurs Chaires empoisonnées; & les plus forts argumens, dont ils se servent pour retenir les Peuples dans l'Hérésie, ne consistent que dans la description de nos desordres. Ils trouvent à *Rome*, plus que dans aucun autre endroit, des Copistes mercenaires, des M . . , & autres tels infames, qui les instruisent de tout ce qui se com-

I 2 met

met de mauvais parmi nous. Dans les maisons des Musiciennes & des femmes de mauvaise vie, ils ont occasion de converser avec des personnes de distinction, & d'y apprendre plus de mal qu'ils ne s'y attendoient. Cependant on n'a apporté que des remèdes superficiels à un aussi grand mal. Après tout, on ne doit pas condamner la liberté qu'on accorde aux Etrangers, quoiqu'Hérétiques & Infidèles, de voyager en *Italie*; parce que malgré les désordres que nous venons de rapporter, il en peut revenir un très-grand avantage à la Foi Catholique. Car on a remarqué dans le *Nord*, que les Persécutions contre les Prêtres, les Missionnaires, & les Catholiques, ne proviennent jamais de ceux qui ont été en *Italie*, & particulièrement à *Rome*. Au contraire, ils les protégent, & ils les avertissent à tems du danger, afin de pouvoir l'éviter. Mais il vaudroit beaucoup mieux, qu'on suivît les règles suivantes. Premièrement on devroit avoir grand soin de ne donner aucun scandale aux Hérétiques, qui viennent parmi nous, mais plutôt de l'édification, & de leur

leur faire remarquer toutes les bonnes choses , & les œuvres de piété qui se pratiquent parmi nous. En second lieu , nous devrions leur témoigner toutes sortes d'honnêtetéz , qui ne sont point incompatibles avec le Bien de la Foi Catholique. En troisième lieu , le Prélat de Votre Sainteté devroit non seulement employer son autorité pour prévenir que le petit Peuple ne leur fit aucune insulte , soit en Ville , soit dans leur route , mais aussi visiter les personnes de distinction parmi les Hérétiques , & s'insinuer quelquefois adroitement dans leur compagnie , pour remarquer quels domestiques ils ont , & les personnes qu'ils fréquentent , & quels Maîtres de Langues ils ont , &c. Enfin , il faudroit qu'il y eut des personnes lettrées & prudentes , qui , sous prétexte d'Erudition , &c. tâchassent de les instruire dans la Doctrine de l'Eglise Catholique , ou du moins de les détromper des mensonges & des faussetez que leurs Prédicateurs leur débitent.

I V. Il y a certainement des Hérétiques cachez dans quelques Provinces de

France. Le Roi ne leur permet pas le libre exercice de leur Religion dans les Païs conquis, ni dans les Provinces où ils n'ont jamais jouï de cette liberté; mais ils peuvent voyager librement par tout, & négocier dans toutes les Villes & toutes les Provinces qui dépendent de cette Couronne. Sa Majesté ne manque jamais de secouder le zèle des Evêques & d'autres personnes, qui travaillent à la conversion des Hérétiques; & ordinairement Elle approuve & met d'abord en exécution tout ce qu'on lui propose à cet égard. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si l'Hérésie s'affoiblit de jour en jour dans ce Royaume. On nous apprend tous les jours la conversion de quelques personnes de distinction, & de quelques Prédicateurs les plus fameux. On est redevable de cet heureux succès, premièrement à l'établissement de plusieurs Maisons pour recevoir les Convertis; car il est impossible d'exprimer la Charité des *Français* envers leurs Compatriotes, dès qu'ils ont été instruits dans la Foi. Les Gouverneurs de ces Maisons ont correspondance avec toutes sortes

sortes de personnes pieuses, au soin des-
quelles ils recommandent les nouveaux
Convertis, & par ce moyen ils sont en état
de secourir les pauvres femmes & les en-
fans, qui se jettent entre les bras de la
Sainte Eglise. La seconde raison de cet
heureux succès est la Générosité du Cler-
gé de *France*, qui contribue considérable-
ment tous les ans à l'entretien des Mi-
nistres convertis à la Foi; leurs pensions
ne montant qu'à deux cens écus par an.
Et comme la pauvreté étoit le plus grand
obstacle à la conversion de ces Ministres,
qui ont femmes & enfans, aujourd'hui
qu'ils sont assuréz d'un tel entretien, le
nombre de ces Convertis augmente tous
les jours; & la *France* se sert d'eux pour
confondre les autres Hérétiques.

Il y a deux choses, qui me paroissent nécessaires au Bien de la Religion Catholique dans ce Royaume-là. Premièrement, Votre Sainteté devroit écrire non seulement au Roi, mais aussi aux Evêques, & les exhorter à continuer dans leur zèle pour la Conversion des Hérétiques. En second lieu, la Congrégation devroit or-

donner aux Evêques, aux Missionnaires, & aux Moines, de l'informer amplement de l'état de toutes ces Eglises ; sans quoi il est impossible de prendre une ferme résolution touchant la Propagation de la Foi. Je ne dirai rien du *Jansenisme*, tant parce que cela n'est point du ressort de la Congrégation, que parce qu'on le croit entièrement éteint.

V. Il y a aussi des Hérétiques cachés dans presque tous les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche. On ne se sert d'aucune voie extraordinaire pour leur Conversion, & on ne songe point à pourvoir à l'entretien des Convertis. C'est pourquoi on pourroit envoyer un Bref à l'Empereur, & même aux Evêques, pour les engager à faire quelque attention à ces deux articles, & à donner une relation exacte de tout ce qui concerne la Religion dans ces Pays-là, afin que Votre Sainteté y pût apporter les remèdes les plus convenables. Comme il y a plusieurs Hérétiques dans les Armées de l'Empire, il est à craindre, que les Provinces où elles campent, ne soient infectées de l'Hérésie. Pour

Pour cela on devroit avoir soin que les Missions militaires fussent bien reglées; & Sa Majesté Imperiale pourroit ordonner au Chapelain général de l'Armée de pourvoir les Régimens de Prêtres vertueux & savans , qui auroient toutes les qualitez nécessaires , pour ramener dans le sein de l'Eglise ces Hérétiques qui sont au service de l'Empereur. On peut dire la même chose à l'égard de la *France* , où il y a des Régimens entiers d'Hérétiques *Anglois* , *Ecoffois* , & *Suisses* , outre les *Français* ; & quoique le Roi donne une paye considérable aux Chapelains de tous ces Régimens , il n'est pourtant que trop ordinaire que les Colonels en retiennent une bonne partie , & qu'ils entretiennent des Chapelains incapables d'un tel Emploi. Si ces Chapelains avoient toutes les qualitez que demande une telle Charge , on pourroit s'attendre à une grande Conversion des Officiers & des Soldats. Sur quoi Votre Sainteté pourroit écrire un Bref au Cardinal de *Bouillon* , & l'exhorter , comme étant Grand Aumonier de *France* , à pourvoir les Régimens d'hommes savans

& zélez pour le Salut des ames , & à informer le Saint Siège des progrès , qui se font dans la Conversion des gens de guerre.

COLLEGES.

A PRÈS cette idée générale de l'Etat de la Religion en *Europe* , je passe aux Collèges , qui sont ,

Le Collège des *Savoyards* à *Avignon*.

Le Collège de *Brunnberg* en *Prusse*.

Le Collège des *Convertis* à *Cologne*:

Le Collège de *C* à *Padouë*.

Le Collège de *Dillingen* en *Allemagne*.

Le Collège de *Fulde* en *Allemagne*.

Le Collège de *Hongrie* & d'*Allemagne* à *Rome*.

Le Collège *Grec* à *Rome*.

Le Collège des *Suisses* & des *Grisons* à *Milan*.

Le Collège *Irlandois* des *Dominicains* à *Louvain*.

Le Collège *Irlandois* à *Paris*.

Le Collège *Irlandois* à *Rome*.

Le Collège de *Vilna* en *Lithuanie*.

Le

- *Le Collège Illyrique à Fermo.*
- *Le Collège Illyrique à Lorete.*
- *Le Collège Anglois à Douay.*
- *Le Collège Anglois à Rome.*
- *Le Collège des Italiens & des Lombards à Paris.*
- *Le Collège des Maronites à Rome.*
- *Le Collège d'Olmutz en Moravie.*
- *Le Collège de S. Pancratio à Rome, pour les Missionnaires Carmes dechaussez.*
- *Le Collège de S. Pietro Monterio à Rome, pour les Missionnaires Réformez.*
- *Le Collège de Prague en Boheme.*
- *Le Collège Ecoquois à Rome.*
- *Le Collège Ecoquois à Madrid.*
- *Le Collège Ecoquois à Paris.*
- *Le Collège Ecoquois à Douay.*
- *Le Collège de Vienne en Autriche.*
- *Le Collège de Gratz en Stirie.*
- *Le Séminaire Romain.*
- *Le Collège de propaganda Fide; & plusieurs autres Collèges de moindre importance, dont je ne parlerai pas.*
- *Il seroit hors de mon sujet d'entret dans le détail de tous ces Collèges. Je dirai seulement en général que le Saint Siège est*

est sujet à des dépenses prodigieuses pour l'éducation des Novices dans plusieurs de ces Collèges ; & que si on répondoit en partie aux fins , pour lesquelles ces Collèges ont été fondez par les Papes , ce seroit certainement la meilleure voie pour instruire les Missionnaires , & pour établir des Missions dans toutes les parties du Monde. Mais les Supérieurs négligent d'exécuter la volonté des Fondateurs ; les Administrateurs employent les Legs à leur propre usage ; & on a si peu de vénération pour la mémoire de ces Fondateurs , que ces abus , bien loin d'être redressez , augmentent de jour en jour. Il n'y a pas même lieu d'espérer de pouvoir les prévenir ; & ces Collèges , sur tout ceux qui sont gouvernez par les Jésuites , ne produiront jamais un sujet capable d'être Missionnaire. Une Visite exacte & sévère seroit le seul remède , qu'on pourroit apporter à un tel mal ; & pour cet effet les Visiteurs devroient observer ce qui suit.

1. Ils devroient examiner avec soin les comptes anciens & nouveaux , pour voir si les dépenses ont été raisonnables & pro-

portionnées aux personnes entretenues dans ces Collèges.

2. Ils devroient faire une visite fort exacte par rapport aux personnes tant des Supérieurs que des Novices, & même des Serviteurs, qui souvent donnent de très-bonnes instructions, lorsqu'on les examine dans toutes les règles.

3. Ils devroient voir quels progrès les Novices font dans leurs études, & les faire examiner par des Etrangers, pour éviter toute Collusion.

4. S'ils s'appliquent à des Sciences utiles ou inutiles ; si leurs Etudes répondent au dessein des Fondateurs ; s'ils sont instruits dans les Controverses, dans les Cas de conscience, dans la Doctrine Chrétienne, & dans la manière de l'enseigner ; s'ils savent les Cérémonies de l'Eglise, administrer les Sacremens, faire des Prières mentales, & enseigner les mêmes choses aux autres ; s'ils s'exercent dans des Conférences Spirituelles, & dans des Exhortations domestiques.

5. Quels progrès ils font dans la Piété & dans les Vertus Chrétiennes & Ecclésiastiques.

6. De

6. De quelle manière les Novices sont admis ; si on se conforme exactement aux Bulles , aux Decrets , & aux Ordres des Fondateurs & des Papes.

7. Si les Regles sont observées ; en quoi elles consistent , & par qui elles ont été établies ; & de quelle autorité les Novices s'imposent de nouveaux fardeaux sans la permission de leurs Supérieurs.

8. De quelle manière ils sont traitez par rapport aux alimens , aux habits , & aux autres choses nécessaires ; quelle est la quantité & la qualité des mets & des habits qu'on leur donne.

9. Comment on les traite lors qu'ils sont malades. A l'égard de cet article on devroit examiner le Médecin.

10. Si les Répétitions se font ; comment , & par qui ; si on choisit des hommes vieux & inutiles pour Supérieurs.

11. Si le nombre des Serviteurs est trop grand ; s'il y a des Supérieurs ou des Peres superflus , ou s'ils donnent des sujets de plainte au Collège.

12. Si les Novices sont sous le commandement d'aucun autre , que du Recteur ;

teur ; si les Serviteurs ; & particulièrement les Frères lais, prennent quelque autorité sur eux.

13. Si le Supérieur donne quelque scandale, ou s'il s'acquête de son devoir ; s'il mange dans le Réfectoire avec les autres ; & s'il a des mets différens.

14. Si le Supérieur a quelques favoris ; qui ils sont ; & quels désordres il en arrive.

15. Qui est le Confesseur & le Directeur spirituel des Novices ; & au cas qu'ils souhaitent de confesser leurs péchez à quelqu'autre qui n'est pas au gré du premier, s'il leur est permis de le faire.

16. S'ils confessent leurs péchez, & s'ils communient fréquemment, & avec quelle dévotion ; s'ils le font de leur propre mouvement, ou s'ils y sont contraints.

17. Si on invente des calomnies pour les faire chasser des Collèges, & en quoi consistent ces calomnies.

18. S'ils sont excitez à se faire Moines, & par quelles voies ; si c'est par menaces.

19. S'il se fomente des Factions & des Dissen-

Dissentions parmi eux , & pour quelles raisons.

20. S'ils se persécutent les uns les autres , lorsqu'ils ont recours aux Supérieurs , & particulièrement à la Congrégation. Ils devroient entrer dans tout ce détail.

21. Si on fait quelques efforts pour leur faire mepriser l'Etat Ecclésiastique , & pour leur persuader de n'être que Prêtres séculiers.

22. Si les Ordres de la Congrégation sont observez , touchant les Serments , que les Novices sont obligez de prêter.

23. De quelle manière ils sont faits Prêtres , & quand ; & quelle obligation leur est imposée après qu'ils ont été ordonnés , sur tout par rapport aux Messes.

24. Si lorsqu'on leur confère l'Ordination , ils sont examinez dans toutes les Règles , ou non ; car leur examen devroit être beaucoup plus rigoureux , que celui des autres Prêtres , qui restent dans les Pays Catholiques , au lieu qu'ils sont obligez d'aller parmi les Infidèles.

25. S'ils ont une parfaite connoissance des Excommunications , Suspensions , Irré-

Irrégularitez & autres choses de cette nature.

26. Si les Supérieurs, ou autres, sont en correspondance avec eux, lors qu'ils ont quitté le Collège; & s'ils n'écrivent jamais à personne, pour donner de leurs nouvelles.

27. Le Visiteur devroit avoir une liste de tous les Novices, qui ont quitté le Collège.

28. Il devroit s'informer, si dans le temps qu'on admet les Novices, on a quelque égard à l'intérêt, au profit, & aux recommandations, & non à la justice & à la capacité.

29. Si lorsqu'on a découvert qu'ils ne sont pas propres aux Etudes, ou qu'ils menent une vie libertine, on les congédie, ou si on les garde; & pourquoi.

30. Si leurs noms sont envoyez à la Congrégation, comme il est requis par les Bulles.

31. Si les Decrets faits dans les Visites précédentes sont observez, & en quoi ils consistent.

32. S'ils négligent de recevoir les ren-

tes ; & s'ils tiennent compte de la Recolte & de la Dépense, & comment.

33. Quel usage on a fait des rentes, particulièrement lorsque le nombre des Novices ne s'est pas trouvé complet, les obligeant de rendre compte des mois défectueux : Par exemple, si quelques Novices s'en vont, après avoir fini leurs Etudes, & que d'autres entrent, ce qu'on fait de ces mois, lorsqu'il y a une vacance.

34. De quelle manière on dispose de l'argent aporté par les Novices, & s'ils le payent en entrant ; & si en ce cas-là on le met à intérêt durant le cours de leurs Etudes, & qui sont ceux qui reçoivent ces intérêts. Dans le Collège *Allemand*, les Novices en y entrant y apportent cent écus, qui ne leur sont rendus, que lorsqu'ils en sortent. De cette manière plusieurs centaines d'écus restent entre les mains des Pères ; & comme il n'y a pas d'apparence que ce soit un argent mort, la question est de savoir ce que deviennent les intérêts, s'ils sont au profit du Collège, ou des Novices, ou de quelqu'autre personne.

35. Les

35. Les Pensionnaires passent souvent sous le nom de Novices, & vice versa les Novices sous celui de Pensionnaires.

Les Visiteurs devroient faire toutes ces questions, & plusieurs autres, qu'on pourroit facilement puiser dans les Ecrits, qui sont conservez dans les Archives de la Congrégation.

SEMINAIRE DE PARIS.

PUISQUE j'en suis sur ce sujet, je croi qu'il est à propos de parler du Séminaire de *Paris* en particulier, fondé pour les Missions Etrangères. On prend grand soin dans ce Séminaire d'examiner le caractère de tous ceux qui se présentent pour être employez dans ces Missions. Ils sont instruits de tout ce qui est nécessaire pour un si saint Ministère; & qui plus est, ils s'exercent dans plusieurs endroits de *France*. Ce Séminaire a produit les Vicaires Apostoliques de la *Chine*, le Vicaire Apostolique de la *Nouvelle France*, qui est aujourd'hui Evêque de *Quebec*, & tous les Missionnaires, qui ont été envoyez

avec eux par la Congrégation. En un mot, ce Collège a toujours produit des hommes d'un Esprit Apostolique. Il y a un Bureau bien établi, pour avoir soin des affaires particulières des Missionnaires, & de celles des Missions. On y prend aussi un soin particulier des intérêts temporels ; & la Piété du Roi, du Clergé, & de la Noblesse, y procure plusieurs secours. Pour ce qui est du Spirituel, la Congrégation *de propaganda Fide* en a la direction.

A S I E

LA plus grande partie de l'*Asie* est habitée par les Infidèles, & le peu de Chrétiens, qui vivent parmi eux, sont remplis des Erreurs d'*Arius*, de *Nestorius*, de *Dioscorus*, d'*Eutychès*, & d'autres Hérétiques & Schismatiques. Ils sont tous unis avec leurs Patriarches dans leur Désobéissance contre le Chef de l'Eglise Universelle. Et quoique le Saint Siège fasse tous ses efforts pour convertir ces Nations-là, on n'y a fait jusqu'ici que peu de

de progrès, soit parce que les *Turcs* ne veulent souffrir aucun changement de Religion parmi eux, à moins qu'on ne veuille embrasser le *Mahometisme*, soit parce que les Patriarches & les Métropolitains conservent cette aversion contre l'Eglise de *Rome* par un effet de leur ignorance & de leur avarice. En cela nous ne pouvons que nous en remettre à la Providence Divine. Cependant la Congrégation fait tout son possible pour regagner cette Partie du Monde, & elle fait beaucoup plus de progrès parmi les Idolâtres, que parmi les Schismatiques.

C. Y. P. R. E.

ON entretient toujours un Evêque *Latin* dans l'Isle de *Cypre*, & on lui a donné le gouvernement spirituel de tout ce Royaume, & le titre d'Evêque de *Baffo*. La Congrégation y a aussi envoyé un Religieux de l'Ordre de *S. François*. Les Missions se font dans les Ports & Villes maritimes par les *Capucins*, & les *Reformez*, outre les *Mineurs Observantins*, qui

K 3

ont un Hospice à Nicofie, dépendant du Gardien de *Jerusalem*. Il y a aussi dans l'Isle de *Cypre* plusieurs *Maronites*, tous Catholiques, & pourvus par le Patriarche, qui y entretient un Evêque. A la réserve des *Latins*, qui sont presque tous Marchands, & assistez par les Missionnaires, on ne sauroit faire de grands progrès dans cette Isle, parce qu'elle est remplie de *Turcs* & de *Grecs*.

La Congrégation entretient aussi à *Rhodes* un Missionnaire, à qui elle donne cinquante Ducats par an, pour secourir les Esclaves Chrétiens, qui y viennent & qui sont sur les Galères Turques. Il y a une petite Eglise dans la Ville de *Rhodes*.

M A R O N I T E S.

Les *Maronites*, qui sont en grand nombre, habitent le Mont *Liban*. Ils sont tous Catholiques, réunis à l'Eglise de *Rome*, & gouvernez par un Patriarche, qu'ils appellent le Patriarche d'*Antioche*; quoique le Patriarche d'*Antioche* soit un *Grec*, & qu'il réside à *Damas*. Ils ont des Evêques,

des

des Prêtres, & des Moines de *S. Antoine*, & sont fort pauvres ; étant plus opprimez & tyrannisez par les *Turcs*, que les autres Chrétiens, parce qu'ils professent la Religion Catholique. La Congrégation fournit aux *Maronites* des Livres & des Vêtemens Ecclésiastiques. Lorsque ces Peuples ont un nouveau Patriarche, ils envoient à *Rome*, pour le faire confirmer par le Pape, à l'obéissance duquel ils se soumettent. Ils ont un Collège à *Rome*, & en avoient un autre ci-devant à *Ravenne*. Les Missions se font par les *Capucins*, & les *Mineurs Observants* de *Jerusalem*, de *Tripoli*, de *Baruti*, & d'autres endroits près du Mont *Liban*. Ces Missionnaires font beaucoup de bien à ces gens-là, outre les bons services qu'ils rendent aux *Latins*, qui viennent d'*Europe* dans ces quartiers-là pour y négocier. Il y a aussi des *Carmes* déchaussés à *Tripoli* & sur le Mont *Carmel*.

T E R R E S A I N T E

IL n'y a point de Ministres de la Congrégation dans la *Terre Sainte*, mais quelques Couvents de *Mineurs Observants* ; un à *Jerusalem*, composé de quarante Moines ; un autre à *Bethlehem* ; & un troisième à *Nazareth*, qui n'est pas si nombreux que le précédent, sous l'Obédience du Gardien de *Jerusalem*. Ces Moines font le Service Divin au Saint Sépulcre. Ils ont été dépouillés depuis peu de ce Sanctuaire par les *Grecs*, qui l'ont obtenu du Grand Vizir pour une somme d'argent ; mais nous apprenons aujourd'hui que les Religieux de l'Ordre de *S. François* le recouvreront, à la sollicitation des Princes Chrétiens, qui s'y sont employés aux instances réitérées de *Clement X*, & pour une somme considérable que ces Peres ont recueillie dans la Chrétienneté. Ce País est rempli de *Grecs*, d'*Arméniens*, de *Coptes*, & d'autres Schismatiques Orientaux, qui sont en possession de quelques Lieux saints. Les *Latins* sont en petit

dans toutes les Parties du Monde. 153
petit nombre, & la plûpart Etrangers &
Pélerins.

S Y R I E

Les Missions se font en *Syrie* par les *Capucins*, & les *Carmes* déchaussez, & avec succès, sur tout à *Alep*, où il y a aussi plusieurs Jésuites. Les *Carmes* ont réuni à la Foi Catholique le Patriarche des *Syriens*, avec un grand nombre de ses Diocésains. C'étoit un Saint Homme, estimé & aimé de la Congrégation, de qui il recevoit une pension annuelle de deux cens cinquante Ducats. Mais dans le temps que la Congrégation fongeoit à lui donner un Coadjuteur Catholique à cause de son grand âge, nous avons appris la nouvelle de sa mort, & qu'un détestable Schismatique s'est d'abord emparé du Siège Patriarchal. Cet homme a déjà perverti tout ce Peuple, & excité les *Turcs* à persécuter les Catholiques & les Missionnaires, au grand préjudice de la Religion Catholique. Votre Sainteté, en étant informée, a donné ordre à Monsignor *Picquet*,

K 5 *que*,

quet, Vicaire Apostolique de Babylone, de travailler, en passant par Alep, à remédier à ce mal, & de fournir à la Congrégation les moyens les plus propres pour étouffer ce nouveau Schisme. On ne ferroit pas mal d'envoyer un Evêque *Latin* à Alep, pour y résider, & pour avoir inspection sur tous les Moines, qui sont toujours en querelle les uns contre les autres, & pour donner les secours nécessaires aux Catholiques, sur tout dans ce tems de Persécution. Mais je croi qu'il y aura de la difficulté à établir un Evêque dans cet endroit-là, sans donner beaucoup d'argent aux *Turcs*. Et quoi qu'on ait représenté à la Congrégation, que le Caractère Episcopal étant uni à celui de Consul de France, il seroit à l'abri de toute insulte, & pourroit rendre de grands services à la Foi Catholique; cependant la Congrégation a eu plusieurs raisons qui ne lui ont pas permis d'y donner les mains.

ME-

M E S O P O T A M I E.

Les *Capucins François* font les principaux Missionnaires dans cette partie de l'*Asie*, qui s'étend depuis la *Syrie* jusqu'aux *Indes*... Ces Pères en *Mesopotamie*, persuaderent l'Archevêque de se réunir à l'Eglise Catholique, après avoir été mis plusieurs fois en prison. Il se rendit ensuite à *Rome*, où il reçut de grandes honnêtetés de la part de la Congrégation. Il fut après cela renvoyé dans sa Résidence ; & nous venons d'aprendre qu'il a été fait Patriarche des *Nestoriens*, & qu'il souhaita d'avoir l'Approbation du Saint Siège. Il y a quelques *Capucins* à *Mosul*, où réside l'Evêque des *Jacobites*. Cette Ville est aussi la Résidence du Patriarche des *Chaldéens*, dont nous avons parlé ci-devant, & qui professent les Erreurs de *Nestorius*. Leur nombre ne monte pas à plus de mille à *Mosul* ; mais il y en a quarante mille qui sont dispersés dans les montagnes. *Bagdad* est situé en *Mesopotamie* ; les *Capucins François* ont une Eglise & un Hospi-

Hospice dans cette Ville, où ils font d'assez grands progrès, étant fort agréables aux Turcs, à cause de leur grande habileté dans la Médecine & dans les Mathématiques. Les *Syriens* & les *Armeniens* de cette Ville, qui ont tous embrassé la Religion Catholique, vont à la même Eglise ; & leurs Enfants sont instruits par les *Capucins*. Le nombre des Fidèles étant fort considérable à *Bagdad*, on résolut d'y établir un Evêque, & la Congrégation eut un Legs de six cens Ecus par an pour lui. On nomma un *Benedictin François* pour y aller ; mais il refusa toujours d'obéir aux ordres de la Congrégation. C'est pour-quoi elle a député, en qualité de Vicaire Apostolique, & avec le titre d'Evêque *in Partibus*, Monsignor *Picquet*, un excellent Prêtre, qui a été Consul de *France* à *Alep*. Comme c'est une personne d'une piété & d'un zèle distingué, il n'y a point de doute qu'il n'y fasse beaucoup de bien, à moins que ses indispositions ne l'en empêchent.

P E R.

P E R S E.

LE Roi de *Perse*, quoique *Mahometan*, est en correspondance avec le Saint Siège. On lui a écrit plusieurs Brefs Apostoliques, auxquels il a répondu ; & Votre Sainteté a reçû dernièrement une Lettre de ce Prince. Du tems de *Paul V*, de sainte mémoire, dès *Carmes* déchaussez furent envoyez en *Perse*, & présentèrent le Bref du Pape au Roi *Abbas*, qui le reçût d'une manière fort respectueuse, & qui l'etir donna un Palais dans *Ispahan*, dont il avoit dépouillé le Général de l'Artillerie. Ces Peres y ont bâti un Couvent & une Eglise, où il y a quatre Chapelles, outre le grand Autel dédié à la très-sainte Vierge. Ils demeurent à *Ispahan*, comme Ambassadeurs du Pape ; & il y a aussi plusieurs *Augustins*, *Jesuites*, & *Capucins*, qui y résident avec le même Caractère ; les premiers comme Ambassadeurs du Roi de *Pologne* ; les seconds du Roi de *Portugal*, & les derniers du Roi de *France*. Mais depuis peu les *Carmes* sont les seuls

seuls Moines, à qui il soit permis de demeurer à *Ispahan*. Les autres en ont été chassés par le premier Ministre d'Etat, un zélé *Mahometan*, qui croyoit que la Ville fut souillée par les Chrétiens, parce qu'ils buvoient du vin continuellement, & qu'ils donnoient occasion aux *Perfans* de suivre leur exemple. Ce qui fut cause que ces Moines eurent ordre de vendre leurs Maisons; & on leur assigna un endroit hors de la Ville, où ils ont une Maison & une Eglise, comme cela se pratique à *Constantinople*.

Il y a une Ville, qui est une Colonie d'*Arméniens*, à deux milles d'*Ispahan*, & bâtie par le Roi *Abbas*, où il y a seize mille ames. Il y a dans cette Ville plusieurs Eglises, Moines, & Religieuses, avec l'Archevêque & le Clergé, tous Schismatiques. Les *Carmes* se donnent beaucoup de peine pour éclairer ces *Arméniens*; mais ils y font peu de progrès, parce que cette Nation est fort obstinée.

Il n'y a pas long-tems que les *Capucins* sont allez demeurer à *Bandar-ahassi*, où une Compagnie de Marchands *Français* avoient

avoient établi une Manufacture. C'est un Port de mer sur le Golphe de *Perse*, qui s'apelloit auparavant *Gomron*; mais elle porte présentement le nom du Roi *Abbas*, qui y transféra le Commerce de la Ville d'*Ormus*, qu'il avoit détruite.

Il y a aussi des *Carmes* déchaussez à *Chi-rao*, qui est une Ville fort grande & ancienne, distante d'environ douze journées de chemin d'*Ispahan* à l'Orient. Ces *Pères* y possèdent une tres-bonne Maison, bâtie depuis les fondemens comme un véritable Couvent, avec une petite Eglise. Dans cette Ville les *Perfans* s'appliquent extrêmement aux Sciences; & tous les *Chrétiens*, sans excepter les Moines, ont la liberté par manière de disputer de faire leurs objections contre la Loi de *Mahomet*. Mais lorsque les *Perfans* sont convaincus de la fausseté de cette Loi, au lieu d'embrasser la Religion Catholique, ils professent l'Athéïsme, mais en secret, de peur d'être punis.

A R A-

A R A B I E.

ASSOURA est une Ville fort ancienne de l'Arabie déserte, & située au confluent du Tygre & de l'Euphrate, & où ces deux Fleuves se jettent dans le Golphe de Perse. Cette Ville est fameuse non seulement pour avoir donné la naissance à *Avicenne*, mais aussi à cause de son grand commerce. Elle est fréquentée par tous les Voyageurs & les Marchands, qui viennent de *Constantinople*, *Naplouse*, *Damas*, *Alep*, *Mosul*, *Bagdad*, & de tous les Païs de la domination des *Turcs*. Il y a dans cette Ville quelques *Carmes* déchaussez, qui y ont une bonne Maison & une Eglise publique, qui leur a été accordée par un Prince *Arabe*, qui en ayant été dépossédé par le Grand Seigneur, & ne trouvant point de refuge en *Perse*, se retira chez le *Grand Mogol*. Ces Peres sont protégez par les *Turcs*, parce qu'ils croient que le concours des Marchands Chrétiens, qui viennent négocier dans cet endroit, ne seroit pas si grand, si ce n'étoit pour l'amour de ces Peres

Peres & de leur Eglise. Et même les *Turcs* leur portent souvent leurs petits Enfans, lorsqu'ils sont agonisans, par où ces Enfans sont rendus participants du Salut par le Batême. *Baffora* est gouverné présentement par un *Bacha*, qui est plutôt un Prince absolu, quoiqu'il soit Tributaire du Grand Seigneur & du Roi de *Perse*. Il traite les *Carmes* avec beaucoup de douceur; & on peut dire qu'ils y jouissent de toute sorte de liberté.

Il y a un grand nombre de *Chrétiens de St. Jean* dispersés dans les lieux circonvoyins. Ils n'ont point de Sacremens, ni de Foi, & vivent de la manière dont il leur plaît, & sont remplis de Fables ridicules. Tous les jours il s'en convertit plusieurs, qui reçoivent le Baptême dans l'Eglise des *Carmes*.

Il y avoit autrefois deux autres Missions du même Ordre; l'une avec le Noviciat dans la Ville d'*Ormus*, qui fut enlevée aux *Portugais* par les *Perfes*, assistez des *Anglois*, dont ceux-ci se sont bien repentis depuis ce tems-là; & l'autre à *Mascate*, qui apartenoit aussi aux

L

Per-

162 *L'Etat present de la Religion R.
Portugais, mais qui leur fut prise par les
Arabes.*

GEORGIE.

LA *Georgie*, située entre la *Mer Noire* & la *Mer Caspienne*, est divisée en quatre grandes Provinces, qui abondent en tout ce qui est nécessaire à la vie ; mais comme il n'y a point de Commerce, l'argent y est fort rare. Les hommes sont d'une bonne complexion, ont bonne mine, & sont d'un bon naturel ; & les femmes sont grandes & belles. De là vient, que les *Georgiens* ne font point difficulté de vendre souvent leurs Enfans aux *Turcs* & aux *Perfes*, pour avoir de quoi vivre. La Congrégation a envoyé dans ce País-là, depuis deux ans, les *Capucins Italiens*, qui demeurent à *Tiflis*, Ville Capitale, où le Prince, qui est Tributaire du Roi de *Perse*, fait sa résidence. Il y a dans cette Ville un grand nombre d'*Arméniens* ; & quelques-uns d'entr'eux se convertissent de tems en tems à la Foi Catholique. Les *Georgiens* suivent le Rite *Grec* en Langage *Geor-*

Georgien. Avant que les *Capucins* fussent envoyez dans ce País-là, les *Théatins* & les *Augustins* y faisoient les Missions; mais les guerres les ayant obligez de se retirer, & d'abandonner leurs Missions, leurs Eglises & leurs Effets furent saisis. De là vient que ces Missionnaires ont souvent demandé, qu'on s'adressât au Roi de *Perse*, pour l'engager à faire rendre ces Effets; qui seroient d'un grand usage à la Mission.

MINGRELIE.

LA *Mingrelie*, País montagneux & contigu à la *Georgie*, a quatre cens milles de circuit, sans aucune Ville, sinon un Château, qui, faute de bons fondemens, tombe en ruine. Toutes les maisons de ce País-là sont bâties de bois, & couvertes de paille. Les Habitans n'ont aucune sorte de monnoye, & ils achetent & vendent en échangeant leurs denrées. Ils sont grands voleurs; & le Larcin ne passe pas parmi eux pour une chose honteuse, mais pour une adresse & une industrie; & les Loix n'infligent qu'une punition légère.

L 2 con-

contre ceux qui en sont coupables. Les *Mingreliens* sont fort grossiers, & quoiqu'ils fassent profession d'être de l'Eglise *Grecque*, ils ont cependant plusieurs autres Erreurs. Ils n'observent pas la forme ordinaire du Batême, & on les a vu baptiser des Enfans des personnes les plus considérables avec du vin. Il y a dans la *Mingrelie* un Patriarche Schismatique avec quelques Evêques, qui sont élus par le Prince. Il les choisit d'entre les Moines, qui ne mangent point de chair, & qui sont généralement vicieux & ignorants. Dans tout le País il y a six Eglises Schismatiques, où le Service Divin ne se fait qu'aux principales Fêtes; & le Peuple s'y assemble pour y manger ce qu'ils y apportent, & pour y recevoir la Bénédiction des Evêques. Les *Mingreliens* sont assistez par les *Théatins*. Ces Moines, aussi-bien que les *Capucins*, sont entretenus par la Congrégation; & s'ils ne font que peu de Conversions, du moins ils prennent beaucoup de peine à baptiser les Enfans, qu'on leur apporte, lorsqu'on désespère de leur vie. Comme ils professent aussi la Médecine,

cine , ils se rendent recommandables au Peuple , & même au Prince . Il n'y a présentement qu'un Missionnaire en *Min-grelie* ; & c'est ce qui a obligé la Congrégation d'ordonner au Général d'y envoyer une nouvelle Mission le plutôt qu'il sera possible . Ce Général a choisi trois Moines , qui doivent bien-tôt se mettre en chemin pour ce País-là .

CIR CASSIE.

LA Circassie est remplie de Rivières & de Ruisseaux peu profonds, qui sont en si grand nombre, qu'à moins qu'ils ne soient gelés, les chemins en sont impraticables dans quelques endroits. Les Habitans sont extrêmement pauvres, & n'ont point d'argent, ni autre profession que celle de monter à cheval, de faire la guerre, & de dérober. Leurs Femmes sont extrêmement estimées à *Constantinople* pour leur beauté. Les Circassiens sont tous Schismatiques, & sous le gouvernement spirituel du Patriarche de *Mingralie*. A l'égard du gouvernement temporel, ils

sont sous la domination de divers Seigneurs du Païs. Les *Dominicains*, qui résidoient à *Caffa*, vinrent dans cette Province sous le Pontificat du Pape *Urbain VIII*, & y firent de grands progrès. Mais aujourd'hui il n'y a point de Mission ; ainsi il feroit nécessaire de songer à une nouvelle Mission pour ce Païs-là.

C U R D I S T A N.

CE Païs contient environ deux cens mille ames, & paroît être fort disposé à recevoir la Foi Chrétienne. Quoique les habitans soient enfermez dans l'Empire des *Turcs*, ils n'ont cependant jamais été subjuguez par ces Infidèles, parce qu'ils vivent sur les sommets des montagnes. Ils font profession d'être ennemis de cette Nation, & amis des Chrétiens. Lors qu'ils boivent du vin, ils prennent la coupe des deux mains, & disent, Ceci est le sang de *Jesid*, c'est à-dire, *Jesus* ; & ils ont une grande vénération pour la très-sainte Vierge. Mais outre qu'ils n'ont point de Baptême, ils sont infectez d'une fort perni-

nicieuse Erreur, qui descend de l'ancienne Hérésie d'*Origene*; car ils croient que les tourmens de l'Enfer ne sont point éternels, & que le Diable à la fin fera sa paix avec Dieu. De là vient, qu'ils ne veulent jamais dire du mal de lui, & qu'au contraire ils l'adorent & lui adressent leurs prières, comme à un Ange; & même, à cause de cette superstition, la plupart d'entre eux nourrissent un Chien noir chez eux. Deux Personnes des plus considérables de cette Nation ayant été baptisées par les *Capucins*, & ayant souvent demandé d'avoir des Missionnaires, la Congrégation résolut d'y envoyer deux Missions en 1671, une de *Capucins*, & l'autre de *Jesuites*, qui n'ont point encore fait savoir les progrès qu'ils y ont fait.

A R M E N I E.

IL y a quatre Patriarches Schismatiques en Arménie. Les *Armeniens*, sujets du Roi de Perse, sont gouvernez par un de ces Patriarches, qui a sous lui cinquante-neuf Evêques dans les Etats du Turc. Le

Patriarche de l'Arménie Mineure vint à *Rome* en 1666, où, ayant profession de la Foi, il fut entretenu dans un Collège, & reçut à son départ cent cinquante Ducats pour son voyage, outre plusieurs autres petites douceurs qu'on lui fit, en considération des bons témoignages, que les *Carmes* & le Consul de *France* à *Alep* avoient rendus en sa faveur. Mais à peine fut-il parti, qu'on aprit qu'il persistoit plus que jamais dans le Schisme, s'étant déclaré sur cet article à *Livourne* & à *Venise*. C'est ce qui fut cause qu'on ne lui permit pas d'aller à *Leopol*, de peur qu'il ne préjudicierât à la Réunion qu'on avoit déjà établie parmi les *Arméniens* de cette Ville-là. La Congrégation a un Archevêque dans l'*Arménie Majeure*, qu'on nomme l'*Archevêque de N.* , qui est toujours un *Dominicain*; car il y a dans ce País-là quelques Couvents de cet Ordre, qui font le Clergé de cet Archevêque, & qui entretiennent dans la Foi Catholique les *Arméniens* de quelques Villes sujettes au Roi de *Perse*. Ces *Armeniens*, qui se font convertis, sont exposés à de grandes Persécutions de

de la part de ces Infidèles ; & c'est pour cela que le Pape *Clement IX*, de sainte mémoire, écrivit un Bref au Roi de *Perse* en leur faveur. La réponse de ce Prince arriva sous le Pontificat de *Clement X*, & fut aportée par deux *Dominicains* de cette Province, qui furent renvoyez avec de nouveaux Brefs & des Présens. Cette Eglise, dont nous venons de parler, est présentement sans Pasteur, parce que le Pere *J...*, qui avoit été élû par la Congrégation, étant arrivé à *Rome*, pour se faire consacrer, ne fut pas trouvé capable d'occuper ce Siège ; outre que ces *Arméniens* prétendent, en vertu d'un Bref de *Paul III*, avoir le Droit de la Nomination, & qu'ils ont déclaré qu'ils ne vouloient point avoir ledit Pere. La Congrégation attend des nouvelles plus certaines touchant cette affaire, pour pourvoir cet Archevêché d'une Personne capable & agréable à ce Peuple.

Les *Arméniens* Schismatiques, sans excepter les Evêques & les Patriarches, sont tous extrêmement ignorans, & ne songent qu'au Négoce, & vont dans toutes les

L 5 par-

parties du Monde pour trafiquer. S'il étoit possible de les faire renoncer à leur Schisme ; & de leur donner une connoissance suffisante de la Religion , il n'y a point de Nation au monde , qui fut plus propre pour la Propagation de la Foi , parce qu'elle est dispersée par tout.

Le Pere *Piscopo, Dominicain* , qui a été Visiteur dans ces quartiers , & qui fut reconnu comme Ambassadeur de Votre Sainteté par le Roi de *Perse* , lorsqu'il lui présenta les susdits Brefs de *Clement X* , est revenu depuis peu , & a apporté à Votre Sainteté & à la Congrégation des Lettres du Patriarche de *Cemiadzin* , nommé *Jacob* . Ce Patriarche a envoyé sa Confession de Foi , qu'il fit devant ce Pere , & déclare qu'il se soumettra toujours à l'obéissance du Saint Siège , & qu'il fera tous ses efforts pour persuader à toute la Nation de se ranger sous la même obéissance. Cependant comme les *Arméniens* sont de grands Fourbes , il y a tout sujet de craindre que ce ne soit qu'une feinte , pour tirer quelque argent de Votre Sainteté. Mais d'un autre côté on ne doit pas faire trop

trop peu de cas de ses promesses ; & on ne doit rien négliger pour l'obliger à les accomplir. En attendant on pourroit faire de nouveaux efforts pour éclairer ces Peuples, par le moyen des *Arméniens* de *Pologne*, & particulièrement des Novices du Collège de *Leopol.* De plus on devroit admettre quelques *Arméniens* dans les autres Collèges, & les instruire séparément dans la Religion & dans les Sciences, jusqu'à ce qu'ils eussent entièrement oublié leurs Erreurs, & qu'ils eussent bien goûté la Doctrine & les Maximes de la Religion Catholique. On devroit aussi établir une Mission dans la Ville capitale d'*Arménie*, où le Patriarche réside ; & on pourroit y envoyer les *Capucins Italiens*, qui sont déjà en *Georgie*.

A S I E M I N E U R E.

IL n'y a point d'autres Chrétiens dans l'*Afie Mineure*, que quelques Schismatiques Orientaux en petit nombre ; tout le País étant généralement habité par les *Turcs*, excepté *Smyrne*, où la Congréagation

tion avoit accoutumé d'entretenir un **Archevêque Latin**, parce qu'il y a dans cette Ville un grand concours de **Marchands Européens**, outre plusieurs habitans **Catholiques**. Mais présentement la **Congrégation** n'y entretient qu'un **Vicaire Apostolique**, à qui elle donne quarante **Ducats par an**, & qui s'appelle *D. Leone Macripodati de Scio*. Il y a aussi dans cette Ville des **Capucins François**, qui sont tous les jours en dispute avec les **Reformez**, à l'occasion du **Droit Paroissial**; ce qui est la raison pourquoi on a ordonné au nouveau **Visiteur** de visiter aussi cette **Eglise**.

INDES-ORIENTALES.

QUOIQU'E les Anciens ayent eu quelque connaissance des *Indes-Orientales*, cependant il est sûr que la Découverte de ces Païs doit être proprement attribuée aux *Portugais*, qui, après avoir traversé des Mers d'une vaste étendue, se rendirent les Arbitres, ou même les Maîtres de toutes ces Côtes & de ces Isles, qui sont

sont divisées en autant de Royaumes & d'Etats habitez par les *Mahometans* & les *Idolâtres*; & les *Portugais* en ont eu la possession pendant long-tems, au grand avantage de la Foi Catholique. Ce qui aporta de l'obstacle à la Conversion des *Indiens*, fut la crainte où ils étoient, qu'en se faisant Chrétiens, ils seroient obligez de se soumettre à la Couronne & aux Loix de *Portugal*; car ces Nations étant divisées en plusieurs Tribus, qu'ils appellent *Castes*, auroient mieux aimé souffrir toute sorte de tourmens, & même la mort, que d'abandonner leur Tribu. Cette raison obligea un *Fesuite*, nommé *Robert de Nobili*, avant que d'aller à la Mission dans le Royaume de *Madure*, de s'accoutumer à la vie austère des *Brachmans*, en s'abstenant du vin, de la chair, & de tout ce qui a vie. La première Tribu des *Indiens* est celle des *Brachmans*, qui sont extrêmement estimez & respectez des autres Tribus. Ce *Fesuite* étant arrivé aux *Indes-Orientales*, dit qu'il étoit un *Brachman*, ce qui n'étoit point un mensonge, & fit des progrès merveilleux dans la Conversion

sion des *Indiens*, prêchant continuellement qu'un chacun pouvoit rester dans sa Tribu. Après avoir converti douze *Brachmans*, il en fit ses Compagnons & des Catéchistes, & baptisa en très-peu de tems quarante-mille personnes de toutes les Tribus. Persuadé que c'étoit là la véritable voye pour convertir les Payens, il proposa d'ériger un Séminaire de *Brachmans*, pour en faire des Prêtres, ou du moins des Catéchistes; mais les *Portugais*, & les *Jesuites* même, rejettèrent cette proposition. C'est ainsi qu'après la mort de ce Pere, on abandonna la véritable méthode de conserver & d'augmenter le nombre des Nouveaux Convertis. Dans le Collège de *propaganda-Fide* il y a quelques places pour les *Brachmans*, qui ont été fondées par le Cardinal *S. Onofrio*; & aujourd'hui même il y a trois *Brachmans*, qu'on élève dans ce Collège.

EMPIRE DU GRAND MOGOL.

L'EMPIRE du *Grand Mogol* est une entrée dans les *Indes*, soit par Mer, soit par

par Terre. Par Mer , le Port le plus proche de *Guadel* , qui est le dernier de *Perse* , est celui de *Tatta* , qui est la première grande Ville de ce vaste Empire. Et par terre , ceux qui passent dans les États du *Grand Mogol* par la voie de *Perse* , sont obligez de venir à *Cabul* , ou à *Candabar* , qui sont deux des principales Villes de la dépendance de ce Prince. Son Empire est composé de trente-sept Royaumes , qui sont réduits présentement en Provinces , où il a ses Gouverneurs ; de sorte qu'en pouvoir & en richesses il égale l'Empereur des *Turcs* , si même il ne le surpasse. À l'égard de sa Religion , il est *Mahometan* , & suit l'Exposition de l'*Alcoran* faite par *Ali*. Il a une grande vénération pour la mémoire d'un de ses Ancêtres , qui regnoit sur la fin du dernier siècle. Il semble que ce dernier Prince ait eu quelque teinture de la Religion Catholique ; car il témoignoit une grande vénération pour les saintes Images , & pour nos Prêtres. Il envoya même jusqu'à *Bengale* en chercher un , pour se faire instruire ; mais parce qu'il ne compreñoit pas bien les mystères de

de notre Foi, & qu'il ne vouloit pas abandonner ses Concubines, on ne put le convertir. Cet Empereur eut pour Successeur son Fils, qui s'étant révolté contre son Pere, avoit été domté par le moyen des *Portugais*, qui dès le commencement de sa Rebellion avoient refusé de se joindre avec lui. Cette raison obligea ce Prince à jurer par son faux Prophète, que si jamais il montoit sur le Trône, il persécuteroit tous les Chrétiens; & en effet il détruisit une Ville entière qui apartenoit aux *Portugais*. Cependant comme il s'étoit fait plusieurs Conversions du tems de son Pere, on eut quelque espérance en 1640. de relever l'état de notre sainte Religion; ce qui fut cause qu'on demanda à la Congrégation de vouloir bien envoyer quelques Missionnaires dans ce Païs-là. Les *Théatins* demeuroient dans le Royaume de Golconde, Tributaire du *Grand Mogol*, quoique fort riche à cause de ses Mines de Diamants. Cette Mission de *Théatins*, qui étoit la seule dans ces Quartiers, est présentement éteinte, tous ces Missionnaires étant dans l'Hospice de *Lisbonne*.
Mais

Mais les *Carmes* déchaussez sont établis à *Tatta*, Ville fort grande & fort peuplée, où ils ont une *Eglise*, & un certain nombre de Fidèles fort affoibli, depuis que les *Portugais* en ont été chassés. *Surate* est un fameux Port de mer, où les *Capucins François* font leur résidence. Ces Religieux rendent de grands services aux Missionnaires, qui vont aux *Indes* & qui s'en retournent en *Europe*. Enfin le *Grand Mogol* accorde la liberté de Conscience dans tous ses vastes Etats, & n'empêche pas que ses Sujets embrassent la Foi Chrétienne. Ce qui devroit exciter le Saint Siège à pourvoir cet Empire de Missionnaires, & même à y envoyer un Evêque, pour y étendre la Religion Catholique; car l'Evêque de *Hierapolis*, à qui on a confié le soin de ces Pays en qualité de Vicaire Apostolique, ne peut pas fourrir à tout

IDALCAN & autres ROYAUX

MES.

IL y a dans le Royaume d'*Idalcan*, Pays fort peuplé & idolâtre, & qui n'est pas

M élo-

éloigné de *Goa*, une Congrégation de Prêtres, natifs du Pays & tous *Brachmanes*. Ils ont fait un grand nombre de Convertis, & ils vivent en commun, suivant la Règle de *S. Philippe de Neri*, fondée par l'Évêque de *Crispoli*, qui éroit aussi *Indien*, & qui mourut dernièrement dans notre Collège de *propaganda Fide*. Après avoir été élevé à *Rome*, il fut fait Évêque, & envoyé dans ce Royaume, où il bâtit deux Eglises à ses dépens. Il y a présentement dans ce Pays-là un de ses Parents, qui a le titre de Vicaire Apostolique, & qui est cet Évêque de *Hierapoli*, dont nous avons parlé ci-dessus, & qui a été élevé dans notre Collège ; on nous en dit beaucoup de bien.

Ce que nous venons de dire, fait voir que les Natifs des *Indes-Orientales* font plus de progrès que les Etrangers, lors qu'on en peut avoir, & qu'ils ont été bien élevés ; & qu'il vaut beaucoup mieux employer pour les Missions des Évêques avec des Maîtres d'École, que de simples Prêtres, soit Séculiers, soit Réguliers.

On a fait en dernier lieu un autre Évêque

que *Indien*, qui est un *Théatin*, & Parent aussi de cet Evêque de *Crispoli* ci-dessus nommé. Ce nouveau Prélat a la Jurisdiction de Vicaire Apostolique dans plusieurs Royaumes aux environs du Cap *Comorin* & de la Côte de *Pescaria*. Nous avons de grandes espérances qu'il y fera beaucoup de bien, malgré les obstacles qui lui seront suscitez de la part des *Portugais*, qui ne peuvent pas souffrir que la Cour de *Rome* envoie des Evêques dans ces Quartiers sans leur approbation; & si le Saint Siège n'y rémédie pas, la Religion ne pourra ni s'étendre ni même se conserver dans les *Indes-Orientales*.

M A L A B A R.

LE Christianisme fut planté dans ce Pays par le glorieux Apôtre *S. Thomas*. Les Chrétiens, qui vivent dans les Etats de vingt petits Rois, ont quatorze cens Villages, grands & petits, & cent vingt-sept Eglises avec leurs Prêtres; & le nombre de ces Chrétiens monte à deux cens mille. Ils ont une grande vénération pour

la sainte Croix , & ont grand soin de prier pour les Ames qui sont dans le Purgatoire , & de jeûner ; & quoiqu'ils vivent dans les Bois & sur les Montagnes , ils ne laissent pas d'être fort bons Catholiques , & fort soumis à l'Eglise de *Rome* . Ces Chrétiens sont en grande estime chez ces petits Rois , & jouissent de plusieurs Priviléges .

Ces Chrétiens tombèrent autrefois dans le Schisme de *Nestorius* faute de Pasteurs , & reconnurent pour leur Patriarche celui de *Babylone* , qui leur donnoit des Evêques , & les gouvernoit d'une maniere despotique dans le spirituel . Après avoir persisté long-tems dans cette Hérésie , Dieu les en retira d'une manière miraculeuse , par l'Intercession du Saint Apôtre leur Fondateur . Car *Alexio Menez* , de l'Ordre de *S. Augustin* , ayant été fait Archevêque de *Goa* , & en même tems Vice-Roi des *Indes* , ce Prélat zélé pour le Salut des Ames & pour la Gloire de Dieu , se rendit lui-même auprès de ces Chrétiens , & après beaucoup de peines & de maux , il les fit revenir de leur Erreur , & les ramena dans le sein de la Sainte Mère Eglise , sous

sous le Pontificat de *Paul V*, de glorieuse mémoire, comme on le peut voir dans l'*Histoire de cette Conversion*, publié à *Lisbonne* par le *Pere Gouvea, Portugais*, & Compagnon dudit Archevêque.

Les Chrétiens de *Malabar* ayant été réduits sous l'*Obéissance* dûe à l'*Eglise de Rome*, on leur accorda un *Archevêque* de leur propre Nation; & on leur envoya plusieurs *Jesuites*, qui resterent parmi eux environ quarante ans. Mais outre l'*Archevêque*, ils eurent aussi un *Archidiacre*, qui faisoit les fonctions de *Vicaire Général*, & qu'on choissoit toujours d'entre les *Natifs* du País. Ce dernier, qui étoit fort ambitieux, & qui ne fut jamais en bonne intelligence avec son *Archevêque*, *Pere de la Société*, & qui favoit que ces Chrétiens étoient mécontents des *Jesuites*, résolut de ne plus reconnoître ce *Prélat* pour son *Pasteur*, & le fit chasser avec tous les *Jesuites*. Et afin que cette *Résolution* fut d'autant plus authentique, il fit assebler la plus grande partie de ces Chrétiens, & les fit jurer sur un *Crucifix*, qu'à l'*avenir* ils ne reconnoitroient jamais

M 3 les

Ies Jésuites pour leurs Pasteurs & Directeurs spirituels , & qu'ils ne choisiroient jamais un de ces Peres pour être leur Chef & leur Gouverneur. La folie de ces gens alla même si loin , qu'ils s'assemblerent une seconde fois , & que douze de leurs principaux Prêtres consacrerent l'Archidiacre & le déclarerent leur Evêque. Cet homme voyant que ces Peuples le regardoient véritablement comme un Evêque , & qu'ils l'estimoient & le révéroient , committ tous les excès imaginables par rapport à l'Ordination , aux Dispenses , à la Confirmation , & à l'Administration de tous les Sacremens de la Sainte Mere Eglise , & dépouilla les véritables Curez & Prêtres de leurs Cures , y substituant ceux qu'il avoit ordonné , faisant un honteux erafic des Sacremens , & pillant les Eglises , outre plusieurs autres sacrilèges. Sur quoi les Prêtres & les Chrétiens qui ne s'étoient point soustraits à l'Obéissance du Saint Siège , en donnèrent connoissance à la Cour de Rome , & leurs Lettres arrivèrent sous le Pontificat d'*Alexandre VII* , de sainte mémoire. Ils demandoient avec instan-

instance des Carmes déchaussez, qui leur furent bien-tôt envoyez de tous côtés, avec d'amples pouvoirs, & qui après beaucoup de peines & de travaux y arrivèrent tous heureusement. Dans cette occasion Dieu fut extrêmement glorifié; car la plus grande partie de ces Chrétiens, pénétrés de leur Erreur, se rendirent sous l'Obéissance de la Sainte Mere Eglise, comme on le peut voir dans un Livre publié à *Rome*, par Monsignor *Sebastiani*, aujourd'hui Evêque de *Castello*, & par un autre du Pere , ci-devant Procureur Général des Carmes déchaussez, qui se trouvèrent tous deux à *Malabar* dans ce temps-là, & qui ne contribuerent pas peu à une si sainte œuvre. Dans la suite pour s'opposer entièrement à cet Usurpateur, qui étoit un des Principaux de cette Nation, on élût, avec l'approbation du Saint Siège, un *Indien* pour Evêque, à qui on donna aussi le Titre de Vicaire Apostolique, & qui, avec le secours de ces Peres, a fait de grands progrès. La Congrégation y envoya en dernier lieu quatre autres Carmes, avec pouvoir de donner un Successeur

feur à cet Evêque, afin de couper toutes les racines de ce Schisme pernicieux, causé par ce perfide Archidiacre, qui avoit usurpé le Siège Episcopal. Il y a quelques mois que nous avons eu des nouvelles certaines de sa mort ; ainsi il y a tout lieu d'espérer, que ces Catholiques, qui étoient fort divisez entr'eux, vivront en une parfaite union à l'avenir.

B E N G A L E.

DANS le Royaume de *Bengale*, qui est fort abondant & d'une vaste étendue, & arrosé du *Gange*, il y a environ vingt-deux mille Chrétiens, divisez en onze Paroisses, dont chacune a un Curé avec un Vicaire, & qui sont en diverses Villes fort éloignées les unes des autres. La Foi Catholique fut introduite dans ce Royaume par les *Portugais*, qui ayant acheté un grand nombre d'Esclaves, eurent soin de les faire instruire & baptiser avec leurs enfants. A la réserve de ceux-là, on trouve difficilement des Adultes, qui ayent été convertis à notre sainte Religion. Les

Au-

Augustins de la Province de *Goa* sont *Curez* des *Eglises* qui sont dans ce *Royaume*, & ils y sont envoyez tous les trois ans par le *Chapitre Provincial*. Ils ont un *Couvent* à *Ugheli*, où ils vont premièrement apprendre la *Langue du Pais*. Les *Jesuites* ont aussi une *Maison* dans cette *Ville*. Il y a dans le *Royaume de Bengale*, aussi bien que dans ceux d'*Aracan* & de *Pegu*, qui sont aussi sous l'*Inspection* des *Augustins*, de fort grands *desordres*, non seulement parmi les *Chrétiens laïques*, qui se plongent dans toutes sortes de *vices*, & sur tout dans la *Dissolution*, mais même parmi les *Curez*. Ces derniers menent une *vie déreglée*, entretiennent un grand nombre de *Domestiques*, & généralement sont fort *ignorans* dans la *Langue* & dans les *Sciences*, & fort *avares*; ce qui a causé plusieurs *inconvénients*. On devroit ordonner au *Général* des *Augustins* de rémédier à un tel mal; & on devroit aussi envoyer le plutôt qu'il se pourroit un bon *Vicaire Apostolique* dans ce *Pais-là* pour corriger ces *abus* au bien des *Catholiques*.

M 5

J A-

J. A. V. A.

LA Compagnie *Hollandoise* des *Indes-Orientales* ayant mis le pied dans l'Isle de *Java*, & bâti la Ville & Forteresse de *Batavia* dans le Royaume de *Bantam*, se rendirent maîtres des Isles *Molucques*, prirent la Ville de *Malacca*, & s'établirent dans l'Isle de *Ceylon*. Suivant ensuite la Côte de *Coromandel*, ils subjuguèrent plusieurs autres Places dans le Royaume de *Bisnagar*, & dans d'autres endroits, usurpant tout sur la Couronne de *Portugal*. De plus, ils se mirent en possession du Cap *Comorin*, des Côtes de *Travancor*, *Canganor*, *Cananor*, &c. & de la fameuse Ville de *Cochin*. En un mot, ils se sont rendus presque entièrement Maîtres absolus de toutes les *Indes-Orientales*; & ils sont si puissans tant par leurs Richesses que par leurs Flotes nombreuses, qu'il est impossible de les chasser de ces Païs-là, à moins que la *Hollande* même ne soit subjuguée. Le Roi de *Dannemarc* a une Forteresse, nommée *Tranquebar*, sur la Côte de *Coromandel*.

mandel ; & le Roi d'Angleterre posséde aussi Matras, où il y a des Capucins François, qui ont gagné les bonnes graces du Gouverneur. Les grandes pertes, que les Portugais ont faites dans les Indes-Orientales, font cause de l'état déplorable où la Religion Catholique est réduite dans ces Pays-là. Les Hollandois ont détruit & profané les Eglises, converti les vaisseaux sacrez en d'autres usages, & outragé les Images & les Reliques saintes, & banni tous les Prêtres, & particulièrement les Jésuites. De cette manière il est impossible, sans leur consentement, de conserver, & moins encore d'étendre la Foi Catholique dans ces vastes Pays, où elle a été professée autrefois avec toute liberté, lorsque les Portugais en étoient en possession.

G O A.

GOA, qui est une Ville fort belle & fort peuplée, est la seule Place que les Portugais possèdent présentement dans les Indes-Orientales, avec quelques petits Territoires. Outre le Chapitre & le Clergé,

il y a dans cette Ville un Archevêque, qui s'arroge le Titre de Métropolitain de toutes les *Indes-Orientales*. Les *Portugais* prétendent avoir droit à la Nomination des Evêques de ces Eglises, dont ils ont été autrefois en possession ; mais jusqu'ici le Saint Siège n'a pas confirmé cette Nomination.

ISLES PHILIPPINES.

ENTRE ces Isles il y en a quarante, qui sont sous la Domination du Roi d'*Espagne* ; mais il y en a une infinité d'autres, qui n'ont jamais été conquises par les *Espagnols*, & qui forment un *Archipel* d'une vaste étendue. Il y a plus de cinq cens Moines de divers Ordres, *Augustins*, *Capucins*, *Dominicains*, *Jesuites*, & *Carmes* déchaussez, autrement dits *Recollets* dans ce Païs-là, qui sont dispersés dans ces Isles, & qui résident dans plusieurs Eglises, où, non sous le nom de Curez, mais sous celui d'*Instructeurs*, ils enseignent la *Doctrine Chrétienne*, ont converti près de deux millions d'Ames, & s'ap-

s'appliquent fort soigneusement à la Propagation de la Foi.

La plus considérable des Isles *Philippines* est *Lusson*, où est *Manille*, siège d'un Archevêque, & une Ville fort peuplée, & remplie d'Eglises, de Couvents, de Collèges, d'Hôpitaux, & d'autres Maisons de piété. Il y a plus de dix mille *Chinois* qui habitent les Fauxbourgs, & dont les Moines en convertissent quelques-uns tous les jours. Les *Chinois* sont fort ingénieux; mais les autres habitans sont stupides & paresseux. Il y a dans cette même Isle deux autres Evêchez, qui sont celui de la *Nouvelle Segovie*, & celui de la *Nouvelle Cuzeres*. Dans un autre Isle il y a un troisième Evêché, qu'on apelle *de Jesus*.

Ces Isles ont autrefois produit des hommes, qui prenoient un soin tout extraordinaire des Missions du *Japon*; & aujourd'hui même il y a un grand nombre de *Dominicains* & de Religieux de l'Ordre de *S. François*, qui vont de ces Isles à la *Chine*. De sorte que si on pouvoit obtenir le consentement des *Espagnols*, il se-roit

roit fort facile d'ériger un Arsenal Spirituel dans l'Isle de *Lufson*, pour toutes ces Provinces & tous ces Royaumes, qui sont sur les frontières de la *Chine*. Malgré le grand nombre de Moines dans ces Isles, & les progrès que la Foi Catholique y a faits, il ne laisse pas d'y avoir des défauts; particulièrement la négligence qu'on a de faire plusieurs Conversions, qu'on pourroit entreprendre sans beaucoup de peine; & le défaut de Charité envers les Mala-des, qui sont obligez de se faire transpor-ter dans l'Eglise, pour y recevoir le *Via-tique* & l'Extrême Onction. D'ailleurs on ne prend point soin de faire étudier les Nativs; & quoiqu'ils aient les qualitez né-cessaires pour recevoir les Ordres, on ne les leur confère jamais. Je ne parle pas de plusieurs autres défauts, que l'Evêque de *Heliopoli* a représentés dernièrement dans un Mémoire au Conseil Royal des *Indes à Madrid*. Ce Mémoire a été déli-vré par le Nonce à la Congrégation de *propaganda Fide*.

LES

LES ISLES DES LADRONES,
autrement dites
LES ISLES MARIANES.

Ces Isles sont dans la Mer du Sud, à la distance d'environ trois cens lieues des Philippines, & directement sur le chemin du Japon à la Nouvelle Guinée. Elles sont fort dépourvues de toutes les choses nécessaires à la vie; & ce n'est que depuis environ dix ans, qu'un Jésuite Espagnol, nommé le Pere S. Vitores, d'une Famille très-noble, obtint de la Reine, des Ministres, & de ses Supérieurs, d'y établir une Mission de son Ordre, qui y fit de grands progrès en très-peu de tems. Mais à la fin il souffrit le Martyre avec deux de ses Compagnons; ce qui fut cause qu'on y envoya l'année passée six autres Pères, au secours des premiers Missionnaires.

C H I

C H I N E.

L'EMPIRE de la *Chine* est d'une vaste étendue, & séparé de la *Tartarie* par une Muraille de cinq cens lieuës de long. Ce País est fort peuplé, & abonde en tout ce qui est nécessaire & utile à la vie, surtout en vin, en sucre, & en soye, & il est arrosé de plusieurs Rivières navigables, & de Canaux. Les *Chinois* sont civils, doux, & ingénieux; & ils professent plusieurs Sciences, & particulièrement les Mathématiques. Ils se glorifient d'avoir inventé l'Imprimerie avant nous; & ils se servent de Caractères Hieroglyphiques, dont chacun signifie un mot; & on dit que le nombre de ces Caractères monte à quatre-vingt mille. Les Habitans de la *Chine* sont tous Idolâtres, à la réserve de quelques-uns en petit nombre, qui depuis environ cent ans ont été convertis au Christianisme. Les progrès que la Religion Chrétienne fit parmi les *Chinois*, furent si considérables dans les commencement, qu'on pouvoit s'attendre à une prom-

prompte & facile Conversion de toute cette Nation. Mais les Peres de la Société ayant obtenu le Titre de *Mandarins*, & l'éminent Poste de Chefs des Mathématiciens, les *Chinois* non seulement les bannirent, mais susciterent aussi une Persécution contre la Religion Chrétienne. Ils accusèrent faussement ces Peres, d'entretenir correspondance avec les *Portugais*, au préjudice de la *Chine*, & d'avoir dessein de faire tomber cet Empire sous la Domination des *Européens*. Sur quoi les *Tartares*, qui regnent aujourd'hui dans ce País, conquis par le Pere du présent Roi, craignant que durant la Minorité de ce Prince, les Peuples n'eussent envie de se couvrir le Joug, défendirent toute sorte de Commerce avec les Etrangers, & particulièrement avec les *Portugais*. Mais nous apprenons aujourd'hui, que cet Edit sévère a été révoqué, & qu'on a déclaré, que la Religion Chrétienne n'est point préjudiciable à l'Empire de la *Chine*. Et sur cela les *Dominicains* des Isles *Philippines*, les *Mineurs Observantins*, & même les *Jesuites*, ont commencé de retourner dans

N

ce

ce Païs. Mais les dernières Lettres que nous en avons reçues, nous apprennent qu'il y a de nouvelles guerres dans cet Empire; & qu'un *Chinuïs* de l'ancienne Famille Royale a commencé d'en chasser les *Tartares*. De sorte qu'il est à craindre qu'un tel changement dans le Gouvernement, ne cause, pour des raisons Politiques, de nouvelles Persécutions contre la Religion Chrétienne.

S I A M.

CET Royaume est situé dans la Partie Méridionale des *Indes*, au delà du Golphe de *Bengale*, & contient onze Provinces, qui étoient autrefois autant de Royaumes. La principale est *Siam*, ainsi nommée de sa Ville Capitale, située sur la Mer; elle a un Port fort commode, & est la Résidence ordinaire des Rois. De là vient qu'un des Vicaires Apostoliques, du consentement du Saint Siège, fait sa résidence dans cette Ville, où il a une Eglise publique; il y a fondé un Séminaire, où l'on instruit les Nativs pour en

en faire des Prêtres. Au commencement de la Mission, le Roi témoigna quelque inclination pour la Foi Catholique; ayant demandé à être instruit de tous les Mystères de notre Religion, qui lui furent expliqués par les Missionnaires en Langage Siamois. Qui plus est, il ordonna qu'on fournît aux Catholiques tous les matériaux nécessaires pour bâtrir leur Eglise; ce qui fut exécuté. Le plus grand obstacle à la Propagation de la Foi dans ce Royaume, vient du grand crédit & du pouvoir que les *Mahometans* y ont; & il n'y a rien qu'ils ne mettent en pratique pour introduire leur Secte pernicieuse. Il n'y a pas même long-tems que le Roi fut sollicité à embrasser le *Mahometisme*, par une Ambassade solennelle de la part de la Reine d'*Achen*, qui regne dans un des plus considérables Royaumes de l'Isle de *Sumatra*, comme aussi par le Roi de *Golconde*, qui sont l'un & l'autre *Mahometans*. Malgré tous ces obstacles, les Missionnaires ont fait de très-grands progrès, non seulement à *Siam*, mais aussi dans les autres Provinces, & ont baptisé plusieurs

N 2 per-

196 *L'Etat présent de la Religion R.*
personnes des plus considérables de la
Cour.

COCHINCHINE.

CE Païs confine au Royaume de *Tunquin*, & c'en étoit même autrefois une Province. Le Roi de *Tunquin* ayant envoyé en *Cochinchine* un de ses Parens, en qualité de Gouverneur, celui-ci s'en rendit maître ; & ses Descendans s'y sont maintenus par la force des armes, & sont continuellement en guerre avec les *Tunquois*. Les Habitans de *Cochinchine* ne manquent point d'esprit, & sont assez raisonnables ; ils paroissent même pencher si fort vers le Christianisme, que s'ils n'étoient retenus par les Persécutions & les Edits du Roi, ils embrasseroient bien-tôt notre sainte Religion, en connoissant déjà la vérité, & étant persuadéz de la fausseté de l'Idolatrie. Ce Royaume est sous le soin Pastoral de l'Evêque de *Barnuti*, & d'autres Missionnaires, qui ont fait de fort grands. progrès, non seulement dans ce Païs-là, mais aussi dans le Royau-

dans toutes les Parties du Monde. 197
Royaume de *Ciampa*, assujetti au Roi de *Cochinchine*.

C A M B O I A.

LE Royaume de *Camboia* confine à celui de *Siam*, & en dépendoit autrefois ; mais aujourd'hui il est Tributaire du Roi de *Cochinchine*. Les Habitans sont d'un naturel doux & docile, & les Femmes fort chastes ; mais ils sont tous Idolâtres. Il y a dans ce Royaume un Temple fort ancien, & aussi fameux parmi les Payens, que l'Eglise de *S. Pierre à Rome* parmi les Chrétiens. Ce Temple est habité par plusieurs *Talapoins*, qui sont les Docteurs de la Loi ; & toutes les Nations voisines y accourent & y vont en pèlerinage, pour y consulter l'Oræle. Le Roi même de *Siam*, quoiqu'Ennemi, y envoie tous les ans une Ambassade.

Les Vicaires Apostoliques ont aussi fait plusieurs Conversions dans ce Royaume ; mais la difficulté du Langage du Païs, aussi bien que quelques autres raisons, ne leur a pas permis d'y planter la Foi Chrétien-

zienne avec tout le succès qu'ils auroient souhaité. Un de leurs Missionnaires raconte, qu'il a découvert dans ce Royaume une Nation fort nombreuse, qui a les oreilles aussi larges que la paume de la main. Il y a parmi eux, aussi bien que dans les Pays voisins, un grand nombre de sorciers.

T U N Q U I N.

TIL y a huit cens ans que le *Tunquin* étoit une Province de la *Chine*, & il n'y a pas plus de cent ans que la *Cochinchine* étoit une Province du *Tunquin*; mais aujourd'hui c'est un Royaume séparé de l'un & de l'autre. Le Royaume de *Tunquin* a presqu'autant d'étendue que la France. Il est situé dans la Zone Torride, & est fort fertile, ayant la Mer des deux côtez, & étant arrosé de plus de cinquante Rivières, qui fertilisent le Terroir. Quoique le Gouvernement dans ce Royaume soit Monarchique, cependant on peut dire qu'il y a deux Rois; l'un de nom, qu'on appelle *Buz*, & qui demeure dans un a-

cien

cien Palais , d'où il ne sort qu'une seule fois l'an , pour recevoir un Hommage public ; & l'autre est Roi réellement : on nomme celui-ci *Civa* ; il a plein pouvoir & autorité sur toutes les Provinces , il fait la Paix & la Guerre comme il le trouve à propos , & il est enfin le Premier Ministre de l'autre , quoiqu'indépendant de lui , excepté le respect & l'obéissance qu'il lui doit. Il est à remarquer que ces deux Dignitez sont également héréditaires.

Le Pere *Alexandre de Rhodes* , Jesuite d'*Avignon* , a été le premier qui ait planté le Christianisme dans ce Royaume , où il fut bien-tôt répandu par les soins extraordinaires des Peres qui accompagnèrent le premier. Mais une furieuse Persécution les obliga de se retirer de ce País ; de sorte qu'en l'an 1666 , que les Missionnaires , envoyez par l'Evêque de *Baruti* , y arriverent , la Religion Chrétienne y étoit défendue sous des peines très-sévères. Leur diligence & leur zèle surmontèrent ces difficultez ; ils firent des choses merveilleuses , & convertirent quelques Personnes des plus considérables de la Cour , & un

N 4 grand

grand nombre d'autres Idolâtres. Et quoique les Persécutions se renouvellassent & fussent accompagnées des tourmens & de la mort, qu'on faisoit souffrir aux Fidèles; il arriva dans ce Pays-là la même chose que du tems de l'Eglise primitive, c'est à dire, que le sang des Martyrs ne servoit qu'à l'accroissement de la Religion Chrétienne? Effectivement on peut dire qu'aujourd'hui la plus grande & la plus belle partie du *Tunquin* est Catholique: Et si même Votre Sainteté vouloit écrire à ce Roi, & l'inviter à embrasser notre sainte Religion, en lui envoyant quelques Présents, qui sont des marques d'estime & d'affection parmi les *Orientaux*; il seroit fort facile de convertir le *Bua*, ou le *Civa*. On pourroit charger l'Evêque de *Leopol* de cette commission à son retour, puisque le *Tunquin* est de son ressort en qualité de Vicaire Apostolique. Mais comme ce Royaume est d'une fort grande étendue, & qu'il y a un grand nombre de Fidèles, on devroit y envoyer quelques autres Evêques. Le Saint Siège, pour étendre la Religion

gion Catholique dans la *Chine*, la *Cochinchine*, *Camboia*, le *Tunquin*, &c. y étant d'ailleurs excité par les Relations que les *Jesuites*, & particulièrement le Pere *Alexandre de Rhodes*, faisoient de ces Pays, trouva à propos d'envoyer des *Evêques* dans tous ces Royaumes, tant pour instruire les *Natifs*; que pour conférer l'Ordre de Prêtre à quelques-uns d'entr'eux. Il sembloit effectivement que ce fut là la seule voie d'établir, de conserver & d'éten-
dre la Foi Chrétienne dans ces Pays; puis-
qu'il étoit impossible d'y envoyer de l'*Eu-
rope* autant de Missionnaires, qu'il y en
falloit. Quelques Prêtres *François*, pieux,
savans, & zèlez, offrirent d'entreprendre
cette affaire importante à leurs propres
dépens. Sur quoi trois d'entr'eux furent
faits *Evêques in Partibus* par *Alexan-
dre VIII*, de sainte mémoire, & envoyez
dans la *Chine* & dans d'autres Royaumes
voisins, avec le titre de *Vicaires Aposto-
liques*, & un nombre suffisant de Prêtres.
Ils arriverent heureusement aux *Indes
Orientales*; mais la *Congrégation* n'igno-
te pas tous les obstacles qui leur ont été
susci-

suscitez de la part des *Jesuites*, qui étant les premiers Missionnaires dans ces Quartiers, ne pouvoient pas se résoudre à se voir soumis aux *Vicaires Apostoliques*. Ils crûrent que par là ils perdroient beaucoup de l'estime où ils étoient, & qu'ils ne feroient plus en état de gouverner l'Esprit des *Indiens*, comme ils avoient fait auparavant; parce que ces Peuples furent charméz de la Vertu & du Desintéressement des *Vicaires*. Ces raisons porterent les *Jesuites* à les décrier dans les Assemblées publiques, & même dans les Eglises; & suscitant un Schisme détestable, ils exhorterent les Fidèles par des Lettres Circulaires à ne point reconnoître leur autorité, & à ne point se soumettre à leur Obéissance, leur insinuant adroitemeint que c'étoit des Usurpateurs, & des Evêques Hérétiques, & que tous les Sacremens administrez par leurs Prêtres étoient invalides. Sur cette supposition ils renouvelloient continuellement les Sacremens, prêchant qu'il valoit mieux s'en passer & même à l'article de la mort, que de les recevoir des mains de ces Prêtres. Ainsi les

riou-

nouveaux Missionnaires étant persécutéz & décriez par les *Jesuites*, les uns furent transférez dans l'Inquisition de *Goa*, & les autres chassez d'une manière barbare par les Princes Payens. Et quoique les Vicaires tâchassent de se faire respecter & craindre, en produisant plusieurs Brefs écrits en leur faveur par *Alexandre VII*, *Clement IX*, & *Clement X*, de sainte mémoire; cependant le Pere *Tuciti* & le Pere *Marini*, leurs plus grands Antagonistes, le premier, parce qu'il avoit une Commission de Vicaire, qui lui avoit été donnée par le Pere *Michael de gl'Angeli*, *Augustin*, & Gouverneur de l'Eglise de *Macao*; & l'autre à cause d'un Bref écrit par le Pape *Alexandre VII*. au Peuple du *Tunquin*: ces Peres, dis-je, prétendirent être les Chefs d'une Mission si considérable, & soutinrent publiquement que les Vicaires étoient *Jansénistes*, & qu'ils avoient obtenu leurs Bulles par surprise, & que par conséquent ils ne pouvoient pas leur obéir, ni les reconnoître pour leurs Pasteurs. Qui plus est, les *Jesuites*, pour mieux prouver ce qu'ils avançoient, débité-

biterent que le Pape, à la sollicitation de la Couronne de *Portugal*, avoit accordé autant d'Evêques de leur Ordre, qu'ils en voudroient avoir; & qu'il y en avoit deux à *Macao*, savoir, un de *Japon*, & l'autre de la *Chine* & du *Tunquin*. Ils ajoutèrent que toutes les Bulles, qui n'avoient pas été enrégistrées dans la Chancellerie de *Portugal*, étoient obtenuës par des voies illicites. Ils se servirent de Scélérats & d'Apostats, & donnerent les meilleures places à ces Chrétiens, qui défendoient avec le plus d'éloquence les pré tendus Droits de la Couronne de *Portugal*, & les Priviléges de leur Société, contre l'Autorité du Saint Siège. En un mot, les pauvres Vicaires furent réduits à une si grande extrémité, qu'ils ne trouverent plus d'autre ressource, que d'envoyer un Agent à la Cour de *Rome*. Ils y représenterent la triste situation où ils se trouvoient, & demanderent quelques secours pour prévenir la perte de ces Chrétiens, qu'on n'avoit convertis qu'avec beaucoup de peines & de travaux, & qui, à cause des faussetez répanduës par les *Jesuites*, ne

ne savaient à qui ils devoient ajouter foi; les uhs doutant de la validité de leur Prêtrise, & les autres, s'ils étoient véritablement absous de leurs péchez; ce qui causoit de grands inconveniens. Les Vicaires ajoutoient, que leur Autorité diminuoit de jour en jour, par les grandes Impostures des *Jesuites* & de leurs Partisans, qui ne cherchoient qu'à pouvoir les faire chasser, & qui même écrivoient plusieurs calomnies contre eux aux Princes Chrétiens de l'*Europe*, mettant tout enfin en usage pour venir à bout de leurs desseins.

Ces justes plaintes ayant été examinées, le Pape *Clement X*, de sainte mémoire, à la Requête de la Congrégation, écrivit de nouveaux Brefs, par lesquels il confirma les premiers Brefs accordez en faveur desdits Vicaires, & non seulement il étendit leur Jurisdiction, mais augmenta aussi leur nombre. Et de plus il choisit un *Dominicain Chinois* pour être le quatrième Vicaire Apostolique dans la *Chine*, parce que ce Pere étant natif de ce País, y pouvoit plus facilement introduire la

Re-

Religion Chrétienne. Ensuite de quoi le Général des *Jesuites* eut ordre d'employer son Autorité pour mettre fin à ces défenses; & il écrivit à ces Religieux une Lettre fort sévère, par laquelle il leur ordonna d'obéir aux Vicaires Apostoliques. Cette Lettre fut remise entre les mains de l'Agent, qui étant de retour aux *Indes-Orientales*, la rendit aux *Jesuites*. Mais ceux-ci répondirent sur le champ, qu'ils avoient d'autres ordres de leur Général, & continuèrent à persécuter les Vicaires plus que jamais, & à leur causer tous les chagrins dont ils furent capables, au grand mépris du Saint Siège, dont les Brefs & les Bulles ne furent point mises en exécution, sous le prétexte détestable qu'il ne pouvoit pas dépouiller la Couronne de *Portugal* de ses Droits. Sur cela les Vicaires Apostoliques envoyèrent un second Agent à *Rome*, pour supplier de nouveau qu'on voulut bien apporter quelque remède à cette opposition obstinée des *Jesuites*, ou que le Saint Siège les rappelât, puisque tout ce qu'ils faisoient pour le service de Dieu, ne serroit qu'à les faire mépriser

ser & maltriter , étant impossible de vivre en paix avec ces Peres , quoiqu'ils eussent souvent recherché leur amitié. Il y a trois ans , Très-saint Pere , qu'on avoit résolu de tenir une Congrégation particulière sur cette importante affaire ; mais parce que le Résident de *Portugal* fit savoir au Saint Siège que le Roi son Maître s'attendoit à être écouté , & que l'Ambassadeur de cette Couronne a depuis ce tems-là représenté la même chose , cette Congrégation a été différée jusqu'à présent. Les Prétenions de cette Couronne consistent dans la Nomination des Evêches des *Indes* ; & parce que les Royaumes commis aux soins des Vicaires Apostoliques sont supposez être dans les Diocèses de *Macao* & de *Malacca* , la Cour de *Portugal* voudroit dépouiller ces Vicaires de leur Jurisdiction , & y établir les Peres de la Société ; le susdit Pere *Marini* ayant déjà été nommé à l'Evêché de *Macao* . J'ai souvent prié l'Ambassadeur de *Portugal* , au nom de la Congrégation , de mettre par écrit les raisons du Roi son Maître , afin que cette affaire pût être déc

dée après une mûre délibération ; mais il a toujours demandé du tems pour écrire en *Portugal* , & n'a jamais eu de réponse. Il s'est aussi adressé non seulement à la Congrégation , mais aussi à Votre Sainteté , pour savoir les raisons qui empêchoient le Saint Siège d'agrérer la susdite Nomination ; mais la Congrégation a toujours refusé de le satisfaire sur cet Article , parce que le *Decorum* , & l'Autorité souveraine du Saint Siège ne le permettent pas. De plus , la Congrégation devant s'assembler sur la fin de l'année 1677 , touchant l'Affaire des *Jesuites* dans les *Indes-Orientales* , ce Ministre fit ses derniers efforts pour prévenir ce dessein , prétendant qu'il devoit y être écouté , parce que cette Affaire concernoit la Cour de *Portugal* . Enfin la Congrégation a pris plusieurs mesures pour étouffer ce Schisme , s'il étoit possible ; mais ce sont des choses qui ne peuvent pas être rapportées ici , parce que Votre Sainteté a ordonné qu'elles demeurent sous le secret.

J A-

J A P O N.

LE Japon est composé de trois grandes îles, & est divisé en soixante-six Royaumes. La Religion Chrétienne y fut prêchée pour la première fois par S. François Xavier, & ensuite par le Bienheureux Pierre Batta Martyr. Elle y fit de grands progrès en peu de tems, & particulièrement dans la Ville de Nangasaky, ou Nangazaky, qui est un Port d'un grand Commerce. Le nombre des Chrétiens dans le Japon montoit autrefois à six-cens mille. On y créa quelques Evêques, & la Congregation eut dessein d'y établir plusieurs autres. Les Augustins, les Dominicains, les Religieux de S. François, & les Jésuites y avoient soixante & treize Maisons, avec des Eglises & des Séminaires, & annonçoient l'Évangile avec beaucoup de succès. Plusieurs choses furent cause des Persécutions qui furent suscitées contre les Catholiques, & de la Ruine de la Religion dans le Japon; mais la principale cause fut le soupon

O

con

çon que l'Empereur conçut, que le Roi d'*Espagne* avoit dessein de le subjuger, comme il avoit soumis le Roi de *Mexique*, & quelques autres Rois des *Indes-Occidentales*. Ce Prince se confirma d'autant plus dans cette pensée, qu'on lui avoit rapporté, que le Roi d'*Espagne* s'étoit servi des Moines en *Amerique*, pour y introduire les Armées en y prêchant l'*Evangile*. Cette calomnie fut forgée par les Hérétiques *Hollandois*, qui négociaient dans ces Isles; & le soupçon de l'Empereur devint encore plus grand, parce qu'un Capitaine de *Biscaye* avoit accoutumé de sonder les Ports du *Japon*, & faisoit à terre les Cérémonies militaires, qui se pratiquent lorsqu'on prend possession d'un Pays; & parce que d'ailleurs le Roi de *Voxry*, Tributaire de ce Prince, avoit envoyé une Ambassade au Roi d'*Espagne* en 1613. C'est ce qui fit commencer la Persécution en 1615. Il semble que les Rêves de la Société y aient aussi contribué, non seulement en se mêlant des Affaires Politiques, mais aussi en négociant publiquement; ce qui fut cause

que plusieurs de cet Ordre souffrissent le Martyre, avec un nombre infini d'autres Religieux & de Laïques de l'un & de l'autre sexe, & entr'autres une Armée de quarante mille Catholiques. C'est ainsi que la Religion Chrétienne fut détruite dans le Japon ; mais si on avoit conféré l'Ordre de Prêtre à des Nativs, elle auroit eu le dessus jusqu'à présent, malgré toutes les Persécutions. Il y a néanmoins encore un assez grand nombre de Catholiques dans ce País, qui conservent ce précieux Dépôt de l'Évangile parmi eux, & qui travaillent même à sa Propagation : Les Pères baptisent leurs Enfants, & tous les ans plusieurs souffrent le Martyre. Ils ont grand besoin de Missionnaires ; les Dominicains des Isles *Philippines* leur en envoyent quelques-uns en cachette.

A F R I Q U E.

QU'ORQUE l'*Afrique* soit plus grande que l'*Europe*, elle ne contient pourtant pas un si grand nombre d'Habitans, à cause des vastes Déserts dont elle est

O 2 rem-

remplie. La Congrégation a pris soin d'envoyer des Missions dans cette Partie du Monde ; mais la plupart n'y sont pas restées, tant à cause du mauvais naturel des *Afriquains*, que par un défaut de patience dans les Missionnaires.

E G Y P T E.

L'EGYPTE, un des plus beaux Païs de l'*Afrique*, où il y a un Commerce continué, sur tout au *Caire*, à *Alexandrie*, à *Damiette*, à *Rosette*, & à *Suez* sur la *Mer Rouge*, fut conquise par *Selim* en 1517. Elle est présentement habitée par les *Turcs*, les *Arabes*, les *Grecks*, & les *Cophites* ; pour travailler à leur Conversion, il faut nécessairement savoir la Langue *Arabe*. La Mission de ce Païs, composée de *Réformez*, & entretenue par la Congrégation, réside au *Caire*, d'où ces Pères peuvent se rendre commodément à *Suez*, pour y consoler les pauvres Esclaves *Catholiques*, qui sont sur les Galères *Turques*. La même chose se pratique par les Religieux d'*Alexandrie*, qui vont

vont au secours de ceux de Rosette, où les Exercices ordinaires des Missionnaires ne sont pas défendus, lorsqu'ils ne paroissent pas préjudiciables à la Religion Mahometane. Le nombre de tous les Catholiques en *Egypte* ne monte pas à deux mille, entre lesquels il y a plusieurs Marchands de toutes sortes de Nations, & particulièrement des *Français* & des *Venitiens*. Les *Cophtes* font quarante mille Ames, & on pourroit les ramener facilement dans le sein de l'Eglise Catholique, s'ils étoient instruits par des Missionnaires d'une humeur douce; car ils sont plus dociles que tous les autres Schismatiques. Ils ont un Patriarche; & cette Dignité est toujours conférée à un Moine, qui a vécu constamment dans le Célibat & dans un Cloître; & quiconque est Evêque ne peut jamais devenir Patriarche. Voici leurs principales Erreurs. Ils regardent *Dioscorus* & *Eutychès* comme des Saints. Ils pratiquent la Circumcision, quoiqu'ils soient baptisés. Ils ne reconnoissent point le Pape, mais le Patriarche d'*Alexandrie*. Ils rejettent le

O 3 Con-

Concile de *Chalcedoine*, & n'admettent qu'une seule Volonté, une Nature, & une Opération en Christ. Il y a six ou sept Eglises qui appartiennent aux Catholiques dans le Vieux *Caire*, & ces Eglises sont ornées d'Images, ce qui en montre l'ancien usage contre les Hérétiques de notre temps. Les *Coptes* ont aussi une Eglise dans cette Ville, & affirment que la Bienheureuse Vierge y a demeuré sept ans avec notre Seigneur. Dans cette Eglise il y a un four, qui ressemble à un lit, où la Tradition dit que notre Seigneur avoit accoutumé de dormir. Ce Lieu est en grande vénération parmi tous les Chrétiens, & c'est pourquoi les Prêtres Catholiques y disent la Messe sur un Autel portatif. Les *Latinus* ont au *Caire* les Chapelles des Consuls de *France* & de *Venise*; & les *Capucins* en ont une dans leur Hospice. A *Alexandrie* les Consuls ont leurs Chapelles, & celle du Consul de *France* est fort grande, & très-bien ornée. Il y a dans cette Ville quelques Eglises qui appartiennent aux *Grecks*, & en d'autres une qui est fameuse & dédiée à

S. Geor-

S. George. On trouve aux environs du Caire plusieurs Monastères de Grècs & de Coptes ; mais la plupart ont été détruits par les Turcs , où sont en fort mauvais état , à cause de la pauvreté de ces Schismatiques. La Congrégation entre-renoit autrefois un Evêque au Caire , qui avoit quatre cens Ducats par an , qu'un Gentilhomme François lui donnoit pour son entretien. Après sa mort , qui arriva en 1654 , il n'eut point de Successeur , peut-être parce que la pension étoit éteinte. On pourroit rétablir cette Eglise , qui seroit fort nécessaire , non seulement pour le Gouvernement Spirituel de ces Missions , mais aussi pour la Réunion des Coptes , & sur toutes choses pour les affaires de l'Ethiopie. Outre les Reformez Missionnaires , dont on a déjà parlé , il y a en Egypte des Mineurs Observantins & des Capucins. Les premiers dépendent du Gardien de la Terre Sainte , & sont entièrement sous son Obéissance ; & les autres dépendent de leur Président. Les Réformez n'ont point de Couvent , mais seulement des Hospices. Les Capucins n'en

ont qu'un, avec deux Prêtres & un Frere Lai; & les *Mineurs Observantins* quatre, dans lesquels il n'y a que deux ou trois Moines. Ils sont continuellement en dispute les uns avec les autres sur le Droit Paroissial. Si la Religion Catholique ne fait que peu de progrès en *Egypte*, on en doit attribuer la cause à la Dissolution, la Sensualité, & plusieurs autres vices des Marchands *Italiens & François*; aux Loix sévères contre ceux qui parlent mal de la Loi de *Mahomet*; & dans ce cas-là il n'y a point de miséricorde, il faut perdre la vie, ou renoncer à la Foi Chrétienne; sans parler du danger qu'il y a de faire chasser à cette occasion tous les Catholiques, soit Missionnaires, soit Marchands; à l'obstination des *Juifs*, & à leur haine mortelle contre tous les Catholiques, jusqués là qu'ils sont les Auteurs de toutes les insultes, que nos pauvres Freres font obligez de souffrir; & si cette méchante Nation n'étoit pas dispersée dans l'Orient, la Religion Catholique y prévaudroit facilement. Enfin l'Orgueil & l'Arrogance des Grecs, qui sont sous la

con-

conduite du Patriarche d'*Alexandrie*, n'est pas un des moindres obstacles à l'Etablissement de la Religion Catholique dans ce País-là. Il y a présentement dans cette Ville deux Patriarches, qui sont fort l'un contre l'autre ; peut-être que cette querelle sera avantageuse à la Foi Catholique.

ETHIOPIE.

L'ETHIOPIE, qui est d'une vaste étendue, comprend plusieurs Royaumes des deux côtes de la Ligne Equinoctiale. Les Habitans sont Chrétiens, & parlent différentes Langues ; mais ils ont un language commun, dont ils se servent en écrivant, comme nous du *Latin*. Les *Ethiopiens* reconnoissent le Patriarche d'*Alexandrie* pour leur Chef suprême dans le Spiritual. Cette Nation tomba dans le Schisme qui fut suscité par *Eutychès* & *Dioscorus* Patriarche de cette Ville. Ils condamnent le Pape *Leon*, & le Concile de *Chalcédoine*, qui s'opposa à leur fausse Doctrine. Le Patriarche des *Cophtes* gouverne l'Ethiopie, & choisit l'Archevêque

des *Ethiopiens*. Lorsque cet Archevêché vient à vaquer, le Roi envoie un Ambassadeur à ce Patriarche pour l'Election d'un Successeur. Les *Ethiopiens* témoignèrent autrefois quelque zèle pour le Saint Siège, & eurent même, aussi bien que leur Roi, une grande vénération pour le Pape. C'est ce qui excita *Gregoire XIII.* à envoyer au Roi *Sarzadinghel* un Gentilhomme, nommé *Jean Baptiste Britti*, pour le prier de se réunir à l'Eglise, & de rendre l'obéissance qui est dûe au Saint Siège. On établit ensuite *Alfonse Mendez*, Jesuite parmi les *Ethiopiens*, en qualité de Patriarche *Latin*; mais en 1636. il fut chassé avec tous les Pères de la Société, parce qu'on les soupçonna d'avoir eu dessein de livrer une Forteresse maritime. Ce qui fut cause que toute la Nation resta sans Prêtres Catholiques. Les *Reformez* & les *Capucins* ayant entrepris depuis ce tems-là de s'établir en *Ethiopie*, ils furent mis à mort à *Suachem* & dans d'autres endroits; & l'Évêque de *Crisopoli*, qui fut envoyé dans ce Pays-là en qualité de Vicaire Apostolique, ne put aller que jusqu'au

jusqu'au Caire. Depuis cela un Maronite, qui avoit été trente ans en Ethiopie, étant arrivé à Jérusalem en 1665. rapporta les particularitez suivantes ; Que le Roi, qui persécutoit la Religion, étoit mort ; que son Fils, qui lui avoit succédé, témoignoit être bien intentionné pour les Catholiques, & qu'il leur permettoit d'exercer publiquement leur Religion ; que dans une Province frontière de l'Egypte il y avoit plus de trente mille Catholiques, & que dans la Ville, où il avoit demeuré avec sa famille, leur nombre montoit à environ six mille ; qu'ils parloient Portugais, & qu'ils souhaitoient extrêmement d'avoir des Prêtres ; & qu'on pourroit faire de grands progrès dans la Conversion des Schismatiques, pourvu que les Missionnaires voulussent se contenter de ce qui est nécessaire à la vie, & ne s'appliquassent à autre chose, qu'à l'avancement de la Gloire de Dieu.

Cette nouvelle ayant été communiquée à une Congrégation particulière, le 7. Décembre 1666, il fut résolu qu'on renouveleroit la Mission, & qu'on envoyeroit dans

dans ce Païs un certain *Antoine Andrade*, natif d'*Ethiopie*, à qui on donna le Titre de Vicaire Apostolique, & qui avoit été Chapelain du Patriarche, & fait ensuite Evêque de *Calipoli*. Pour cet effet on donna aux Missionnaires de l'argent, des livres, & autres choses nécessaires. Etant arrivé à *Suez*, ils firent savoir à la Congrégation en 1669, que la Persécution y regnoit toujours, mais non pas avec la même violence que dans les commencemens. En 1671, la Congrégation apprit que ces Missionnaires & le Vicaire Apostolique avoient été mis à mort, par un effet de la haine contre la Religion Catholique. Ainsi cette Mission fut entièrement abandonnée ; mais depuis ce tems-là on l'a jointe à celle d'*Egypte*, & on a ordonné au Supérieur d'envoyer des Missionnaires en *Ethiopie*, dès qu'il y auroit une occasion favorable pour cela, & on a eu soin en même tems de procurer l'argent nécessaire à cette entreprise. Le Supérieur a représenté à la Congrégation, qu'il étoit fort difficile d'aller en *Ethiopie* par la voie du *Caire*, parce qu'on trouvoit rarement l'oc-

l'occasion de s'embarquer pour ce Païs-là ; & qu'il valoit mieux y envoyer des Missionnaires par la voye de *Portugal*, ou par le Golphe de *Perse*. Sur cela on écrivit au Nonce en *Portugal*, qui fit réponse, que les Vaisseaux qui partoient de *Lisbonne*, alloient directement à *Goa*, & qu'il n'y en pourroit jamais arriver aucun en *Ethiopie* ; & qu'ainsi si les Missionnaires alloient jusqu'à *Goa*, & revenoient de là jusqu'au Golphe de *Perse*, le voyage seroit beaucoup plus long, & sujet à de plus grandes dépenses, que par la voye du *Caire*. De cette manière puisqu'il est si difficile à nos Missionnaires d'aller en *Ethiopie*, la Conversion des *Coptes* seroit le meilleur moyen, dont on pourroit se servir pour rétablir la Foi Catholique dans ce Païs-là. Le Cardinal *S. Onofrio* fit un Fond pour les *Coptes* dans le Collège de *propaganda Fide* ; & si on y en avoit amené à tems, nous pourrions avoir présentement des Missionnaires propres pour l'*Egypte* & pour l'*Ethiopie*. On devroit desormais travailler à attirer au plutôt quelques *Coptes*, & ordonner au nouvel

Evê-

Évêque d'en envoyer chercher quelques-uns au Caire, aux frais de la Congrégation. Un Capucin François, qui est arrivé dernièrement d'Egypte, croit qu'on pourroit facilement convertir les Coptes. Il dit qu'ils sont francs & d'un bon naturel; qu'ils n'ont point d'aversion pour les Catholiques; qu'ils reconnaissent même le Pape pour Chef de l'Eglise, mais que la longueur du chemin les empêche de lui aller rendre hommage; qu'enfin ils croient que nous ne différons d'eux que dans les Rites & les Cérémonies. Pour contribuer donc à l'avancement d'une si bonne Oeuvre, Votre Sainteté pourroit ordonner une Congrégation particulière, pour examiner la Relation de ce Capucin, & quelques autres particularitez qui sont dans les Archives.

F E Z & M A R O C.

DÉPUIS l'an 1630. il y a eu toujours une Mission de Religieux de S. François de la Province de S. Didace, pour les Royaumes de Fes & de Maroc. Cette Mission

Mission a fait de grands progrès dans la Conversion des *Maures*, des *Juifs*, & des *Renegats*, & fut renouvelée l'année passée, en y envoyant douze Moines avec l'Approbation du *Nonce d'Espagne*. *Don Pierro d'Arragone* a érigé en dernier lieu un Hôpital à *Fez*, & un autre à *Tetuan*; & ces deux Hôpitaux sont sous la conduite de deux Religieux de la *Redemption* des Esclaves *Espagnols*, auxquels la Congrégation a donné le Pouvoir de Missionnaires pour trois ans. Les mêmes Peres ont un Couvent à *Maroc*, mais il n'y a que peu de Religieux, parce que le Roi fait présentement sa résidence à *Fez*, où sont la plupart des Esclaves Chrétiens.

ARDE & NIGRITIE.

IL y avoit en *Arde* & en *Nigritie* une Mission de *Capucins* de la Province de *Castille*, qui y furent envoyez en 1659. par la Congrégation, à la requête du Roi de ce País, qui en fit faire la proposition par son Ambassadeur à la Cour d'*Espagne*. Les Missionnaires y furent reçus fort favo-
ra-

rablement ; mais quelque tems après ils s'en allerent sans avoir fait de grands progrès, sous prétexte que le Roi n'avoit fait semblant de vouloir se faire Catholique, que pour établir un Commerce avec l'*Espagne*. Il y a présentement quelques Missionnaires qui sont retournez dans ce Païs-là.

S I E R R A D I L E O N E.

EN 1652. la Congrégation établit, dans le Royaume de *Sierra di Leone*, une Mission de Capucins Espagnols de la Province d'*Andalousie*. Quinze de ces Religieux partirent, mais il n'y en eut que trois qui arriverent dans ce Païs-là, les autres ayant été pris & retenus par les *Portugais*, qui étoient alors en guerre avec l'*Espagne*. Ces Missionnaires firent plusieurs Conversions ; & la Congrégation apré-
peu d'années après, qu'ils avoient baptisé un puissant Roi & trois autres moins con-
sidérables, avec plusieurs Personnes de
distinction, & un grand nombre d'autres
du commun ; & qu'ils avoient quelques
Egli-

Eglises dans les Villes principales. Ce qui fut cause qu'on y envoia d'autres Religieux en 1657. & 1664. Mais en 1673. le Pere *Paul Freginal*, Capucin Espagnol, arriva à Bruxelles. La plupart de ses Compagnons étant morts, il étoit venu en Flandres, dans le dessein de tirer des Religieux de ce País-là ou de France, supposant qu'il leur seroit plus facile d'obtenir des Anglois & des Hollandois la liberté de s'embarquer. L'Inter-Nonce de Flandres communiqua ce dessein à la Congrégation, qui considérant les divers inconvenients qui pourroient arriver dans cette Mission, si elle étoit composée de Missionaires de différentes Nations, éctivit une Lettre au Nounce en Espagne, pour ordonner au Provincial de l'Andalousie d'envoyer de nouveaux Missionnaires en *Sierra di Leone*. Mais le Pere *Paul*, que nous venons de nommer, étant arrivé à Madrid, & ayant eu une conférence avec le Nounce, le persuada de re-préférer à la Congrégation, qu'on auroit de la peine à trouver dans la Province d'Andalousie des personnes capables pour une telle Mission, & qu'ainsi il étoit d'u-

ne nécessité absolue d'envoyer dans ce Pays-là des Missionnaires *Flamans*, ou *Français*. Enfin la difficulté d'embarquer les *Espagnols*, & les assurances du Nonce, que les Moines ne causeroient aucun préjudice ni aucun trouble à la Mission, & d'ailleurs l'Approbation du Nonce en *France*; toutes ces raisons enfin porteroient la Congrégation à donner ordre au Procureur Général des *Capucins*, & en même tems au Nonce de *France*, pour envoyer des Missionnaires *Français* à *Sierra di Leone*. Mais Monsignor *Mellini*, Nonce de Votre Sainteté en *Espagne*, a fait savoir cette année à la Congrégation, que cette Mission est entièrement abandonnée; que les Eglises sont détruites; que les Catholiques n'ont point de Ministres *Evangéliques*; que les *Capucins François*, destinez pour cette Mission, n'avoient jamais été en *Sierra di Leone*, alléguant pour excuse, qu'ils étoient engagés dans d'autres Missions, & que les dernières Guerres de la *France* avec la *Hollande* & autres Etats du Nord, leur faisoient trouver beaucoup de difficulté à s'embarquer dans les Ports étran-

dans toutes les Parties du Monde. 227
étrangers. C'est ainsi que le Royaume de *Sierra di Leone* se vit privé de l'une & de l'autre Mission. Le Nonce d'*Espagne* ayant informé Votre Sainteté que le Commerce d'*Espagne* avec les *Negres* d'*Afrique* étoit rétabli ; que plusieurs Vaisseaux partoient toys les ans pour *Sierra di Leone* ; & qu'une personne de la Cour d'*Espagne*, extrêmement zélée pour la Propagation de la Foi Chrétienne, offroit d'y envoyer douze Religieux, & de les entretenir à ses dépens ; Votre Sainteté a aprouvé un dessein si pieux, & a ordonné au Nonce d'en faciliter l'exécution.

OVERIO & MEDIN.

LE Royaume d'*Querio* est situé sur la Côte Occidentale de l'*Afrique*, & confine au Royaume de *Benin*. Le Roi de ce Païs ayant embrassé la Religion Catholique, écrivit une Lettre en 1651. au Pape *Innocent X*, de sainte mémoire, pour le prier de lui envoyer quelques Ministres Evangéliques pour son Bien & pour celui de ses Sujets. Sur cela on établit une

Mission de Caputins, non seulement dans le Royaume d'Overio, mais aussi dans celui de Benin, quoique tous les Habitans de ce dernier fussent Idolâtres, & qu'ils adorassent même leur Roi. On y envoya aussi treize Prêtres avec leur Préfet, qui y firent de grands progrès, & qui non seulement convertirent le Roi, mais aussi lui persuaderent d'épouser une Femme Portugaise. Dans la suite ils furent persécutés par le Vicaire Général de *S. Thomas*, qui prétendoit qu'ils ne pouvoient pas rester dans ce País sans sa permission, & qui envoya le Préfet en prison à *Lisbonne*; mais celui-ci en sortit bien-tôt. Ce País est présentement gouverné par l'Evêque de *S. Thomas*, qui est Portugais. On devroit ordonner au Nonce de *Portugal* de donner quelques instructions sur cet Article.

G U I N E E.

Il y a en *Guinée*, País d'une grande étendue dans la Zone Torride, plusieurs Colonies d'*Anglois*, de *Hollandois*, de *Suedois*,

dis, & de Danois; de sorte qu'outre l'In-
fidélité des Natifs, l'Hérésie y a pris aussi
racine. On y établit en 1674 une Mis-
sion de Capucins, à la requête du Provin-
cial de Bretagne, qui avoit appris que les
Habitans étoient fort dociles, & presque
sans aucune Religion. Ces Missionnaires
étant arrivés dans le Royaume de B . . . ,
qui fait une partie de la Guinée, furent
fort bien reçus du Roi & de tous les Ne-
gres. On leur accorda d'abord une place
pour y éléver un Autel, où ils disoient la
Messe en présence du Roi. Ces Pères
réussirent parfaitement bien dans leur
Mission, & on est occupé présentement à
dresser un Acte pour établir le Provincial
de Bretagne, Préfet de cette Mission.

B A R B A R I E.

L A Côte, qu'on nomme *Barbarie*, est
une grande Etendue de Pais, où il y
a plusieurs Catholiques, la plupart Escla-
ves; & c'est pour les assister, que la Con-
grégation entretient un Vicaire Apostoli-
que à *Alger*. Ce Vicaire, nommé Mr.

Jean Levacher, est un Prêtre François, & un homme d'un mérite Apostolique. La Congrégation avoir aussi un autre Vicaire à *Tunis*; mais présentement elle n'y a qu'un Prêtre avec le titre de *Sous-Vicaire*, qui est soumis à *Mr. Levacher*. Ce Vicaire & ce *Sous-Vicaire* ont une Inspection *ex Officio* sur les Prêtres, qui sont *Esclaves*, & sur les Missionnaires Réguliers, que la Congrégation envoie dans ce Pays-là. Les *Reformez* servent à *Alger*, & les *Capucins* à *Tunis*; & quatre Petres de ce dernier Ordre, gens très-câpables, y sont allés depuis peu, outre deux Prêtres de *Naples*, qui ont offert d'y aller & d'y demeurer à leurs dépens. Le Cardinal *Spinola* en a rendu de bons témoignages. Il y a à *Tripoli*, outre quelques *Capucins*, une Mission de *Reformez* pour les *Esclaves*, qui y sont en grand nombre; mais cette Mission n'est composée présentement que d'un petit nombre de Missionnaires.

LE BASTION DE FRANCE.

DANS un endroit, qu'on appelle *le Bastion de France*, il y avoit une Mission d'*Augustins* déchassée pour la *Numidie*, & autres Provinces voisines; mais elle fut supprimée par la mort d'un Marchand *François*, qui l'entretenoit. On proposa en 1667. de rétablir cette Mission, un autre Marchand ayant offert de fournir à tout ce qui seroit nécessaire pour l'entretenir. La Congrégation écrivit sur cette affaire au Cardinal *Robert*, qui étoit alors Nonce; mais il n'a jamais fait de réponse. On ne feroit pas mal d'en écrire au Nonce d'aujourd'hui.

T A B A R C A.

TABARCA est une petite Isle, qui n'est pas fort éloignée de la Côte de *Barbrie*. La Famille *Lomellina* a été en possession de cette Isle depuis environ cent ans, & elle y a un Château, qui est fort bien pourvû. Cette Isle est habitée par

environ six cens Catholiques, dont la plû-
part sont des Soldats & des Officiers,
avec le Gouverneur & sa Famille. Deux
Augustins y sont les fonctions de Curez,
& reconnoissent l'Archevêque de *Genes*
pour leur Ordinaire. Il y avoit ci-devant
une Mission de *Capucins*; mais elle fut
supprimée en 1651. comme y étant inu-
tile.

C A P . N E G R E.

C'EST un Promontoire qui a été con-
quis depuis peu par des Nobles de
Genes, qui l'ont fortifié pour mettre leurs
effets en sûreté. Tous les Habitans, qui
sont Catholiques, ayant obtenu deux Re-
ligieux du Général des *Capucins*, pour
être leurs Guides spirituels, ils tâcherent
de leur procurer l'Autorité de Missionai-
res, que Votre Sainteté ne voulut pas leur
accorder. Nous venons d'apprendre, que
les *Turcs* ont brûlé cet endroit, & mis le
Gouverneur en prison avec quelques au-
tres personnes.

M E.

M E L I L E.

Les Capucins ont des Hospices à *Melille*, *Penon de Velez*, & *Porto di S. Michele*. Le Provincial d'*Andalousie* demanda en 1662. d'y établir une Mission de ces Religieux. Mais la Congrégation étant informée par le Nonce d'*Espagne*, que les *Capucins* de ces trois différents endroits n'avoient pas la liberté de prêcher la Foi Catholique aux Infidèles, & qu'ils n'étoient destinez que pour les Garnisons, que le Roi d'*Espagne* y tient, refusa de leur donner le titre de Missionaires. Cependant si l'on pouvoit faire quelques progrès parmi ces Infidèles, en y envoyant un plus grand nombre de Religieux, cela ne seroit d'aucun préjudice à la Garnison; on devroit consulter le Nonce là-dessus.

B O N A.

BONA est l'ancienne *Hippone*, où *S. Augustin* étoit Evêque. Les *Augustins* déchaussez ont autrefois fait de grands progrès

grès dans cet endroit-là ; & comme il y a plusieurs Catholiques, on a souvent sollicité la Congrégation d'y ériger un Evêché, un Particulier offrant de dotiner trois cens écus par an pour l'entretien de l'Evêque. Mais parce que l'Ordre de *S. Augustin* faisoit la même offre, la Congrégation donna la préférence à ces Religieux en 1644, au mois de Mars, & la Fondation de cet Evêché devoit se faire le mois suivant. Mais il ne paroît pas que cela ait eu aucune suite, & même nous apprenons qu'il n'y a plus de Mission d'*Augustins* déchaussez dans cet endroit.

T R E M I S E N.

CE Royaume est l'ancienne *Mauritanie Cæsariensis* : c'est un País stérile & désert. Les Peres Déchaussez de la *Redemption* y furent établis Missionaires, & on leur ordonna d'y demeurer, non seulement dans le tems de la Rédemption, mais continuellement, pour assister les Esclaves Catholiques, comme cela se pratique en *Barbarie*. Nous n'avons point de leurs nou-
vel-

dans toutes les Parties du Monde. 235
velles, & ne savons pas s'ils y sont en-
core.

C A P - V E R D.

LE Cap-Verd fut ainsi nommé de la grande quantité d'arbres, qui y sont verds toute l'année. C'est un Païs fort abondant & fort peuplé. Il y a plusieurs Habitations, comme de petits Bourgs ou Villages, à deux ou trois lieues de distance les uns des autres. Les maisons sont couvertes de joncs ; les Habitans, tout-à-fait noirs, vont presque tout nuds. Leur Religion a quelque ressemblance avec celle de Mahomet, quoiqu'ils adorent le Soleil levant. Leur Roi est fort puissant : Il entretient toujours trois ou quatre mille hommes de Cavalerie ; il est fort porté pour les Etrangers, & ne permet jamais qu'on leur fasse aucun tort ; mais il ne leur donne aucun secours d'ailleurs, & s'attend à recevoir continuellement des présents d'eux. En 1636, les Capucins de la Province de Normandie furent envoyez en qualité de Missionnaires au Cap-Verd, & on

on donna le titre de Préfet à leur Provincial. Ils firent quelques progrès dans ce Païs, mais n'y pouvant vivre, ils furent obligés de l'abandonner. Les Peres de la Mission Françoise, qui vont à l'Isle de *S. Laurent*, donnent chemin faisant quelques secours à ce petit nombre de Chrétiens, qui demeurent au *Cap-Verd*.

S E N E G A.

SENEGA est un petit Royaume sur un Bras du Fleuve *Niger*; & c'est de là qu'on le nomme *Rio di Senega*. Les *Français* y font un grand Commerce; ce qui obliga le Provincial du Tiers Ordre de *S. François* à *Paris* de demander en 1673. à la Congrégation, qu'il pût y envoyer quelques-uns de ses Religieux. La Congrégation le refusa, parce qu'elle croyoit alors que les *Capucins François* étoient en *Sierra di Leone*, & qu'on leur avoit accordé en même tems la Mission de *Senega*. Mais ces Missionnaires ne s'y étant jamais rendu, le Royaume de *Senega* est resté sans secours spirituel. On, de-

devroit en informer le Nonce de *France*.

On avoit fondé des Missions dans plusieurs autres Royaumes & Provinces de l'*Afrique*; mais elles ont été aussi abandonnées, sans qu'on en ait donné connoissance à la Congrégation. C'est pourquoi il fut ordonné en 1651. que les Missionnaires n'auroient pas la liberté d'abandonner leurs Missions sans permission de la Congrégation; mais cet ordre n'est pas observé.

CONGO & ANGOLA.

LE Royaume de *Congo* est situé sur la Côte Occidentale de l'*Afrique*, & s'étend presque jusqu'aux Confins de l'*Ethiopie*. Il est divisé en six grandes Provinces, & habité par des Chrétiens & des Payens. Ce País fut converti à la Foi Chrétienne par les *Portugais* environ l'an 1590, & le Pape *Clement VIII.* leur accorda un Evêque, érigea une Cathédrale dans la Ville Capitale, appellée *S. Salvador*, du nom de cette Eglise, & déclara cet Evêché Suffragant de l'Archevêque de *Lisbonne*. Mais les

les Portugais, qui prétendoient avoir la Nomination de cet Evêché, par la raison qu'ils le fournisoient d'une certaine somme d'argent, Je transférerent de *S. Salvador* à *Loanda*, & ne l'appellerent plus l'Evêché de *Congo* ou de *S. Salvador*, mais d'*Angola*. La Congrégation, pour avoir soin des Chrétiens de ces Quartiers, fonda une Mission de Capucins en 1641, non seulement pour le Royaume de *Congo*, mais aussi pour celui d'*Angola*, que les Portugais nomment communément *Mataumba*, & pour celui de *Qafange*, qui s'étend fort loin dans le Pais. Ces Missions font leur résidence à *Loanda*, où ils ont une Eglise, & un Couvent, avec un Chœur. Ils ont fait de grands progrès dans ces Royaumes, & converti un grand nombre d'Habitans, qui ont souvent demandé que le Saint Siège voulut leur employer quelques Evêques. Sur quoi la Congrégation, pour éviter les difficultez au sujet de la suscrite Nomination, résolut qu'en envoyeroit un Evêque *in Partibus* dans le *Congo*, & elle choisit *D. Francesc Stqibano, Napolitanu*; mais cette Résolution

tion fut surprise, pour des raisons Politiques alléguées par le Ministre de Portugal.

Les Missionnaires ont introduit dans ces Royaumes, le Baptême, l'Usage de la Confession & de l'Eucharistie, l'Extrême Onction, & le Mariage. On y a fondé une Confrérie du *Rosaire*, & deux autres à *Loanda*; une pour les *Européens*, & l'autre pour les *Natifs*, outre une Congrégation pour réformer & instruire la Jeunesse. La Conversion des Habitans auroit plus de succès, sans la Tyrannie de la Noblesse, qui étant extrêmement adonnée au Larcin, s'imagine que c'est une chose licite & honorable d'enlever le bien d'autrui. Ce qui fait que ceux du Commun, qui sont plutôt des Esclaves que des Sujets, ne peuvent se dispenser de suivre leur exemple, quoiqu'ils paroissent fort affectionnez pour les Missionnaires.

Il n'y a point d'endroit dans le Royaume de *Congo*, à plus forte raison dans les autres Pays qui ne sont pas si instruits dans le Christianisme, qui n'ait un Prêtre Idiotre, & en même tems Nécromancien & sor-

Sorcier. Quoique ces Prêtres craignent & évitent les Missionnaires, avouant ingénument qu'ils ne peuvent pas résister aux Ministres de notre Dieu; cependant ils mettent tout en usage pour pervertir les simples, & causent un très-grand préjudice à notre Religion. Pour ce qui est du défaut de Prêtres Chrétiens, il est certain qu'il n'y en aura jamais assez, à moins qu'on ne confère les Ordres à des Nativs, suivant ce que la Congrégation a souvent déclaré. Cette Société même écrivit au Roi de *Congo*, pour l'exciter à établir un Séminaire, qu'on pourroit entretenir des Dimes; mais jusqu'ici la chose n'a eu aucun effet. On y a envoyé depuis peu douze Missionnaires Capucins, avec le Pere *Pao-lo Francesco*, du Port de *S. Maurice*, leur Supérieur, qui reçut plusieurs faveurs de Votre Sainteté, & qui souhaite toujours de pouvoir se servir des Novices du Couvent de *Loanda*, pour augmenter la Mission, sans tirer tous les Missionnaires d'Italie. Je croi qu'il vaudroit mieux pour ces Peuples, de leur envoyer un Vicaire Apostolique avec le titre d'Evêque, qui étant

étant là avec les *Capucins* pourroit ordonner des Prêtres, après les avoir fait instruire par ces Religieux, par où il seroit en état de mieux affermir ces Royaumes dans la Foi Catholique. Mais je crains qu'un si pieux dessein ne trouve beaucoup d'opposition de la part du Roi de *Portugal*, qui depuis peu a envoyé à *Angola* un Evêque, nommé par ce Prince & confirmé par le Saint Siège. Cet Evêque ne sera pas d'une grande utilité dans le *Congo*, tant à cause de la grande étendue de ce País, que pour des raisons Politiques, qui pourront faire prendre de l'ombrage au Roi, si ces Sujets ont quelque communication avec les *Portugais*, & particulièrement dans le País de *Sogno*. Quoique le Prince de ce País soit Tributaire du Roi de *Congo*, il ne laisse pas d'être fort puissant, & même depuis peu il a soutenu une guerre contre les *Portugais*, qui avoient formé le dessein de le subjuguer; mais leur entreprise a été sans succès, & ce Prince a demandé l'entremise de Votre Sainteté pour lui procurer la Paix. Sur quoi la Congrégation ayant écrit au Nonce de

Q

Por-

Portugal, celui-ci a répondu, qu'il espéroit que tout seroit pacifié dans ce País à l'arrivée du nouveau Viceroy. Ce Prince, qui est électif, est bon Catholique, & a une si grande vénération pour les Missionnaires, qu'il mérite la Protection de Votre Sainteté.

M A D A G A S C A R.

L'Isle de *Madagascar*, ou *S. Laurent*, est située vis-à-vis la Côte Orientale de l'*Afrique*, & a une aussi grande étendue que la *Grande Bretagne*. Les *Hollandais* y descendirent, & se fortifierent dans un Port; mais ils en furent chassés par les *Habitans*, qui sont *Idolâtres*. Dans la suite les *Français* se mirent en possession de ce même Port, & bâtirent un Fort sur les fondemens de celui que les *Hollandais* avoient construit, & qui avoit été démolî par les *Habitans*. Le Fondateur de la Mission, *Vincenzo di Paulo*, avec permission de la Congrégation, y envoya huit Missionnaires, qui convertirent cinq mille âmes en fort peu de tems. Le Maréchal de

de M. . . demanda en 1661. qu'on établît un Evêque dans l'Isle de *Madagascar*, & offrit de donner un revenu suffisant, non seulement pour l'entretien de l'Evêque, mais aussi pour celui du Clergé. La Congrégation répondit, que puisque cette Isle ne pouvoit pas fournir ce qui étoit nécessaire pour ériger une Cathédrale, il vaudroit mieux y envoyer un Evêque Titulaire, revêtu du pouvoir de Vicaire Apostolique. Sur quoi le Maréchal proposa deux *Capucins*, afin qu'on en élût un pour Vicaire Apostolique; mais la Congrégation rejeta cette Proposition, ne trouvant pas qu'il fut à propos d'envoyer d'autres Moines dans cette Isle, où les Peres de la Mission étoient déjà, & où ils faisoient de fort grands progrès; d'autant plus que quelques *Augustins* & *Carmes* déchaussez y avoient été, & s'en étoient d'abord retournez. On vient d'apprendre, que les *Français* en ont aussi été chassez, & que les Peres de la Mission voyant qu'ils ne peuvent plus y rester, ont résolu de l'abandonner.

MONOMOTAPA.

EN 1630. le Saint Siège apprit que l'Empereur de *Monomotapa* avoit été converti par le Pere *Aloisio dello Spirito Santo, Dominicain*, qui demanda alors à la Congrégation de lui envoyer des Missionnaires. Sur cela on écrivit en *Portugal*, touchant le choix de quelques Religieux; & en 1632. dix Missionnaires, par ordre du Roi, partirent de ce País-là pour le *Monomotapa*. Depuis ce tems-là nous n'en avons point eu d'autres nouvelles.

Voilà quel est aujourd'hui l'état du Christianisme en *Afrique*. Ce País n'est habité que vers la *Mer Mediterranée* par les *Mahometans*; & la plus grande partie est possédée par les Schismatiques ou par les Infidèles. De sorte qu'il ne seroit pas difficile de planter la Foi Catholique dans toute cette partie du Monde, comme elle l'a déjà été dans le Royaume de *Congo*, si on y envoyoit de nouvelles Missions, & que celles qui y ont déjà été établies, ne se transportassent pas ailleurs.

AME-

A M E R I Q U E.

L'AMERIQUE, qu'on appelle autrement les *Indes-Occidentales*, est un Nouveau Monde d'une plus grande étendue que l'*Asie*, l'*Afrique* & l'*Europe*, prises ensemble; & cependant on ne l'a pas encore entièrement découverte. La plus grande partie appartient aux *Espagnols* & aux *Portugais*, excepté quelques Païs assez considérables, que les *Français*, les *Anglois*, & les *Hollandois* y occupent. Il y a dans l'*Amerique* des Evêchez, des Universitez, des Couvents & des Missions; ce qui feroit juger que le Christianisme deroit y être bien établi: Mais lorsqu'on l'envisage de plus près, on trouve que la Religion Catholique y a fait fort peu de progrès, si on considère ce grand nombre de Païs, où l'*Idolatrie* règne encore, & ceux qui sont sous la Domination des Hérétiques *Anglois* & *Hollandois*.

Ce Continent est divisé en deux grandes Péninsules, qui sont jointes par l'Isthme de *Panama*. L'une se nomme l'*Amerique*

Méridionale, & comprend le Perou, le Bresil, le Nouveau Royaume de Grenade, la Nouvelle Andalousie, Cartagene, S. Marta, Venezuela, Popaian, Quito, Paraguai, Guiana, & le Chili, jusques au Détroit de Magellan, outre les Isles Antilles. L'autre Péninsule, appellée l'Amérique Septentrionale, comprend la Nouvelle France, la Virginie, la Floride, la Nouvelle Espagne, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, le Nouveau Mexique, la Nouvelle Biscaye, & la grande Isle de Californie, outre plusieurs autres Pays, qui sont encore entièrement inconnus.

Christophe Colomb commença à prendre possession des Indes Occidentales, au nom du Roi de Castille; ce qui excita plusieurs disputes entre ce Prince & Jean II. Roi de Portugal. Le Pape Alexandre VI. à qui la décision de ces différences fut remise, partagea le Monde d'une telle manière, qu'il excepta les Pays qui étoient déjà possédés par des Princes Chrétiens, la partie Orientale devoit appartenir à la Couronne de Portugal, & la partie Occidentale à celle de Castille; & pour cet effet il tira une ligne

ligne imaginaire, cent lieues plus à l'Ouest que les Isles *Acôres* & le Cap *Verd*. La Couronne d'*Espagne* prétend que la Bulle du Pape contient ces deux choses. 1. Qu'il accorde toutes les *Indes-Occidentales* aux Rois de *Castille*. 2. Qu'il leur donne un plein pouvoir de fournir des Ministres Ecclésiastiques aux Habitans de ces Païs. A l'égard du premier Article, plusieurs Auteurs ont débattu ce Point avec beaucoup de chaleur, savoir, si les *Espagnols* pouvoient légitimement dépouiller les *Ameriquains* de leurs Etats; & il y a plusieurs raisonnemens pour l'Affirmative & pour la Négative. Pour ce qui est du second Point, sur lequel les *Espagnols* se fondent par rapport au Droit de Patronage qu'ils prétendent avoir dans les *Indes-Occidentales*; s'ils s'aveuglent à la Bulle d'*Alexandre VI*, il est certain qu'elle ne donne d'autre pouvoir aux Rois de *Castille*, que celui d'avoir soin d'envoyer en *Amerique* des Moines capables & pieux, qui aient l'approbation de leurs Ordres & de leurs Supérieurs, pour la Propagation de la Foi Catholique. Et en cela le Pape n'a eu

d'autre égard qu'aux frais du voyage, & à la commodité de l'embarquement, s'en rapportant aux promesses du Roi & de la Reine de *Castille*, comme cela paroît par les termes de la Bulle, *Et non dubitamus pro vestra maxima devotione*, &c. Mais quoi que le Droit de Patronage ne soit acquis que par la fondation, l'édifice, &c. des Eglises & des Monastères, qui ont été érigéz par l'Industrie des Moines, & par la Charité des *Ameriquains*; cependant, par le moyen du Tribunal, qu'on appelle *le Tribunal de la Force*, le Vice-Roi & les Magistrats se mêlent de toutes les Affaires Ecclésiaستiques, jusqu'à punir même les Evêques.

Outre cette Bulle du Pape *Alexandre*, il y en a une autre d'*Adrien VI.* en faveur des Réguliers; les *Castillans* la nomment la Bulle *Omnimoda*, & ils en étendent si fort le sens, que sans avoir égard aux conditions ni aux restrictions qu'elle renferme, ils s'imaginent qu'il leur est permis de faire tout ce qui leur plait. De là vient que même sans aucune cause légitime ils dispensent les hommes de la Restitution, dissol-

dissolvent dés Mariages qui n'ont pas été consommez, absolvent des Vœux d'une Profession solennelle, & font plusieurs autres choses que le Saint Siège ne permet jamais, ou que rarement. La Congréga-
tion a souvent mis en doute si on pouvoit ajouter foi à cette Bulle, parce qu'elle ne se trouve point dans les Regîtres, & que le Pape n'étoit point alors à *Sarragoce*, quoique la Bulle soit datée de cet endroit-là. Les *Mendjants* obtinrent aussi du Bienheureux *Pie V*, après le Concile de *Trente*, la liberté de faire les fonctions de Curez dans leurs Couvents, & dans toute sorte de Païs, pourvû qu'ils en entendissent le Langage, avec la simple permission de leurs Supérieurs dans les Chapitres Provinciaux, sans la demander à leurs Ordinaires. Mais cette Bulle fut révoquée par *Gregoire XIII*, qui la rendit conforme aux Décrets du Concile de *Trente*, qui soumet les Curez Réguliers à l'Examens, la Jurisdiction, la Visite, la Correction, & à l'Autorité des Evêques. Et quoique *Gregoire XIV.* eût rétabli plusieurs de leurs Priviléges, ils ne laisserent

Q5 pas

pas d'être encore revoquez par une autre Bulle de *Gregoire XV*. Néanmoins les Moines, les *Mendiants*, & les Ordres Militaires se soustraient à la Jurisdiction de leurs *Ordinaires*, mettant dans leurs Eglises des Curez indépendamment des Evêques, alleguant pour raison, non seulement la Bulle d'*Adrien VI*, qu'ils prétendent toujours avoir la même force, mais aussi un Bref de plus fraiche date d'*Urbain VIII*, adressé à l'Evêque de *Gravina*, qui étoit alors Nonce en *Espagne*, par où il est ordonné que l'Exécution de la Bulle dérogatoire de *Gregoire XV* soit sursise dans les Royaumes de la Couronne de *Castille*. De plus en 1653, le 10. Juin, il parut un Edit du Roi d'*Espagne* à *Madrid*, par où le Vice-Roi des *Indes-Occidentales* étoit autorisé de choisir &c, d'approuver les personnes qui devoient être Curez, Provinciaux, Commissaires, Custodes, & Prieurs, & de les dégrader, au nom de Sa Majesté, toutes les fois qu'il seroit nécessaire. Cet Edit donnoit aussi pouvoir aux Archevêques de visiter les Réguliers dans les choses qui regardoient le

le soin des Ames , outre plusieurs autres ordres touchant le Gouvernement Ecclésiastique du Saint Siège. Et quoique les Réguliers fissent leurs oppositions contre cet Edit à *Madrid* & à *Rome* , ils n'obtiennent rien à cet égard ; & les autres demeurerent ainsi en possession de leurs Prétentions.

Voilà l'état où sont aujourd'hui les *Indes-Occidentales* , & la manière dont elles sont gouvernées par l'*Espagne* , qui prétend que le Roi est le Délégué Apostolique , & le Directeur suprême de la Hiérarchie Ecclésiastique dans ces Païs. Plusieurs Eglises y ont été érigées depuis le temps de *Leon X.* jusqu'à présent , à la nomination du Roi Catholique , savoir , cinq Archevêchez , & autres Evêchez riches & d'une grande étendue ; mais je ne parlerai que de ces Provinces , où il y a , ou ont été des Missions pour la Conversion des Infidèles.

P E R O U.

POUR commencer par l'*Amerique Meridionale*, le *Perou* est divisé en plusieurs grandes Provinces. *Lima*, la Ville Capitale de ce País, est un Siège Archiépiscopal, & la Résidence ordinaire des Vice-Rois & du Conseil des *Indes*. Excepté quelques Villes & autres endroits fréquentez par les *Espagnols*, la plus grande partie du *Perou* est habitée par un nombre infini d'Idolâtres, qui vivent sans gouvernement. Les uns adorent le Soleil; & c'est pour cette raison qu'ils bâtissent leurs maisons & cabanes avec la porte du côté de l'Orient. Il y en a qui adorent la Lune; d'autres les Etoiles, & d'autres les Arbres. Ils sont tous remplis de Superstitions & adonnez aux Sortilèges, & ont commerce avec le Diable, de manière qu'après avoir été baptisés ils retombent dans leurs premiers égaremens. Ils sont naturellement fort lascifs, & ils ne font aucune différence entre les deux Sexes, n'ont point d'égard à aucun degré de consanguinité, & ont

ont commerce avec toutes sortes de bêtes. Ce qui fait que les Missionnaires ont plus de peine à déraciner les Vices des Nouveaux Convertis, & à les rendre obéissants aux Loix de Dieu, qu'à leur faire embrasser la Foi Catholique. Et parce que les Habitans du *Perou* demeurent dans les lieux les plus reculez, & qu'ils y jouissent par conséquent d'une plus grande liberté, & ont plus d'occasion de pécher; la meilleure voye dont les Missionnaires peuvent se servir, est de les transplanter de là avec leurs familles dans les endroits, qui sont habitez par des Chrétiens, afin que la honte, la crainte des châtimens, la fréquente prédication de l'Evangile, & l'usage des Sacremens les empêche de retomber dans leurs égaremens. Mais c'est une chose fort difficile, même pour les Chrétiens les plus civilisez & les mieux disciplinez, de dépouiller le vieil homme, & de renoncer à leurs mauvaises habitudes. Ainsi il n'est pas étonnant, que les Missionnaires trouvent de si grandes difficultez à réformer les mœurs des Natifs du *Perou*, & qu'ils se voyent exposez à plusieurs dangers

gers à cet égard, jusqu'à perdre même quelquefois la vie. Lors que les Missionnaires les ont attiré dans les habitations des Chrétiens, ils ont accoutumé, à cause de leur grand nombre, & faute d'Eglises, de planter de grandes Croix, pour les leur faire adorer. Ils bâtiſſent ensuite un Autel pour administrer les Sacremens à ces Peuples, & pour leur faire ouïr la Messe, en leur préchant la Doctrine de l'Evangile; pour cet effet ils s'appliquent avec un soin extrême à apprendre la Langue du País. Le Pere *Paul di Roias, Augustin*, employa quarante ans à ce Ministère Apostolique, & convertit une multitude innombrable de ces Idolâtres, & même dans les Provinces les plus éloignées. Les Missions, que le Siège Apostolique y a envoyées en divers tems, étoient composées de *Dominicains* de la Province du Perou, d'*Augustins*, & de *Mineurs Observantins*, parmi lesquels le Bienheureux *François Solano* fit des progrès merveilleux, comme il paroît par la Relation qui en a été donnée par la Congrégation des Rites.

R I-

RIVIERE DES AMAZONES.

Les Peuples de la *Rivière des Amazones* furent découverts l'an 1638. par le Pere *Christophe D... Jesuite*, qui publia une Relation de ce País en *Espagnol*. Ils adorent trois sortes d'Idoles, qu'ils gardent dans un certain endroit de leurs habitations, & dont ils implorent le secours dans le tems de la pêche & des semaines, & lorsqu'ils sont en guerre. C'est ce qui fut cause qu'un des principaux Habitans, voiant que les *Espagnols* avoient traversé tant de País sans aucun malheur, leur demanda avec beaucoup d'empressement qu'ils voulussent bien lui donner un de leurs Dieux, qui avoient tant de soin de leur conservation. Les *Espagnols* lui donnerent un Crucifix; & il le reçût avec une grande vénération, & promit de l'adorer & de l'invoquer dans ses besoins. Ces Peuples sont fort judiciaux & d'un naturel doux; ils sont extrêmement adroits dans les ouvrages de main, & conversent avec beaucoup de franchise & de douceur avec

avec les Etrangers même ; ils leur offrent ce qu'ils ont , & les reçoivent en dansant, & en leur donnant d'autres marques d'amitié. Ils ont la taille médiocre , & ne sont pas si basanez que ceux du *Brefil*. L'Auteur , que nous venons de nommer, dit qu'il y a dans ce Païs une Nation de Géans de la hauteur de seize paumes , & une autre de Femmes guerrières sans Hommes ; ce qui a fait appeler ce Païs *la Rivière des Amazones*. L'air n'y est pas fort sain à cause des marais ; il y a un grand Lac , qu'on appelle *le Lac de Parimao*. On y a envoyé en divers tems plusieurs Missions de *Capucins* de la Province de *Valence* , de *Mineurs Observantins* de la Province de *S. Antoine de Portugal* , & de *Dominicains* ; mais nous ignorons ce qu'ils font , ou ce qu'ils ont fait.

LES ANTILLES.

LEs *Espagnols* , qui entreprirent les premiers de tous la Conquête des *Indes-Occidentales* , passèrent entre les Isles qui sont près de la Côte de l'*Amerique* , & les nom-

nommerent *Isolas Antillas* ; & les *François* les appellent encore aujourd'hui *Anuilles*, ou *Caribes*, du nom d'une Nation barbare qui y demeure. Les *Espagnols* descendirent dans ces Isles, mais ne les jugeant pas dignes de s'y arrêter, ils se contentèrent d'y faire de l'eau & d'y prendre des rafraîchissemens, pour poursuivre leur grand dessein, qui étoit de se rendre maîtres du Continent. Un Gentilhomme *François* cherchant sa fortune par mer, fut jetté par hasard dans une de ces Isles, qu'on nomme aujourd'hui *S. Christophe*, où il commença à s'établir. Dans le même tems un Gentilhomme *Anglois*, nommé *Warner*, descendit aussi dans cette Isle. Se trouvant tous les deux avec des forces égales, ils en vinrent à un accommodement, & partagèrent l'Isle entr'eux deux; mais à la fin le *François* en demeura le Maître absolu, & la laissa après sa mort à l'Ordre de *Malte*. Ces Chevaliers, après avoir été assez long-tems en possession de cette Isle, furent obligez, à cause des frais immenses où ils étoient exposez, de la vendre au Roi de *France* pour le

R. **prix**

prix de cent cinquante mille écus. Le Roi accorda plusieurs Priviléges à ses Sujets dans cette Isle, & leur donna la liberté d'établir des Colonies dans cette Chaîne d'Isles, qui sont situées entre le dixième & le vingtième degré de Latitude Septentrionale. Cette Compagnie, après la mort du Cardinal de *Richelieu*, qui s'en étoit fait le Directeur, commença à déchoir; de sorte que la plus grande partie de ces Isles tomba entre les mains de Particuliers, qui en achetèrent la Propriété avec le consentement du Roi. Mais depuis quelques années cette Compagnie a été rétablie par *Louis XIV.* avec beaucoup de succès, sur tout pour ce qui regarde le Gouvernement Spirituel.

Quelques-unes de ces Isles appartiennent à l'Angleterre, quelques-unes à l'Espagne; d'autres aux Hollandais, & d'autres au Roi Très-Chrétien. Outre les *Européens*, elles sont habitées par les Barbares, dont la Conversion est fort difficile, à cause de leur langage. Leurs Enfants apprennent la Langue *Française*, & sont instruits en même tems dans la Religion. Le Pere *Bre-*

Breton, *Dominicain François*, qui a vécu plusieurs années parmi ces Peuples, a composé une Grammaire, un Dictionnaire, & un Catechisme dans leur Langue ; ce qui pourra faciliter la Conversion de ces Infidèles. Pour ce qui est de l'état de la Religion dans ces Isles, il paroît que dans celles qui appartiennent aux *François*, & qui sont *S. Christophe*, *Cayenne*, *Martinique*, *Guadeloupe*, & autres, l'Idolatrie est entièrement extirpée, & qu'il n'y a point d'autre Religion qui y soit permise que la Catholique ; & les *Calvinistes* y sont exclus des Emplois publics. Les *Dominicains* y font la Mission ; ils ont le soin des ames, & sont en plus grand nombre & plus puissants que les autres Moines. Il y avoit ci-dévant quelques *Jesuites* dans l'Isle de *Cayenne* ; mais ils furent faits prisonniers par les *Hollandois*, lors que ceux-ci prirent cette Isle : Les *Capucins* y sont aussi allez. Les *Carmes déchaussez* sont dans celle de *S. Christophe*, mais ils n'ont pas le soin des Ames. Il y a aussi un certain nombre de Prêtres Séculiers sans aucune autorité, auxquels les *Jesuites* s'opposent

posent de toute leur force ; car suivant la coutume de ces Petes , ils voudroient fort être les seuls dans cette Isle abondante & agréable. Les Hérésies des *Anglois* & des *Hollandois* règnent dans les Isles qui leur appartiennent. Deux sortes d'Idolatries prévalent dans les *Antilles*. La première est celle des Nativs ; il y a peu d'espérance de pouvoir les convertir , parce qu'ils sont sauvages & barbares , & ennemis de la Société humaine. Ils adorent le Diable , qui a accoutumé de les battre d'une manière horrible ; mais après qu'ils ont été baptisez , il ne peut plus leur faire du mal. Un autre obstacle qu'il y a à leur Conversion ; c'est qu'ils sont continuellement en guerre avec les *Anglois* , qui ne leur donnent point de quartier ; ce qui leur fait concevoir une haine implacable contre le Nom Chrétien. La seconde sorte d'Idolatrie est celle des *Negres* , que les *Anglois* & les *Hollandois* transportent des Côtes d'*Afrique* dans ces Isles , où ils les vendent. Ils font la plus grande richesse du Pais ; car leurs Maîtres les emploient comme des bêtes à toute sorte d'ou-

d'ouvrage. Pour conclure, la Religion Catholique ne court aucun risque dans les *Antilles*, parce que les *Anglois* & les *Hollandais* ne sont pas en état d'en chasser les *Français*.

B R E S I L.

LE *Bresil*, Païs fertile & d'une vaste étendue, est situé entre la Rivière de *Maragnan* au Nord, & *Rio de la Plata* au Sud. Il a cinq cens cinquante lieuës de longueur, deux cens de largeur, & neuf cens en circuit. Ce Païs fut découvert par les *Portugais*, sous la conduite de *Vespuce Americ Florentin*. Ayant trouvé qu'il étoit fort fertile, quoiqu'inculte à cause de la férocité des *Habitans*, ils entreprirent de s'en rendre maîtres, en bâtant plusieurs Forts le long de la Mer, & en y plantant des Colonies de *Portugais*. Ces Barbares ayant été bien-tôt apprivoisés, s'en retournèrent dans leurs habitations, & s'appliquèrent à cultiver la terre, & à trafiquer, sur tout en Sucre. Les *Portugais* resterent en possession du *Bresil*,

R 3 tant

tant que leurs Rois regnèrent ; mais lorsque la Couronne de *Portugal* tomba entre les mains du Roi Catholique, les *Hollandais* poursuivirent opiniâtrément la guerre qu'ils avoient entreprise contre ce Prince, & invitez d'ailleurs par plusieurs *Juifs*, qui demeuroient dans le *Bresil* pour y trafiquer, entreprirent la conquête de ce País. Ils y réussirent sans beaucoup de peine, non seulement parce que les Forces d'*Espagne* étoient occupées à d'autres guerres, mais aussi parce que les *Hollandais* accordèrent la liberté de Conscience à un chacun. Dans la suite du tems le Gouvernement *Hollandais* devenant trop sévère, la plupart des *Bresiliens* se révolterent sous la conduite de *Jean Fernandez*, & d'*Antoine Cavalcanti*, qui ayant assemblé cinquante mille hommes, se rendirent maîtres de toutes les Places fortes, excepté *Recife*, & chassèrent les *Hollandais* de ce País. Et quoique ceux-ci y envoyassent une nouvelle Flote, ils ne purent pas la reprendre, & depuis ce tems-là la Couronne de *Portugal* est restée en possession du *Bresil*. Il n'y avoit alors qu'un

qu'un *Evêché*, qui étoit dans la *Baye de tous les Saints*, & que Votre Sainteté vient d'ériger en *Archevêché*. La Mission des *Capucins François* de la Province de *Bretagne*, qui fut fondée en 1634, y réside. Quelques Religieux allant en *Guinée*, firent quelque séjour dans l'*Isle de S. Thomas*; mais cette *Isle* ayant été prise avec *Angola* par les *Hollandois*; & les *Portugais* en ayant été chassés, ces Religieux furent transportez avec eux à *Olinda*, qui avoit été repris par le Roi de *Portugal*. Ils trouverent la Religion Catholique dans une grande confusion, non seulement à cause des *Juifs*, mais aussi par rapport aux *Hérétiques*, qui ayant chassé les Prêtres Catholiques, pour pouvoir mieux introduire la *Doctrine de Calvin*, se mariaient aux filles des *Portugais*, même contre leur gré. Les *Capucins* s'y opposerent avec tant de succès, que les *Hollandois* furent chassés de *Recife*, & obligés de se retirer à *Pernambuco*; de sorte que par ce moyen cette partie du *Bresil* fut remise sous l'obéissance du Roi de *Portugal*. Un Frère *Lai Capucin* se distingua extrêmement dans

cette occasion. Comme il entendoit le Métier de la Guerre, il donna les moyens à l'Armée Portugaise de reprendre le Fort; de manière que le Rétablissement de la Foi Catholique dans le *Bresil* peut être attribué avec justice aux *Capucins*. Les *Portugais*, pour témoigner leur reconnoissance à ces *Peres*, leur donnerent une Maison à *Recife*, qui est le lieu de leur résidence, une autre à *Olinda*, & une troisième dans *Rio di Gennaro*; & *Jean IV.* Roi de *Portugal*, leur donna un Hospice à *Lisbonne*. Ces Religieux prêchent, administrent les Sacremens, & instruisent non seulement les Nativs, mais aussi les *Negres* de *Guinée* & d'*Ethiopie*, qui y sont en grand nombre. En 1664. cette Mission, qui étoit d'abord renfermée à *Pernambuco*, s'étendit par tout le *Bresil*; & il n'y a que quelques années que ces Missionnaires s'en allèrent à cent vingt milles de *Recife* à travers des Pays montagneux & deserts, où ils trouverent dans de grandes Forêts un grand nombre de Sauvages, qui vivoient comme des bêtes. Et comme ces gens avoient accoutumé de se marier

tier sans avoir égard aux degrés de Consanguinité, les Missionnaires obtinrent le pouvoir de dispenser jusqu'au second degré ceux qui embrassoient la Foi Catholique. *Olinda & Pernambuco* ont été érigéz en Evêchez par Votre Sainteté, à la Nomination du Roi de *Portugal*, & ils sont Suffragants de l'Archevêque de la *Baye de tous les Saints*. On a fondé depuis peu dans la Ville d'*Olinda* une Congrégation de Prêtres selon la Regle de *S. Philippe de Neri*. Une partie de leur Institution consiste à faire la Mission pour la Conversion des Infidèles, conformément au pouvoir qui leur a été accordé par la Congrégation.

RIO DI GENNARO.

Les Provinces de *Rio di Gennaro*, situées dans la partie Occidentale & Méridionale du *Bresil*, vers la Rivière de *la Plata*, étoient autrefois du Diocèse de la *Baye de tous les Saints*; mais elles en furent séparées pour de très-bonnes raisons, alléguées dans le Bréf de *Gregoire*.

R 5 re

re XIII. du 19. Juillet 1675. On trouva à propos d'établir dans ces Provinces un Vicaire, avec le titre d'Administrateur de *Rio di Gennaro*, parce que ce País s'étendoit jusques à neuf cens milles de la Ville de *tous les Saints*, où l'Evêque de *Brefil* faisoit sa résidence. L'Administrateur, en vertu du Bref du Pape, eut la Jurisdiction Episcopale, excepté les fonctions qui appartiennoient à l'Evêque ; mais en cela Dieu fait de quelle manière il s'est comporté, car les autres Evêques étoient à une grande distance de là. Ce Ministre Ecclésiaſtique fut élu par le Roi de *Portugal*, sans l'approbation du Saint Siège. Lorsque ce País étoit sous la Domination du Roi Catholique, le Saint Siège fut prié d'y ériger un Evêché, ce qui ne se fit point ; c'est pourquoi ce País souffrit beaucoup faute d'un Evêque, ou du moins faute d'Ordination de Prêtres. Votre Sainteté a remédié à ce mal pour l'avenir, en érigeant la Ville de *S. Sébastien* en Evêché. Ce País a quatre cens lieues d'étendue le long de la Côte ; il est divisé en plusieurs Gouvernemens, & contient un grand

grand nombre de Villages & plusieurs Villes, dont la Capitale est *S. Sébastien*, à vingt-trois degrés de latitude Sud. Elle étoit autrefois bâtie sur une montagne à cause des guerres avec les *Indiens*, & ensuite elle a été rebâtie dans la Plaine. Elle contient environ deux mille *Portugais*, & plus de six mille *Negres* & *Indiens*; & elle a un Territoire de quarante lieues très-bien habité; le tout contient plus de vingt mille Ames. Il y a dans cette Ville quatre Couvents; un de *Carmes*, un autre de *Benedictins*, le troisième de Religieux de *S. François*, & le dernier de *Jésuites*; ceux-ci enseignent dans leur Collège la Langue *Latine*, la Logique, la Philosophie, & la Théologie Scholastique & Morale.

P A R A G U A I & C H I L I.

Les Provinces de *Rio de la Plata*, ou *Paraguay*, situées entre le *Bresil* & le *Perou*, sont les plus riches & les plus abondantes en *Amerique*, & contiennent trois Villes, où il y a des Colonies *Espagnoles*, &

& qui sont l'*Assomption*, *Cividad Real*, & *S. Cruz della Sierra*; cette dernière est le Siège de l'*Evêque de la Plata*, & la Résidence du Gouverneur & d'autres Officiers. Le Royaume de *Chili* a une fort longue Côte sur la Mer du Sud, avec une Chaîne de montagnes, semblables à nos *Alpes*, & s'étend jusqu'au Détroit de *Magellan*. C'est un País fort peuplé & fort abondant, où il y a quelques Mines d'*Or* & d'*Argent*. La Ville Capitale est *S. Jago*, qui est une Colonie *Espagnole*, avec un Siège Episcopal; il y a des *Dominicains*, des Religieux de *S. François*, & des Peres *della Mercede*. Il y a deux autres Villes dans les montagnes, outre celle de la *Conception*, bâtié sur le bord de la Mer, & quelques autres qui sont dispersées le long de la Côte. Les *Patagons* demeurent sur les Confins du *Chili*, vers le Détroit de *Magellan*, & n'ont jamais été subjugez; & personne n'a jamais osé pénétrer jusques dans leur País. *Diego de Valdez* planta une Colonie dans un endroit du Détroit, qu'il nomma *S. Philippe*; mais quelque tems après quelques *Anglois* y étant arrivéz,

vez, trouverent tous les Habitans morts de faim, ce qui fit appeler cet endroit le *Port de Famine*. Le Détroit de *Magellan*, qui est fort dangereux, parce qu'il est fort long, étroit, & sujet à de fréquentes tempêtes, a été abandonné, depuis qu'on a découvert un autre Détroit plus commode & plus court, vers le Pole *Antarctique*; un nommé *Le Maire*, a fait cette découverte, ce qui fait qu'on le nomme le *Détroit de Le Maire*. Les *Jesuites*, qui étoient dans le *Bresil* & dans le *Perou* en 1580, commencèrent d'étendre leurs Missions jusques dans les Provinces éloignées de la Mer; & le Pere *Alfonso Parcena*, un des premiers qui y pénétrèrent, baptisa en moins de dix ans plus de vingt-cinq mille Barbares; & le Pere *Emanuel Ortega* en convertit encore un plus grand nombre, dans les Provinces de *Paraguai* & de *Guaira*. Ces progrès les ayant encouragéz, ils pénétrèrent jusques dans le *Chili* l'an 1593. Après y avoir converti plusieurs Nations, & fait leur Mission sans trouver d'obstacle dans aucun endroit; en allant & venant parmi ces Barbares, ils fon-

fondèrent ensuite en 1607. la Province & la Mission de *Paraguay*, qui comprenoit cent cinquante lieues en longueur, y ayant ajouté le *Chili* & le *Tucuman*; & pour rendre plus facilement ce País non seulement sous l'Empire de Jésus-Christ, mais aussi sous celui du Roi d'*Espagne*, ils persuaderent à ces Barbares de vivre en Communauté, afin qu'ils pussent mieux être instruits. En 1675. le Royaume de *Chili* ayant été séparé du *Paraguay*, les Peres qui étoient restez dans ce dernier País, coururent plusieurs autres País inconnus, sans ceux qui étoient soumis aux *Espagnols*, & où ils avoient éssuyé des fatigues incroyables. Ils y érigèrent plus de quatre-vingt Eglises, & rendirent ces Barbares plus sociables, & en quelque manière Catholiques.

LE NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE.

LE Nouveau Royaume de *Grenade*, qui confine au *Perou*, & qui est séparé de la *Nouvelle-Grenade* dans l'*Amerique Septentrionale*.

territoriale , est soumis à la Couronne d'Espagne. Il contient les Préfectures de *S. Martha*, *Nuova Cartagena*, & une partie du *Popaian*. C'est un País uni , rempli de bons paturages, & par conséquent abondant en bestiaux ; il y a quelques Mines d'Or. Les Habitans sont fort actifs , & s'appliquent au Commerce. La Ville Capitale est *Santa Fe di Bogota* , qui est un Siège Métropolitain , & où il y a quelques Couvents de *Dominicains* & de Religieux de *S. François*. La Province , qui confine à la *Nouvelle Carthagene*, est un País habité par des Payens , disperséz ça & là dans des Cabanes. Les Principaux d'entre eux ont chacun plusieurs Concubines , dont la première est la Femme , & les Enfants de celle-ci sont les héritiers du Pere. Ils n'offrent point de Sacrifices ; mais ils pratiquent la Divination , & conversent familièrement avec le Diable , qui répond à leurs demandes. Ils sont si barbares , qu'ils n'ont aucune idée des récompenses ni des peines après cette vie. Le Pere *Alfonso della Croce* , *Augustin* déchaussé , convertit huit mille de ces Payens à la Foi Chrétienne.

Chrétienne; ce qui fut cause qu'on envoia le 7. Août 1629. douze Religieux de cet Ordre dans ce País-là. Ce Pere fut fait leur Supérieur, & son pouvoir s'étendoit aussi jusques dans les Provinces voisines. Cette Mission fut confirmée & renforcée en 1639. par douze autres Religieux, en considération des grands progrès qu'on avoit faits dans la Conversion de ces Peuples.

TERRE FERME.

CETTE Province, qui est dans le milieu de l'Amérique, & qui joint les deux Péninsules, étoit autrefois appellée *Castiglia dell' Oro*. L'Air y est mal-sain à cause des marais, & le Terroir est stérile. *Panama* en est la Ville Capitale, & la Résidence des Officiers du Roi, qui gouvernent aussi *Veragua*, autre Province voisine, où il y a plusieurs Mines d'Or. On fonda en 1646. une Mission de Capucins de *Castille à Darien*; elle fut confirmée en 1649, & ensuite congédiée, parce que quelque zèle que les Missionnaires témoi-

moignassent dans les commencemens, leurs efforts n'eurent aucun succès considérable. La raison en étoit que les Habitans ne vivoient pas ensemble, & que leurs familles, suivant la coutume des *Indiens*, étoient dispersées à deux ou trois lieues les unes des autres; ce qui faisoit perdre beaucoup de tems. Les nouveaux Missionnaires qu'on y envoia, ne réussirent pas mieux que les premiers. Cependant les Natifs les reçurent avec beaucoup d'accueil, & en usèrent fort bien avec eux; mais on en attri- buoit plutôt la cause aux petits présens qu'ils recevoient des Missionnaires, qu'à un véritable désir de sauver leurs ames. Tou- tées ces raisons obligèrent le Provincial de rappeler les Missionnaires; mais la Congré- gation bien loin de les approuver, ordonna que, malgré les difficultez ci-dessus al- léguées, on rétablirroit cette Mission; & Elle fut consérée le 2. Décembre 1659. à une autre Province d'*Espagne*.

S V E

V E N E Z U E L A.

VENEZUELA, ainsi nommée parce que la Ville Capitale est bâtie comme Venise dans un endroit marécageux, est un Pays fort fertile, où il y a plusieurs Mines d'Or. Les *Capucins d'Aragon* y firent la Mission, sous la conduite du Pere *François de Pampeluna*, & s'en allèrent aussi dans la *Nouvelle Andalouſie*, près de la familiſe Rivière *Orinoco*, où il y a de très-bonnes Salines ; ensuite ils pénétrèrent jusqués dans les Provinces de *Cumana*, *Caracas*, *Guarapiche*, *Guarachara*, *Aragua*, & *Amana*, où ils commencerent à faire de grands progrès. La Mission ayant été augmentée jusqu'au nombre de treize Missionnaires, cinq Princes de ces Provinces embrasseroient la Religion Chrétienne, & écrivirent au Pape *Clement IX*, pour l'assurer de leur obéissance. Leurs Lettres furent renduës par le Pere *Joseph de Caravantes*, un de ces Missionnaires. Le rapport qu'il fit de la Conversion de ces Peuples, dont dix mille avoient déjà été baptisés,

fez ; fut cause que cette Mission fut confirmée par un Décret particulier l'an 1667. Entre la Rivière Orinoco & le Nouveau Royaume de Grenade , il y a plusieurs autres Communautés , dont chacune a un Chef , ou Prince , pour qui ils témoignent avoir beaucoup de respect. Avant que les Capucins eussent introduit la Religion Chrétienne parmi ces Peuples , ils alloient tout nuds , & vivoient dans une profonde ignorance , n'ayant d'autre culte que celui du Diable ; ils le craignent , & s'imaginent qu'il peut leur conserver ou leur ôter la vie. Il y en a même quelques-uns qui conversent familièrement avec lui ; & c'est par leur moyen que ce Pere du Mensonge sème plusieurs Erreurs , & qu'il s'efforce d'arrêter les progrès des Missionnaires. La Polygamie est fort en usage parmi ces Peuples ; & les Femmes sont si fécondes , que sans la Peste , qui emporte souvent un grand nombre d'Habitans , le Pais ne seroit pas capable de les contenir. Ils vivent généralement comme des Barbares , sans Police ni Gouvernement. Il n'y a point de Nation au monde , qui soit si misérale

ble ni si pauvre qu'eux ; quoiqu'ils pussent être dans l'abondance sans beaucoup de peine ; mais quoiqu'ils soient si pauvres, ils donnent généreusement ce qu'ils ont. Ils haïssent les Etrangers ; ce qui fut cause que les *Capucins* ne pûrent pas faire de grands progrès parmi eux jusqu'à l'année 1662. D'ailleurs les Ministres de Satan leur tendoient plusieurs pièges ; & ce furent eux qui causerent la mort du Pere *Augustin Villabano* en 1666.

N O U V E L L E F R A N C E,

ou

C A N A D A.

JE passe à l'*Amerique Septentrionale* , & commence par la *Nouvelle France*, qu'on appelle autrement *Canada*. C'est un País d'une fort grande étendue ; & quoiqu'il soit situé dans la Zone Tempérée, il y fait des chaleurs excessives en Eté , & un fort grand froid en Hiver. Ce País fut découvert par les *François* en 1504 ; il est rempli de montagnes & de solitudes , habitées

tées par des hommes qu'on appelle ordinairement *Sauvages*. Il y a plusieurs autres endroits remplis d'Idolâtres. Ils reconnaissent l'Immortalité de l'Ame, l'Existence de bons & de mauvais Anges, & croient les récompenses & les peines, après cette vie. Ils ont plusieurs Cérémonies superstitieuses, & invoquent le Diable, à qui ils sacrifient des chiens, & même des hommes, qu'ils rôtissent & mangent. C'est ce qui arriva en 1624. à *Jean de Venezzano*, Capitaine Florentin au service du Roi de France, & à ses Compagnons. En 1632, le Roi Très-Chrétien envoya dans ce País un Vice-Roi, & un Lieutenant de Roi, avec quelques Vaisseaux. Le Commandeur de R..., pour y étendre la Foi Chrétienne, emmena avec lui plusieurs *Recollets*, *Capucins*, & *Jesuites*, auxquels il assigna des Provinces séparées, avec permission de la Congrégation. Un grand nombre d'Habitans embrassèrent la Religion Chrétienne, surtout dans le País des *Hurons*, où les *Jesuites* firent de grands progrès en fort peu de tems; mais plusieurs de ces Pères furent

martyrisez par les *Troisvilles* leurs ennemis. En 1658. la Congrégation envoya dans la *Nouvelle France* un Vicaire Apostolique, avec le titre d'Evêque de *P.* Quelque tems après, à la sollicitation de la Congrégation, *Québec*, sur la Rivière de *S. Laurent*, où les *Français* ont un Château & une Colonie, fut érigé en Evêché. Le Vicaire, dont je viens de parler, a été nommé par le Roi Très-Chrétien, & est un Saint homme & véritablement Apostolique. Sa Majesté lui accorda alors pour son entretien l'Abbaye de *M.* . . . de l'Ordre de *S. Benoît*, dans le Diocèse de *Bourges*. Il y a présentement plusieurs Eglises dans le *Canada*, & elles sont servies par un nombre suffisant de bons Prêtres. Dans tous les Endroits qui sont possedez par les *Français*, il y a un libre Exercice de la Religion Chrétienne, qui a été répandue même dans les lieux les plus reculés du Païs. Suivant le rapport qu'on en fit à la Congrégation en 1666, le nombre des Convertis montoit à vingt mille; & il y avoit alors trois mille Habitans *Français*. Les *Jésuites* ont deux Eglises, un Collège, &

& quelques Ecoles à Québec, & dans quelques autres endroits. Ils ont aussi débute Missions, & font un grand nombre de Conversions. Il y a aussi deux Couvents de Religieuses, l'un d'*Hospitalières*, & l'autre d'*Ursulines*. En 1571. le Nonce de France demanda qu'on envoyât quelques *Capucins* en qualité de Missionnaires dans un País, qu'on nomme la *Floride*, & qui a été nouvellement découvert dans l'*Amerique Septentrionale*; ce qui lui fut accordé.

VIRGINIE.

LA *Virginie*, sous laquelle je comprends la *Nouvelle Angleterre*, est un País rempli de Bois & de Lacs, & a une Plaine inculte & d'une fort grande étendue. Il abonde en Bestiaux, en Volaille, & en Poissons. Quelque tems après qu'il fut découvert, le Roi d'*Angleterre* y envoya un Comte Catholique, & un autre Lord Hérétique. Ces deux Seigneurs furent accompagnez de Protestants & de Catholiques, & de deux Prêtres; de sorte que

les Catholiques & les Hérétiques exercez-
rent pendant long-tems leur Religion sous
un même toit. Quelque tems après le
Comte s'en étant retourné en Angleterre,
la description qu'il fit de ce País, fit nai-
tre l'envie à plusieurs *Puritains* fort riches
de s'y transporter ; & en effet il y en eut
un grand nombre qui y passèrent en 1610.
Pour empêcher que leur Doctrine n'y fit
des progrès, le Général des *Capucins* eut
ordre d'envoyer dans ce País une Mission
de son Ordre ; & sur cela plusieurs Reli-
gieux *Français* & *Anglois* s'y en allerent.
Cette Mission fut renouvelée en 1650, à
la sollicitation de la Reine Douairière
d'Angleterre ; mais depuis ce tems-là elle
a été abandonnée. Il y a en *Virginie* plus
de cinquante mille Habitans, la plupart
Infidèles, plusieurs Hérétiques, & fort
peu de Catholiques.

NEW

NEW-FOUND-LAND,

ou

NOUVELLE-TERRRE DE COUVERTE.

NEW-FOUND-LAND est une grande Isle, qui appartient aux *Anglois*; elle est presque à moitié chemin entre l'*Angleterre* & la *Virginie*. Les *Habitans* sont beaucoup plus sociables que les autres *Ameriquains*; & si la Religion Catholique y étoit établie, on pourroit facilement la faire passer dans la *Nouvelle-Angleterre*. Le *Pere Simon Stock*, Carme déchaussé, obtint de la Congrégation, qu'on y envoiât une Mission de Religieux de son Ordre, quelques difficultez que le Général proposa contre l'exécution de ce projet. Les Missionnaires partirent, accompagnez de deux *Lords Anglois*, qui avoient offert de les y transporter à leurs dépens. Les *Jesuites* s'en allèrent aussi dans cette Isle. Depuis ce tems la Congrégation n'a point eu de nouvelles fra des uns ni des autres.

S 5

M A.

MARY-LAND.

MARY-LAND appartient aussi à la Couronne d'Angleterre. Ce País fut découvert par les Anglois, qui le nomment *Mary-land*, à l'honneur de leur Reine *Marie*. En 1632. Charles I. en fit une Donation à Mylord *Baltimore*, Catholique, pour lui & ses descendants, en récompense des services qu'il avoit rendus au Roi Jacques. Il lui donna aussi les Isles voisines, à la distance de dix lieues vers l'Est. En vertu de cette Donation, la première Colonie Angloise partit l'année suivante, 1633, sous la conduite du Frere de ce Seigneur; & deux Jésuites l'y accompagnèrent, & y firent la Mission. On pourroit facilement établir une Mission dans ce País-là, ce Seigneur l'ayant souvent demandé à la Congrégation.

CALIFORNIE.

LA *California* est une grande Isle dans la Mer du Sud. En 1611. le Roi d'Espa-

d'Espagne y envoya trois Vaisseaux avec des gens experts, & trois Carmes, qui baptisèrent plusieurs Habitans. On ne sait pas aujourd'hui quels Missionnaires il y a. Nous savons seulement qu'en 1636. le Nonce d'Espagne eut ordre de persuader à Sa Majesté Catholique, d'envoyer en Californie une Mission plus nombreuse de Carmes, d'Augustins, & d'autres Religieux.

NOUVEAU MEXIQUE.

L'AN 1596. douze Freres Mineurs entrerent dans le Nouveau Mexique, avec plusieurs Soldats, sous la conduite du Capitaine Jean d'Ognati. On y a fondé en-vit-on trente Couvents. A la sollicitation des Dominicains de la Province de Mexique, le Provincial fut autorisé en 1631. d'y envoyer trente Religieux, pour la Conversion des Payens, & pour assister en cela les Religieux de l'Ordre de S. François, qui, suivant les Relations de cette même année, avoient déjà converti cinq mille Idolâtres, dont quatre-vingt-six mille avoient été baptisés, & dont les autres

tres étoient Catéchumenes. Trois de ces Religieux furent mis à mort pour la Foi Catholique, en 1534, dans cette Partie du País qui n'avoit pas encore été subjuguée par les *Espagnols*.

M E X I Q U E,
ou
NOUVELLE ESPAGNE.

LE Royaume de *Mexique*, qui est d'une fort grande étendue, ne cède à aucune autre Partie du Nouveau Monde, en fertilité du terrain, ni en l'excellence du climat, ni en multitude d'Habitans. On y trouve en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, excepté du vin & de l'huile. Il y a quelques Mines d'*Or*, mais celles d'*Argent* y sont plus grandes & plus abondantes; c'est principalement de là qu'on tire l'*Argent* qu'on transporte en *Espagne*, les Mines d'*Argent* de *Patos*, dans le *Perou* étant fort déclavées. L'*Isle* de *S. Domingo*, qu'on appelle autrement *Hispaniola*, & celle de *Cuba*, sont comprises

ses sous le nom de *Mexique*. Il y a deux Evêques dans ces Isles, & quelques Couvents. Les *Espagnols* y sont toujours sur leurs gardes, par rapport aux *Anglois*, & même aux *Français*, qui possèdent une partie de *S. Domingo*, & plusieurs autres Isles de moindre importance. Le Royaume de *Mexique*, dans le Continent, commence à la Province de *Jucatan*, qui fut la première Conquête des *Espagnols*; & c'est pour cette raison qu'ils donnerent le nom de *Vittoria* à la Ville principale, qui s'appelloit aupravant *Pantancan*. Ce Royaume est situé dans le milieu de l'*Amerique*, ce qui le fait participer à tout ce que les autres Païs produisent. Plus il s'étend vers le Nord, plus il s'étendit entre la Mer du Sud & celle du Nord. C'étoit autrefois un Empire fort ancien; & lorsque les *Espagnols* y entrent, l'Empereur fut tué, & ses Trésors furent cachés, les uns disent dans les Marais du *Mexique*, les autres en terre. On ne peut pas nier que ce puissant Empereur ne fut subjugué par les *Espagnols*, qu'après une terrible effusion de sang, plusieurs centaines de mil-

ville des Natiſ ayant été avec, même après s'être ſoumis au Jeug de la Domination Espagnole. Les Mexiquois étoient originaireſ du Nouveau Mexique, d'où ils étoient anciennement sortis, pour venir s'établir dans ce Paſs fertile, qui étoit alors habité par les Otomites ; mais ceux-ci ne pouvant pas ſouffrir d'Etrangers parmi eux, les forcerent de s'efuir dans les Iſles du Golphe du Mexique. Quelque tems après leur nombre s'étant augmenté, ils attaquerent les Otomites, pour fe venger de ce qu'ils les avoient chaffez, & fe rendirent maîtres de leur Paſs. C'eſt alors que commença l'Empire du Mexique, qui dura plus de huit cens ans. Ces Peuples vécurent pendant long-tems ſuivant les Loix de la Nature ; mais ayant été ſéduits par les Réponſes du Diable, ils s'écartèrent tellement de ces Loix, qu'à peine en conserveroient-ils aucune ombre. Il eſt vrai qu'ils avoient ſoin de défendre leur Empire, & d'élever leurs Enfans, qu'ils s'abſtendoient des Plaſirs illicites de l'Amour, & qu'ils ne faifoient tort à perſonne ; mais ils étoient adonnés à l'Ivrognerie, & à d'autre vices.

d'autres Vices, & sacrifioient des hommes, sur tout des jeunes gens, à leurs Idoles. Dans les commencemens le Soleil étoit leur unique Dieu; mais dans la suite ils s'érigerent plusieurs autres Divinités, & adorèrent les Arbres, les Montagnes, les Rivières, les Fontaines, les Pierres, les Ours, les Lions, les Tigres, & les Serpents. Ils furent subjuguez par les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand Cortez, qui avoit emmené avec lui les Frères Mineurs, pour convertir ces Peuples. Ces Moines sont en fort grand nombre dans le Mexique, où ils ont beaucoup de Couvents & de Paroisses; il y a aussi un grand nombre d'autres Ordres Religieux. Ce Royaume est divisé en onze Diocèses, qui sont Mexique, Mungati, Nouvelle Galice, Guardiana, Argelopoli, Guajaca, Chiappa, Guatimala, Hicaragna, Truxillo, & Jucatan. La Sacrée Congrégation obtient du Saint Siège la permission d'envoyer des Evêques dans ces Diocèses; mais lorsqu'ils y sont, ils oublient entièrement le Siège Apostolique, & la Congrégation, & ne font jamais faire

voir aucunes nouvelles de leurs Diocèses, où il y a encore un grand nombre d'Idolâtres.

*L'Etat présent de la
C O N G R E G A T I O N
de propaganda Fide.*

J'Ai fini, Très-Saint Père, le Discours, dans lequel je m'étois proposé de donner une idée succincte de l'Etat présent de la Religion Catholique dans tous ces Païs, où il y a des Hérétiques & des Infidèles. J'y ai touché aussi plusieurs choses, aux-quelles on ne fait pas assez d'attention, mais qui pourroient être redressées, comme Votre Sainteté a déjà fait à l'égard de quelques-unes, & on pourroit en donner le soin à une Congrégation particulière. Il ne me reste qu'à représenter l'Etat présent de la Congrégation *de propaganda Fide*, & tout ce qui y a du rapport.

Il y a quatre Congrégations de Cardinals, qui sont comme autant de Pivots

qui

qui soutiennent le Monde Chrétien, gouverné par la haute Sagesse de Votre Sainteté. La première est celle des *Rites*, qui a la direction du Service de Dieu & de ses Saints. La seconde est celle des *Évêques & Réguliers*, qui a soin des Ministres Sacrez. La troisième est la Congrégation du *Saint Office*, qui retranche & qui guérit les Membres infectez de l'Eglise Chrétienne. Et la quatrième est la Congrégation de *propaganda Fide*, qui a soin d'étendre & de maintenir la Religion dans toutes les Parties du Monde. Celle-ci doit sa naissance au Pape *Gregoire XV*, de sainte mémoire, qui, animé par le zèle du Pere *Narni*, Prédicateur Apostolique, l'érigea, & ordonna par une Bulle, qu'elle seroit composée de treize Cardinaux, deux Prêtres, un Religieux, & un Secrétaire; qu'ils s'assembleroient pour le moins une fois par mois, & qu'ils lui communiqueroient leurs Résolutions. Ce Pontife assigna pour leur entretien les Emoluments des *Anelli Cardinalitit*; leur donna un Palais qui valoit dix mille Ecus, & un Capital de quinze mille Ecus en argent

F comp-

comptant. Un si saint commencement fut continué avec encore plus d'ardeur sous le Pontificat d'*Urbain III*, qui choisit plusieurs Théologiens & Prédicateurs d'Ordres Religieux, pour les envoyer en qualité de Missionnaires dans différentes parties du Monde, & qui donna de grands Priviléges & des Sommes considérables d'argent à la Congrégation. Plusieurs personnes, excitées par un si grand Exemple, laissèrent des Biens fort considérables à cette Société, par où elle se trouva en état de faire de grands progrès, & de bâtir le Collège ; qu'on appelle aujourd'hui *le Collège d'Urbain*, ou *de propaganda Fide*.

Les principaux Bienfaiteurs ont été,

Le Cardinal *S. Quofriq*,

qui a laissé - - - 207000 Ecus.

Le Cardinal *Cornaro*, 34500

Le Cardinal *de Galamina*, 57400

Le Cardinal *Cappani*, 8099

Le Cardinal *Giustiniani*, 12500

Le Cardinal *Ubaldini*, 40000

Monsignore *Vives*, 42900

Jean *Sauvagier*, 64000

Outre

Outre quelques petits
Héritages, Legs, & Dons
charitables, qui font un
Capital de - - - 1000000 l.

Les Sommes qui ont été
données en divers tems
par des personnes incon-
nuës, & comptées par le
Pere Dominic de Jesus &
Marie, montoient à - - 22600 l.

En rabbatant cent mille Ecus qui ont
été employez à l'Edifice de l'Eglise & du
Collège, la Congrégation a un Capital
de 615000 Ecus, qui rapporte par an en-
viron 24000 Ecus.

Ce Revenu avec quelques autres qui
proviennent de quelques maisons & ren-
tes, est recueilli par un Officier, qui a le
titre d'Agent, & qui est obligé de le por-
ter d'abord au *Monte della Pietà*, d'où l'on
ne peut pas le retirer sans un ordre de la
Congrégation signé du Cardinal Préfet,
du Secrétaire, & du Maître de Comptes.
Il y a un Bureau, où l'on enregistre soigneu-

T 2 fe-

² Certe marque l. à Rome signifie vingt Sous de
notre monnoye.

sement toutes les dépenses , & les ordres qui ont été exécutés en vertu des Decrets de la Congrégation ; de manière qu'on ne peut faire aucun mauvais emploi de l'argent. Lorsque les comptes sont soudez , ce qui se fait tous les ans , on les remet entre les mains de tous les Cardinaux , & on les examine dans une Congrégation particulière , qui se nomme la Congrégation *dello Stato temporale*. Outre toutes ces précautions , il a plu à Votre Sainteté de choisir le Cardinal *Spinola* , pour avoir un soin particulier des intérêts de la Congrégation ; & son Eminence lui a déjà procuré divers avantages , en détrarrant quelques dettes , qu'on croyoit perdues. A en juger par le soin & la diligence de ce Cardinal , dans le tems même qu'il se trouve absent , on peut fort bien espérer qu'on découvrira d'autres dettes. Pour donner présentement à Votre Sainteté une idée générale des dépenses que la Congrégation est obligée de faire , je produirai les Articles suivants :

Pour l'Entretien du Collège

tous les ans 50000 £.

Pour

Pour les Officiers de la Congrégation. - - - -	1700 ll.
Pour l'Imprimerie - - - -	1000 ll.
Pour l'Entretien des Evêques, des Missionnaires, & des Collèges hors de <i>Rome</i> , - - - -	10000 ll.
Pour des Legs, &c. & autres dettes, - - - -	2700 ll.
Pour Frais extraordinaire, comme Aumônes, réparations de maisons, &c. une année avec l'autre, - - - -	3000 ll.
Je passe présentement au Collège d'Urbain.	

COLLÈGE D'URBAIN *de propaganda Fide.*

C E Collège fut érigé en 1627. par *Urbain VIII.* Il doit sa naissance à une fondation considérable, qui fut faite par Monsignor *Jean Baptiste Vives*, pour dix jeunes hommes de quelque Nation qu'ils fussent. Cette fondation fut confirmée par le Pape, qui prit ce Collège sous la Protection immédiate du Saint Siège ; il lui accorda tous les Priviléges & toutes les

T 3 Im-

Immunitez, dont jouissent les Collèges des *Albanans*, des *Anglois*, & des *Grecs*, & toutes les Ecoles de *Rome*; & il établit trois Chanoines des trois Eglises Patriarchales pour gouverner ce Collège, comme on le peut voir dans le Bref *Immortalis* du premier Août 1627. En 1637, le Cardinal *S. Onofrio* fit une fondation pour douze jeunes hommes de six Nations particulières d'*Asie* & d'*Afrique*, savoir la *Georgienne*, la *Perseenne*, la *Nestoriennne*, la *Jacobite*, la *Melchite*, & la *Coptique*, auxquelles il ajouta l'*Arménienne* en cas de vacance. Cette fondation fut approuvée par le Bref *Altitudes*. Le même Cardinal fit en 1639, une autre fondation pour treize *Ethiopiens* & *Brachmanes*, & en obtint l'approbation par le Bref *Onofrio*. Ces deux fondations, qui contiennent plusieurs clercs par rapport à l'âge, au temps, & à l'élection, furent unies au Collège d'*Urbain* en 1641, par le Bref *Romanus Pontificis*. On ôta aux Chanoines des Eglises Patriarchales l'administration des deux premiers Collèges, & on en donna la *Suintendance* à la Congrégation instituée par *Gregor-*

re

re XV. Mais comme on a toujours eu beaucoup de difficulté à trouver des jeunes gens des Natiotis ci-dessus mentionnées, la Congrégation, du consentement de la Maison de Barberini, & avec permission du Pape, a souvent disposé de ces Places *pro tempore* en faveur d'autres. Le Collège d'Urbain est gouverné par un Recteur, qui est un Prêtre Séculier, sous l'inspection du Secrétaire. Le Recteur d'aujourd'hui est *Don Andrea Bonvicini*, qui est une personne d'une vie exemplaire. Il rend ses comptes tous les quatre mois au Cardinal qu'on nomme *Mensardo*, dont l'affaire est, non seulement de lui en donner quittance; mais aussi de visiter le Collège, & de voir si les Étudiants sont bien gouvernés. Et on peut dire, à la considération de Votre Sainteté, que ces Étudiants sont traités, élevés, & instruits mieux que ceux d'aucun autre Collège & Séminaire dans *Rome*. Les Pères de la Mission sont leurs Directeurs Spirituels; ils vont tous les jours gratuitement entendre leurs Confessions, & leur font faire plusieurs exercices de piété. A l'égard

T 4 des

des Etudes de ces jeunes gens, ils ont des Lecteurs qui leur enseignent la Théologie Scholaistique, la Controverse, la Morale, la Philosophie, les Humanitez, & les Langues *Latine*, *Grecque*, *Hebraïque*, & *Arabe*; ces Lecteurs sont sous le Pere *Lauriq.* Le Cardinal *Barberini*, qui a inspection sur les Etudes de ces Novices, assiste tous les ans au mois d'*Août* à leur Examen, avec le Sécretaire & les Lecteurs.

L'I M P R I M E R I E.

DANS le Palais de la Congrégation il y a une Chambre bien pourvüe de Caractères de quarante-huit Langues différentes, avec un habile Imprimeur & un Correcteur. On y imprime continuellement plusieurs Ouvrages nécessaires à la conservation & à la propagation de la Foi Catholique. Ces livres sont distribuez gratis aux Evêques, aux Missionnaires, & autres, pour les disperser par tout le monde. Cette Imprimerie manque de bons Caractères; c'est pourquoi le Cardinal *de Muzzini*, de bonne mémoire, qui en avoit

la

la direction, fit tous ses efforts pour avoir des Matrices de *Cologne*, de *Hollande*, & de *Paris* : Mais jusqu'ici nous n'en avons pas pu avoir, les gens de ces Païs-là n'étant pas d'humeur de s'en défaire en notre faveur. Cependant le Cardinal *Albuthio* s'est chargé du soin d'en faire venir.

LES ARCHIVES.

TOUS les Mémoires & toutes les Lettres que la Congrégation reçoit, & celles qu'Elle écrit, se gardent soigneusement dans les Archives, aussi bien que ses Décrets & ses Résolutions. Mais quelque exact que soit le Régître, & de quelque secours que soient les Tables, les Matières sont en si grand nombre & différent si fort, qu'il faut une peine incroyable pour trouyer les anciennes Délibérations. De là vient que souvent on ne s'en souvient point, & qu'on a pris des Résolutions qui étoient directement opposées aux premières. On devroit travailler à mettre ces Régîtres en meilleur ordre; &

T 5 on

en pourroit en faire comme un Journal Historique.

Avant que de finir ce Discours, je prendrai la liberté de communiquer à Votre Sainteté quelques autres Réflexions, qui pourroient contribuer au Bien de notre Sainte Religion.

MISSIONS D'EVEQUES.

EN premier lieu, il me semble que les Missions des Prêtres, tant Séculiers que Réguliers, ne feront jamais des progrès de longue durée, à moins qu'on n'y joigne des Evêques, ou des Vicaires Apostoliques qui ayent l'Autorité d'Evêque. Cette méthode de prêcher l'Évangile a été non seulement établie par notre Seigneur Jesus-Christ, mais aussi pratiquée en tout temps par les Saints Apôtres, & par les Hommes Apostoliques. Après avoir instruit les Peuples, ils ordonnaient des Nativs Prêtres & Evêques, pour l'Administration médiate & immédiate des Sacrements. C'est là effectivement la véritable voie d'établir & d'étendre le Christianisme

nisme parmi les Infidèles, sur tout si les Missionnaires éminemment avec eux des Maîtres d'Ecole pour instruire les Nativs. Les Etrangers qui étudient dans nos Collèges pourroient suivre de Missionnaires & de Maîtres d'Ecole, en cas qu'on en eut besoin. Enr' autres avantages on en tireroit assuré si, c'est que la Congrégation seroit déchargée par là de l'Entretien des Missionnaires; car malgré les persécutions des Infidèles, ces Missionnaires entendant la langue, nommoisant le País, & y ayant des amis & des parents, ne seroient point contraints de s'enfuir, comme il est arrivé dans le Japon, dans la Chine, en Europe, & dans cent d'autres País, qui sont présentement entièrement abandonnez. Ce que je viens de dire est si vrai, que des Evêques, malgré leur Schisme & leur extrême ignorance, confortent la Religion Chrétienne parmi les Turcs & les Idolâtres. Votre Sainteté a ordonné sur cela une Congrégation particulière.

M I S-

MISSIONAIRES.

IL faut avouer qu'on ne peut ni qu'on ne doit envoyer des Evêques dans tous les Païs , où il y a quelques restes de la Foi Catholique ; & qu'il est quelquefois nécessaire de n'employer que de simples Missionnaires. Mais des Prêtres Séculiers seroient plus propres pour un tel Ministère , que des Réguliers. Les premiers ne font la Mission que par un véritable zèle , & dans la résolution de s'exposer à toutes sortes de dangers , & de mener une vie plus austère , que dans leur propre Païs ; au lieu que les autres n'acceptent cet Emploi , que pour jouir d'une plus grande liberté , & pour secouer le joug de l'Obéissance. Cependant la Congrégation emploie des Réguliers , comme étant en plus grand nombre , & elle les croit propres pour une Mission , lors que leurs Supérieurs le disent ; mais l'Expérience fait souvent voir le contraire. A l'égard des Prêtres Séculiers , jamais personne n'en propose aucun ; & on ne fait pas grand cas

cas de ceux qui s'offrent d'eux-mêmes. Il y a deux Réguliers qui sont Missionnaires parmi les Infidèles. Les uns dépendent entièrement de la Congrégation, de laquelle ils reçoivent leurs pouvoirs, leurs instructions, & leur entretien. Les autres entreprennent une Mission avec permission & du consentement de leurs propres Ordres ; & ne dépendent point, ou du moins fort peu, de la Congrégation. Les premiers sont rapellez, & même punis ; lorsqu'ils manquent à leur devoir ; mais les autres vivent à leur fantaisie, contrarient les autres Missionnaires, & donnent quelquefois des exemples, qui sont indignes non seulement d'un Prédicateur Apostolique, mais même d'un bon Chrétien. C'est ce qui a souvent fait venir la pensée au Saint Siège de dépouiller tous les Ordres Religieux de ces Privileges, afin que les Missionnaires ne pussent recevoir leurs pouvoirs que de la Congrégation ; & on avoit même une fois dressé un Bref pour cela. Mais une telle Résolution seroit sujette à plusieurs inconvénients. Plusieurs Pays se pourroient trou-
ver

ver peinez de ce secours spirituel, qu'ils reçoivent présentement de la part des Réguliers; & les Séculiers en ce cas-là éviteraient d'être faits Missionnaires, ou du moins demanderaient à la Congrégation le même entretien, qu'on accorde aux autres.

P R O C U R E U R S.

UN moyen, qui contribueroit beaucoup à la Propagation de la Foi Catholique, ferroit d'envoyer dans chaque Royaume ou Province un Procureur qui pris connoissance du véritable état des choses dans son Département, pour en informer la Congrégation, & lui demander les secours nécessaires. Car les Cardinaux & le Secrétaire ne parlent jamais d'autres affaires, que de celles qu'on leur propose tous les jours; & pour celles antiquelies on n'a pas fait d'attention, ou qui pourroient être poursuivies, personne n'en dit mot. Nous sommes indispensablement obligés d'aller prêcher l'Evangile: Notre Seigneur le commanda en termes express, *Euntes in-*

universum mundum prædicare Evangelium omni Creaturæ. Pour s'acquiter d'un devoir si important, il n'y a point de voie qui paroisse plus sûre, que celle d'envoyer des Procureurs dans tous les différents Païs, pour être en état de découvrir, proposer, & demander avec empressement, tout ce qui peut contribuer à la Conversion des Nations, sans excepter celles qui sont les plus éloignées & les plus barbares.

V I S I T E U R S.

IL semble que l'opinion constante de tous les Membres de la Congrégation soit, qu'on doit ajouter peu de foi aux Relations, aux Lettres, & aux Sollicitations, qui viennent de la part des Missionnaires. Ce qui est cause que la réponse ordinaire de la Congrégation ne consiste qu'à demander de plus grandes instructions ; ce qui souvent ne produit aucun fruit. Car, autre le tems. qu'on perd à attendre la replique des Missionnaires, ceux-ci renvoient souvent les mêmes avis, sans d'au-
net

her de nouvelles lumières touchant l'affaire dont il s'agit. De plus, les Nonces, & autres personnes, en recevant ces avis des Intéressez, n'en ont pas plus d'occasion de donner de plus grands éclaircissements pour les affaires, que ceux qui ont déjà été donnez à la Congrégation. Ces inconvenients ont souvent obligé cette Société à envoyer vers les Missions des Visiteurs, qui étant des personnes désintéressées & impartiales, ont représenté le véritable état de ces Missions, par où l'on a effectivement remédié à plusieurs desordres. Permettez-moi, Très-Saint Pere, de représenter à Votre Sainteté, que ce remède seroit aujourd'hui plus nécessaire que jamais, à l'égard de plusieurs Provinces & Royaumes; & c'est ce que j'ai insinué dans divers endroits de ce Discours.

On devroit choisir des personnes zélées & propres pour un tel emploi, & leur donner non seulement des instructions amples sur ce qu'ils auroient à faire, mais aussi des Brefs conçus en termes forts & adressez aux Princes, aux Nonces, & aux Evêques, pour obtenir d'eux les secours dont

dont ils auroient besoin. Mais sur toutes choses on devroit leur ordonner de faire une visite exacte & rigide de tous les Collèges & Séminaires , qui sont un des principaux fondements de notre Religion. Cette Réflexion me conduit à une autre ; c'est qu'on devroit fonder de nouveaux Collèges , pour ces Nations qui n'en ont point , & recommander une œuvre si pieuse & si avantageuse aux Princes Catholiques , parce que le Saint Siège n'est point en état de les bâtit à ses dépens , comme il l'a fait autrefois. Il est aussi fort nécessaire d'avoir soin que les Collèges , qui sont déjà fondez , soient bien gouvernez , comme je l'ai déjà dit à la fin de l'Article qui regarde l'*Europe*.

E V E Q U E S.

IL y a une autre chose fort importante , qu'on ne devroit pas négliger. C'est qu'il faudroit que les Evêques , établis par la Congrégation , résidassent constamment dans leurs Diocèses , & qu'ils ne les quittassent jamais , sous prétexte de venir *ad limi-*

limina, ou de vouloir donner des nouvelles de leurs Eglises, ou pour quelque autre raison. A l'égard du premier prétexte, ils peuvent avoir une dispense, ou se servir d'un Procureur. Pour ce qui est de l'autre, ils peuvent écrire tout ce qu'ils ont à communiquer. Lors qu'ils viennent, on devroit les congédier promptement, sans attendre les Résolutions de la Congrégation, qu'on peut leur envoyer. Pendant qu'ils restent à *Rome*, ils sont non seulement à charge à la Congrégation & au Palais Apostolique, mais aussi exposéz au mépris & à la risée publique, en allant à pied dans les rues, & n'étant accompagnez que d'un Prêtre ou d'un Domestique; ce qui ne fait que du deshonneur à la Dignité Episcopale, & même à la Congrégation. A mon avis il seroit fort à propos, de ne leur point permettre dans ce cas-là de porter l'Habit Episcopal dans les rues; de sorte que se voyant privez de cette marque de distinction, ils se résoudroient d'autant plus volontiers à s'en retourner dans leurs Diocèses.

Pour

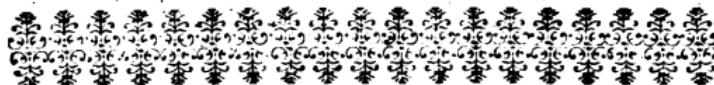
dans toutes les Parties du Monde. 307

Pour finir ce long Discours, je supplie Votre Sainteté, de me pardonner les fautes & les omissions que je puis y avoir fait par négligence, aussi bien que la liberté que j'ai prise de vous découvrir mes sentimens dans tout le cours de l'Ouvrage. Je n'ai eu d'autre vûe, que celle de servir Dieu, la Religion Catholique, & Votre Sainteté, dont je batisse les Pieds sacrez avec un profond respect.

REMONTEZ A LA PAGE 307



V a D I S



DISCOURS,
TOUCHANT
*L'Etat présent de la Religion
Romaine*
EN ANGLETERRE,
ET LA
RECONCILIATION
AVEC ROME.



A Religion influe tellement & a un si grand ascendant sur l'Esprit des hommes, qu'elle leur fait faire des choses extraordinaire. Les uns l'embrassent sincérement & de gayeté de cœur, comme étant la Voie de la Félicité; les autres l'admirent beaucoup plus pour

pour les bons effets, qu'elle produit dans la Société Civile, qu'à cause de son Excellence en elle-même. Les Princes & les Politiques, qui composent cette seconde classe, n'estiment la Religion, que par rapport aux avantages qui leur en reviennent. Ils savent par l'expérience de tous les Siècles, qu'il n'y a point de plus puissant moyen, pour prévenir les soulèvements des Peuples, & pour les retenir dans l'obéissance des Souverains.

De là vient, que les Princes les plus Politiques, qui dans le fond ne font aucun cas de la Religion, ne laissent pas de paroître fort Religieux, & prennent soin de punir ceux qui entreprennent d'y introduire des nouveautés. Ils savent que le Changement en fait de Religion est presque toujours accompagné de troubles & de désordres dans l'Etat. On voit effectivement que les Païs, comme l'*Espagne* & l'*Italie*, qui n'ont point éprouvé de Changement de Religion, ont jouï constamment de la * Paix & de la Tranquillité;

V 3

* L'Auteur auroit pu ajouter la *Pauvreté* & l'*Eslavage*, qui sont les véritables causes de cette Paix

lité ; au lieu que ceux qui se sont vus divisés par les nouvelles Opinions, ont senti les funestes effets des guerres intestines, témoin la *France* & l'*Allemagne*.

Il est vrai que quelques Royaumes ont consenti à un Changement de Religion, sans que la Paix publique en ait été troublée ; mais si l'on en examine la raison, on trouvera que ce Changement est plutôt provenu de quelques causes extraordinaires, que d'une diversité d'Opinions parmi le Peuple. Lorsque l'*Angleterre* se sépara de l'Eglise de *Rome*, ce ne fut pas tant par un désir de Réformation, que par celui de vengeance ; la principale cause provenant du ressentiment de *Henri VIII* contre la Cour de *Rome*, qui avoit refusé d'aprouver son Divorce. Sous le Règne de son Fils *Edouard*, la Réformation fut établie, & de cette Tranquillité, dont il parle, & qui ne manquent jamais avec le tems de rendre le Prince aussi lâche & aussi méprisable que le Peuple. On ne peut pas attribuer une plus fausse cause à ces troubles. Les véritables Auteurs en sont les Puissances qui n'admettent point la *Liberté de Conscience*. Par tout où cette Liberté regne, on voit qu'elle contribue extrêmement au Bonheur, à la Richesse, & à la Gloire d'une Nation.

établie du Consentement public de tout le Royaume, par la raison que nous venons d'alléguer. Ce même Royaume, sous le Regne de *Marie*, se reconcilia avec l'Eglise de *Rome* aussi facilement, qu'il s'en étoit séparé auparavant. Lorsque la Reine *Elizabeth* parvint à la Couronne, son intérêt lui fit favoriser la Réformation; & elle trouva ses Sujets aussi disposez à l'embrasser, qu'ils l'avoient été à la rejeter du temps de *Marie*. Le long Regne de cette Princesse en affermit si bien les fondemens, qu'elle eut toujours le dessus sous ses Successeurs *Jacques & Charles*. Mais, comme je l'ai déjà dit, cette Réformation ayant été faite par la Cour, plus pour détruire l'Autorité du *Pape*, que par amour pour les nouvelles Opinions, * l'Angleterre ne s'attacha pas si fort à aucune de ces Opinions particulières, mais plutôt elle

V 4 tâcha

* Tout le monde sait, que les mêmes Doctrines en général furent embrassées & établies par les Réformateurs en Angleterre, tout comme ailleurs; & que les Réformateurs dans les autres Pays professerent également de réduire tout sous l'Etendart de l'Ecriture, qu'on peut bien envisager comme le Christianisme des premiers siècles.

tâcha de réformer les Abus qui s'étoient glisséz dans la Religion , en la réduisant sous l'Etendart du Christianisme des premiers siècles.

Ce Royaume continuant dans son Opiniâtreté à rejeter l'Autorité du *Pape* , les *Catholiques* , qui , durant les douze premières années du Regne d'*Elizabeth* , s'étoient accommodéz au Gouvernement Ecclésiastique établi par cette Princesse , commencerent à s'en soustraire , & souhaitant de paroître unis au *Pape* , refusèrent d'aller à l'Eglise , & formerent ainsi un Parti dans l'Etat. De cette manière l'*Angleterre* fut divisée en *Protestans* & en *Catholiques*. Mais plusieurs *Protestans* , prétendant que l'*Eglise Anglicane* n'étoit pas suffisamment réformée , refusèrent de se soumettre à son Gouvernement , & formerent un troisième Parti , qu'on nomma les *Puritains*. Ces Partis subsistent encore. Celui des *Puritains* est le plus puissant , & est composé de quelques *Evêques* , de la plus grande partie des *Gentilshommes* , & de presque tout le Peuple. L'*Eglise Anglicane* a de son côté le Roi , le plus grand nom.

nombre des Pairs & des Evêques, & les deux Universitez. Quoique les Catholiques ne soient pas en si grand nombre que les *Episcopaux* & les *Puritains*, ils ne laissent pas de former dans l'Etat un Parti considérable, composé de quelques Nobles puissans par leurs Richesses & par leurs Alliances, & d'un grand nombre du Peuple. Ces trois Partis de Religion sont opposez les uns aux autres. Mais les *Episcopaux* haissent plus les *Puritains*, que les *Catholiques*; ceux-ci ont plus de haine pour les *Puritains*, que pour les *Episcopaux*; & les *Puritains* en ont plus pour les *Catholiques*, que pour les *Episcopaux*: De sorte que ces derniers & les *Catholiques* s'accordent facilement pour la Destruction des *Puritains*. Et si les Grands ne se couvroient pas du Manteau de la Religion, pour parvenir à leurs fins particulières, il ne seroit pas difficile d'opprimer le Parti *Puritain*; mais ils l'ont pris sous leur Protection.

Le Royaume se trouvant dans cet état, il survint une Dissention entre les *Catholiques*, qui se diviserent en deux Factions.

V 5 Cette

Cette Dissention fut causée par le Docteur *Smith*, Evêque de *Chalcedoine*, & *Anglois* de Nation, qui prétendoit être l'Ordinaire de toute l'*Angleterre*; en quoi il fut favorisé par le Clergé Séculier, & par tous les Catholiques qui étoient sous son Gouvernement. Mais les *Réguliers*, & particulièrement les *Jesuites*, s'opposerent aux Prétentions de l'Evêque, & publierent même des Livres injurieux & contraires à l'Autorité des Evêques. Ces Livres furent censurez & condamnez par l'Université de *Paris*, & doctement réfutez par *Petrus Aurelius*, Docteur de cette Université. Cet Expédition, bien loin d'être d'aucun fruit, pour mettre fin à cette Discorde, ne fit qu'irriter les *Réguliers*, qui susciterent une si grande persécution contre l'Evêque *Smith*, qu'il fut contraint de quitter l'*Angleterre*, & de se retirer en *France*, où il est encore aujourd'hui. Ces Dissentions augmentant de jour en jour, & le *Pape* en étant informé, il résolut d'y apporter le remède le plus convenable. Les deux Partis ne s'étudiant qu'à cacher la Vérité aux yeux de ce Pontife, il trou-

ya qu'il étoit nécessaire d'envoyer en *Angleterre* une personne , qui put l'informer exactement de toutes choses , afin de pouvoir étouffer ces troubles. Sa Sainteté choisit le Signor *Gregorio Panzani* , Docteur en Droit , & Prêtre Romain ; & par un Bref daté du 10. Octobre 1634. & adressé au Clergé & aux Catholiques , il leur ordonna d'ajouter foi à tout ce que ledit Signor *Panzani* leur diroit de sa part. Ce Bref fut accompagné d'une Lettre du Cardinal *François Barberini* aux mêmes personnes. Le Signor *Panzani* étant arrivé à *Londres* le 25. Decembre 1634 , eut l'honneur de saluér non seulement la Reine , mais aussi le Roi. Ce Prince le reçut fort favorablement , lui dit qu'il étoit le bienvenu , & lui parla pendant tout ce tems chapeau bas. Le Signor *Panzani* fit aussi ce qu'il put , pour avoir une entrevue avec l'Archevêque de *Cantorberi* ; mais ce Prelat l'ayant toujours remis , il quitta l'*Angleterre* sans lui avoir parlé. Durant tout le tems qu'il resta dans ce Royaume , il fit continuellement sa cour à Mrs. *Windenbank* & *Cotington* , Secrétaires d'Etat , dans l'espé-

l'espérance, que par le secours du premier il se maintiendroit dans les bonnes graces de l'Archevêque & de ceux de son Parti; & que par le moyen de l'autre il éviteroit de s'attirer la haine de ceux du Parti contraire à l'Archevêque. Il employa un ami, pour demander à quelques Docteurs *Anglois*, grands partisans de l'Archevêque, s'ils croyoient que le Roi voulût souffrir en *Angleterre* un Evêque Catholique, qui seroit *Anglois*, & nommé par le Roi, & qui n'exerceroit les fonctions de son Ministère, que suivant les bornes que Sa Majesté lui prescriroit. Ces Docteurs ne furent pas fort satisfaits de cette Proposition; cependant après y avoir pensé, ils répondirent, que *Panzani* déclarât, si le Pape voudroit accepter pour Evêque un homme, qui croiroit qu'il est licite de prêter le Serment de fidélité, ou qui du moins permettroit aux Catholiques de le faire. *Panzani* refusa de se déclarer là-dessus; & c'est ainsi que le Pourparler fut interrompu. Cependant le 2. Octobre 1635. il déclara à son Ami, que le Pape n'accepteroit jamais pour Evêque un homme, qui
ap-

approuveroit le Serment de fidélité. Quelques Docteurs, du Parti de l'Archevêque, dirent à cet Ami de *Panzani*, que comme les Catholiques avoient refusé jusqu'alors de prêter le Serment de fidélité, parce qu'ils le croyoient préjudiciable à l'Autorité du *Pape*, & que d'ailleurs ils craignoient que, s'ils le faisoient, le *Pape* pourroit se plaindre, de ce qu'ils agiroient contre deux de ses Brefs, par lesquels il leur défend de le faire: Ces Docteurs, dis-je, témoignèrent à cet Ami de *Panzani*, que le Roi avoit déclaré, que par ce Serment il ne prétendoit point préjudicier à l'Autorité Spirituelle du *Pape*, mais qu'il ne demandoit de ses Sujets que cette *Fidélité* que Dieu & la Nature exigent d'eux; & qu'on découvrroit cette Volonté & cette Intention du Roi à tout Catholique, à qui l'on feroit prêter ce Serment.

La Cour d'*Angleterre* & les Évêques témoignèrent qu'ils souhaitoient extrêmement, que ce Serment fut approuvé par le *Pape*; disant, que si le Roi pouvoit le changer, il en ôteroit tous les termes, qui

sem-

semblent choquer l'Autorité de Sa Sainteté : Mais que comme il avoit été dicté & établi par un Parlement solennel, le Roi ne pouvoit pas y faire aucun changement, mais seulement expliquer de quelle manière il devoit être entendu ; & qu'il déclaroit n'avoir aucune intention de préjudicier au *Pape* par ce Serment. *Panzani* répondit, que ce Serment renfermant plusieurs termes contraires à l'Autorité du Saint Siège, & le Parlement n'ayant eu d'autre dessin, que d'obliger les Sujets à rendre l'Obéissance qu'ils devoient à leur Souverain ; le Roi pouvoit changer ce Serment, & l'exprimer en tels termes qu'il trouveroit à propos, sans changer l'Intention du Parlement.

On doit observer ici avec soin les différentes vues de ces deux Cours. Celle de *Rome* poursuivant toujours son ancien Droit, s'applique beaucoup plus à faire abolir ce Serment, qui lui semble choquer sa Grandeur Temporelle, qu'à extirper les Hérésies, qui règnent dans ce Royaume. De l'autre côté, le dessin de la Cour d'Angleterre est d'engager celle de *Rome* à ap-

approuver ce Serment, ou à y conniver, dans l'espérance d'une Reconciliation. Mais aussi l'Intention de l'*Angleterre* n'est pas d'y entendre, à moins qu'elle n'y trouve de grands avantages, même dans les choses qui sont contraires aux Maximes de la Cour de *Rome*, & que cette Cour n'accorda jamais; comme de permettre que les Catholiques fréquentent les Eglises Protestantes, & de reconnoître que la *Papauté* n'est que d'Institution Humaine. Ce qui fait croire à la Cour d'*Angleterre* que le *Pape* pourroit approuver ce Serment est, que plusieurs Docteurs Catholiques, malgré les Brefs du *Pape*, soutiennent de bouche & par écrit, qu'il est licite de le prêter.

Pour ce qui regarde la Reconciliation de l'Eglise *Anglicane* avec celle de *Rome*; les Amis de l'Archevêque en parlerent en général, & assurerent qu'il y avoit beaucoup de disposition; & que si une telle chose ne se conchoit pas durant sa vie, il seroit peut-être difficile d'y réussir après sa mort. Effectivement durant ces trois dernières années, l'Archevêque a de tems en tems in-

introduit quelques Nouveautez , qui approchent de l'usage de l'Eglise de *Rome* ; & l'Evêque de *Chichester* , son Confident , & huit autres Evêques de son Parti , témoignèrent beaucoup d'empressement pour une Reconciliation , & se défaisoient tous les jours de leurs anciennes Opinions , pour s'approcher de celles de l'Eglise de *Rome* ; demandant que le *Pape* de son côté fit aussi quelques démarches pour se rencontrer avec eux , & que la Cour de *Rome* relâchât un peu de la Rigidité de ses Opinions , sans quoi on n'en pourroit pas venir à un Accommodement. Qui plus est , les Universitez , les Evêques , & les Docteurs de ce Royaume embrassent de jour en jour les Doctrines Catholiques ; quoiqu'ils n'en fassent profession qu'à demi , à cause des *Puritains*. Par exemple , ils croient que l'Eglise de *Rome* est une vraye Eglise ; que le *Pape* est le Chef de tous les Evêques ; qu'il n'appartient qu'à lui seul de convoquer les Conciles Oecuméniques ; qu'il est licite de prier pour les Ames des Trépassés ; que les Autels doivent être bâtis de pierres : En un mot , ils

ils croient tout ce qui est enseigné par l'Eglise de *Rome* ; mais ils ne croient pas tout ce qui est enseigné par la Cour de *Rome*. Un Docteur *Anglois* dit un jour à ce même Ami de *Panzani*, que le Roi approuvoit la *Confession Auriculaire*, & qu'il souhaiteroit fort de pouvoir l'introduire ; qu'il la feroit même accepter par force, s'il ne craignoit un soulèvement du Peuple.

Les choses étant en si beau train vers une Reconciliation, ou du moins pour entrer en traité sur cela, on conseilla au Signor *Panzani* de ne plus parler de l'Etablissement d'un *Evêque Catholique*, la chose étant fort odieuse aux Evêques de l'*Eglise Anglicane*. On lui conseilla aussi de faire en sorte, que le Roi voulut permettre au *Pape* d'envoyer à la Reine un *Nonce*, ou un *Agent*, qui pût travailler à reconcilier les deux Cours sans aucun bruit. L'Ami de *Panzani* en parla à une personne, qui avoit plusieurs Amis à la Cour, de sorte que cet Expédient fut proposé au Roi, & *Panzani* en parla lui-même à la Reine. Le Roi en ayant délibéré avec

ses plus intimes Conseillers, la chose fut approuvée, à condition, que celui que le Pape envoyeroit, ne seroit point Prêtre. Pour prévenir tous les murmures, qui pourroient être causez par une telle Résolution, le Roi dit en présence de plusieurs personnes, *Pourquoi ne pourrois-je pas recevoir un Ambassadeur du Pape, aussi bien que des autres Princes Catholiques ?* Et une autre fois il dit, *J'ai présentement occasion d'être réconcilié avec l'Eglise de Rome, à des conditions fort avantageuses.*

L'Affaire étant dans cette situation, le Signor Panzani, pour couvrir ses desseins, pour donner quelque satisfaction au Clergé & aux Réguliers d'Angleterre, & pour faire voir qu'il ne négligeoit point l'Affaire, pour laquelle il avoit été envoyé, procura un Accommodement entre les Ecclésiastiques Séculiers & Réguliers; il fut conclu le 22. Novembre 1636. d'un commun consentement, excepté les Jesuites, qui refuserent d'y être présens. Depuis ce tems-là le Signor Panzani mit tout en usage pour s'attirer l'amitié des Evêques & des Docteurs de l'Eglise Anglicane, & par-
ticu-

ticulièrement de l'Evêque de *Chichester*, à qui il fut présenté par l'Ami, dont il a été parlé si souvent. Il chargea le même Ami de promettre le Chapeau de Cardinal à ceux qui ne seroient point mariez, & une Pension à ceux qui ne pouvoient pas aspirer au Cardinalat.

A l'égard des Affaires d'Etat, le Signor *Panzani* s'appliqua avec un soin & une diligence extraordinaire à découvrir les inclinations & les intérêts des Conseillers du Roi; & sur tout de ceux qui étoient bien affectionnez pour l'*Espagne*. Il s'informa aussi des inclinations des Evêques, & des moyens dont on pourroit se servir pour les gagner avec tous les Officiers, qui dépendent du Prince, & dont il prit tous les noms.

Au mois de *Juillet 1636*. *George Conæus, Ecoffois*, & Secrétaire du Cardinal *Barberini*, pour la Languë *Latine*, arriva en Angleterre, en qualité de Résident du *Pape*. Il fut reçû favorablement du Roi, de la Reine, & de toute la Cour; & comme il avoit beaucoup d'amis & de connaissances, il fit beaucoup plus de bruit

X 2 que

que *Panzani*, allant visiter la plûpart des Grands, & recevant leurs visites. Cependant il n'y a pas grande apparence, qu'il avance plus les Affaires de la Religion, que *Panzani*; parce que les *Anglois* se méfient de lui, & le regardent comme un homme subtil & rusé. Et quoiqu'on dise qu'il soit du Parti des *Fesuites*, qui gouvernent les meilleures Familles d'*Angleterre*, on ne doit pas s'attendre, que cela le fasse mieux réussir dans ses desseins; car si la Cour vient à découvrir, qu'il y ait une liaison entre lui & ces Pères, elle diminuera beaucoup de la bonne opinion qu'elle a conçue de lui. Pour preuve de cela, c'est que l'Archevêque, & l'Evêque de *Chichester* ont souvent dit, qu'il n'y a que deux sortes de personnes, qui puissent empêcher une Reconciliation avec l'Eglise de *Rome*; les *Puritains* parmi les *Protestans*, & les *Fesuites* parmi les *Catholiques*.

De tout ce qui vient d'être dit j'en conclus, Que si l'on peut juger de l'Avenir par le Passé, ce Royaume étant divisé en tant de Factions sur le Point de la Religion,

gion, & le Parti Catholique augmentant tous les jours par la connivence du Roi; il est à craindre que cette Nation ne soit un jour désolée par des Guerres Civiles: Ce qui ne peut pas manquer d'arriver, s'il se trouve des Chefs qui veuillent se mettre à la tête des différents Partis; & ces Chefs se trouveront facilement parmi les Enfans du Roi.

F I N.



X 3

T A

T A B L E

DES NATIONS ET DES PAIS

Dont il est parlé dans cet Ouvrage.

A.		<i>Bona.</i>	233
A <i>Frique.</i>	211	<i>Bormio (le Comté de)</i>	49
<i>Albanie.</i>	74	<i>Bosnie.</i>	67
<i>Aleffio (l'Evêché de)</i>	75	<i>Bresil.</i>	261
<i>Allemagne.</i>	108	<i>Bulgarie.</i>	70
<i>Basse Allemagne.</i>	35		
<i>Amazones. Riviére des</i>			
<i>Amazones.</i>	255	C <i>Alabre.</i>	122
<i>Amerique.</i>	245	<i>Californie.</i>	282
<i>Andros.</i>	86	<i>Camboia.</i>	197
<i>Angleterre.</i>	10. 308	<i>Canada.</i>	276
<i>Angola.</i>	237	<i>Candie.</i>	90
<i>Anseatiques (les Villes)</i>	42	<i>Cap Negre.</i>	232
		<i>Cap Verd.</i>	235
		<i>Chiavenne (le Comté de)</i>	49
<i>Antilles.</i>	256		
<i>Arabie.</i>	160	<i>Cibili.</i>	267
<i>Archipel.</i>	83	<i>Cbine.</i>	192
<i>Arde.</i>	223	<i>Cbio ou Scio.</i>	88
<i>Argentiera.</i>	88	<i>la Cimarre.</i>	78
<i>Armenie.</i>	167	<i>Circasse.</i>	165
<i>Armeniens.</i>	98	<i>Cocbincbine.</i>	196
<i>Asie.</i>	148	<i>Congo.</i>	237
<i>Asie mineure.</i>	171	<i>Constantinople.</i>	92
		<i>Courlande.</i>	107
B <i>Arbarie.</i>	229	<i>Croatie.</i>	79
<i>Bastion de France.</i>	231	<i>Curdistan.</i>	166
<i>Bautzen.</i>	46	<i>Cypre.</i>	149
<i>Bengale.</i>	184		
<i>Benin.</i>	227	D <i>Almatie.</i>	79
<i>Bobème.</i>	112	<i>Danemarc.</i>	23
		E , <i>Ecos-</i>	

T A B L E.

E. L.

E <i>Coffe.</i>	21	L <i>Adrones (Iles des)</i>
<i>Egypte.</i>	212	191
<i>Espagne.</i>	124	<i>Ligue des dix Droitures.</i>
<i>Ethiopie.</i>	217	48
<i>Europe.</i>	9	<i>Ligue Grise.</i> 47
		<i>Ligue de la Maison de</i>
		<i>Dieu.</i> <i>ibid.</i>
F <i>Ez.</i>	222	
<i>Flandres.</i>	123	101
<i>Florence.</i>	130	<i>Livourne.</i> 127
<i>France.</i>	117. 133	<i>Lubek.</i> 43
<i>Nouvelle France.</i>	276	<i>Lusace (la Haute)</i> 40
G <i>Eneve.</i>	118	M
<i>Genes.</i>	126	<i>Madagascar.</i> 242
<i>Gennaro (Rio di)</i>	265	<i>Maison de Dieu (Li-</i>
<i>Georgie.</i>	162	<i>gue de la)</i> 47
<i>Goa.</i>	187	<i>Malabar.</i> 179
<i>Grece.</i>	81	<i>Malte.</i> 129
<i>Grenade (Nouv. Royau-</i>		<i>Marianes (Iles)</i> 191
<i>me de)</i>	270	
<i>Grisons (le Païs des)</i>	46	<i>Maroc.</i> 222
<i>Guinée.</i>	228	<i>Maronites.</i> 150
		<i>Mary-land.</i> 282
H		<i>Medin.</i> 227
<i>Ambourg.</i>	42	<i>Melille.</i> 233
<i>la Hongrie.</i>	57	<i>Mesopotamie.</i> 155
<i>la Hongrie Imperiale.</i>	113	<i>Mexique, ou Nouvelle</i>
		<i>Espagne.</i> 284
I		<i>Mexique (Nouveau)</i> 283
<i>Apon.</i>	209	<i>Micone.</i> 85
<i>Java.</i>	186	<i>Milo, ou Melos.</i> 88
<i>Idalcan, &c.</i>	177	<i>Mingrelie.</i> 163
<i>l'Illyrie.</i>	57	<i>Mogol. L'Empire du</i>
<i>Indes Orientales.</i>	172	<i>Grand Mogol.</i> 174
<i>l'Irlande.</i>	19	
<i>Italie.</i>	119	<i>Moldavie.</i> 64
		<i>Mo-</i>

	T	A	B	L	E.	
<i>Monomotapa.</i>	244		<i>Servie.</i>		72	
<i>Moscovie.</i>	50		<i>Siam.</i>		194	
	N.		<i>Sicile.</i>		128	
N <i>Aples.</i>	128		<i>Sierra di Leone.</i>		224	
<i>Naxia.</i>	83		<i>Sifanto.</i>		87	
<i>New-found-land.</i>	281		<i>Sirmium (le Comté de)</i>			
<i>Nigritie.</i>	223				59	
	O.		<i>Suede.</i>		29	
O <i>Cride.</i>	78		<i>Suisse.</i>		44	
<i>Overio.</i>	227		<i>Syrie.</i>		153	
	P.			T.		
P <i>Araguai.</i>	267		T <i>Abarca.</i>		231	
<i>Paris, son Seminaire.</i>		147	<i>Tartarie Crimée.</i>		55	
<i>Paros.</i>	84		<i>Termia.</i>		87	
<i>Perou.</i>	252		<i>Terre-Ferme.</i>		272	
<i>Perse.</i>	157		<i>Terre Sainte.</i>		152	
<i>Peschiano (le Comté de)</i>		47	<i>la Tbrace.</i>		72	
<i>Philippines (Îles)</i>	188		<i>Tine ou Teno.</i>		85	
<i>Pologne.</i>	94		<i>Transylvanie.</i>		61	
<i>Portugal.</i>	124		<i>Tremisen.</i>		234	
<i>Provinces-Unies.</i>	32		<i>Tunquin.</i>		198	
	R.		<i>Turin.</i>		129	
R <i>Omanie.</i>	92			V.		
<i>Rome.</i>	130		V <i>Alachie.</i>		62	
	S.		<i>Valtelina.</i>		48	
S <i>Anta Saba.</i>	70		<i>Venezuela.</i>		274	
<i>Santerine.</i>	86		<i>Venise.</i>		125	
<i>Sciro.</i>	84		<i>Virginie.</i>		279	
<i>Senega.</i>	236		<i>Uscouques.</i>		114	
				Z.		
			<i>Zea.</i>		87	

F I N.

303
13:2
86

